This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 832,930

LA HOLLANDE ET LES HOLLANDAIS AU XVII^e ET AU XVIII^e SIÈCLES, VUS PAR LES FRANÇAIS

ACADEMISCH PROEFSCHRIFT TER VERKRIJGING VAN DEN GRAAD VAN DOCTOR IN DE LETTEREN EN WIJSBEGEERTE AAN DE UNIVERSITEIT VAN AMSTERDAM, OP GEZAG VAN DEN RECTOR-MAGNIFICUS Dr. OTTO LANZ, HOOGLEERAAR IN DE FACULTEIT DER GENEESKUNDE, IN HET OPENBAAR TE VERDEDIGEN IN DE AULA DER UNIVERSITEIT OP MAANDAG 29 JUNI 1925, DES NAMIDDAGS TE 2 UUR DOOR

ROELOF MURRIS,
GEBOREN TE MEPPEL.

EDOUARD CHAMPION — 1925 — PARIS

Digitized by Google

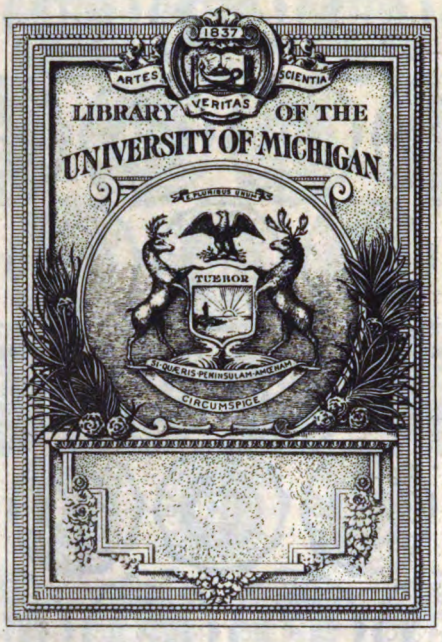

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
Amsterdam Univ. Library

UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DJ
156
M984

361

Digitized by Google

Digitized by Google

LA HOLLANDE ET LES HOLLANDAIS AU XVII^e ET AU XVIII^e SIÈCLES, VUS PAR LES FRANÇAIS

ACADEMISCH PROEFSCHRIFT TER VERKRIJGING VAN DEN GRAAD VAN DOCTOR IN DE LETTEREN EN WIJSBEGEERTE AAN DE UNIVERSITEIT VAN AMSTERDAM, OP GEZAG VAN DEN RECTOR-MAGNIFICUS Dr. OTTO LANZ, HOOGLEERAAR IN DE FACULTEIT DER GENEESKUNDE, IN HET OPENBAAR TE VERDEDIGEN IN DE AULA DER UNIVERSITEIT OP MAANDAG 29 JUNI 1925, DES NAMIDDAGS TE 2 UUR DOOR

ROELOF MURRIS,
GEBOREN TE MEPPEL.

EDOUARD CHAMPION — 1925 — PARIS

Digitized by Google

LA
156
M[illegible]

Digitized by Google

A l'Alliance française en Hollande

Digitized by Google

Digitized by Google

VOORWOORD

Het is een zeer aangename taak voor mij, U, hooggeleerde Salverda de Grave, mijn welgemeenden dank te betuigen voor uw welwillendheid als mijn promotor op te treden.

Aan U, zeergeleerde Gallas, breng ik mijn diepgevoelden dank voor de onschatbare hulp en voorlichting, die ge mij verleend hebt bij het samenstellen van mijn proefschrift.

Ik wensch bij deze gelegenheid mijn oud-leermeesters Boulan, De Boer en Buffin te gedenken, wier leiding mij bij mijn vroegere studiën van zooveel nut is geweest.

Ik dank de directeuren en de beambten van de verschillende binnen-en buitenlandsche bibliotheken, waar ik kwam aankloppen, voor de bereidwilligheid, waarmede ze hun kennis ten mijnen dienste hebben gesteld.

Het is ondoenlijk op deze plaats allen te noemen, die mij op de een of andere wijze verplicht hebben bij het schrijven van mijn boek. Hun daarvoor mijn hartelijken dank.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

1.

Rapports intellectuels entre la France et la Hollande. — Voyages et séjours des Français. — L'époque.

« Les liens intellectuels entre la Hollande et la France sont si anciens ! »

Telles sont les paroles que M. Calmette, sous-directeur de l'Institut Pasteur, a prononcées à Amsterdam, à la séance commémorative de Pasteur, le 25 novembre 1922.

Ce ne fut pas la première fois qu'on constata un fait qui a éveillé l'intérêt de ceux qui s'occupent des rapports internationaux. Ayant fait la même observation au cours de mes lectures et impressionné par l'influence de la culture française sur les Hollandais, j'ai entrepris des recherches relatives aux liens intellectuels entre les deux peuples. N'ayant pas eu l'intention d'examiner tout le vaste problème, j'ai désiré seulement en éclairer une partie. Or, qu'y a-t-il de plus précieux pour nouer des liens avec un pays étranger ? C'est d'y faire un voyage, mieux encore, un séjour. Eh bien, j'ai été frappé par le fait que les Français ont montré, depuis des siècles, une prédilection pour un voyage et même pour un séjour plus ou moins prolongé en Hollande. Il est vrai qu'ils ont visité d'autres pays et qu'ils ont surtout voyagé en Italie. Mais la Hollande est certainement un des pays qui les a attirés et retenus le plus. Parmi ces visiteurs se trouvent des curieux, venus pour quelques mois, voire pour quelques semaines, mais aussi des gens qui ont habité notre pays pendant des années, soit pour des motifs d'ordre intellectuel, soit pour y trouver un

Digitized by Google

refuge contre les poursuites religieuses ou politiques. Il m'a paru assez intéressant de résumer l'idée que ces Français se sont formée de la Hollande et des Hollandais. J'ai cru que, afin de faire la synthèse de la foule de leurs témoignages, il était nécessaire de choisir une époque où les Hollandais offraient à l'esprit du visiteur véritablement un caractère et des usages à eux, se distinguant foncièrement de ceux des autres nations. Pendant longtemps, la situation isolée de la Hollande a été favorable au développement et au maintien des mœurs et des traits de caractère nationaux.

Un des voyageurs français, en arrivant ici en 1776, ne s'étonne pas que les Hollandais aient conservé un caractère national si nettement tranché, car « il faut traverser des déserts pour arriver chez eux, de sorte qu'ils n'ont pas avec les peuples voisins ces communications qui mêlent les idées et les usages de proche en proche (1) ».

Ce voyageur exagère, il faut le reconnaître, car l'accessibilité a changé au cours du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle. Ce qui est pourtant vrai, c'est que la Hollande ne sera définitivement délivrée de l'isolement qu'au XIX^e^ siècle.

2.

Naissance de la République des Sept Provinces-Unies et constitution de la nationalité hollandaise. — Ecroulement de la République. — Commencement d'une ère nouvelle.

Qu'est-ce qu'il faut entendre par la Hollande ? Ce mot était, outre le nom de la province la plus considérable, l'appellation collective des Sept Provinces-Unies du Nord. Cet ensemble de provinces n'acquerra un caractère de cohésion définitive que dans le dernier quart du XVI^e^ siècle. Jusque-là, le Nord ne formait qu'une partie, et pas même la plus importante, des Provinces-Unies. La province de Hollande proprement dite, constituée par la Hollande septentrionale et la Hollande méridionale actuelles, tout en étant connue, ne brillait pas encore du même éclat que la Flandre.

Amsterdam, quoique déjà une ville de commerce célèbre, le

(1) J. A. DE LUC, *Lettres physiques et morales*. Paris, Veuve Duchesne, La Haye, De Tune, MDCCLXXIX, 5 t., in-8°, t. V, p. 2.

Digitized by Google

cédait à Anvers ; Bruxelles l'emportait de beaucoup sur la Haye ; il n'y avait point de villes en Hollande, qui pussent rivaliser avec Gand et Bruges.

Les premières années du règne de Philippe II, roi d'Espagne, inaugurèrent une période d'une évolution nouvelle. Surtout après l'arrivée du duc d'Albe avec ses guerriers en 1576, le Nord fit des progrès aussi bien économiques que politiques sous l'impulsion de la lutte pour l'indépendance, tandis que le Sud rétrograda, étouffé sous le joug de la servitude imposée par le régime espagnol.

Il se dessina en même temps un éloignement entre les provinces du Sud, profondément catholiques, et celles du Nord, où la Réformation avait pris racine. L'unité politique existait encore, du moins en apparence. En 1576, les Etats des provinces méridionales (à l'exception du Luxembourg) et d'Utrecht d'une part, et les Etats de Zélande (avec leurs alliés Buren et Bommel) et le Prince d'Orange d'autre part, signèrent la Pacification de Gand.

Bientôt cependant, nous constatons les traces d'une poussée vers l'indépendance dans les Provinces du Nord. Une série de faits de la plus haute importance s'accomplit. Le premier fut la Conclusion de l'Union d'Utrecht en 1579, signée d'abord par Jean de Nassau et les représentants de la Hollande, de la Zélande, d'Utrecht et des Ommelanden, puis, la même année, par ceux de la Frise, des trois quartiers de la Gueldre et de Venlo et, en 1580, par ceux de la Drenthe. En revanche, les provinces du Sud, l'Artois et le Hainaut conclurent l'Union d'Arras.

L'éloignement alla s'accentuant et eut bientôt le caractère d'une scission, qui se faisait pressentir lors de la déclaration de déchéance de Philippe II en 1581. A l'assemblée où elle fut prononcée, étaient représentées les provinces suivantes : la Gueldre, la Hollande, la Zélande, la Frise, l'Overyssel et l'Utrecht, toutes septentrionales, mais aussi le Brabant, la Flandre et la ville de Malines, situés dans les Pays-Bas méridionaux, ce qui prouve que la scission entre le Nord et le Sud n'était pas encore définitive ; la situation politique était alors plus ou moins indécise. Les événements, cependant, la rendirent bientôt nette. En 1583, le transfert définitif du siège des Etats-Généraux au Nord (1), devenu

(1) Les Etats-Généraux se réunirent à Middelbourg du 23 août au 15 septembre, à Dordrecht du 25 septembre au 4 décembre. V. Théodore Juste, *Histoire des Etats-Généraux des Pays-Bas.* 1465-1790. Bruxelles, Bruyant-Christophe et Cie. Paris, A Durand, 1899, t. I, p. 227.

Digitized by Google

nécessaire, parce que l'armée espagnole, commandée par le duc de Parme, menaçait Anvers, renforça les aspirations séparatistes. L'attentat contre la vie du Prince d'Orange en 1582 et son assassinat en 1584 consolidèrent l'alliance entre les signataires de l'Union d'Utrecht. Après quelques tentatives vaines pour s'assurer des alliés puissants en offrant le pouvoir à des grands seigneurs étrangers, la classe dirigeante des Provinces-Unies chercha peu à peu son unique appui chez les descendants de Guillaume le Taciturne. En 1585, son fils, le prince Maurice, fut nommé Stathouder par la Hollande et la Zélande, en 1590 par l'Overyssel et l'Utrecht, en 1591 par la Gueldre. Ce jeune homme, dès 1588 capitaine-général de l'armée des Etats, se révéla un bon stratégiste. Méthodiquement il chassa les Espagnols du Nord, tandis que, au Sud, le duc de Parme reconquit toutes les provinces pour Philippe II.

Un événement d'une extrême importance eut lieu en 1596 : la France et l'Angleterre conclurent avec les Etats-Généraux une alliance contre l'Espagne. Cela signifiait que ces deux grandes puissances reconnaissaient les Provinces-Unies comme un Etat indépendant.

L'année suivante le prince Maurice conquit les dernières villes septentrionales sur les Espagnols et alors : « le parc des Sept-Provinces était clos de toutes parts » (1).

En 1598, la mort de Philippe II rompit le dernier des liens qui avaient rattaché les habitants du Nord à l'Espagne. N'était-ce pas à lui qu'ils avaient juré d'être loyaux et soumis, et son successeur n'était-il pas, au fond, un étranger pour eux? Le Sud était alors complètement assujetti à l'Infante Isabelle et à son mari, Albert d'Autriche.

« L'abîme entre le Nord et le Sud était devenu trop profond pour être jamais comblé. Ils pourraient être amis, pourvu qu'ils fussent séparés. Ainsi le Nord et le Sud se séparèrent pour de bon ; chacun suivit désormais sa propre route » (2). Et en 1598 « les glorieuses Sept-Provinces sont définitivement délivrées, victorieuses sur terre et sur mer, le gouvernement est uni et respecté du peuple ; l'armée obéissante et excellemment conduite, le

(1) R. Fruin, *Tien jaren uit den Tachtig-jarigen Oorlog*. 1588-1898. (Dix années de la guerre de quatre-vingts ans). Vijfde uitgaaf. s'Gravenhage, Martinus Nyhoff, 1899, p. 36.

(2) R. Fruin, *o. c.*, p. 36.

Digitized by Google

trésor public toujours rempli au moyen des impôts payés de bonne grâce » (1). L'unité politique et géographique des Sept-Provinces était née : dès 1598 elles forment cet « ensemble national » dont parle M. F. Baldensperger (2).

Leur naissance à cette époque se confirme encore par l'éclosion de l'Ecole de peinture hollandaise aux premières années du XVII[e] siècle. Les plus célèbres peintres naquirent dans cette période : Van Goyen, 1596 ; Wynants, + 1620 ; Albert Cuyp, 1605 ; Rembrandt, 1606 ; Van Ostade, 1610 ; les deux Both, 1608 ; 1618 ; Ferdinand Bol, 1616 ; Van der Helst, Gérard Dou, 1613 ; Metzu, 1615 ; Aart van der Neer, 1613 (1619 ?) ; Terborch, 1617 ; Wouwerman, 1619 ; Berghem, 1624 ; Paul Potter, 1625 ; Jan Steen, 1626 (3). Plusieurs des dernières dates ont certainement rapport avec l'accalmie dans la politique étrangère qui suivit le traité de 1609, dont le premier article stipulait que les archiducs, en leur propre nom et en celui de l'Espagne, concluaient une trêve pour onze ans avec les « Illustres Seigneurs, les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, en qualité et les tenant pour pays, provinces et états libres sur lesquels ils ne prétendent rien » (4). Ce n'est que juste : dans un Etat nouveau, un art nouveau (5). Cet Etat, la République des Sept Provinces-Unies, subsiste durant deux siècles et se dissout définitivement en 1795, quand le stathouder héréditaire, Guillaume V, prend la fuite en Angleterre à l'approche de l'armée française, qui, sous Pichegru, avait pénétré en Hollande sur les rivières gelées. La population salua partout les soldats révolutionnaires de ses acclamations ; la République Batave fut proclamée ; un traité avec la République française une et indivisible fut conclu et après une période de transition qui dura trois ans, les électeurs adoptèrent la Constitution de 1778 : une ère nouvelle différant essentiellement de l'ancien régime commença. L'auteur qui, au XVIII[e] siècle, clôt la série des visiteurs français, est Lombard de Langres, ambassadeur extraordinaire de la République française d'octobre 1798 à juillet 1799. Son livre est un

(1) R. FRUIN, *o. c.*, p. 2.

(2) *Littérature comparée. Le mot et la chose*, dans : *Revue de littérature comparée*, I. (1921), p. 16.

(3) Eugène FROMENTIN, *Les Maîtres d'autrefois*, Paris, 1876, Plon et Cie, p. 153.

(4) P. J. BLOK. *Geschiedenis van het Nederlandsche Volk* (Histoire du Peuple néerlandais), 2[e] édition, Leiden, A. W. Sythoffs Uitgeversmaatschappy, 1912-15, 4 t., t II, p. 360.

(5) Eugène FROMENTIN, *o. c.*, p. 146.

Digitized by Google

véritable ouvrage de transition entre deux époques historiques. Ce que dit l'ambassadeur du caractère et des mœurs des Hollandais sent encore parfaitement sa Hollande de l'ancien régime (1). Toutefois, en parlant du gouvernement et de la politique, en évoquant devant nous les menées des Jacobins, des Orangistes, des Libéraux (2), il nous fait entendre le grondement de la Grande Révolution.

Nous sommes alors loin des Hollandais des Sept Provinces-Unies ! La Hollande de jadis n'a pas encore complètement disparu, mais la Hollande moderne se fraye déjà un chemin et ne tardera pas à s'épanouir. Le visiteur français qui succède dans l'ordre chronologique à Lombard de Langres est Paquet-Syphorien (3). Quand il arrive ici, la Hollande est déjà, depuis une année, une province française ; en voyant le titre de l'ouvrage, nous remarquons un mot étrange à l'ancienne Hollande : « départemens ». D'ailleurs ce livre n'a presque aucune importance, Paquet-Syphorien n'ayant visité que Maestricht. Après lui, en 1813, vient Ladoucette (4), homme politique français, qui pour le titre de son ouvrage n'emploie ni le nom de « Pays-Bas », ni celui de « Hollande ».

Quand plus tard arrivent ici e. a. Victor Cousin en 1836 (5) et Jules Michelet en 1837 (6), ils trouvent une Hollande profondément différente des Sept Provinces-Unies. Quoiqu'il y ait encore des vestiges de l'ancien état des choses, il s'est accompli un changement essentiel. La royauté a remplacé les institutions républicaines ; la vapeur a commencé à révolutionner les moyens de transport et l'industrie ; le commerce ne repose plus pour une grande partie sur le monopole de toutes-puissantes compagnies ; les lois de 1801, de 1803 et de 1806 ont créé un enseignement sous la surveillance de l'Etat ; le romantisme va faire son entrée

(1) LOMBARD DE LANGRES, *Mémoires anecdotiques pour servir à l'histoire de la Révolution française*. Paris, Ladvocat, 1823, 2 t., in-8°, t. I, pp. 296-312.
(2) *id.*, p. 256-266.
(3) PAQUET-SYPHORIEN, *Voyage historique et pittoresque fait dans les Pays-Bas et dans quelques départements voisins pendant les années* 1811, 1812 et 1813. Nouvelle édition. Bruxelles, P. J. de Mat, 1823, 2 t., in-8°.
(4) Jean-Ch.-Franç. DE LADOUCETTE, *Voyage fait en* 1813 *et* 1814 *dans le pays entre Meuse et Rhin. Suivi de notes, avec une carte géographique*. Paris, Alexis Eymery, 1818, in-8°.
(5) Victor COUSIN, *De l'instruction publique en Hollande*. Paris, F. G. Levrault, Strassbourg, même Maison, 1837.
(6) J. MICHELET, *Sur les chemins de l'Europe. Angleterre, Flandre, Hollande. Suisse, Lombardie, Tyrol*. Paris, Marpon et Flammarion, 1893.

Digitized by Google

dans les arts et dans les lettres. Décidément la vieille Hollande est morte. Mes recherches doivent donc partir de l'année 1598 et trouver leur terme au seuil du XIXe siècle.

Est-ce à dire que cette période de deux cents ans forme un tout d'un bout à l'autre ?

Non pas ! Il est facile de constater des différences, parfois très grandes, entre le XVIIe et XVIIIe siècle. Sans les considérer comme deux époques tout à fait opposées (on connaît la formule : le premier c'est le siècle d'or, le deuxième celui de la décadence), je reconnais, comme tout le monde d'ailleurs, que la vie sociale a évolué au cours de ces deux siècles ; les mœurs sont devenues moins simples et quelquefois moins grossières, la littérature, la peinture, en général tous les arts offrent un autre caractère. Aussi traiterai-je, s'il y a lieu, les impressions reçues par les Français visitant la Hollande au XVIIe siècle, séparément de celles des autres venus au siècle suivant.

Toutefois, malgré les différences évidentes, les deux siècles présentent une unité indéniable. Le régime politique reste le même dans ses grandes lignes, comme le commerce ; la vapeur ne change pas de fond en comble les moyens de transport et l'industrie ; l'amélioration lente de l'enseignement ne commence que dans les dernières années du XVIIIe siècle ; les Hollandais ne varient guère leurs façons de vivre et gardent le même caractère ; plusieurs coutumes, surtout celles qui sont dans un rapport direct avec la race, le climat et la constitution du sol, subsistent pendant toute la durée de la République.

Il me semble qu'en regard de tout cela, il n'est pas trop hasardeux de considérer les deux siècles en question comme un tout, à plusieurs points de vue.

3.

Motifs du séjour des visiteurs français. — Personnalité et position sociale.

Comme je viens de le démontrer, la nationalité hollandaise fut constituée au seuil du XVIIe siècle. Alors l'heure a sonné où les voyageurs ont pu venir pour étudier le milieu qu'elle forme. Et ils sont venus, attirés par la richesse proverbiale des Hollandais, par la singularité qu'une grande partie de leur territoire

Digitized by Google

est au-dessous du niveau de la mer, par la forme de leur gouvernement, par leurs mœurs et coutumes, par leurs arts et leurs sciences et puis par leur large conception de la tolérance, qui a fait de la Hollande un asile sûr pour tous ceux qui furent chassés de leur patrie à cause des dissensions religieuses ou politiques. Effectivement, la Hollande était la grande arche des fugitifs (1). Il faut cependant dire que la large tolérance des Hollandais en cette matière prenait très souvent sa racine dans des conditions d'ordre matériel : les intérêts commerciaux, par exemple, ont sans doute joué un rôle ; c'est une question sur laquelle je reviendrai plus tard.

Quoi qu'il en soit, le fait est là que les étrangers viennent de toutes parts. Parmi eux les Français figurent en grand nombre. Pourquoi ? Ces mots enthousiastes de M. Gustave Cohen nous le diront (2) : ... « la Hollande est le pèlerinage naturel et en quelque sorte national des Français de toute espèce, commerçants, soldats, hommes d'Etat, écrivains. Si la Hollande aime la France, la France apprécie la Hollande comme un miracle physique et un miracle politique : un miracle physique, l'industrie de l'homme y ayant, par la digue, triomphé du flot ; un miracle politique, la petite nation, fervente de liberté, ayant, à force d'audace et de patience, triomphé de la puissante Espagne. Il plaît aux Français que le petit, quand il est juste, triomphe du grand, quand il n'est que fort ». Voilà quelques motifs pour leurs voyages et leur séjour ; voyons maintenant les visiteurs. D'abord je tiens à faire une observation. Comme mon but a été surtout d'étudier les impressions des Français qui ont fréquenté les Hollandais, j'écarte les auteurs qui ont parlé d'eux sans avoir fait le voyage, qui ont jugé de loin, empruntant leurs opinions à leurs lectures ou à leurs idées préconçues (3).

---

(1) P. BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, Amsterdam, MDCCXC, 5e édition, 4 t., in-folio, t. III, p. 25. Cf. aussi : M. H. J. Koenen, *Geschiedenis van de vestiging en den invloed der Fransche vluchtelingen in Nederland.* (Histoire de l'établissement et de l'influence des Réfugiés français aux Pays-Bas), Leiden, S. en J. Luchtmans, 1846.

(2) G. COHEN, *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle.* La Haye, Martinus Nyhoff. Paris, Edouard Champion, 1921, p. 424.

(3) J'écarte par exemple :

J. DE LA FONTAINE, *Virelai sur les Hollandais*, dans : *Œuvres.* (Collection des Grands Ecrivains de la France). Paris, Hachette, 1883-1892, t. VIII, p. 431-438.

P. CORNEILLE, *Les Victoires du Roi sur les Etats de Hollande, en l'année*

Digitized by Google

Je ne traiterai pas davantage les ouvrages de visiteurs non Français, encore qu'ils aient écrit en langue française (1), mais je me bornerai aux impressions des Français qui ont visité la Hollande. Parmi eux se trouvent de vrais touristes. Le premier qui se présente et qui ouvre en 1600 la série (2), c'est le duc Henri de Rohan, chef du parti protestant sous Louis XIII. Le dernier, c'est le savant horticulteur André Thouin qui a fait son voyage en 1795.

Outre ces touristes, une trentaine au XVII^e^, une quarantaine au XVIII^e^ siècle, il y a des Français qui ont fait ici un séjour assez prolongé, comme :

Théophile de Viau (1612-1615) (3),

Jean-Louis Guez de Balzac (1612-1615) (3),

MDCLXXI. Traduit du latin du P. DE LA RUE dans : *Œuvres*. (Même collection). Paris, 1862, t. X, p. 252-284.

BOILEAU-DESPRÉAUX, *Epître IV. Au Roi* dans *Œuvres* par M. DE SAINT-MARC, nouvelle édition, Amsterdam, D. J. Changuion, M.DCC.LXXV, 5 t., in-12°, t. II, p. 54.

(1) William Temple, *Remarques sur l'Estat des Provinces-Unies des Pays-Bas. Faites en l'an* 1672. La Haye, Jean et Daniel Steuker, MDCLXXXXII, in-12°. Friedrich Ad. Hansen, *Lettre écrite d'Oxford à l'auteur du Journal* (des Scavans) dans : *Journal des Scavans de l'an MDCLXXXI*, Amsterdam, Pierre-le-Grand, MDCLXXXII, pp. 49-51. Ch. Louis de Poelnitz, *Mémoires*. Liège, Joseph Demen, 1734, 3 t., in-8°. Johan Ludwig, Graf von Hordt ou Hard, *Mémoires d'un gentilhomme suédois écrits par lui-même dans sa retraite, l'année* 1784, Berlin, S. Pitra, 1788, in-8°. J. Casanova de Seingalt, *Mémoires, écrits par lui-même*. Nouvelle édition, collationnée sur l'édition originale de Leipsick, Paris, Garnier frères (1880), 8 t., in-8°. Ch. Ant. Pilati, *Lettres sur la Hollande*, La Haye, J. H. Munnikhuisen et C. Plaat, 1780, 2 t., in-12°. W. van Spaen, *Lettres, d'un Voyageur Gueldrois. Lettres écrites de Hollande, d'Angleterre et de Spa*, Arnhem, J. Nijhoff. Première partie 1789 ; seconde partie 1790, 2 vol., in-8°. Baronne d'Oberkirch, *Mémoires*, publiés par le comte de Montbrison, Paris, Charpentier, 1853, 2 t., in-6°. Je considère comme appartenant à la littérature française les ouvrages des auteurs suisses C. de Saussure, J. de Luc et Turrettini et le livre de l'auteur belge l'Abbé de Feller.

(2) Avant 1600 je n'ai trouvé que JEAN DE VANDENESSE, *Journal des Voyages de Charles-Quint. Sommaire des voyaiges faictz par Charles cinquiesme de ce nom* etc., dans M. GACHARD, *Collection des Voyages des Souverains des Pays-Bas*, Bruxelles, F. Hayez, 1874, II, pp. 55-464.

Jean de Vandenesse, né en 1497 de parents bourguignons, remplit pendant plusieurs années la charge importante de contrôleur de la maison de Charles-Quint et plus tard de celle de Philippe II. Il a aussi écrit un journal des voyages de ce dernier. (GACHARD, *o. c.*, Introduction, VI-XIV)

En 1565, l'auteur italien Ludovico Guicciardini, pendant quelque temps historiographe du duc d'Albe, a publié : *Commentarii delle cose più memorabili seguite in Europa, specialemente in questi Paesi Bassi, dala pace di Cambrai del 1529, insino a tutto l'anno 1560*, Venetia, V. Bevilacqua, 1565. in-4°. En 1567, a paru une traduction française de ce livre : *Description de tout le Pais-Bas, autrement dict la Germanie inférieure ou Basse-Allemaigne*, Anvers, impr. de G. Silvius, M.D.LXVII, in-folio. — Je ne traiterai pas cet ouvrage pour les raisons déjà développées ; je ne le citerai qu'à titre de comparaison.

(3) G. COHEN, *o. c.*, p. 213 et ss.

Digitized by Google

Le Marquis de Torcy (1709-1710),
Le Marquis de Langallery (1714-1715),
Aubry de la Motraye (1713-1714, 1720, 1724, 1731),
Le Comte de Mirabeau (1776-1777).

Je nomme encore Voltaire qui a visité notre pays à plusieurs reprises (1713 ; 1722 ; 1736 ; 1740 ; 1743).

Il y en a d'autres encore qui ont habité la Hollande durant une longue suite d'années. Je cite e. a. :

Joseph-Juste Scaliger (1593-1609),
René Descartes (1618-1619 et 1620-1649) (1),
Claude Saumaise (1632-1653),
Samuel de Sorbière (1642-1645 et 1646-1650),
Le Comte d'Estrades (1662-1668),
Saint-Evremond (1661 et 1665-1670),
Pierre Lejolle (1684-1706),
Pierre Bayle (1681-1706),
Jacques Basnage (1684-1723),
François-Michel Janiçon (1685-1730),
Nicolas Gueudeville (1690-1720),
Le Marquis de Fénelon (1725-1744),
Samuel-François l'Honoré (1756-1795) qui est né dans notre pays.

Dans ce dernier groupe rentrent aussi les ambassadeurs de France, dont les plus importants pour mon travail sont le comte d'Estrades (1662-1668) et Lombard de Langres (1799). Pour finir je désire nommer Jean de Schelandre, officier français au service des Etats pendant les premières années du XVII^e siècle, et le marquis de Saint-Maurice, ambassadeur du duc de Savoie, venu en Hollande en 1772 avec l'armée de Louis XIV.

Tous les auteurs n'ont pas eu une seule façon de voir les Provinces-Unies ; leur tempérament diffère. Plusieurs ont l'imagination courte, ne s'élèvent que rarement au-dessus de la banalité des petits faits quotidiens ; d'autres, doués d'une âme artiste, s'irritent contre le mauvais goût qu'ils croient remarquer ici ou font la critique des chefs-d'œuvre de l'art hollandais ; d'autres encore, gens de beaucoup d'esprit, tournent en ridicule ce qu'ils observent en Hollande et presque tous, appliquent très vite, quelquefois trop vite, les mots : « avarice, mesquinerie », au caractère hollandais.

(1) G. COHEN, *o. c.*, pp. 371-375 ; 421 et ss.

Digitized by Google

Outre le tempérament de chaque visiteur, la position sociale influence l'appréciation des faits observés. Il y a les hommes de lettres, qui ont étudié les aspirations artistiques et philosophiques des Hollandais, recherché de préférence les tendances générales de leur esprit ; les savants qui se sont intéressés pour les sciences ; les ambassadeurs qui ont creusé les institutions politiques ; les prêtres qui se sont occupés surtout des questions religieuses ; les médecins qui ont visité en premier lieu les hôpitaux et décrit les conditions hygiéniques du pays ; les naturalistes qui ont parlé du climat et de la constitution du sol ; les militaires qui n'ont pas négligé l'étude de l'armée et des fortifications. Chez Diderot, l'auteur des *Salons*, on pourra s'attendre à trouver une critique suggestive de l'art pictural ; Montesquieu dira des choses intéressantes sur le gouvernement ; Voltaire fera de l'esprit aux dépens des habitants de ce pays, trop indolents à ses yeux ; Saint Evremond dissertera de philosophie et fera, comme tant d'autres Français d'ailleurs, surtout attention aux femmes. Le traitant De la Poupelinière s'intéressera naturellement aux origines des richesses matérielles. N'est-il pas caractéristique que dans son Journal les mots « tonne d'or » reviennent à plusieurs reprises, et que c'est lui qui a remarqué qu'aucun des visiteurs de la Bourse d'Amsterdam, malgré ses millions, ne porte un seul bouton d'or ! Ainsi parle l'homme pour qui l'argent joue le rôle principal dans la vie. Quelle différence avec la vision de Charles Bordes, qui comme De la Poupelinière, a remarqué la richesse des Hollandais, mais qui, étant d'une mentalité opposée, a réagi tout autrement et a donné comme son impression que le Hollandais, en amassant sans cesse de l'or, « a fait choix de la plus triste des marottes » (1).

4.

Le travail sera une synthèse critique. — Valeur des témoignages.

Que m'a-t-il fallu rechercher dans les ouvrages des nombreux visiteurs pour être en état de déterminer l'impression que la Hollande a faite sur les Français ? On pourrait s'inspirer pour le

(1) *Epître, adressée à M.***, alors en garnison à Minorque* dans : Ch. Bordes, *Œuvres diverses*, Lyon, 1783, 2 t., 4 vol., in-8°, t. I, p. 73.

Digitized by Google

savoir, de ce qu'a dit l'abbé Sartre (1), qui a visité la Hollande en 1719 :

[Pour] «connaître l'esprit et le caractère [des Hollandais] il faut se mettre au fait de la situation de leur pays ; elle a une liaison nécessaire avec leurs occupations, comme leur manière de vie en a une avec leur caractère ; toutes ces choses se tiennent, et c'est en vain que nous voudrions connaître l'une indépendamment de l'autre (2) ».

Voilà certes une opinion nettement exprimée, mais je ne m'en suis pas tenu là.

En souscrivant à la théorie développée par Taine (3), j'estime que, pour comprendre le caractère acquis que nous rencontrons dans la race hollandaise par-dessus le caractère inné, il faut observer le sol et le ciel. En effet, l'étude de l'influence du milieu, constituée par le paysage, le sol et climat hollandais tels que les ont vus les Français, nous donnent une idée plus juste de ce qu'ils ont pu en conclure quant au physique, au caractère, aux mœurs, aux arts, à la religion et à l'instruction des Hollandais. Les visiteurs français ont fait des observations et prononcé des jugements sur tout cela ; mon travail tendra à en être une synthèse. Pourtant je n'en ferai pas un simple résumé des jugements des visiteurs. Tout en exposant leurs opinions, je tâcherai de les contrôler autant que possible. Quelquefois cette vérification sera assez facile, parce que les différents auteurs se lisent et se critiquent les uns les autres. Dans cet ordres d'idées le traitant Le Riche de la Poupelinière a fait les observations suivantes : « L'amour de la vérité ne préserve pas toujours un homme de l'erreur ; il est des choses que l'on voit et que l'on expose hors de doute ; il en est d'autres que l'on ne peut voir que par les yeux d'autrui, et nul n'en peut répondre (4) ». Ce sont là des termes indulgents et qui semblent être aussi un plaidoyer *pro domo*. En tout cas, si un voyageur rapporte des faits de seconde main, il doit le faire ressortir clairement ou bien

(1) P. Sartre, *Voyage en Hollande*, Paris, Lechevalier, 1896, in-8°, p. 23.

(2) Avant Sartre, cette théorie a été développée par Fénelon dans sa *Lettre à l'Académie* (1716) et avant lui par Fontenelle dans la *Digression sur les anciens et les modernes* (1688). Elle a été reprise plus tard par Montesquieu dans son *Esprit des lois* (1748).

(3) H. Taine, *Philosophie de l'art dans les Pays-Bas*, Paris, Germer Baillière, 1869, p. 24.

(4) (A. J. J. Le Riche de la Poupelinière), *Journal de Voyage de Hollande*, Paris, Claude-François Simon, 1730, grand in-8°, p. 72.

Digitized by Google

il doit se taire. Au fond de la Poupelinière est de cet avis, car, après avoir écrit la tirade citée, il fait tout de même entendre que De la Motraye a donné des relations inexactes. Et c'est la seule attitude possible envers les récits de voyage.

Il y a beaucoup d'auteurs qui examinent si ce que leurs confrères ont raconté est vrai. Le publiciste Janiçon par exemple critique dans son livre (1) le voyageur Jean Parival. Il nomme l'ouvrage de ce dernier, au titre plein de charmes *Les Délices de la Hollande*, tout simplement une compilation dont il s'est bien gardé de rien extraire. Il dit encore du pasteur wallon Jacques Basnage, historiographe des Etats, que celui-ci a pris souvent l'ombre pour le corps et que sa *Description* ne fournit point une idée nette de la République et de ces différentes parties (2).

L'Honoré dit que l'abbé Coyer n'a rien vu qu'en courant et qu'il se trompe lourdement à chaque page (3). Empruntons, pour appuyer ce jugement sévère, une citation au livre de l'abbé qui a fait son voyage en 1769.... « Si une mère vient dénoncer son fils pour en avoir été frappée, ou seulement menacée de quelque violence, le Tribunal fait couper la tête au monstre et l'envoie à la mère » (4). L'auteur ajoute très prudemment qu'il y a bien longtemps qu'on n'en a vu d'exemples. En effet, bien longtemps! C'est « jamais » qu'il aurait dû dire. Sans doute, il a pris trop de noir sur sa palette pour sa peinture des mœurs judiciaires de chez nous.

Bayle n'est pas content du voyageur Balthasar de Monconys, qui a été en Hollande en 1663, et qui attribue à Erasme... l'invention de la tourbe et... la manière de voiler pour aller à tous vents (5)! Voici un échantillon du manque d'esprit critique, caractéristique pour De Monconys. A Rotterdam il rend visite au chevalier français De Borry, qui s'occupait beaucoup d'expériences d'alchimie. Il avale sans la moindre observation les plus sottes extravagances que ce fameux imposteur débite, il nous rapporte que

(1) François-Michel JANIÇON, *Etat présent de la République des Provinces-Unies et des Pais qui en dépendent*, La Haye, Jean van Duren, MDCCXXIX, 2 t., in-12°, t. I, pp. XX, XXI.

(2) JANIÇON, *o. c.*, p. XIX.

(3) (Samuel-François L'HONORÉ), *La Hollande au dix-huitième siècle*, La Haye, Detune, MDCCLXXIX, in-12°, p. VI.

(4) L'Abbé COYER, *Voyages d'Italie et de Hollande*, Paris, Veuve Duchesne, MDCCLXXV, 2 t., in-12°, t. II, p. 242.

(5) Balthasar DE MONCONYS, *Journal des Voyages*, Lyon, Horace Boissat et George Remeus, MDCLXV, 3 parties en un vol., in-4°. 2e partie, pp. 129-130.

Digitized by Google

De Borry a composé un élixir d'une force miraculeuse ; « un fer, trempé dans ce liquide, pouvait percer le cerveau sans peine, faire revenir la vue et... les dents » (1) !

Il me semble superflu d'en citer davantage pour montrer qu'il faut être extrêmement prudent devant les assertions de ce voyageur. Cependant il a trouvé son maître dans l'art de présenter sans jugement les choses qu'il a vues ou prétend avoir vues. Un auteur totalement dépourvu de sens critique, c'est indubitablement Misson, qui a visité la Hollande en octobre 1687. S'il était encore nécessaire de démontrer que le grand nombre des éditions d'un ouvrage n'est pas toujours la preuve de son mérite, celui-ci en serait un témoignage irréfutable. Cinq éditions en une trentaine d'années, c'était alors l'indice d'une véritable vogue. Le succès de ce livre (2), contenant une foule d'histoires sottes et mensongères, ne donne pas une haute idée du goût et de l'intelligence des nombreux lecteurs. Mais, soyons juste, car il n'y a pas que les hommes et les femmes du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle qui pèchent par ce manque de discernement. La plupart de nos contemporains aiment encore de pareils livres et il y a à l'heure qu'il est des auteurs qui en tiennent compte, en servant promptement ce que la masse réclame. Heureusement, à côté d'un Misson se trouve un De Blainville, qui a été ici en janvier 1705 et qui a fait œuvre méritoire en critiquant le livre en question. Je regrette de ne pas avoir pu consulter le manuscrit de De Blainville qui appartient à une famille anglaise. Il n'a jamais été imprimé en français ; j'en ai eu connaissance par une traduction anglaise.

Voyons si De Blainville a eu tort de critiquer l'ouvrage de Misson. Celui-ci prend même la peine de raconter qu'une fille de Lekkerkerk a porté sept ans le mousquet sans avoir été reconnue pour ce qu'elle était (3), qu'un pêcheur avait 8 pieds de haut et pesait 500 livres, quoique étant fort maigre (4). Sont-ce là des observations dignes d'un voyageur qui est venu pour étudier un peuple ? Et De Blainville, n'a-t-il pas pleinement raison en estimant les descriptions de Misson sans goût et ennuyeuses ? (5)

---

(1) *Id. id.*, p. 135.

(2) MISSON, *Voyage d'Italie*, Utrecht, Guillaume van de Water et Jacques van Poolsum, 5^e^ édition MDCCXXII, 4 t., in-12°.

(3) MISSON, *o. c.*, p. 10.

(4) *Id.*, p. 11.

(5) DE BLAINVILLE. *Travels through Holland*, London, W. Straham. MDCCXLIII/V, 3 vol., in-4°, p. 14.

Digitized by Google

Mais ce qui est plus grave, c'est que Misson trouve trop embarrassant de vérifier les faits historiques dont il parle. Il mentionne par exemple que Julius Scaliger a été enseveli dans l'Eglise Wallonne à Leyde. Or, Jules-César Scaliger n'a jamais vu la Hollande. C'est son fils, Joseph-Juste, le célèbre philologue, qui a été enterré à Leyde dans un coin du transept nord de l'Eglise de Saint-Pierre (1).

A un autre endroit de son ouvrage (2) il attribue le fait que l'Eglise Neuve d'Amsterdam a une si petite tour à la constitution du sol, qui, selon lui, manquait tellement de solidité que la tour s'enfonçait à mesure qu'on l'élevait! De Blainville s'indigne de cette explication ridicule et dit qu'Olivier Dapper en donne la véritable raison: les Magistrats d'Amsterdam avaient peur que cette tour ne dépassât celle de l'Hôtel de Ville (3). La crédulité de Misson est vraiment inouïe. Il nous raconte l'histoire extravagante (4) d'une comtesse, qui accoucha de 365 enfants en une fois pour avoir reproché à une mendiante qu'elle faisait trop d'enfants. J'ai trouvé ce récit chez plusieurs voyageurs, mais peu le donnent de façon aussi détaillée que Misson. Il mentionne même que les garçons s'appelaient Jean et les filles Elisabeth. Il s'agit ici d'une légende, de la comtesse de Hennenberg, fille de Florent IV, comte de Hollande. Celle-ci serait accouchée le Vendredi saint 1276. Pour moi, comme pour d'autres, la pointe de l'histoire se trouve en ce que la mendiante a souhaité à la comtesse autant d'enfants qu'il y avait de jours en l'année. Or, à cette époque là, l'année en Hollande commençait au premier jour de Pâques, deux jours après le Vendredi saint. La dame aura donc eu deux enfants, un seul Jean et une seule Élisabeth (5).

---

(1) COHEN, *o. c.*, p. 187.

(2) MISSON, *o. c.*, p. 31, à la marge.

(3) DE BLAINVILLE, *o. c.*, p. 35.

(4) MISSON, *o. c.*, pp. 15 et 16.

(5) M. F. K. H. KOSSMANN, dans une séance de la « Maatschappy der Nederlandsche letterkunde » (Société de littérature néerlandaise), tenue le 10 juin 1924, à Leyde, a parlé longuement de cette légende. Dans plusieurs relations il a trouvé le même motif pour expliquer la naissance miraculeuse : la comtesse aurait accusé d'adultère une mère ayant accouché de deux jumeaux, après la mère l'aurait maudite (chez Guicciardini, *o. c.*, p. 243, j'ai trouvé la même explication). Ensuite M. Kossmann a avancé que l'on n'a pas dit le dernier mot en expliquant la légende par la plaisanterie des deux jours.

Digitized by Google

Plus loin il relate qu'au quinzième siècle on avait pêché près de Harlem une néréide qui parlait un certain jargon ; il cite les mots suivants d'un ancien auteur : « *Locutionem eius non intelligebant, sed nec ipsa nostrum intellexit idioma* ». Elle apprit à filer et même à saluer les croix ! Et tout en écrivant avec prudence : « on dit ; il dit ; celui-ci rapporte ; celui-là ajoute », il fait état de cette ineptie sans sourciller en ne se donnant pas même la peine d'en chercher une explication (1). C'est ce qu'a fait P.-J. Grosley, qui a visité notre pays en 1772. Il tâche de donner une base réelle à l'histoire (2). Après avoir parlé de la pêche miraculeuse, qu'il

---

Soit. Mais il en reste là et ne donne pas d'autre hypothèse, ce qui diminue de beaucoup la valeur de son objection.

J'ai trouvé la note suivante dans *Notes et Queries*, November 4, 1922, p. 372. The three hundred and sixty-five children (12 S. XI, 31). I had only a third of the 36 references as collected by Mr. Rollins, but he may like to have the following : Coryat Crudites iii, 36 q : reprint of 1905, tells the story and adds « it is so absolutely true, as nothing in the world more ». Mercer, Voyage d'Italie, ed. 1702, I, 14, tells the story ; and in the English edition of 1774 adds a note, appealing to the authority of Erasmus, Vives, Guicciardini, Camerarius Sciverius, Guill : Heda and Guy Dominick Peter, author of the Annals of Flanders ! I have... not found the references in Erasmus... Scriverius. Batavia Illustrated passed through countless editions in the seventeenth century. Among modern writers, Mr. E. v. Lucas tells the story in A. Wanderer in Holland, H. Maynard Smith. Dans la 7e édition d'un livre, dont la première a été publiée par Jean-Baptiste Christijn, chancelier de Brabant, mort en 1690, on lit que la comtesse aurait reproché à la mendiante que ses enfants jumeaux n'étaient pas le fait d'un seul homme. « Cependant », ajoute l'auteur (ou celui qui a revisé une des éditions ultérieures) « on a raison de douter [de cette histoire] ou de la traiter de fable ». Cf. *Les Délices des Pays-Bas ou Description géographique et historique des XVII Provinces Belgiques*, 7e éd. Paris et se trouvant à Anvers chez C. M. Spanoghé, 5 t., in-6°, t. 5, p. 77.

(1) Mme Du Bocage, qui a été en Hollande en 1750, parle simplement d'une fable ; elle a entendu raconter qu'au quinzième siècle « une troupe de jeunes filles prirent dans des roseaux au bord du Zuidersee une femme marine, lui apprirent à filer et à faire la révérence ; mais que malgré leurs soins et leur babil, elle resta muette comme un poisson ». Madame Du Bocage, *Recueil des Œuvres*, Lyon, les frères Perisse, 1764, 3 t., petit in-8°, t. III. *Lettres sur l'Angleterre, la Hollande et l'Italie*, p. 100, Jean N. Parival, quoique vivant au XVIIe siècle ainsi que Misson, est plus sceptique que ce dernier. L'histoire lui a semblé « tenir de l'antiquité » et elle ne sera pas, selon lui, « receuë de tout le monde ». Cet auteur ajoute une circonstance qui pourrait expliquer la présence d'une jeune fille abandonnée au milieu des eaux alternant avec des endroits secs. C'est qu'elle fut trouvée par deux filles d'Edam, qui avaient pris un canot pour aller à Purmerend afin de traire leurs vaches, parce que, par suite d'une rupture des digues, la mer avait inondé les prairies (J.-N. Parival, *Les Délices de la Hollande*, dernière édition, Amsterdam, Jean Bouman, 1678, in-12°, p. 183). N'est-il pas tout naturel de supposer qu'il s'est agi d'une jeune fille qui, après sa fuite devant l'inondation, avait vu sa retraite coupée ?

(2) Grosley, *Voyage en Hollande*, Paris, C. F. Patris, 1813, in-8°, pp. 180 et 181.

Digitized by Google

place dans le lac de Purmerend (1) sur la foi d'Adrien Junius (2), il dit que cette néréide était sans doute de l'espèce d'une fille sauvage trouvée dans les bois de la Champagne, c'est-à-dire un enfant perdu dans les eaux, comme l'autre l'avait été dans les bois. Voilà une explication plausible et en tout cas intelligente. Quelle différence entre cette manière d'envisager une question et celle de Misson. Cependant considérons qu'il y a environ un siècle entre les deux auteurs. Et pour être juste, il faut reconnaître que Misson a dit aussi des choses vraies.

Ainsi, tout en tâchant de saisir les impressions des Français, j'étudierai les critiques que se font les auteurs des uns des autres. En outre, indépendamment de ces constatations, j'essayerai moi-même de contrôler leurs jugements, s'il y en a lieu.

5.

Le « voyage » comme genre littéraire. Le style épistolaire. Le journal de voyage, reflet immédiat de la vie. Le coche d'eau national (de Trekschuit).

La province de la littérature que j'ai prise comme sujet de mes recherches appartient au genre du journal de voyage, produit littéraire qui n'est pas de première importance pour les Lettres proprement dites. Quelques-uns des ouvrages étudiés portent le nom de « journal », comme celui du chevalier de Monconys, de Riche de la Poupelinière, du marquis de Courtanvaux et de l'abbé Henry. D'autres s'intitulent *Relation, Itinéraire, Mémoires, Remarques, Impressions, Réflexions, Souvenirs, Description, Essai, Etat, Amusements, Délices, Lettres* ou *Correspondances*, et il y en a plus de trente qui portent le titre de *Voyage*. Pourtant, quelque titre que les auteurs aient donné à leurs ouvrages, ils ont choisi souvent la forme épistolaire pour exposer leurs impressions. L'un d'entre eux, Samuel-François L'Honoré dit dans son Avertisse-

(1) Les armes du lac desséché, de Purmer, montrent, non pas une néréide, mais une jeune fille toute nue, ce qui serait une preuve de la théorie de Grosley. On trouve la légende encore dans : G. J. de Goede, *Purmer Gedenkboek*, 1622-1922, Jac. Krol, Beemster, sans date.

(2) Adrien Junius, *Bataviae Historia*, cap. 20 § *De Purmerendâ*.

Digitized by Google

ment (1), que cette forme lui a paru la plus convenable à la nature de son ouvrage. En effet, on ne doit pas s'attendre à trouver une véritable succession logique dans les observations faites au cours d'un voyage. La lettre, écrite sans plan préconçu, d'un style relâché, ne convient pas mal à cette sorte de littérature. Au surplus, la forme épistolaire était très en vogue au XVIII^e^ siècle; aussi rencontrons-nous justement à cette époque beaucoup de relations écrites sous forme de lettres (2). Elles renferment, à côté de quelques observations originales, une foule de lieux communs. Leur contenu est quelquefois assez banal, de temps en temps même absolument nul. Il n'est donc pas étonnant que j'aie constaté dans ces ouvrages un manque de profondeur qui correspond à un style moins soigné : le style épistolaire du grand nombre pour tout dire. Quant aux auteurs mieux doués, ils ont racheté cette indigence de la forme par l'intérêt du fond, de sorte que j'ai pu étudier à côté des œuvres un peu ennuyeuses, des livres intéressants.

Pourtant, tout en admettant la sécheresse des relations, tout en reléguant au second plan le genre littéraire dont nous nous occupons ici, nous ne pouvons méconnaître que le journal de voyage a un grand intérêt, parce qu'il reflète immédiatement la vie, presque toujours sans artifice littéraire. Et les visiteurs français ont eu, déjà par leur manière de voyager, un rapport d'homme à homme avec les habitants.

Plusieurs ont fait une partie du voyage en diligence, mais presque tous ont fait usage du coche d'eau national, le fameux « Trekschuit » de nos aïeux, « une espèce d'Arche de Noé », comme le jeune gentilhomme français Le Cointre, qui y a voyagé en 1670, le nomme très suggestivement », où il y avait des femmes, des filles, des Nonces, des matelots, des vivandières, des gens de toute sorte de calibre » (3). Quel champ excellent d'obser-

(1) L'HONORÉ, *o. c.*, p. XII.

(2) On trouve des recherches intéressantes sur ce sujet dans : Fritz Neubert, *Die französischen Versprosa-Reisebrieferzählungen und der kleine Reiseroman des* 17. *und* 18. *Jahrhunderts*, Jena und Leipzig, Wilhelm Gronau, 1923.

(3) LE COINTRE, *Voyage d'Angleterre, d'Hollande, de partie d'Allemagne jusque à Vienne en Autriche, de Venise, de toute l'Italie en partie et du royaume de Naples. Et de tout ce qu'il y a de remarquable aux environs de Naples, de partie de la Provence, du Dauphiné et du Lyonnais. Contenant une description de ce que l'on voit de plus beau, de plus rare et de plus curieux dans les villes*, Paris, le 30 mars 1681, manuscrit du temps, formant 424 pages (212 ff.) pet. in-fol., rel. en v. br., fol. 28.

Digitized by Google

vations offrait ce bateau idéal où l'on pouvait étudier parfaitement à son aise toutes les classes de la société hollandaise ! En glissant tranquillement sur les admirables canaux, qui les conduisaient au milieu des villes encombrées et des villages paisibles, le long des terrasses des nombreuses maisons de campagne, où ils voyaient la vie sereine des commerçants retirés de leurs affaires, buvant leur thé et fumant leur pipe, à travers les immenses prairies d'émeraude, grouillant d'un bétail luisant, présentant le spectacle de la population rurale à ses travaux, les Français ont vu se dérouler sous leurs yeux un tableau d'une beauté reposante.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE II

IMPRESSIONS GÉNÉRALES

Le paysage. — Les canaux. — Le sol. — La protection du pays. — Le climat. — L'opulence visible. — Les villes. — La Hollande proprement dite et les autres provinces.

Le Paysage. — Le Père Boussingault, un des Français qui ont visité notre pays au XVII^e^ siècle, donne dans son *Avis aux Voyageurs*, le judicieux conseil que voici : « Le voyageur ne doit point partir de France qu'au commencement de Juin, à cause des pluies, du froid et des marécages, qui durent longtemps en ces Provinces. Juin, Juillet, Août et Septembre sont les mois pour bien faire commodément ce voyage » (1). Son *Guide*, où j'ai pris cette citation, a eu, semble-t-il, un bon débit : j'ai eu sous les yeux la 3^me^ édition, qui est de 1672.

Bien des voyageurs auront pris connaissance de son *Avis* et, bien qu'il faille admettre que l'auteur n'a pas été seul à donner ce conseil, son livre a exercé sans doute de l'influence sur la détermination de l'époque des voyages. Faut-il donc s'étonner que plus des deux tiers du nombre total des voyageurs aient visité la Hollande au beau milieu de l'été. Cette dernière circonstance explique probablement en partie ce fait frappant que quelques Français ont vu pas mal de ressemblances entre les paysages de Hollande et ceux d'Italie. Cette constatation, si flatteuse soit-elle, ne laisse pas de nous surprendre un peu, nous autres Hollandais, qui croyons plutôt que les deux pays sont des contrastes. Cepen-

(1) Boussingault, *Le Guide Universel de tous les Pays-Bas ou les dix-sept Provinces*, Paris, François Clousier, MDCLXXII, in-12°, *Avis*, p. 1.

Digitized by Google

dant, nous pouvons parfaitement être de l'avis de Diderot, qui s'exprime ainsi : « Il faut faire le voyage de Hollande avant celui d'Italie, voir la grisette charmante avant la dame de qualité, ou si l'on aime mieux Berghem avant Raphaël » (1). Pourrait-on faire ressortir d'une façon plus spirituelle que les deux pays, tout en différant beaucoup, offrent chacun leur beauté particulière ? Saint-Evremond les rapproche aussi. Résidant à La Haye, il écrit sur cette ville : « Les voyageurs en sont charmés après avoir vu les Magnificences de Paris, et les Raretés d'Italie » (2). P.-J. Grosley, en voyageant dans notre pays, pense au nord de l'Italie. Il trouve que les Pays-Bas offrent dans la belle saison le coup d'œil de la Lombardie, ayant même l'avantage d'être arrosés par des eaux qui ne manquaient jamais (3). Voilà une comparaison qui semble très juste et que, chose à remarquer, nous trouvons au XIX^e siècle chez Taine, d'une manière plus étendue et, disons-le, bien plus intéressante. Taine oppose une contrée sèche, comme les environs de Florence, à une plaine humide, comme la Hollande. Tout en admirant la délicatesse du coloris des peintures flamande et hollandaise, il écrit : « Le pays est un delta humide comme celui du Pô, et Bruges, Gand, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Utrecht, par leurs fleuves, leurs canaux, leur mer et leur atmosphère, ressemblent à Venise. Ici comme à Venise, la nature a fait l'homme coloriste... Ici les contours des choses sont amollis, estompés, brouillés par la vapeur imperceptible qui nage éternellement dans l'air ; ce qui prédomine c'est la tache : une vache qui paît, un toit au milieu d'un pré, un homme accoudé sur un parapet apparaît comme un ton parmi d'autres tons » (4). Voilà des lignes admirables, mettant en relief d'une façon magistrale le caractère très particulier du paysage hollandais. Il ne serait pas juste de demander de telles considérations à Grosley, qui est loin d'avoir la vision large et profonde d'un Taine. C'est un homme qui s'arrête, en général, à la surface et s'intéresse surtout à la vie matérielle hollandaise, qui lui a fourni pour son gros livre de 400 pages une infinité de menus détails. Cependant, la plupart des voyageurs français n'ont pas vu l'Italie

(1) DIDEROT, *Œuvres complètes*, Paris, A. Belin, 1818-1819, 5 t. avec supplément, in-8° ; dans le supplément : *Voyage de Hollande*, p. 74

(2) SAINT-EVREMOND, *Œuvres mêlées*, Amsterdam, Pierre Mortier, MDCCVI, 7 t., in-12°, t. II, p. 255.

(3) P.-J. GROSLEY, *o. c.*, p. 31.

(4) H. TAINE, *o. c.*, p. 57.

Digitized by Google

ou bien ne pensent pas à faire des comparaisons (1). Un beau jour, l'abbé Sartre monte sur la tour d'Utrecht et, de cet observatoire élevé, il contemple le vaste paysage qui se déroule sous ses yeux émerveillés. « Rien ne présente, » s'exclame-t-il, « un coup-d'œil plus gracieux que ces prairies immenses, coupées d'un million de canaux, toujours animés par la grande quantité de barques et de vaisseaux qui y naviguent, et ornées de plusieurs villas, bourgs, villages et maisons de campagne qui les couvrent presque entiers » (2). Misson est également frappé par la perspective infinie des prairies hollandaises, mais d'un tempérament plus froid, moins artiste que Sartre, la monotonie du paysage l'ennuie : « La Hollande est universellement plate et basse, c'est une prairie qui ne discontinue jamais. Tout est découpé de canaux et de larges fossez... Je ne sçaurois longtemps admirer les prairies sans fin... On les trouve belles pendant quelques heures, mais on s'ennuie d'une continuelle conformité » (3). Voilà des impressions qui présentent une opposition frappante. Evidemment, le tempérament de l'écrivain joue ici un rôle primordial. N'oublions pas pourtant que Sartre contemple pendant quelques moments un tableau ravissant, qui s'étend sous lui à perte de vue, tandis que Misson promène ses regards sur le pays, en se trouvant sur le sol, au milieu d'un tapis vert et qu'il ne voit que des prés, des prés... Il les trouve tout de même beaux, mais — pas longtemps, pendant quelques heures seulement; à la longue il se fatigue à leur vue (4).

Il y a encore un voyageur au XVIII[e] siècle qui n'a pas eu, lui non plus, une impression de monotonie. C'est J. de Luc, homme sensible, doué d'un œil de peintre. En regardant le paysage hollandais, dont il aime à voir les mille objets « à cause des paysagistes flamands », il passe mentalement leurs tableaux en revue, les compare à la réalité et sent alors « combien ils étaient fidèles imitateurs de la Nature ». Partout il voit des sujets de tableaux : il observe des paysannes retournant le soir à la maison, portant le lait dans des vases de cuivre « aussi brillans que ceux qu'ont

(1) Il n'y a pas que la Lombardie qui impose ces comparaisons. M. Jean Pommier, Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg, parla dans sa conférence du 9 février 1924, à Amsterdam, de l'affinité du paysage du Poitou, son pays natal, avec celui de la Hollande.

(2) SARTRE, *o. c.*, p. 50.

(3) MISSON, *o. c.*, pp. 2 et 6.

(4) *Id.*, p. 14.

Digitized by Google

fait Gérard Dan (pour Dou), et Mieris » (1). Une nuit de pleine lune, il fait en voiture le trajet de la Haye à Dordrecht. Il se sent tout pénétré de la tranquillité recueillie du paysage et traduit son impression admirablement dans la page suivante : « Je n'ai rien contemplé de si animé, de cette vie, veux-je dire, qu'on peut donner aux Tableaux, que les demeures variées des habitans des bords des Canaux, et les Canaux eux-mêmes. Tout y sentoit l'industrie et le travail, et tout y étoit coi, excepté les cygnes, qui au bruit de ma voiture sortoient gravement leur long cou de dessous leurs ailes et sillonnoient légèrement l'eau ; et quelques Barques, qui s'annonçoient de loin de tems en tems, par le jaillissement de l'eau que frappoient leurs piquets. Les petits ponts qui traversent les Canaux, les jolis quais qui servent à l'ornement des jardins à l'usage des Manufactures, les Moulins à vent, les Barques amarrées, les beaux arbres dont est bordée presque toute la route, tant d'autres objets intéressans qu'offre ce Pays, où l'on tire si bien parti de tout, changeoient sans cesse à mes yeux, et les grouppes, et les accidents de lumière ; je ne cessois d'esquisser des Clair-de-Lune dans ma tête ; et sûrement, si j'avois été Peintre, j'eusse fait là une ample moisson » (2). Cette citation est infiniment caractéristique comme on le voit ; elle est d'un homme d'esprit et trahit une nature de poète.

De Luc n'est pas le seul voyageur qui ait subi le charme des scènes de la vie rustique hollandaise. « Quelle vue magnifique », écrit Charles Ogier, quand, le soir, il voit des femmes, des filles dans des petites embarcations sur les canaux pour traire les vaches (3). Oh, ces vaches hollandaises ! Comme elles excitent l'admiration ! Thouin les nomme superbes (4), Grosley estime que leur taille est le double de celle des vaches françaises (5). Il exagère sans doute et nous pouvons tomber mieux d'accord avec un

(1) J. DE LUC, *o. c.*, t. IV, p. 45.

(2) J. DE LUC, *o. c.*, t. IV, p. 51.

(3) Charles OGIER, *Reiseeindrüche aus Danzig, Lübeck, Hamburg und Holland.* 1636. Nach dem neu endeckten II Teil von Charles Ogiers Gesandschaftstagebuch. [Bearbeitet und herausgegeben] von Kurt Schottmueller. Dans : *Zeitschrift des westpreusischen Geschichtsvereins*, Heft 52. Danzig, Kommissionsverlag der L. Saunier'schen Buch und Kunsthandlung, 1910, p. 265.

(4) André THOUIN, *Voyage dans la Belgique, la Hollande et l'Italie.* Rédigé sur le journal autographe par le baron Trouvé. Paris, Garnier Frères, MDCCCXII, 2 t., in-8°, t. I, p. 192.

(5) GROSLEY, *o. c.*, p. 115.

Digitized by Google

auteur anonyme, déclarant qu'elles offrent une vue surprenante et des plus agréables (1). Ensuite, il ne faut pas perdre de vue que quelques voyageurs jugent en passant, au fur et à mesure des rencontres, tandis que d'autres s'arrêtent devant les objets et prennent la peine d'analyser. De là découle une différence sensible d'appréciation, dont il faut tenir compte en prenant connaissance de certains témoignages. Nous avons cité quelques jugements favorables sur

> Ces prés, émaillés de verdure,
> Où bondissent mille troupeaux (2).

Et ce ne sont pas les seuls. Il est hors de doute que l'impression générale est bonne ; on en rencontre beaucoup de témoignages : « La Hollande est une merveille », dit le duc de Rohan ; « les Provinces Unies sont charmantes », confirme Misson (3).

Le marquis de Courtanvaux entre en Hollande sur sa frégate l'*Aurore* par la bouche de la Meuse. « Pays charmant, écrit-il, les paysages les plus rians (4) » ! Voltaire, qui a eu pourtant assez de duretés pour notre pays, nomme la contrée entre la Haye et Amsterdam un paradis terrestre (5) ; Charles Ogier se sent un état d'âme lyrique : il voyage d'Amsterdam à Leyde à travers les « Champs Elysées », c'est là que se trouvent « les îles de bonheur (6) ». C'est presque dans les mêmes termes que s'exprime G. de Marcilly, quand il se promène aux environs d'Alkmaar (7). Voilà un enthousiasme vraiment extraordinaire ! Cependant, rappelons-nous qu'ils ont vu la Hollande dans les plus beaux mois de l'année ; ceux qui ont voyagé aussi ou

---

(1) *Les amusemens de la Hollande, avec des remarques nouvelles et particulières sur le génie, mœurs et caractère de la nation. Entremêlés d'épisodes curieux et intéressants.* La Haye, Pierre van Cleef, MDCCXXXIX, in-8°, p. 136.

(2) Charles Bordes, *o. c.*, vers 40/41.

(3) Henri duc de Rohan, *Voyage faict en l'an* 1600, *en Italie, Allemagne, Pays-Bas uni, Angleterre et Ecosse*, Amsterdam, Louis Elzevier, 1646, in-12°, p. 2 ; Misson, *o. c.* p. 2.

(4) Le marquis de Courtanvaux, *Journal du voyage sur la frégate l'Aurore, pour essayer, par ordre de l'Académie, plusieurs instruments relatifs à la longitude*, mis en ordre par Pingré et Messier, Paris, de l'Imprimerie royale, MDCCLXVIII, in-4°, p. 159.

(5) Voltaire, *Lettre à la présidente de Besnières* (7 octobre 1722).

(6) Charles Ogier, *o. c.*, pp. 264-265.

(7) Guillot de Marcilly, *Relation historique et théologique d'un voyage en Hollande et autres provinces des Pays-Bas*, Paris, Jacques Estienne, MDCCXIX, in-8°, p. 41.

Digitized by Google

uniquement dans la mauvaise saison, ne sont pas tout à fait de cette opinion. Parival a très bien remarqué ce qui arrive en automne; il a vu que vers la fin d'octobre et quelquefois de novembre les belles prairies vertes commencent à se couvrir d'eaux, qu'enflent les vents et les pluies continuelles, de sorte qu'en plusieurs endroits on ne découvre que des digues, des clochers et des maisons qui semblent sortir d'une mer(1). Ce n'est plus un paysage riant. Aussi A. de la Barre de Beaumarchais parle-t-il d'un « lugubre spectacle », en regardant ces campagnes submergées, ces chemins étroits bordés d'eaux des deux côtés, ces villes et ces villages qui ne semblent sortir du milieu de ce vaste amas d'eaux que pour prévenir leur ruine (2). Parival, au contraire, trouvait que ce paysage, quelque désolant qu'il fût, offrait une vue agréable à ceux qui voyageaient sur les digues ou dans les bâteaux (3).

Si les avis diffèrent sur la beauté de la Hollande envahie par les eaux, je n'ai trouvé qu'un cri unanime d'admiration pour le paysage quand l'hiver a fait son entrée. Alors la Hollande est un véritable glaçon (4) ; tout le pays est sous la glace; les canaux, les prairies, les lacs sont confondus en une surface plane et n'offrent plus qu'un miroir d'une immense étendue (5).

Voyant sur ce miroir unique au monde grouiller des patineurs et des patineuses, que regardent une foule de spectateurs amusés, qui, aussi bien que les premiers, vont de temps à autre boire et manger dans une sorte de hutte, de la Barre de Beaumarchais ne pense plus à son impression fâcheuse et déclare, enchanté par ce spectacle excitant, que chaque prairie est une vraie foire de campagne (6). C'est aussi l'impression de Diderot qui nomme les temps de neiges et de glaces le carnaval de la Hollande (7).

Les Canaux. — L'énorme quantité d'eau en général et le grand nombre de canaux en particulier sont l'objet d'un étonnement continuel. J. de Luc trouve qu'en Hollande il y a autant de canaux qu'il y a de chemins ailleurs (8). Armand de Balbi

(1) J.-N. Parival, *o. c.*, p. 9.
(2) A. de la Barre de Beaumarchais, *Le Hollandois, ou lettres sur la Hollande ancienne et moderne*, Francfort, François Varrentrap, MDCCXXXIII, 2 parties en un volume, in-8°, 2e partie, p. 215.
(3) Parival, *o. c.*, p. 9.
(4) Boussingault, *o. c.*, p. 16.
(5) Lombard de Langres, *o. c.*, p. 308.
(6) de la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, 2e partie, p. 216.
(7) Diderot, *o. c.*, p. 42.
(8) J. de Luc, *o. c.*, t. IV, p. 23.

Digitized by Google

les nomme tout simplement les grands chemins de Hollande (1). Sartre traduit son impression comme nous avons vu ci-dessus, en parlant d'un million de canaux ! Dans les villes, hors des villes, des canaux se croisent en tous sens ; hommes, bêtes, denrées, tout est transporté par la voie de l'eau ; par ces canaux, aussi commodes qu'amusants, on peut voyager par toute la Hollande (2). L'auteur des *Lettres curieuses* constate même que, par le moyen de ces admirables voies navigables, il est possible de voir sept belles provinces en sept ou huit jours sans se fatiguer (3). Ces canaux, ainsi que les marais, étaient couverts de canards. On pense ici tout naturellement aux fameuses paroles attribuées à Voltaire : « Adieu canaux, canards, canaille » (4).

Les Moulins. — Un autre élément typique du paysage hollandais est constitué par les moulins à vent, qui réjouissent l'œil par leur aspect pittoresque. De nos jours encore ils surprennent les poètes et inspirent quelquefois des sentiments d'accablement et de lassitude. On n'a qu'à lire le poème d'Emile Verhaeren :

> Le moulin tourne au fond du soir, très lentement,
> Sur un ciel de tristesse et de mélancolie,
> Il tourne et tourne, et sa voile, couleur de lie,
> Est triste et faible et lourde et lasse, infiniment.

Plusieurs Hollandais, au contraire, reçoivent des ailes tournant rapidement sous un grand frais, une impression stimulante de travail, de mouvement et de gaieté.

Les moulins, en effet, sont les grands animateurs des pays plats ; en Hollande, ils forment un tout avec le paysage ; où qu'on porte ses regards, partout leurs grands bras mouvants se profi-

---

(1) Armand de Balbi, *Voyage de Spa en Hollande*, Paris, 1790, in-12°, p. 15. L'unique exemplaire connu de ce livre se trouve à la Bibliothèque Nationale à Paris.

(3) L. de Langres, *o. c.*, p. 305 ; J. de Luc, *o. c.*, p. 51.

(2) *Lettres curieuses de voyages, écrites d'Angleterre, d'Italie, de Hongrie, d'Allemagne, de Suisse, de Bohème, d'Hollande, de Flandre, d'Espagne et autres lieux*, Paris, Baptiste Loyson, MDCXCI, in-8°, p. 170.

(4) Je n'ai pu trouver ces mots dans les œuvres de Voltaire et, autant que je sache, personne n'y a réussi. Le Jhr. C. van Sypestein le constate également à la page 63 de son livre : *Voltaire, Saint-Germain, Cagliostro, Mirabeau in Nederland*, Gravenhage, C. van Doorn en Zoon, 1869.

La baronne d'Oberkirch, *o. c.*, t. I, p. 385, écrit : « Ce pays (la Hollande), auquel M. de Voltaire adressa en le quittant, ces paroles célèbres : Adieu canards, canaux, canailles. »

Digitized by Google

lent sur le ciel. Ils frappent toujours l'étranger, et plus encore aux siècles passés, comme en témoignent nos peintres, si bien qu'ils fournissent l'un des thèmes favoris sur lesquels brodent les Français. César de Saussure est impressionné par leur nombre (1) ; Charles Lemaître (2) les trouve mieux bâtis et plus élevés que ceux de France ; Louis Desjobert écrit que les Hollandais peuvent se vanter d'avoir les plus superbes moulins, qui ont quelquefois cinq à six étages (3). Thouin, plein de stupéfaction, tombe en arrêt devant eux. Où suis-je ? se sera-t-il demandé, en croyant voir à l'aspect de leur masse et au mouvement de leurs ailes un pays d'une autre espèce, habité par des hommes d'une autre nature (4). Grosley a surtout remarqué les petits moulins à vent qu'il compare aux moulins de la foire Sainte-Ovide. Ce sont ceux-là, dit-il, qui empêchent que les prairies, dominées par des eaux soutenues, se submergent (5).

Les Eaux Soutenues. — Ces eaux soutenues ! C'est bien là un des phénomènes les plus prodigieux de la Hollande ! Aussi, sont-elles un objet de surprise perpétuelle et, disons-le, de peur pour les Français. Ils comprennent tous que la mer et les rivières sont ici les ennemies des plus dangereuses. Diderot, en les voyant, pense à l'inscription du Vésuve : *Posteri, posteri, vestrares agitur* (6).

Misson était d'opinion qu'à l'égard de la mer, les Hollandais pourraient bien prendre la devise du flambeau renversé : « Ce qui me nourrit, me tue », car c'était là que se trouvait l'endroit fatal de la Hollande (7).

Et si les digues, retenant à peine l'élément liquide, se rompent un jour ! Rien que l'idée fait frémir les étrangers ! Guillot de

(1) César de Saussure, *Lettres et voyages en Allemagne, en Hollande et en Angleterre*, 1725-1729. Avec une introduction de B. van Muyden, Amsterdam, Feitema, Carelsen et Cie, MDCCIII, in-4°, p. 34.

(2) Non pas Jules Lemaitre, comme le dit M. J.-N. Jacob sen Jensen dans : *Reizigers te Amsterdam* (Voyageurs à A.), Amsterdam, 1919, p. 68. Cf. Ch. Fierville, *Voyage anonyme et inédit d'un Janséniste en Flandre et en Hollande*, dans la *Revue de Géographie*, Paris, Ch. Delagrave, 1888, t. XXIII, pp. 212 et 299.

(3) Louis Desjobert, *Voyage aux Pays-Bas*, en 1778, dans *De Navorscher*, (L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux), 1911, p. 139.

(4) Thouin, *o. c.*, t. I, p. 163.

(5) Grosley, *o. c.*, p. 116.

(6) Diderot, *o. c.*, p. 5.

(7) Misson, *o. c.*, p. 5.

Digitized by Google

Marcilly semble prêt à défaillir devant les « épouvantables digues », qui doivent soutenir un volume d'eau d'une hauteur démesurée ; à Gouda, voyant les « épouvantables » écluses, nommées tout de même par Parival les gardiennes du pays (1), il est tellement pris de peur qu'il s'enfuit au plus vite dans la direction de Woerden. Sa terreur s'explique pourtant un peu, parce qu'il a été le témoin oculaire d'une inondation près de Schagen. Mais à cette occasion aussi, quoique sa vie ne fût nullement en péril, il prit la fuite et comme il dit lui-même, il se sauva heureusement à Alkmaar.

Dans son affolement il n'a pas même bien regardé les causes de son épouvante, dont il a une idée très saugrenue. C'est qu'il croit que les digues sont construites de pieux, piqués dans l'eau, appuyés sur des cailloux dont les intervalles sont remplis de mousse, jetée par la mer sur les bords « sans prendre garde », s'exclame-t-il dramatiquement « qu'elle se forge elle-même ses chaînes » (2). Il n'a donc pas compris que ce qu'il regarde comme la digue n'est que le brise-lames. Il aura lu ou entendu peut-être une tirade pareille sur les dunes et il l'aura appliquée aux digues !

Les Français n'étaient pas seulement glacés d'effroi en se figurant la rupture des digues, ils tremblaient aussi en pensant que l'eau pouvait passer sur ces levées protectrices. On a raconté à Mme Du Bocage qu'on employait alors de grandes voiles pour protéger les digues. Elle doit avoir douté de l'efficacité de cet expédient, car elle ajoute malicieusement que les Hollandais opposent certainement aussi quelques paroles magiques à la fureur des flots (3). — Et si les digues tiennent bon et que l'eau ne monte pas trop haut, il y a encore le suintement ! C'est à quoi pense Diderot qui s'écrie stupéfait : « Cependant on dort dans ce pays ! » (4).

Mes compatriotes souriront probablement de toutes ces manifestations de peur, surtout de la fuite éperdue de G. de Marcilly. Tâchons pourtant de comprendre cet état d'âme. En effet, on a beau sourire, mais le fait est là que de temps à autre une partie de notre pays est ravagée par une inondation, exigeant quelquefois un grand nombre de victimes. Taine en donne toute une statis-

(1) Parival, *o. c.*, p. 42.
(2) Guillot de Marcilly, *o. c.*, pp. 37, 39, 41.
(3) Madame Du Bocage, *o. c*, t. III, p. 93.
(4) Diderot, *o. c.*, p. 5.

Digitized by Google

tique : 100.000 personnes ont été noyées en 1230, 80.000 en 1287, 20.000 en 1470, 30.000 en 1570, 12.000 en 1770 (1).

Pouvons-nous nous étonner que de tels chiffres aient fait une forte impression sur l'esprit des Français et qu'ils aient cru que la vie était assez précaire dans ce pays. On peut donc s'expliquer leur crainte, tout en l'estimant exagérée.

Le Sol. — Non seulement l'élévation de l'eau au-dessus des terres, mais encore le sol lui-même les rendait inquiets. Payen trouve que c'est une terre molle, marécageuse, qui tremble en beaucoup d'endroits, comme si elle n'avait pour fondement que l'inconstance et l'instabilité des eaux (2). De Marcilly renchérit encore sur ce jugement, en écrivant que la terre spongieuse tremble continuellement sous les pieds (3). Grosley reste ébahi devant une porte de ville nouvellement rebâtie qui, en une nuit s'est enfoncée dans le sol de douze à quinze pieds (4). Comment cela est-il possible ? C'est que la Hollande est un pays aquatique ; donnez-y coup de bêche et vous trouverez de l'eau (5). Est-ce bien une terre solide? Voilà la question qu'on se pose anxieusement. « Non, non, répondit un auteur anonyme, c'est sans doute une terre flottante sur l'eau (6). »

Les Digues. — Et comment les Hollandais parviennent-ils à tenir leur bourbier à sec (7). Par les digues. Ah, ces digues ! Quel profond respect elles inspirent aux Français !

De Monconys est frappé par leur longueur. Un jour il se promène à Rotterdam sur la digue qui longe la Meuse; il s'enquiert de l'endroit où elle commence et naïvement il écrit qu'on doit se figurer « une grande Chaussée qui va » — et saisissez bien sa stupeur — « jusques dans l'Allemagne » (8). Anot, en voyant les digues, est d'abord tenté de les prendre pour des dunes, mais leur longueur et leur largeur le détrompent (9). L'auteur anonyme du

(1) Taine, *o. c.*, p. 28.
(2) Payen, *Les voyages de Monsieur Payen*, Paris, MDCLXIII, Estienne Loyson, in-12°, p. 45.
(3) G. de Marcilly, *o. c.*, p. 35.
(4) Grosley, *o. c.*, p. 39.
(5) G. de Marcilly, *o. c.*, p. 36 ; Sartre, *o. c.*, p. 20.
(6) M. A. F. C., *Lettres sur les Hollandais*, Londres, (sans nom d'éditeur), MDCCXXXV, brochure, petit in-8°, p. 3.
(7) Mme Du Bocage, *o. c.*, p. 93.
(8) Monconys, *o. c.*, p. 129.
(9) P. N. Anot et F. Malfillatre, *Les deux voyageurs, ou lettres sur la Belgique, la Hollande*, etc., Rheims (sans date), 2 t., grand in-12°, t. I, p. 128.

Digitized by Google

petit livre curieux *Mémoires de Hollande* confond tout à fait les dunes avec les digues : les vastes barrières de sable qu'on appelle les dunes ont été données par l'industrie des habitants contre la fureur de l'Océan (1). C'est en vérité une singulière méprise et pour la comprendre je renvoie à la page 23, où j'ai indiqué qu'il y a eu des voyageurs dont les jugements pèchent par leur vue superficielle. Ceux qui ont émis les opinions suivantes ont heureusement mieux regardé. Elevées par l'industrie infatigable des Hollandais, les digues sont la merveille de la Hollande ; ce sont des travaux immenses qui suffiraient pour illustrer une nation plus puissante ; des chefs d'œuvre auxquels les plus grandes entreprises de l'antiquité n'offrent rien de comparable (2).

Malgré ces louanges, plus ou moins outrées, les digues miraculeuses se rompaient quelquefois.

C'est pourquoi Lombard de Langres les nomme un colosse aux pieds d'argile qui ne peut lutter toujours avec succès contre un ennemi supérieur en forces et sans cesse agissant (3). Pourtant, devoir céder à une force plus puissante n'implique pas de la faiblesse. Les digues, pour avoir été rompues quelquefois par les vagues violentes, n'en restent pas moins admirables. Janiçon donne la traduction d'une épigramme latine, qui, selon lui, en peint merveilleusement la grandeur et la beauté :

Les Immortels firent le Monde,
Et le Belge éleva ces bords,
Prodigieux et vastes corps,
Qui mettent des bornes à l'onde.
Dans le vuide immense des airs,
Rien des Dieux n'arrêtoit l'ouvrage.
Le Belge dans le sein des mers
Combattit à la fois la rage
Des flots, de la terre, des cieux ;
Et le Belge dompta les Dieux (4).

(1) *Mémoires de Hollande*, Paris, Estienne Michallet, MDCLXXVIII, in-12°, p. 54. La question épineuse de savoir qui est l'auteur de ce livre n'est pas encore résolue. A. F. Barbier, qui a publié en 1856 une édition de cet ouvrage, l'attribue à Mme de La Fayette. C'est à tort, selon M. G. Cohen qui est prêt à souscrire à l'opinion de M. Waddington, croyant que les *Mémoires* ont été écrites par Du Buisson, un des nombreux officiers français au service des Etats. Cf. *Bulletin du Bibliophile*, 1898, p. 268, et G. Cohen, *o. c.*, p. 319.

(2) De Courtanvaux, *o. c.*, p. 272 ; Coyer, *o. c.*, p. 287 ; Grosley, *o. c.*, p. 117.

(3) Lombard de Langres, *o. c.*, p. 310.

(4) Janiçon, *o. c.*, t. I, p. 9 ; l'auteur des vers latins est Archibald Pitcairn.

Digitized by Google

Le Climat. — L'étranger qui vient dans notre pays se ressent, en général, bientôt des rigueurs du climat. Non seulement le froid et la chaleur y alternent avec une rapidité déconcertante, mais encore une humidité latente remplit l'air et s'élève du sol, pénètre les membres, attaque les voies respiratoires et rend si pénible un séjour prolongé ! C'est là le thème le plus commun des appréciations sur notre climat. On fait exception pour quelques endroits. Misson p. e. nomme l'air de la Haye parfaitement bon (1). A. de la Motraye, qui a écrit un ouvrage volumineux sur ses voyages en Europe, en Asie et en Afrique, est d'avis que dans cette ville on trouve en tout cas le meilleur air de la Hollande (2), ce qui est, nous devons le reconnaître, une louange assez relative ! Nicolas Bénard, qui a aussi beaucoup voyagé, dit, comme Parival, qu'à Leyde l'air est plus doux et plus tempéré que dans les autres villes (3). Voilà des expériences acquises au cours du XVII^e^ siècle (par Bénard et Parival) et du XVIII^e^ (par De la Motraye). Remarquons que les deux villes en question sont situées assez près de la mer, immédiatement derrière la chaîne des dunes. Les médecins considèrent encore actuellement l'air dans une pareille contrée comme très propice à la santé. Si donc les Français jugent favorablement le littoral de la Mer du Nord, pour le reste ils condamnent le climat. Un de leurs griefs principaux est l'humidité de l'atmosphère, dont nous parlions ; l'air est humide et malsain, marécageux même (4). L'humidité déjà grande est encore augmentée par le grand nombre des arbres (5). C'est pourquoi le directeur des Jardins des Plantes à Paris, Thouin, blâme l'usage immodéré des plantations dans un pays où l'on aurait besoin d'un air libre et pur et des rayons du soleil pour dessécher l'humidité surabondante et souvent putride qui environne les maisons (6). L'air est froid, malsain, chargé de vapeurs humides, dont le pays

(1) Misson , *o. c.*, p. 6.

(2) A. de la Motraye, *Voyage en Europe, Azie* (sic) *et Afrique*, La Haye, F. Johnson et J. van Duren, MDCCXXVII, 2 t., in-folio, t. II, p. 183.

(3) Nicolas Bénard, *Le voyage de Hierusalem et autres lieux de la terre sainte, son retour par la Hollande, etc.*, Paris, 1621, in-8°, p. 638 ; De Parival, *o. c.*, p. 102.

(4) Grosley, *o. c.*, p. 4 ; Diderot, *o. c.*, p. 4 ; Mme Du Bocage, *o. c.*, p. 42.

(5) L'Abbé de Feller, *Itinéraire, ou voyage en diverses parties de l'Europe.* Ouvrage posthume, seconde édition, Liège, Fr. Lemarié, 1823, 2 t., in-8°, t. II, p. 247.

(6) Thouin, *o. c.*, t. I, p. 247.

Digitized by Google

est tellement vicié que, selon Desjobert, on l'a appelé avec raison l'égout de l'Europe (1).

Les Français goûtent médiocrement l'inconstance du climat, qui est si grande que les saisons semblent être dans une éternelle confusion. Il pleut ordinairement aux jours caniculaires et il fait quelquefois un froid qui rappelle plutôt décembre que juillet; en hiver, au contraire, le temps est parfois incroyablement doux (2). Après une journée brûlante on sent le froid pénétrer le corps quand le soleil s'est couché (3). Froide le matin et le soir, la température est chaude vers le milieu du jour. Souvent dans la même journée on éprouve trois ou quatre saisons (4). Trois *ou* quatre ? C'est décidément quatre, dit Diderot, et Janiçon et De la Barre de Beaumarchais sont de la même opinion (5). Venez en Hollande pour jouir du printemps, la divine saison, préférée des poètes. Ah ! oui, vous souffrirez souvent d'une bise glaciale, de pluies froides et quelquefois vous serez surpris par une rafale de neige ! Au fond, ce n'est qu'une fin d'hiver. Cette humidité, cette inconstance rend le climat insalubre (6) ; les étrangers gagnent des rhumes, des fièvres catarrhales ; les naturels en subissent aussi les inconvénients, quoiqu'ils s'en préservent en se couvrant de vêtements chauds ; la goutte p. e. est une maladie ordinaire des Hollandais (7). De nos jours, les médecins ont encore la même conviction. M. Storm van Leeuwen, professeur à la Faculté de Médecine à l'Université de Leyde, attribue le fait que le rhumatisme est une maladie si fréquente en Hollande, à l'excessive humidité de notre climat (8). Et puis il y a les vents désagréables ! Le pays est venteux (9). A la Hollande, dit Lombard de Langres, peut s'appliquer le proverbe espagnol : Que le vent qui n'a pas la force d'éteindre une chandelle a celle de tuer un homme. Il y règne, sur les bords de la mer particulièrement, ce qu'on appelle un froid

(1) Louis DESJOBERT, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1911, p. 32.
(2) PARIVAL, *o. c.*, p. 14.
(3) COSTE D'ARNOBAT, *o. c.*, p. 122.
(4) THOUIN, *o. c.*, p. 283.
(5) DIDEROT, *o. c.*, p. 4 ; JANIÇON, *o. c.*, p. 3 ; DE LA BARRE DE BEAUMARCHAIS, *o. c.*, p. 4.
(6) Marie DU MESNIL, *Mémoires sur le prince Le Brun, duc de Plaisance*, Paris, Rapilly, 1828, grand in-8°, p. 376.
(7) THOUIN, *o. c.*, t. I, p. 283 ; L'HONORÉ, *o. c.*, p. 264.
(8) STORM VAN LEEUWEN, *Over Rheumatiek* (A propos de Rhumatisme). *Telegraaf* du 3 nov. 1923.
(9) DIDEROT, *o. c.*, p. 47.

Digitized by Google

fin, qui pénètre insensiblement l'homme et le tue, s'il ne s'est pas prémuni contre ses atteintes. Il y a une île dont le climat est si meurtrier, qu'on y est vieux à quarante ans. Il s'agit ici probablement de l'île de Voorne (dans la Hollande méridionale). Du moins De Balbi, arrivé à Hellevoetsluis, apprend d'un officier qu'en deux ans, 33 soldats sont morts sur un total de 40 (1).

Les miasmes s'exhalant de la vase engendrent des fièvres pernicieuses qui moissonnent l'habitant et surtout l'étranger. Un des régiments français installés à la Haye après la conquête de 1795, y perdit la moitié de son effectif. Les soldats qui s'étaient d'abord moqués « des étoffes plucheuses, des spencers bien étoffés, dont les Hollandais se plastronnaient, commencèrent bientôt à comprendre que s'il était inutile de se matelasser devant la bouche du canon, cette précaution n'était pas superflue contre le souffle d'un zéphir hollandais (2)». Parival a remarqué que le froid règne en Hollande plus que la chaleur (3). Cette froideur du climat est, selon Grosley, la cause que la douleur qu'on montre à un enterrement en Hollande, est si peu expansive. Elle n'a pas du tout l'énergie qui accompagne ailleurs les cérémonies funèbres : les regrets sont concentrés, les larmes coulent paisiblement. Les climats chauds, au contraire, sont le théâtre des grandes douleurs et des hauts cris. Même les chiens hollandais subissent l'influence calmante de la température basse. Vous en doutez ? Eh bien, n'est-il pas vrai qu'ils sont aussi paisibles que leurs congénères en France sont inquiets, et les entend-on japper éternellement comme ces derniers (4) ?

Il y a aussi quelques jugements favorables, qui sont pourtant bien rares. Consultons d'abord Descartes, qui est plutôt neutre à l'égard de notre climat, bien qu'il le trouve moins mauvais que celui de l'Italie où, comme il écrit à De Balzac, « on respire si souvent la peste, et où toujours la chaleur du jour est insupportable, la fraîcheur du soir mal saine (5) ». Le philosophe n'est pas tout à fait juste, car la peste ravageait encore au XVII^e^ siècle, de temps en temps la Hollande autant que l'Italie. D'ailleurs il était

(1) A. DE BALBI, *o. c.*, p. 47.

(2) LOMBARD DE LANGRES, *o. c.*, pp. 293 et 294.

(3) PARIVAL, *o. c.*, p. 14.

(4) GROSLEY, *o. c.*, pp. 352, 353, 217.

(5) DESCARTES, *Œuvres complètes*, publiées par Charles Adam et Paul Tannery, Paris, Léopold Cerf, 1897-1913, 12 t., in-4°, t. I, p. 240.

Digitized by Google

convaincu qu'il y avait de meilleurs climats que le nôtre. Nous n'avons qu'à lire ce qu'il a écrit au poète Huygens : « je puis dire que dès lors que je me resolu de quitter mon païs, et de m'éloigner de connoissance, afin de passer une vie plus douce et plus tranquille que je ne faisois auparavant, je ne fusse point avisé de me retirer en ces Provinces, et de les preferer à quantité d'autres endroits où il n'y avoit aucune guerre, et où la pureté et la secheresse de l'air sembloient plus propres aux productions de l'esprit, si la grande opinion que j'avois de son Altesse ne m'eust fait extraordinairement fier à sa protection et à sa conduite » (1). Ces paroles démontrent clairement, il me semble, que Descartes trouvait l'air hollandais humide et pas très pur. Préférait-il cette humidité à un air sec ? M. G. Cohen pense que oui (2), vu la délicatesse de la poitrine du philosophe. Il est vrai qu'il existait alors une croyance — elle n'a pas encore disparu — qu'un air humide est quelquefois préférable pour certaines maladies des voies respiratoires (3). Constatons cependant que Descartes ne le dit nulle part. Nous pouvons seulement conclure qu'il ne se plaint pas du climat hollandais ; il faut ajouter qu'il ne le loue pas non plus. De tous les visiteurs français il n'y a que Janiçon et L'Honoré, qui trouvent l'air de la Hollande généralement assez sain (4). Mais ces auteurs sont au fond acclimatés par leur long séjour en Hollande. Cependant, même si nous admettons cela, nous sommes étonnés en lisant que l'air de Delft et de la Brille est pur et que l'air de Rotterdam est pur et fort sain (5). En tout cas, ce n'est point l'impression générale et Voltaire rend bien l'opinion commune des Français en parlant de « ces tristes climats » (6) ! Pourtant, qu'on ne s'inquiète pas trop ! La santé générale n'est pas mauvaise dans notre pays. Le taux assez bas de la mortalité est un indice que le climat est moins nuisible qu'on ne l'a cru. De plus, son influence fatale est contrebalancée e. a. par l'extrême propreté dont je parlerai au chapitre des mœurs.

---

(1) Descartes, *o. c.*, t. I, p. 385.

(2) G. Cohen, *o. c.*, p. 467.

(3) Dans le *Telegraaf* du 21 juin 1924, on trouve une théorie des causes de l'asthme, expliquée par M. W. Storm van Leewen.

(4) Janiçon, *o. c.*, p. 3.

(5) L'Honoré, *o. c.*, pp. 41, 257.

(6) Voltaire, *Œuvres complètes*, Paris, P. Dupont, 1823-1825, 72 t., in-8°, t. XIV, p. 374.

Digitized by Google

La Hollande inhabitable. — On critique la constitution du sol, qu'on trouve infertile, stérile même ; les prairies ne peuvent produire que des herbes et fournir du beurre et du laitage (1). Vraiment, c'est le pays le plus ingrat du monde. C'est pourquoi Diderot conclut : « la Hollande n'est pas trop habitable », et Coste d'Arnobat dit qu'elle n'inspire pas le désir de s'y établir (2). Le médecin Daignan doute même fort si elle a été jamais faite pour être habitée par des hommes (3). Un siècle plus tard, Taine écrit que ce tas de boue au milieu des eaux est seulement bon à habiter pour les échassiers et les castors (4).

Et pourtant une nation y vit ! Mais, juge le célèbre avocat Linguet, qui a été ici en 1763, elle subsiste en tout cas contre toutes les lois de la nature (5) ! Il est donc naturel que les Français soient pleins d'étonnement et d'admiration pour ce que les Hollandais ont fait de ce coin de terre méprisable. C'est un miracle de l'industrie, d'après Antoyne de Montchrétien, poète et économiste à la fois, qui dans les premières années du XVII[e] siècle, a étudié la situation économique en Hollande (6). L'art a fait un chef-d'œuvre de cet avorton de la nature (7) ; c'est le pays le plus peuplé, le plus riche, non seulement de l'Europe, mais du monde (8).

La Richesse. — La richesse de la Hollande ne fait aucun doute ; tous les visiteurs sont d'accord là-dessus. Comment, dans le cas contraire, serait-il possible de subvenir aux frais énormes des digues ? Figurez-vous que les sommes nécessaires pour leur entretien suffisent à maintenir sur pied une armée de 40.000

(1) Payen, *o. c.*, p. 45 ; Grosley, *o. c.*, p. 5 ; Sartre, *o. c.*, p. 23.

(2) Diderot, *o. c.*, p. 8 ; Ch. P. Coste d'Arnobat, *Voyage au Pays de Bambouc suivi d'observations intéressantes sur les castes indiennes, sur la Hollande et sur l'Angleterre*, Bruxelles, Dujardin, Paris, Defer de Maisonneuve, 1789, in-8°, p. 17.

(3) Daignan, *Réflexions sur la Hollande, où l'on considère principalement les Etablissements de charité, qui font l'éloge de la bonté du cœur de ce peuple, comme de la sagesse de son Gouvernement*, Dunkerque, et se trouve à Paris, chez Lamy, 1780, in-12°, p. 4.

(4) Taine, *o. c.*, p. 26.

(5) Simon Nicolas Henri Linguet, *Annales politiques, civiles et littéraires ;* ouvrage périodique, d'après l'édition de Londres, à La Haye, Pierre Frédéric Gosse, MDCCLXXVI, 9 t., grand-in-8°, t. I, p. 286.

(6) Antoyne de Montchrétien, *Traité de l'économie politique*, dédié en 1615 au Roy et à la Reine Mère du Roy. Avec introduction et notes par Th. Funck-Brentano, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1889, grand in-8°, p. 142.

(7) *Mémoires de Hollande*, p. 54.

(8) Desjobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1911, p. 33 ; Diderot, *o. c.*, p. 3.

Digitized by Google

hommes (1) ! D'ailleurs l'opulence est bien visible. Tout respire l'aisance; on voit une multitude, des « enfilades » même de maisons de campagne élégantes et gracieuses aux belles terrasses (2). Les principales sources de cette prospérité merveilleuse sont le commerce et la navigation (3). Par là on trouve en Hollande, où les raisins ne mûrissent pas, le meilleur vin. Les forêts et les terres cultivables y manquent presque totalement et pourtant on y peut acheter aussi bien le meilleur blé que les plus beaux bois de construction et de menuiserie (4). Rien d'étonnant à ce que les Français, frappés par l'opposition entre la pauvreté naturelle du pays et l'abondance de toutes les productions de la nature qui s'y rassemblent (5), en admirent les habitants. Ceux-ci ont fait de leur pays un chef-d'œuvre de l'art, est l'opinion de Coste d'Arnobat. Mais c'est surtout Daignan qui s'enthousiasme : il ne sait qui des deux il doit admirer le plus, de la Hollande ou des Hollandais ; l'une et les autres sont suivant lui un phénomène de la nature. On pourrait dire, s'écrie-t-il en extase, que les Hollandais ont achevé l'œuvre du Créateur (6) !

Les Villes. — Et où trouvait-on ces merveilles où s'entassaient les produits de toute la terre, où se manifestaient l'industrie et l'art des Hollandais ? Dans leurs villes, tant admirées des Français. Pour ceux qui avaient voyagé en Italie, s'imposait, comme avec le paysage, une comparaison.

Plus haut j'ai cité Taine, qui d'une façon si suggestive a relevé la ressemblance de plusieurs villes hollandaises avec Venise. Grosley est même d'avis qu'elles possèdent un élément de beauté qui manque à la Reine de la Mer Adriatique : les grands arbres bordant les quais (7), dont d'ailleurs tout le monde est émerveillé. Le Pays est tellement frappé par leur nombre qu'il ne sait si les villes se trouvent dans les forêts ou s'il y a des forêts dans les villes (8). L'auteur exagère beaucoup, il est vrai, mais une phrase

(1) Janiçon, *o. c.*, p. 8 ; Anot, *o. c.*, p. 128.
(2) C. d'Arnobat, *o. c.*, p. 120 ; Sartre, *o. c.*, p. 48 ; De Courtanvaux, *o. c.*, p. 294 ; Thouin, *o. c.*, p. 268 ; Ch. Lemaitre, *o. c.*, dans *Revue de Géographie*, t. XXIII, p. 299.
(3) A. de Montchrétien, *o. c.*, pp. 228, 232.
(4) Desiobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1911, p. 33.
(5) Daignan, *o. c.*, p. 5.
(6) Daignan, *o. c.*, p. 4.
(7) Grosley, *o. c.*, p. 34.
(8) Le Pays, *Amitiés, Amours et Amourettes*, Amsterdam, 1689, 1690, in-12°, p. 200.

Digitized by Google

pareille n'indique-t-elle pas clairement que l'impression produite par les nombreuses rangées d'ormes a été bien forte ? Et n'entend-on pas encore à l'heure qu'il est des paroles admiratives de la bouche des étrangers sur la multitude des magnifiques arbres dans nos villes ?

Daignan qui, en sa qualité de médecin, fait entendre, comme l'horticulteur Thouin, des mots de critique sur la puanteur affreuse exhalée quelquefois par les canaux, n'en trouve pas moins les villes magnifiques ; l'abbé Prévost les nomme charmantes ; Misson est ébloui de leur beauté brillante (1).

Joly, chanoine de Notre-Dame de Paris vers le milieu du XVII[e] siècle, et l'étudiant Turettini, plus tard pasteur en Suisse, les louent également. Ce dernier place les villes de Hollande au-dessus de celles de Flandre, mais (qui s'en étonnerait ?) au-dessous de Paris (2). Ces jugements se rapportent en premier lieu aux très grandes villes ; les autres, celles de 20 à 40 mille âmes, frappaient l'esprit par le silence qui y planait éternellement. Leyde, malgré son plus grand nombre d'habitants, ayant ce même air d'extraordinaire tranquillité, peut en servir de type. Le repos y régnait, on pouvait y goûter les douceurs de la vie champêtre (3). Mais pour la plupart des pétillants Français, ce silence était trop pesant. « Il semble que personne n'y habite », grommelle De la Poupelinière, « on croirait du moins que tout le monde y est couché », et Diderot trouvait également qu'elle semblait plutôt déserte (4).

Cet état d'esprit n'est-il pas parfaitement compréhensible ? Quel que fût le charme mélancolique qui émanait de l'atmosphère des villes silencieuses, dont Georges Rodenbach est le chantre merveilleux, la vie remuante ou mondaine faisait mieux l'affaire des voyageurs. Amsterdam, Rotterdam, La Haye, voilà les villes qui leur plaisaient surtout !

---

(1) DAIGNAN, *o. c.*, p. 38 ; THOUIN, *o. c.*, t. I, p. 282 ; L'abbé PRÉVOST, *Mémoires et Avantures d'un Homme de Qualité, qui s'est retiré du Monde*, Amsterdam, par la Compagnie, 1745, 8 t., 4 vol., in-12°, t. I, p. 161 ; MISSON, *o. c.*, pp. 14, 3.

(2) JOLY, *Les Voyages de Munster, d'Hollande, d'Osnabrugh, Varendorph, des Pais-Bas et de Cologne, avec le retour des dits lieux ;* Paris, Pierre Promé, 1672, petit in-8°, p. 120 ; E. DE BUDÉ, *Voyages de Turrettini* dans *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 67[e] année, premier semestre, Paris, Alphonse Picard et fils, 1907, p. 397.

(3) MISSON, *o. c.*, p. 17 ; DIDEROT, *o. c.*, p. 69.

(4) DE LA POUPELINIÈRE, *o. c.*, p. 67 ; DIDEROT, *o. c.*, p. 69.

Digitized by Google

Amsterdam, c'est pour plusieurs d'entre eux une autre Venise « pour son assiette », dit Boussingault ; l'impression de Le Brun est que toutes deux semblent sortir de l'eau ; le duc de Rohan déclare que l'une et l'autre sont magnifiques en édifices et fertiles à produire des peintres (1). Hortense des Jardins, une femme de la seconde moitié du XVII^e^ siècle, qui a visité notre pays en 1667, a regardé naturellement notre capitale d'un tout autre œil ; elle s'est même plainte, car « les canaux de Venise sont couverts de gondoles peintes et dorées et ceux d'Amsterdam ne le sont que de barques fumantes de bitume ; les rues de Venise sont remplies de nobles Vénitiens et celles-cy sont pleines d'un nombre presque infini de bourgeois mal civilisés qui disputent le pavé à tout estranger de qualité..., on n'est pas si sensible à la beauté des cavaliers dans cette ville-icy, comme ont l'est, dit-on, dans celle de Venise » (2). Chez De Blainville, chez Parival nous trouvons encore des comparaisons entre les deux villes ; Montesquieu, en les rapprochant, préfère même Amsterdam à Venise, parce que dans la première on a de l'eau sans être privé de la terre (3). Il y a quelques endroits dans notre capitale qui ont excité l'admiration générale : le golfe « het Y (4) » avec le canal « het Damrak », la rivière « De Amstel » et les canaux, creusés en forme de croissants autour de la vieille cité. Un des plus grands poètes hollandais Joost van den Vondel (1587-1679) a célébré ces mêmes lieux dans les vers suivants :

« Aan d'Amstel en aan t'Y, daar doet zich heerlyk ope,
« Zy, die als Keizerin de kroon draagt van Europe » (5).
(A l'Amstel et à l'Y s'ouvre superbement
Celle qui, en Impératrice, porte la couronne de l'Europe.)

(1) BOUSSINGAULT, *o. c.*, p. 142 ; LE BRUN, *o. c.*, p. 19 ; DE ROHAN, *o. c.*, p. 162.

(2) Lettre datée d'Amsterdam le 25 mai 1667 dans : HORTENSE DES JARDINS, *Recueil de quelques lettres ou relations galantes*, Paris, Cl. Barbin, 1668, p. 67. Cf. Emile MAGNE, *Femmes galantes du XVII^e^ siècle. Madame de Villedieu (Hortense des Jardins)*, 1632-1692, Paris, Société du Mercure de France, MCMVII.

(3) DE BLAINVILLE, *o. c.*, p. 42 ; PARIVAL, *o. c.*, p. 101 ; MONTESQUIEU, *o. c.*, t. II, p. 230. On trouve un parallèle détaillé des deux villes dans le grand ouvrage de Henry HAVARD, *Amsterdam et Venise*, Paris, E. Plon et C^ie^, 1876, in-4°.

(4) Il est curieux de lire les différentes orthographes, parfois assez singulières, quoique bien explicables, du nom de ce célèbre bras de mer : Le Tije (LE LABOUREUR, *o. c.*, p. 72), le Tie (BENARD, *o. c.*, p. 634).

(5) D^r^ J. VAN VLOTEN, *Al de dichtwerken van* (Tous les ouvrages poétiques de) *Joost van Vondel*, 2 t., Schiedam, H. A. M. Roelants, MDCCCLXIV, t. I, p. 289.

Digitized by Google

Les Français, en voyant l'Y, reçurent l'impression d'une superbe futaie de mâts, d'une épaisse forêt flottante qui était dans un mouvement continuel. Le Laboureur s'y perdit même et crut qu'on ne pourrait pas voir plus d'arbres dans les Ardennes (1) ! Charles Ogier, en traversant la Zuiderzée dans la nuit du 23 juillet 1636, vit partout briller les lumières d'innombrables voiliers, voguant vers la puissante ville commerçante (2). On évaluait très différemment la quantité des navires. Sartre parle de mille, le chiffre classique; De Rohan de 3 à 4000, Joly de 7 à 8000; Diderot estime qu'il y a plus de navires que de maisons et c'est encore Le Laboureur qui bat le record en disant que leur nombre égale presque celui des bourgeois ! (3). Voilà en effet une preuve irréfutable que les premières impressions ne sont pas toujours justes ! La perspective était si charmante quand on regardait du Pont-Neuf le Damrak qu'on s'arrêtait pour mieux jouir du coup d'œil magnifique (4). En pénétrant plus avant dans la ville, on arrivait d'abord à l'Amstel, servant comme port intérieur et qui semblait être couvert d'un plancher formé par les ponts d'une multitude de navires de toute espèce (5); ensuite on découvrait les fameux canaux. Regnard était charmé par l'aspect des grands arbres qui mêlaient leur verdure à la diversité des couleurs dont les maisons étaient peintes, et puis la ville paraissait double : on la voyait encore dans l'eau et cette réverbération des palais faisait de ces lieux un séjour enchanté (6).

Sartre, en longeant les imposants canaux, le Heeren — et le Keizersgracht, devient lyrique : il y voit réuni ce qu'une ville opulente peut présenter de plus superbe avec ce qu'un beau jardin peut offrir de plus gracieux. Les maisons ? Ce sont de petits châteaux de fées décrits dans les romans (1). Voltaire

---

(1) De Rohan, *o. c.*, p. 163 ; Anot, *o. c.*, p. 124 ; Parival, *o. c.*, p. 86 ; De la Roque, *o. c.*, p. 63 ; Sartre, *o. c.*, p. 32 ; Jean S. Le Laboureur, *Histoire et relation du voyage de la royne de Pologne*, Paris, Robert le Nain, 1648, in-4°, p. 70.

(2) Ch. Ogier, *o. c.*, p. 258.

(3) Sartre, *o. c.*, p. 32 ; De Rohan, *o. c.*, p. 163 ; Joly, *o. c.*, p. 104 ; Diderot, *o. c.*, p. 26 ; Le Laboureur, *o. c.*, p. 70.

(4) Anot, *o. c.*, p. 124 ; Payen, *o. c.*, p. 66.

(5) Thouin, *o. c.*, t. I, p. 159.

(6) Regnard, *Voyage en Flandre, en Hollande, en Danemark et en Suède* (1681), nouvelle édition publiée avec une introduction et des notes par A. de Marsy, Paris, A. Lemerre, 1874, p. 38.

Digitized by Google

n'est pas sous le coup d'un charme si romanesque, quoique le spectacle le frappe aussi. Il s'étonne de ce que les navires chargés de marchandises abordent aux portes des habitants et il ne se lasse pas d'admirer ce mélange singulier formé par les faîtes des maisons, les cimes des arbres et les « banderolles » attachées aux mâts, qui donnent en même temps le spectacle de la mer, de la ville et de la campagne (2).

De quoi étaient nées toutes ces merveilles? Du travail et du commerce. Comme on travaillait à Amsterdam! Quand Montesquieu voyait hommes, femmes, enfants, portant ou traînant des fardeaux, il croyait voir des fourmis changées par Jupiter en hommes pour peupler l'île d'Égine et il pensait à la Salente de Télémaque, car tout travaillait. De Blainville a reçu la même impression : la paresse n'y trouvait pas de nourriture, ni d'abri (3). Mais, tout en peinant, ils restaient, à l'encontre de l'assertion de Descartes : « Chacun y est tellement attentif à son profit, que j'y pourrois demeurer toute ma vie sans estre jamais vû de personne » (4), très curieux de ce qui se passait d'insolite autour d'eux, comme le marquis de Langallery, le fameux aventurier l'a éprouvé (5). Chaque habitant s'évertuait à gagner de l'argent, ce qui était assez facile, puisque Amsterdam était le centre du commerce, non seulement de la République, mais encore du monde entier (6), selon Sartre, qui oublie Londres, pour ne pas parler d'autres grandes villes commerciales. Le Cointre s'exprime de la même manière : « Cette ville est une des plus belles, des plus riches, des plus marchandes, non seulement de la Hollande, mais du monde, une des plus florissantes de l'Europe » (7). D'ailleurs plus loin on rencontre encore des épithètes exagérées, mais il me semble inutile de les signaler toutes, parce qu'on sentira bien où les voyageurs ont dépassé la mesure. Amsterdam était le

(1) SARTRE, *o. c.*, p. 32.
(2) VOLTAIRE, *o. c.*, t. XVIII, p. 339.
(3) MONTESQUIEU, *Voyages*, publiés par Albert DE MONTESQUIEU, Paris, Alphonse Picard et fils, MDCCCXCIV-VI, 2 t., in-4°, t. II, p. 230 ; DE BLAINVILLE, *o. c.*, p. 42.
(4) DESCARTES, *o. c.*, t. I, p. 203.
(5) Le marquis DE LANGALLERY, *Mémoires*, La Haye, Daniel Aillard, MDCCXLIII, in-12°, p. 418.
(6) M. DE LA R***(OQUE), *Voyage d'un Amateur des arts en Flandre, dans les Pays-Bas, en Hollande*, etc., Amsterdam, MDCCCCLXXXIII, 3 t., in 12°, t. I, p. 63 ; SARTRE, *o. c.*, p. 22.
(7) LE COINTRE, *Manuscrit cité*, fol. 30 v°.

Digitized by Google

grand marché, la foire perpétuelle de l'Univers, car tout y aboutissait, toutes les affaires s'y traitaient (1). Ce « torrent de commerce », comme De la Roque s'exprime, était cause que les marchandises affluaient à la capitale de la Hollande, qui devenait ainsi le grand magasin de l'Europe, la « Boutique des Raretés » de tout l'Univers, bref, l'abrégé du monde (2). Grâce à ce prodigieux commerce il s'y entassait d'énormes richesses. Aussi Sartre était-il d'opinion que tout l'argent y était contenu. « Quand les Etats-Généraux ordonnent une levée de 100 mille livres, écrit-il, Amsterdam seule en donne 47 mille » (3). Elle se vantait de pouvoir exécuter à elle seule, ce que toutes les autres villes ensemble des Sept-Provinces-Unies n'oseraient pas entreprendre (4). Joly extrait d'un petit livre, écrit par un Hollandais et intitulé : *Les Profondeurs d'Espagne*, etc., la phrase que voici : « la seule ville d'Amsterdam qui a plus de 50,000 livres de rente en droits, accises, ou impôts par chacun jour, qui est le revenu d'un grand roi » (5). Où furent gagnées les sommes énormes qui donnaient tant de revenus à la commune ? A la Bourse. Là se faisaient chaque jour toutes les affaires imaginables jusqu'à concurrence de plusieurs millions. Ceux qui y entraient à l'heure où les commerçants s'y assemblaient, entendaient un bourdonnement sourd et confus, ressemblant au bruit des vagues d'une mer agitée (6) :

...Oiés quel Diable de bruit
Vient de ces voix entrechoquées (7)

Une multitude d'hommes différents de patrie, de mœurs, de religion, s'y pressaient dans un même dessein. Sartre nous raconte que le Cardinal de Bouillon ne manquait jamais pendant son séjour à Amsterdam, de monter aux galeries supérieures qui donnaient sur la place ouverte où se réunissaient les commerçants ; rien ne le frappait comme la vue de ce spectacle, qui imposait des

(1) Diderot, *o. c.*, p. 63 ; Le Laboureur, *o. c.*, p. 70 ; Sartre, *o. c.*, p. 22.
(2) De la R***(oque), *o. c.*, p. 63 ; Boussingault, *o. c.*, p. 142 ; Le Laboureur, *o. c.*, p. 70 ; *Mémoires de Hollande*, p. 11.
(3) Sartre, *o. c.*, p. 27.
(4) G. de Marcilly, *o. c.*, p. 7.
(5) Joly, *o. c.*, p. 164.
(6) *Amusemens*, p. 200.
(7) Pierre Le Jolle, *Description de la Ville d'Amsterdam en vers burlesques selon la visite de six jours d'une semaine*, Amsterdam, Jacques le Curieux, MDCLXVI, in-12°, p. 74.

Digitized by Google

réflexions diverses. L'Honoré, qui, lui aussi, a regardé cette foule grouillante, avide au gain, en a tiré cette morale : l'intérêt unit les extrêmes (1).

Il va de soi que les commerçants gagnaient beaucoup plus d'argent qu'il ne leur en fallait au moment même. Ils apportaient le superflu à la Banque établie dans les caves de l'Hôtel de Ville. Cette fameuse Banque inspirait le plus profond respect aux voyageurs, surtout à cause de l'air de mystère qui l'enveloppait à leurs yeux. Le traitant de la Poupelinière prétend qu'on ne savait jamais le secret de la Banque ; selon Sartre elle était une énigme dont personne ne pouvait approfondir le secret ; Montesquieu dit plus simplement que les trésors de la Banque seraient ce qu'il y a de plus curieux à voir (2). Et voilà peut-être la clef de l'énigme : le public n'avait pas accès, et pour cause, aux caves où l'argent était serré.

Le commerçant Pierre Le Jolle nous peint la foule de ses confrères sur le Dam, qui avant d'entrer dans la Bourse, se disent des nouvelles, souvent faussées à dessein :

« Ça, allons un peu voir les mines
Que font cinq ou six Portugais :
Ils me semblent estre bien guais ».

L'un d'eux

« Assure que c'est un faux bruit
Qui court, car il dit estre instruit
Que Messieurs (3) ont reçu nouvelles
Qu'un capre (4) a trouvé douze voiles,
Le vingtième du mois passé... »

Mais qu'

« Il n'osa, ou bien n'a pas pû
Les pouvoir aller reconnoistre. »

L'autre dit :

«... Qu'un Français, nommé Gillet,
Les vit le premier de Juillet
A la hauteur des Canaries :
L'autre dit ce sont des rêveries,
C'estoit douze vaisseaux Anglais », etc.

(1) SARTRE, *o. c.*, p. 27 ; L'HONORÉ, *o. c.*, p. 126.
(2) DE LA POUPELINIÈRE, *o. c.*, p. 82 ; SARTRE, *o. c.*, p. 22 ; MONTESQUIEU, *o. c.*, t. II, p. 231.
(3) Messieurs les Directeurs de la Compagnie des Indes.
(4) Pirate, écumeur des mers.

Digitized by Google

Alors on engage un pari.

« Sur le Dam se montre aussi
La gazette avec un placart »,

puis

«... un peu plus à l'écart
La copie de quelque lettre
Que Messieurs ont voulu permettre
De venir aux yeux du commun ;
Bref, c'est en ce lieu que chacun
Bâtit, forge et dit des Nouvelles » (1).

Il faudra nommer encore une institution qui témoignait de l'opulence de « cette ville des villes », comme Regnard l'a appelée (2).

C'est l'Établissement de la Compagnie des Indes avec ses immenses magasins bourrés d'étoffes et d'épiceries des Indes et de la Chine, de toutes sortes d'oiseaux rares, bref de toutes les richesses de l'Orient (3).

Les Amsterdammois faisaient de tout un objet de commerce, même des livres et par là ils ont bien mérité de la littérature, quoique ce ne fût pas précisément leur but. Beaucoup d'ouvrages prohibés en France, ont été publiés à Amsterdam. Aussi le nombre d'imprimeries et de librairies y était-il très grand ; on l'évaluait à environ 400. Presque tous les jours des livres nouveaux sortaient des presses et comme on imprimait aussi à la Haye, à Leyde, à Utrecht et non seulement des livres français, on pouvait dire que la Hollande fournissait des livres à toute l'Europe (4). Conçoit-on que dans cette ville bouillante de vie, où l'on trouvait littéralement de tout, cette Babylone, ainsi que Le Laboureur la nomme pour sa beauté, sa richesse, la confusion de langues et de religions (5), un des voyageurs français se soit ennuyé ? Pourtant c'est lui-même qui le dit et il ajoute que notre capitale est un chaos, seulement bon pour des marchands (6). Ce bon M. M*** a une

(1) Pierre Le Jolle, *o. c.*, p. 72.
(2) Regnard, *o. c.*, p. 38.
(3) Thouin, *o. c.*, t. I, p. 327 ; Parival, *o. c.*, p. 86 ; Le Laboureur, *o. c.*, p. 72.
(4) M. A. F. C., *o. c.*, p. 24.
(5) Le Laboureur, *o. c.*, p. 70.
(6) M. M.***, *Voyages faits en divers temps en Espagne, en Portugal, en Allemagne, en France et ailleurs.* Amsterdam, George Gallet, MDCC, in-12°, p. 213.

Digitized by Google

excuse : il est resté fort peu de temps à Amsterdam. Eh bien, je suis sûr que, s'il y avait prolongé son séjour, il l'aurait certainement aimé comme Descartes, qui s'y sentait tellement à son aise, qu'il écrivit à de Balzac : « Je me vais promener tous les jours parmy la confusion d'un grand peuple avec autant de liberté et de repos que vous scauriez faire dans vos allées » (1).

Que la renommée de cette merveilleuse cité, qui était bâtie — c'est là le miracle — dans des marais, sur des pilotis, ait été immense, cela éclate aux yeux. Son nom était respecté par toute la terre, écrit Payen, son mérite connu des peuples les plus éloignés (2). Faut-il s'étonner que Louis XIV ait désiré ardemment y régner en maître ? Quel tableau : le Roi-Soleil, avec sa cour de princes, de ducs et de marquis, dans le camp près d'Utrecht tâchant de voir au moyen de longues-vues les « cent millions » (3) de pilotis sur lesquels les maisons aux perrons d'or avaient été construites. Les perrons d'or, est-il nécessaire de le dire, n'existaient que dans l'imagination. Ce qui était vrai, c'est que les portes de plusieurs maisons avaient des marteaux d'argent, et massif encore (4) ! C'est en vérité splendide. Mais, comme nous venons de lire, le « miracle de la nature » (5) avait de meilleures attractions. Si je voulais relever toutes celles que les Français admiraient, je n'en finirais pas. Il est impossible de tout dire du plus admirable monument enfanté par le génie de l'homme (6). Je dois me résigner et je renvoie aux paroles de Charles Patin : « Quelque chose qu'on en dise, on dit toujours trop peu » (7).

Les Français qui ont visité Rotterdam y sont presque tous entrés en venant du Sud. Ils ont donc d'abord joui du magnifique spectacle qu'offre la Meuse et comme la première impression est souvent décisive, surtout pour des voyageurs qui ne restent qu'un court espace de temps, on s'explique qu'ils aient jugé la seconde ville de la République plus gaie, plus riante que la capitale; l'abbé de Feller avance même qu'elle est peut-être la plus agréable de

(1) DESCARTES, *o. c.*, t. I, p. 203.

(2) PAYEN, *o. c.*, p. 66.

(3) DE SORBIÈRE, *Relations, Lettres et Discours sur diverses matières curieuses*, Paris, Robert de Ninville, MDCLX, in-8°, p. 31.

(4) *Mémoires de Hollande*, p. 56.

(5) G. DE MARCILLY, *o. c.*, p. 3.

(6) LE BRUN, *o. c.*, p. 21.

(7) Charles PATIN, *o. c.*, p. 159.

Digitized by Google

toute la Hollande et le marquis de Courtanvaux, arrivant avec sa frégate de l'Ouest, la trouve un vrai bijou (1).

En effet, sans le superbe fleuve qui évoque chez Sartre l'image de la Garonne devant Bordeaux (2), elle perdrait beaucoup de son air de grandeur. J. de Luc, en traversant la Meuse au clair de lune, peint mentalement un tableau — c'est un peu sa spécialité — représentant une jolie vue de rivière : « elle étoit si calme qu'à peine de légères rides la faisoient étinceler de tems en tems ; et ce n'étoit que de ces étincelles douces, qui naissent et meurent comme sans bruit ; la rivière étoit parsemée de vaisseaux et de barques, qui laissoient inutilement leurs voiles tendues ; le cours seul de la marée les entraînoit doucement, tandis que d'autres attendoient sur leurs ancres un mouvement contraire » (3). La ville elle-même a fait sur Misson l'impression d'être un mélange de la mer, de la ville et de la campagne (4). N'est-ce pas une coïncidence fort remarquable que, plus tard, Voltaire ait parlé exactement dans les mêmes termes d'Amsterdam ?

Les voyageurs trouvaient que Rotterdam possédait des avantages qu'Amsterdam ne présentait pas. Sartre écrit, non sans quelque exagération, que dans cette dernière ville tout était forcé et contre nature, tandis que la première était sans aucun art un des plus beaux ports de l'Univers ; Bayle en trouvait également la situation extrêmement favorable pour le commerce (5).

Aussi Daignan était-il d'avis que jamais ville ne fut mieux située, ni plus commode pour être la rivale d'Amsterdam (6).

Or, plusieurs Français parlent de la rivalité bien connue entre les deux villes. De la Poupelinière exprime comme son opinion qu'il y avait de la haine entre elles et que, si Amsterdam pouvait, elle détruirait le commerce de Rotterdam, comme elle avait détruit celui d'Anvers ; Grosley rappelle que le port de Savone a été comblé par les Gênois et il estime heureux que la constitution de la République des Sept Provinces-Unies eût mis Rotterdam à couvert d'attentats de cette espèce (7).

(1) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, p. 220 ; De la Motraye, *o. c.*, t. II, p. 185 ; De Feller, *o. c.*, p. 221 ; De Courtanvaux, *o. c.*, p. 161.
(2) Sartre, *o. c.*, p. 55.
(3) De Luc, *o. c.*, t. III, p. 452.
(4) Misson, *o. c.*, p. 6.
(5) Sartre, *o. c.*, p. 55 ; Bayle, *o. c.*, t. IV, p. 93.
(6) Daignan, *o. c.*, p. 31.
(7) De la Poupelinière, *o. c.*, p. 52 ; Grosley, *o. c.*, p. 67.

Digitized by Google

De Blainville relève la prophétie de Nostradamus :

> Un jour viendra qu'en sage République
> Noble cité, rivale d'Amsterdam
> Se fera riche et puissante à son dam ;
> Meuse ou Texel ôtera la Pratique (1).

Cependant ces prédictions ne sont pas tout à fait réalisées, bien que la ville sur la Meuse soit devenue une des plus redoutables concurrentes de la Venise du Nord, qu'elle a déjà surpassée pour le tonnage des navires qui, chaque année, entrent dans son port. Heureusement ce n'est pas exclusivement pour son commerce que Rotterdam fut admirée. Misson remarque qu'elle s'était aussi rendue célèbre par ses savants (2). Qui ne sait pas que c'est la ville d'Erasme et que Bayle y a demeuré longtemps ? C'est justement pourquoi Turrettini, désirant suivre les leçons du savant français, fut attiré le plus par Rotterdam (3).

La Haye arrache des cris d'admiration à tous les visiteurs. Elle est située « dans une assiette si avantageuse qu'il n'y en a point de plus charmante au reste du monde » (4) C'est le plus beau, le plus riche, le plus admirable village de l'Europe, même du monde entier (5). Un village ? C'est se moquer ! Aussi quelques-uns, comme L'Honoré et De Saussure, risquent-ils le nom de bourg, tandis que d'autres parlent hardiment d'une ville charmante et magnifique (6). Pourtant, elle était privée de murailles et par conséquent elle n'avait pas droit au nom de ville. Le beau motif ! D'ailleurs si les habitants avaient voulu ... ! Mais, il n'avaient pas voulu « pour la grandeur de leur courage », dit Boussingault en homme du XVII^e^ siècle. Ils aimaient mieux être maîtres du plus puissant village que d'une ville occupant une place inférieure entre les autres (7). Cette raison me semble inventée pour le besoin de la cause. J'en ai lu chez Sartre une autre plus plausible. On lui a dit

---

(1) De Blainville, *o. c.*, p. 7 ; Nostradamus : Michel de Notre-Dame, fameux astrologue (1503-1566).

(2) Misson, *o. c.*, p. 8.

(3) J. A. Turrettini, *o. c.*, p. 397.

(4) Hortense des Jardins, *o. c.*, p. 90. La lettre a été reproduite par E. Magne, *o. c.*, p. 313.

(5) De Rohan, *o. c.*, p. 167 ; Diderot, *o. c.*, p. 63.

(6) L'Honoré, *o. c.*, p. 53 ; De Saussure, *o. c.*, p. 37 ; De la Roque, *o. c.*, p. 57 ; Anot, *o. c.*, t. I, p. 138.

(7) Boussingault, *o. c.*, p. 168.

Digitized by Google

que les Etats de Hollande ne voulaient pas que la Haye eût jamais de fortifications, parce qu'alors, ayant le rang de ville, elle devrait avoir des députés à l'Assemblée. Et voilà précisément ce qui n'eût pas été du goût des Etats, car elle ne devrait être autre chose qu'un lieu de réunion où l'on déciderait du sort des autres villes. C'était donc par une espèce de vanité, prétend Sartre (1), qu'on lui refusait le titre de ville. Pour ma part, je crois que c'était plutôt pour une raison d'ordre politique.

Cependant village, bourg, ou ville, c'était un des endroits où Voltaire aurait aimé le mieux à vivre, malgré la canaille ! Quoi d'étonnant à cela, puisque nous tenons de Boussingault que La Haye était le lieu le plus divertissant, le plus gai, le plus aimable, le plus poli des Pays-Bas (2). C'était une belle place dans un beau jardin et en même temps un beau jardin dans une belle ville (3). Le charme en était encore augmenté par le beau bois, où l'on pouvait jouir d'une solitude délicieuse (4). Parival, en s'y promenant, se rappelle ses lectures mythologiques : il voit errer des dieux, jaloux des belles nymphes qui s'amusent sans craindre les larcins fabuleux tant chantés par les Grecs, et il présume, en soupirant probablement, qu'on en fait peut-être de réels ! Nous ne devons pas nous étonner qu'il qualifie La Haye de « délice du monde » (5) ! Et elle était parée encore de plusieurs autres beautés. Il y avait d'abord le beau parc de Zorgvlied, arrangé dans le goût anglais. C'est justement pour cela que le marquis de Courtanvaux, qui trouvait le goût des Hollandais trop uniforme et en quelque sorte monotone, en était enchanté (6). Puis il y avait le chemin sublime de Schéveningue qui, creusé à travers les dunes, était selon Saint-Evremond et De Blainville, digne de la grandeur des Romains (7). Cependant on voyait même au cœur de la ville de charmantes promenades, on y admirait de magnifiques bâtiments en grand nombre, car « chaque maison des particuliers un peu considérables mériteroit le titre de Palais » (8) ; tous les jours, il passait sur le « Plein » un grand nombre de gens à cheval

(1) SARTRE, *o. c.*, p. 52.
(2) BOUSSINGAULT, *o. c.*, p. 164.
(3) *Amusemens*, p. 43.
(4) SAINT-EVREMOND, *o. c.*, t. II, p. 255.
(5) PARIVAL, *o. c.*, p. 159.
(6) DE COURTANVAUX, *o. c.*, p. 200, 201.
(7) SAINT- EVREMOND, *o. c.*, t. II, p. 255 ; DE BLAINVILLE, *o. c.*, p. 16.
(8) HORTENSE DES JARDINS, *o. c.*, p. 90. Cf. E. MAGNE, *o. c*, p. 345.

Digitized by Google

et en carrosse. Ces dernières observations ont été faites par De la Motraye qui a séjourné durant près de deux années consécutives à La Haye pour veiller à l'impression de ses voyages. Il a donc pu regarder autour de lui à son aise (1). La ville avait un air de noblesse et de grandeur ; c'est Fontainebleau, déclare Voltaire ; c'est le Versailles de la Hollande, est l'opinion de l'auteur des *Amusemens* ; on y voyait des scènes semblables à celles qui se passaient au Bois de Boulogne (2).

L'Honoré compare la position de La Haye en Hollande à celle de Paris en France. On y trouvait en effet, comme dans la capitale française, les agréments et les commodités de la vie, un luxe raffiné, les plaisirs publics et de société ; l'homme du peuple y était plus poli qu'ailleurs (3). Le corps diplomatique qui y résidait ajoutait encore à l'éclat de la ville, bien que cette circonstance eût aussi une conséquence fâcheuse que Diderot a signalée. Il raconte que les ambassadeurs des souverains et des représentants des Etats se voyaient peu, s'observaient en revanche sans cesse et faisaient usage d'espions (4). En tout cas, la présence des diplomates, dont la langue commune était le français, accentuait le caractère français de La Haye. La cour du Stathouder Frédéric-Henri y contribuait aussi. Charles Ogier qui, comme secrétaire de l'ambassadeur Claude de Mesmer, comte d'Avaux, l'a vue de près, mentionne dans son *Journal* qu'elle lui paraissait être très française ; les domestiques étaient vêtus à la française et ils parlaient même français entre eux (5). Evidemment La Haye ressemblait à une ville française, tout y évoquait la France, de sorte qu'on comprend que Sartre ait pu s'écrier avec joie : « Un Français se reconnaît à La Haye (6) » !

Il est intéressant de rapprocher de ces jugements celui du peintre-auteur Eugène Fromentin qui, en 1876, a fait un voyage en Hollande. Dans son livre (7) se trouve une très belle description de La Haye. Lui aussi constate que c'est une des villes les moins hollandaises qui soient en Hollande. Il ne la nomme pas française,

(1) De la Motraye, *o. c.*, t. II, p. 179.
(2) Sartre, *o. c.*, p. 54 ; Voltaire, *Lettre à d'Argenson*, à La Haye, au palais du roi de Prusse, le 8 août (1743) ; *Amusemens*, p. 47.
(3) L'Honoré, *o. c.*, p. 63.
(4) Diderot, *o. c.*, p. 63.
(5) Ch. Ogier, *o. c.*, p. 269.
(6) Sartre, *o. c.*, p. 54.
(7) Eugène Fromentin, *o. c.*, p. 139 ss.

Digitized by Google

mais cosmopolite et rien n'est plus juste. Le germe du cosmopolitisme qui, il y a quelques siècles, existait déjà, bien que faible, s'est développé puissamment. Pourtant on peut dire que le cosmopolitisme indéniable de la Résidence (1) a toujours une forte nuance française.

De La Haye à Schéveningue il n'y a qu'une lieue. Il va sans dire que les voyageurs sont allés à ce village de pêcheurs bien connu, ne serait-ce que pour voir la mer. On comprendra que celle-ci les ait beaucoup impressionnés, mais n'ayant trouvé ni accent personnel, ni observations spéciales relatives à la Hollande, je passerai leurs relations sous silence. Leurs notes sur les habitants seront intercalées, là où il y en a lieu, dans les chapitres sur le caractère et les mœurs.

Il me semble oiseux de suivre pour toutes les villes hollandaises le même procédé d'investigation et de recueillir autant d'impressions que possible pour saisir l'image que les Français s'en sont formée. Je tomberais forcément dans les redites, car comme Hortense des Jardins, et après elle, De la Roque (2) l'ont remarqué si justement, lorsqu'on avait visité une ville de Hollande, on les avait vues presque toutes ; canaux dormants, quais pleins d'ombrage et sans bruit, maisons silencieuses, ponts en arc où rarement un être vivant passait et dégageant une atmosphère de mélancolie se trouvaient aussi bien à Leyde qu'à Delft, à Gouda, à Edam et dans plusieurs autres encore. Je ne relèverai donc que les jugements apportant quelque chose de nouveau. Pour ce qui concerne Leyde, De la Barre de Beaumarchais est tellement enchanté qu'il la trouve un séjour digne des muses ; mieux encore, il ne saurait croire que le Parnasse l'ait valu (3). Harlem occupe une position un peu à part par sa situation moins marécageuse, par ses fleurs de réputation mondiale, par son agréable Bois. Quand Diderot en voit les canaux, les maisons et les arbres, il pense — on ne le devinerait jamais — à la Chine ! Il trouve les habitations minuscules, tellement minuscules qu'il les compare à de grands hygromètres et il s'attend à tout moment à en voir sortir « l'homme au beau temps et d'y rentrer la femme en temps de pluie (4) » !

(1) Le Hollandais désigne volontiers sous ce nom la Résidence royale.

(2) De la Roque, *o. c.*, t. I, p. 75 ; De Courtanvaux, *o. c.*, p. 166 ; Hortense des Jardins, *o. c.*, pp. 90 ss. Cf. E. Magne, *o. c.*, p. 311.

(3) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, p. 223.

(4) Diderot, *o. c.*, p. 70.

Digitized by Google

Cependant c'était surtout Utrecht, à vrai dire situé hors du territoire de la province de Hollande, qui s'écartait du modèle général. Amsterdam, disaient les Hollandais de ce temps-là, avait été bâti par les hommes, mais Utrecht par Dieu, car un sol ferme le soutenait(1). C'était déjà au XVII^e siècle un centre important. En un jour, raconte Le Laboureur, on pouvait atteindre d'Utrecht 50 villes murées ; il y en avait 36 où l'on pouvait aller dîner et retourner ensuite dans le même espace de temps (2). Les arbres séculaires de son Mail étaient déjà célèbres à cette époque. Louis XIV les considérait comme sacrés et de son camp il décréta, c'était en 1672, qu'il était défendu d'y toucher sous peine de mort (3). Cette histoire ne prouve-t-elle pas clairement qu'on portait un haut respect aux arbres dans les villes hollandaises ?

Zaandam, selon l'orthographe ancienne Saardam (4), évoque chez l'abbé de Feller (5), comme Harlem chez Diderot, l'image de la Chine. Il fonde sa comparaison sur l'impression produite par les maisons aux rez-de-chaussée de bois peint, les canaux ombragés et la nombreuse population et sur le sort des femmes, qui vivent retirées dans une chambre close, pendant que leurs maris s'occupent uniquement du commerce et de l'industrie. Je reviendrai sur cette conception de la vie conjugale dans le chapitre consacré aux mœurs. Diderot trouve Zaandam un assemblage de chaumières disposées en fer à cheval sur les bords de la Saar (6), les unes en briques, les autres en planches, presque toutes séparées par des plantations d'arbres. Embrassant ce tableau d'un coup d'œil admirateur, il se dit qu'on ne pourrait rien voir de plus agréable et de plus piquant dans les compositions romanesques des paysagistes (7).

Cependant — chinois ou romanesque — c'était vraiment un curieux village. De Luc le trouvait le comble des singularités qu'il

(1) SARTRE, *o. c.*, p. 49.

(2) LE LABOUREUR, *o. c.*, p. 76.

(3) J'ai trouvé ce détail historique chez plusieurs voyageurs, e. a., chez DE LA POUPELINIÈRE, *o. c.*, 104 ; G. DE MARCILLY, *o. c.*, p. 90.

(4) Zaandam s'appelait autrefois *Saenredamme*, d'où par contraction *Saardam* ou *Sardam*. Ce nom-ci s'est maintenu en France peut-être par l'influence du mot tsar ; on sait qu'en 1697, le Tsar Pierre le Grand a été à Z. pendant quelques jours.

(5) DE FELLER, *o. c.*, p. 251.

(6) DIDEROT n'a vu que la partie antérieure de Z. Le village lui-même se compose de deux rues très longues, côtoyant la rivière à droite et à gauche et de nombreuses rues latérales très courtes, en sorte qu'il ressemble plutôt à l'arête d'un poisson gigantesque.

(7) DIDEROT, *o. c.*, p. 74.

Digitized by Google

y eût essayé de décrire ; De la Poupelinière doutait qu'il y eût un village pareil dans le monde (1). Il est bien naturel que les nombreux moulins à vent le long du Zaan, remplacés à l'heure qu'il est pour la plus grande partie par des fabriques, aient fait de l'impression. Les Hollandais eux-mêmes en ont parlé toujours avec émerveillement et ils ont chanté des couplets en leur honneur. Et chacun de ces moulins à huile, à moutarde, à papier, à poudre à canon, à émonder le riz ou l'orge, à scier du bois, était enfermé dans un îlot, de façon que, pour y entrer on devait passer sur un pont-levis, raconte Sartre (2). C'est vrai, il y avait des ponts-levis. Mais ce qui précisément offait un aspect si captivant, c'étaient ces innombrables ponts de bois étroits s'arquant presque en demi-cintre sur les fossés, que les Français s'obstinent à appeler des canaux. Pour nous autres Hollandais un canal est bien plus large que les eaux qui coupent les prairies.

Ces moulins, où par la force du vent, se fabriquaient tant de choses, les nombreux chantiers navals, témoignaient du merveilleux développement de l'industrie, non seulement zaandammoise, mais encore hollandaise. En effet, De la Roque n'exagère pas en écrivant qu'à Zaandam l'art mécanique était porté à son plus haut degré de simplicité et de perfection (3).

Et qui ne sera pas d'accord avec Mme Du Bocage, lorsque, admirant aussi bien l'ingéniosité avec laquelle avaient été construites les machines, toutes mues par le vent, que l'exactitude infatigable de ceux qui s'en servaient, elle s'écrie avec enthousiame : « Ici les machines agissent comme des hommes et les hommes comme des machines (4).

Les autres provinces. — Toutes les impressions rapportées jusqu'ici ont presque exclusivement trait à la province de Hollande, qu'on savait plus riche et plus puissante que les six autres ensemble (5). Cependant, comme De Balbi le fait observer si justement, chacune des sept Provinces avait ses usages (6), mais la province de Hollande formait le centre de l'intérêt des visiteurs. Beaucoup n'ont même visité que cette partie de la République.

(1) De Luc, *o. c.*, t. V, p. 300 ; De la Poupelinière, *o. c.*, p. 91.
(2) Sartre. *o. c.*, p. 34.
(3) De la Roque, *o. c.*, t. I, p. 70.
(4) Mme Du Bocage, *o. c.*, p. 98.
(5) De la Roque, *o. c.*, t. I, p. 73 ; De Blainville, *o. c.*, p. 44.
(6) A. de Balbi, *o. c.*, p. 20.

Digitized by Google

Nous ne disposons donc pas, pour les autres provinces, d'une foule de témoignages pour en tirer une opinion générale. Je tâcherai cependant de donner un aperçu rapide de ce que j'ai trouvé de typique. Lorsque les voyageurs, étant à Amsterdam, voulaient se rendre dans une autre province que la Hollande, ils s'embarquaient dans le coche d'eau (« la barque » disent tous les Français), pour Utrecht. De cette façon ils ne sortaient pas du vrai paysage hollandais avant d'avoir atteint cette ville. Ils côtoyaient, il est vrai, pendant quelques heures le « Gooi », région accidentée et boisée, mais d'abord ils en restaient trop éloignés, de sorte qu'ils voyaient tout au plus pointer les tours de quelques villages. Puis, les Hollandais n'y auront pas appelé l'attention des voyageurs, parce que, dans ces temps-là, ils goûtaient médiocrement le « Gooi ». Ils le trouvaient trop aride, trop sauvage et aimaient mieux les prés, les eaux et les jardins aux ornements rectilignes. Enfin les Français eux-mêmes, venant d'un pays, où les collines et les bois abondent, ne sentaient pas le désir d'y aller. Voilà pourquoi aucun voyageur n'en dit rien ; le seul Joly emploie le nom « Goylande » en disant que Naarden en est la ville principale, mais pour le reste il se tait (1). Cette circonstance explique que c'est seulement après avoir dépassé Utrecht, que les voyageurs constataient un changement subit du paysage, ils ne voyaient plus les vastes prairies, s'élevant à peine au-dessus des innombrables eaux ou bien s'étendant au dessous du niveau, mais des campagnes labourées, entourées de haies (2). Continuant le voyage vers l'est, on arrive en Gueldre au milieu des immenses bruyères, qui ne sont pas goûtées par les Français. Ils en trouvent la vue triste, contrastant violemment avec le riant spectacle de la Hollande. Quel pays sauvage ! Le plus désert qu'il soit possible de se figurer. On y voit peu d'habitations, mais des milliers de moutons (3), ce qui est pour nos visiteurs une compensation un peu maigre. De la Poupelinière, en voyageant en Brabant, pense à une région aussi désolée de sa patrie : les Landes de Bordeaux (4). En 1636, Charles Ogier a traversé tout le Drenthe, en passant par les villages d'Assen (actuellement le chef-lieu de cette province)

(1) Joly, *o. c.*, p. 103.

(2) Misson, *o. c.*, p. 39.

(3) De la Roque, *o. c.*, t. I, p. 54 ; Coyer, *o. c.*, p. 283 ; De Luc, *o. c.*, t. V, p. 3 ; t. III, p. 413 ; Janiçon, *o. c.*, p. 38.

(4) De la Poupelinière, *o. c.*, p. 108.

Digitized by Google

de Ruinen et la ville de Meppel, et une partie de l'Overysel. Il qualifie ces contrées d'infertiles et de tristes (1).

Il va de soi qu'il n'y a point que des bruyères quand on a dépassé les frontières de la province de Hollande. On y voit encore des plantations d'arbres, en quelques endroits des cultures de tabac ou de riches pâturages (2). Le marquis de Saint-Maurice, ambassadeur du duc de Savoie auprès de Louis XIV et accompagnant ce dernier dans sa campagne de Hollande en 1672, découvre même, au sud de la Gueldre, une contrée humide et fangeuse : l'île de Bommel (3).

Pour les provinces de Groningue et de Frise, je ne me rapporterai qu'à De Luc qui a visité presque toutes les provinces et qui a remarqué toujours quelque chose d'intéressant. La vue de Groningue lui cause de la surprise. Il en trouve la partie enfermée dans des digues si singulière, qu'il se croit dans un nouveau monde. Figurez-vous un pays très peu peuplé sans être sauvage, très bien cultivé et en même temps très solitaire. Imaginez-vous un échiquier dessiné sur un terrain aussi horizontal que la mer par les joncs et les roseaux dont les bords des canaux et des fossés foisonnent. Le pays est plat, c'est entendu, mais malgré cela, le pittoresque ne manque pas. On n'y rencontre pas de grands et majestueux tableaux — on reconnaît ici De Luc — mais une multitude de petits tableaux très agréables. Entrant en Frise, il est frappé par le changement total de l'aspect du pays : les cultures y sont toujours belles, mais d'un style différent ; il n'y a plus de canaux ; les champs sont bordés de haies et de plantations en taillis ; les maisons et leurs clos sont arrangés d'une autre façon. Il arrive entre autres, à Hindelopen, village curieux même pour les Frisons. Pourtant son étonnement fait bien un peu sourire. Il observe les vêtements des femmes et remarque qu'ils laissent aux corps tous les mouvements naturels ; il admire le haut bonnet qui, entouré d'un mouchoir de soie rayée, ressemble à une sorte de turban. Voilà l'habillement levantin, se dit-il, je suis en Circassie ; c'est un rêve, il faut en profiter ! Sur quoi, il entre dans les maisons et montre tant de surprise et d'empressement que les femmes lui

(1) De la Poupelinière, *o. c.*, p. 108.

(2) De Luc, *o. c.*, t. V, p. 3 ; Thouin, *o. c.*, p. 264 ; Le Laboureur, *o. c.*, p. 77.

(3) Le Marquis de Saint-Maurice, *Lettres sur la Cour de Louis XIV*, publiées avec une introduction et des notes par Jean Lemoine, Paris, Calman-Lévy, sans date [1912], 2 parties en 2 volumes, grand in-8°, 2e partie, p. 379.

Digitized by Google

rient au nez. Mais il ne les en trouve que plus aimables. Il reste tellement plongé dans son rêve qu'il n'entend pas son postillon lui annonçant le départ. On est enfin forcé de le tirer par la manche pour le rappeler à la réalité (1). De Luc était un homme enthousiaste, c'est incontestable, mais un peu naïf.

Les quelques voyageurs qui ont visité la Zélande nomment l'air qu'on y respire mauvais et pesant (2). Pour le reste, ils l'admirent et Parival est si ravi de cette belle province fertile, environnée d'eaux d'une largeur immense, qu'il tombe en extase devant ce magnifique spectacle (3).

Conclusion. — Si nous résumons tout ce qui précède, la conclusion se tire toute seule : l'impression générale produite par la physionomie de la Hollande sur les Français, a été des meilleures. Ils sont pleins d'admiration pour ses magnifiques paysages, ses digues gigantesques, ses superbes villes, enfin pour la merveille qu'elle est devenue par le travail de ses habitants. Peut-on admettre qu'ils ont vu juste ? Coste d'Arnobat le nie en écrivant : « les beautés (de la Hollande) ont été célébrées avec l'exagération de l'enthousiasme par des voyageurs qui en ont été éblouis *en passant* (4) » ! Par ces mots, en effet, l'auteur signale un danger du tourisme que j'ai déjà indiqué. En outre, celui qui fait un voyage d'amusement est, par sa disposition d'esprit, enclin à voir le pays visité en rose. Par là s'expliquent en partie les exagérations signalées dans ce chapitre. Pourtant il n'y a pas que la belle humeur qui décide de la beauté d'une chose ! L'impression générale du climat hollandais, par exemple, est absolument mauvaise ! Toutefois, il me semble que le but que je m'étais proposé est atteint et qu'on sait maintenant comment les Français ont vu « le sol et le ciel » de notre pays, pour employer encore une fois les termes dont Taine s'est servi. Voyons dans le chapitre suivant ce qu'ils ont pensé du physique et du caractère des habitants.

(1) De Luc, *o. c.*, t. V, pp. 251, 252, 254, 268, 269, 282.
(2) Payen, *o. c*, p. 3 ; C. Freschot, *o. c.*, p. 41.
(3) Parival, *o. c.*, p. 164.
(4) Coste d'Arnobat, *o. c.*, p. 130.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE III

LES HABITANTS

Physique. Caractère.

Au physique la race germanique diffère considérablement de la race latine. Quoi d'étonnant que les Français aient observé avec beaucoup d'intérêt la physionomie des Hollandais et qu'ils aient distingué en premier lieu les traits particuliers de cette race si différente de la leur. Dès le premier coup d'œil ils ont vu que les habitants de notre pays étaient grands et avaient l'air forts et robustes. Ils ont été frappés par la blancheur de leur peau, la couleur vive et enflammée de leur visage aux formes pleines; ils ont constaté que leurs cheveux sont plus souvent blonds que bruns (1). Quant au teint frais, il est intéressant de remarquer que Taine fait une restriction pour les ouvriers et qu'il parle de leur couleur de fromage, même de fromage gâté (2). Il se peut que les voyageurs du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle n'aient pas fait tellement attention aux classes laborieuses — Taine était un maître observateur —, mais il est possible aussi que, à l'époque de la République des Sept Provinces-Unies, les ouvriers aient eu en effet le teint plus animé qu'au XIX^e^ siècle. Le séjour quotidien dans les fabriques n'aura pas eu à coup sûr une bonne influence sur leur mine. En tout cas, les voyageurs du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle ne parlent pas de faces blêmes. S'ils tombent d'accord sur les qualités physiques indiquées plus haut, leurs jugements diffèrent par contre sensiblement pour le reste, ce qui s'explique par la nature

(1) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, p. 144 ; Parival, *o. c.*, p. 20 ; Payen, *o. c.*, p. 46 ; Boussingault, *o. c.*, p. 21 ; Charles Lemaitre, *o. c.*, dans *Revue de Géographie*, t. XXIII, p. 298 ; Desjobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1911, p. 133.

(2) Taine, *o. c.*, p. 4.

Digitized by Google

et la profession des observateurs. Ceux qui étaient doués de dispositions artistiques comme Diderot et Mme du Bocage, n'avaient pas la même idée de la beauté corporelle que Thouin, pour qui la santé et la vigueur étaient les choses principales. Aussi le premier ne nous étonne-t-il pas, lorsqu'il écrit que les habitants des Provinces-Unies sont replets (1). Mme du Bocage est de la même opinion. Elle trouve spécialement la structure des Zaandammois épaisse, et ajoute, en raillant, que cette constitution corporelle ne semble pas faite pour penser (2). Grosley aussi juge les Hollandais trop chargés de graisse et de chair. A Rotterdam il a vu des hommes aux bains. Parmi les jeunes il en aperçut un dont la taille légère et dégagée se prêtait à tous les mouvements du nageur, avec une agilité étrangère à ses camarades. Il demanda qui était ce garçon et il apprit que c'était le fils d'un Genevois, nouvellement réfugié (3). Cette observation montre la différence essentielle entre le physique des deux races. Le jugement de Grosley est pleinement confirmé par celui de Taine, qui trouve les corps hollandais charpentés à gros coups ou rentassés, lourds et sans élégance ; il juge les traits des visages irréguliers, bosselés, avec des pommettes saillantes et des mâchoires marquées. En somme, conclut-il, la finesse et la noblesse sculpturale font défaut (4). Cette opinion concorde parfaitement avec celle de Grosley, qui a constaté le même manque de finesse dans les lignes des génies ornant la « Nieuwe Poort » à Rotterdam. Le sculpteur, dit-il, a pris ses modèles dans le pays et dans la nature qu'il a rendue avec une fidélité dont on lui a sans doute tenu compte (5). Voilà ce qui s'appelle s'exprimer avec prudence et ménagement ! Que nous dit par contre Louis Desjobert, grand-maître des eaux et forêts au département de Valois, Senlis et Soissons ? « Les Hollandais ne sont pas plus gros et plus épais que les autres nations (6) ». C'est vraiment un peu fort de la part d'un habitant d'un pays ou l'on trouve, suivant le témoignage de Taine, tant de visages réguliers et jolis, e. a. à Bordeaux et à Toulouse (7). Peut-être que Desjobert, à cause de sa charge, a fréquenté beaucoup de campagnards, qui ordinairement

(1) Diderot, *o. c.*, p .40.
(2) Mme Du Bocage, *o. c.*, p. 99.
(3) Grosley, *o. c.*, p. 233, 234.
(4) Taine, *o. c.*, p. 4.
(5) Grosley, *o. c.*, p. 234.
(6) Desjobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1911, p. 133.
(7) Taine, *o. c.*, p. 4.

Digitized by Google

sont plus lourds que le reste de la population. L'opinion de l'horticulteur Thouin sur le physique des Hollandais est aussi absolument favorable. Mais celui-ci, probablement en vertu de sa profession, regarde plutôt les hommes par rapport à la santé, à la force, à la vigueur musculaire. Il trouve nos ancêtres bien proportionnés, leur visage régulier et il les compare aux paysans français, qui selon lui, sont loin de frapper l'esprit ainsi par l'aisance et la prospérité dont ils jouissent (1).

Tirer de ces témoignages assez contradictoires une conclusion nette, voilà qui paraîtra plutôt hasardeux. Voyons si les avis sur les femmes hollandaises sont tellement partagés. Les femmes ! Pourrait-on se figurer un visiteur français qui n'eût pas voué une attention toute particulière au beau sexe ? Aussi rencontrons-nous ici une riche variété d'observations, parfois très intéressantes.

Il va de soi que le degré de leur beauté n'était pas exactement le même dans toutes les régions. Ainsi De Monconys a cru constater qu'à Leyde les femmes étaient moins belles qu'en Zélande (2). Il y avait des villes connues par l'attrait particulier de quelque partie du corps féminin. J'ai trouvé sur ce sujet chez De Sorbière une vieille poésie hollandaise énumérant les qualités nécessaires de la belle femme :

Een Amsterdams aensicht.
een Delfsse gangh ;
Een Leydsche Rongh,
een Goudsche sangh ;
Een Dortse middel
een Haerlems Wesen
Voor schoon in Holland
zyn gepresen (3).

(Le visage d'une Amsterdammoise,
La démarche d'une Delftoise,
Le port d'une Leydoise,
La voix d'une Goudoise,
La taille d'une Dordrechtoise,
La mine d'une Harlemoise,
réunissent en Hollande tous les suffrages).

(1) Thouin, *o. c.*, t. I, p. 302.
(2) De Monconys, *o. c.*, seconde partie, p. 152.
(3) De Sorbière, *Sorberiana ou les pensées critiques*, recueillies par Graverol, seconde édition, Paris, Florentin et Pierre Delaulne, MDCXCV, in-12°, p. 138.

Digitized by Google

Cependant, je laisserai de côté ces différences, qui d'ailleurs ne sont pas essentielles, et je m'appliquerai autant que possible à rassembler des témoignages sur les qualités qu'elles ont en commun. Il va sans dire que le type général des femmes montre certaines concordances avec celui des hommes. Aussi les Français en ont-ils remarqué la haute taille forte, le coloris frais et vif, la blondeur et la blancheur (1).

René Le Pays en est un grand admirateur. Il trouve les cheveux d'un blond si agréable, le teint si blanc et potelé, que la plus laide d'entre elles passerait pour une fort belle fille à Paris (2). Cette blancheur fait perdre la tête à l'abbé Coyer. Un bel après-midi il contemple des paysannes occupées à traire les vaches. Il ne sait qui se distingue le plus par la blancheur : de la trayeuse ou du lait, et il s'abîme dans des rêveries, bien innocentes d'ailleurs. Il pousse des soupirs .... certes, il ne hait pas le vin, mais avec cette symphonie en blanc sous les yeux, le désir le prend ..... de boire du lait (3).

A cause de tous ces avantages, Boussingault qualifie la Hollandaise de belle. Mais il restreint aussitôt ce jugement favorable : les belles ne sont pas en si grand nombre que l'on croit (4). Diderot est d'avis qu'il n'y en a presque point de bien belles, parce qu'elles ont de l'embonpoint (5). Voilà un défaut regrettable aux yeux des Français, qui préfèrent, en général, les tailles sveltes. Thouin est pleinement d'accord avec Diderot, ainsi que De la Poupelinière, qui leur attribue l'épithète de rebondies (6), terme bien disgracieux, à la vérité. Ils ne sont pas seuls à regretter l'abondance des chairs chez leurs hôtesses. Il y en a encore d'autres qui parlent d'un ton plutôt dédaigneux des larges gorges et des bas du dos énormes. Regardez les tableaux de Rubens, conseille Diderot, et vous saurez comment les Hollandaises sont dans leurs maisons (7). Grosley est en premier lieu frappé par l'ampleur énorme de leurs dos, même « déduction faite de toutes les garnitures dont elles se matelassent la naissance du buste ». Il a surtout cons-

(1) DIDEROT, *o. c.*, p. 41 ; DAIGNAN, *o. c.*, p. 42 ; THOUIN, *o. c.*, t. I, p. 226 ; JANIÇON, *o. c.*, t. I, p. 13.
(2) LE PAYS, *o. c.*, p. 197.
(3) COYER, *o. c.*, p. 291.
(4) BOUSSINGAULT, *o. c.*, p. 23.
(5) DIDEROT, *o. c.*, pp. 41, 42.
(6) THOUIN, *o. c.*, t. I, p. 26 ; DE LA POUPELINIÈRE, *o. c.*, p. 68.
(7) DIDEROT, *o. c.*, p. 41.

Digitized by Google

taté cette largeur inélégante chez les grosses servantes qu'il a vues dans presque toutes les auberges de la Hollande. Il témoigne d'une d'entre elles, que « son dos ne finissait pas » (1). Un autre motif de critique est le manque de finesse des traits (2). Pour cette raison, Diderot juge les visages même si laids qu'ils n'inspirent guère le désir de vérifier la réputation des gorges et de connaître les autres appas (3). On comprendra ces opinions des représentants d'un peuple qui n'admire que médiocrement la beauté corporelle telle que la représente Rubens. Mais comment ne pas s'étonner du jugement du Stathouder Guillaume II, allant jusqu'à blesser les Amsterdammoises qui, à cause de leurs traits un peu grossiers, étaient plus propres à faire des prisonniers de guerre que des prisonniers d'amour (4). On se souviendra, que le prince a été en guerre ouverte avec Amsterdam et cette circonstance expliquera peut-être, pour une grande partie, ses paroles désobligeantes et injustes.

Les voyageurs ont encore beaucoup à redire sur la démarche contrainte et trop gênée des femmes ; il leur manque quelque chose de ferme, de dégagé ; elles se courbent trop et portent la tête en avant (5).

Thouin trouve leurs manières nonchalantes et Desjobert juge leur maintien fort gauche (6). Janiçon fait une exception pour les dames distinguées, qui s'attachent à imiter l'air des Françaises (7). La beauté des Hollandaises rencontre donc beaucoup de critiques de la part des Français, qui passent pour de fins connaisseurs en fait d'esthétique féminine. Cependant elles ont une beauté naturelle (8) qui fait pousser à De Monconys, étant à Middelbourg, ce cri d'admiration : «Toutes les femmes sont jolies» (9). Regnard s'en éprend tout de bon. Nulle part il n'a trouvé de plus jolies femmes. En poète exalté il juge leur beauté, qui donne de l'amour à la

(1) Grosley, *o. c.*, p. 235 et note.
(2) Thouin, *o. c.*, t. I, p. 155.
(3) Diderot, *o. c.*, p. 11.
(4) *Mémoires de Hollande*, p. 21.
(5) Janiçon, *o. c.*, t. I, p. 13 ; Desjobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1911, p. 134 ; De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, p. 144 ; Janiçon, *o. c.*, t. I, p. 13 ; Thouin *o. c.*, t. I, p. 226 ; Diderot, p. 41.
(6) Thouin, *o. c.*, t. I, p. 226 ; Desjobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1911, p. 134.
(7) Janiçon, *o. c.*, t. I, p. 13.
(8) Guillot de Marcilly, *o. c.*, p. 37.
(9) De Monconys, *o. c.*, seconde partie, p. 110.

Digitized by Google

première vue, égale à celle des anciennes Romaines (1). Nous voyons donc que ce qu'il manque surtout à la beauté des Hollandaises, selon les visiteurs, c'est la légèreté, l'élégance, la noblesse. Mais, puisqu'elles sont adorablement blondes et blanches, comme elles ont un bel air de santé et de fraîcheur, on les trouve bien attrayantes.

Caractère.

Comme nous l'avons vu par ce qui précède, les jugements des Français sur nous, ne s'accordent pas toujours. Cette diversité d'opinions, quelquefois déconcertante, se présente surtout en ce qui concerne le caractère des Hollandais. Avant d'étudier leurs impressions, je voudrais faire observer qu'en vertu d'une loi psychologique, les étrangers ont été frappés en premier lieu par les défauts qu'ils haïssent le plus. Par là ils ont été amenés à employer des termes bien durs. Qu'on me comprenne bien : je ne cherche nullement à atténuer la gravité des travers signalés, je ne vise qu'à prévenir le lecteur autant que possible. En général, le peuple français n'est pas avare ; il est plus bouillant, plus en dehors, plus artiste, plus poète que le peuple hollandais, auquel toute idée de panache est absolument étrangère. Les Français ont donc fort désapprouvé la mesquinerie, la froideur, le compassement, le manque de goût et d'imagination, le matérialisme des Hollandais. Sur ce matérialisme les témoignages sont unanimes.

Mirabeau, après sa fuite en 1776 à Amsterdam avec Sophie de Monnier, se trouvant dans une grande pénurie d'argent, noua des relations avec quelques libraires de cette ville pour subvenir aux besoins du ménage. Mais, il ne put gagner suffisamment à son gré dans « ce pays de calculateurs, où l'on ne vaut qu'à raison de son utilité » (2). Il s'indignait de l'esprit utilitaire des Hollandais, critiqué d'ailleurs par bien d'autres juges, comme nous voyons dans ce qui suit : « Les Hollandais calculent toujours quel sera le produit utile d'une dépense; l'intérêt seul est leur grand mobile, l'unique source de leurs vertus, en étouffant l'essor de leurs autres passions » (3).

(1) Regnard, *o. c.*, p. 42.

(2) Le comte de Mirabeau, *Lettres originales, écrites du Donjon de Vincennes*, pendant les années 1777, 78, 79 et 80, recueillies par P. Manuel, citoyen français, Paris, J. B. Garnery, 1792, an 3e de la Liberté, 4 t., in-8°, t. I, p. 405.

(3) Thouin, *o. c.*, t. I, p. 165 ; Sartre, *o. c.*, p. 37 ; De Feller, *o. c.*, p. 220.

Digitized by Google

Ce sont des marchands que l'intérêt gouverne, telle est l'opinion du Comte d'Estrades, ambassadeur de France en Hollande de 1662 à 1668 (1). Ils aiment passionnément leur profit et méprisent les deux chimères, honneur et amour, dont les Français font justement leurs tirans (2). Les rangs sont réglés chez eux par les richesses où ils ne voient que des moyens pour s'enrichir encore ; la mesure de l'estime publique est toujours proportionnée à l'importance du coffre-fort ; ils aiment l'argent par-dessus toutes choses ; c'est leur idole ; chacun use de tous les moyens qui peuvent lui en procurer ; il semble vraiment qu'ils sucent avec le lait l'ardeur insatiable d'acquérir de l'argent (3). Cet amour excessif du gain entraîne à sa suite les pires vices ; aussi ne devons-nous pas nous étonner qu'on ait observé chez eux des traits de mesquinerie, d'avarice et même de rapine. Relevons d'abord que L'Honoré est d'une autre opinion : il les nomme tout bonnement économes (4). Mais, il est seul ; tous les autres flétrissent les travers signalés. De la Barre de Beaumarchais s'exprime d'une façon modérée, lorsqu'il estime que l'esprit d'économie des Hollandais va souvent trop loin (5). Mais d'autres observateurs moralistes s'expriment plus catégoriquement : « la parcimonie est leur première rente ; l'avarice l'emporte chez eux sur l'ambition ; leur frugalité provient d'une avarice qui ne leur permet point de se nourrir d'une manière convenable » (6). Coste d'Arnobat a reçu l'impression qu'ils n'ont pas même le temps de s'instruire ; « leur tête est exclusivement occupée des moyens de gagner : leurs récréations mêmes ne sont presque que des conférences sur le commerce. L'extrême cupidité d'ailleurs tient de près à l'extrême avarice ; et l'avarice est le poison des arts. Elle donne ses premières leçons dans les écoles. Il est d'usage que les écoliers payent leurs maîtres par quartiers. Le jour où il arrive qu'un certain nombre d'enfants a apporté sa rétribution, le maître manifeste la joie qu'on doit ressentir à la vue de l'argent en donnant congé à sa classe » (7).

(1) Le comte d'Estrades, *Lettres, mémoires et négociations*, La Haye, Abraham de Hondt, MDCCXIX, 6 t., in-12°, t. IV, p. 444.

(2) Le Pays, *o. c.*, p. 199.

(3) Grosley, *o. c.*, p. 37 ; Payen, *o. c.*, p. 46 ; M.A.F.C., *o. c.*, 2, 3, 192 ; Daignan, *o. c.*, p. 40 ; Parival, *o. c.*, p. 20.

(4) L'Honoré, *o. c.*, p. 285.

(5) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, 2e partie, p. 150.

(6) Grosley, *o. c.*, p. 37 ; Payen, *o. c.*, p. 46 ; M.A.F.C., *o. c.*, p. 2, 3.

(7) Coste d'Arnobat, *o. c.*, pp. 303, 304.

Digitized by Google

Ce dernier tableau est bien noir, trop noir même. D'Arnobat, on le verra plus loin clairement, est animé de parti pris contre les Hollandais. Il appuie volontiers sur leurs mauvais côtés, si bien que la partialité chez lui est parfois criante. Pourtant, il faut avouer qu'une partie de la population a bien mérité sa triste réputation. Les aubergistes, les cochers, les maîtres de poste, les gens de la rue ont beaucoup contribué à la mauvaise opinion des Français. Le Laboureur n'était pas content des aubergistes, qui n'avaient pas de tarif fixe, mais qui faisaient payer les voyageurs selon leur rang social et même selon les apparences. Lui qui n'était qu'un simple secrétaire de la reine de Pologne, fut néanmoins considéré comme un grand seigneur. Si l'on voulait éviter ces taxes injustifiées, on devait se travestir et passer inconnu en Hollande, où la haine de la noblesse avait introduit cette coutume qui empêchait que « quantité d'honnestes gens ne satisfacent à la curiosité qu'ils ont de voyager dans cette belle Province » (1). Etienne Pavillon n'avait pas non plus une bonne idée des gens qui exerçaient ce métier. Il leur a voué un des couplets de ses *Stances sur un voyage de Hollande* :

De maudits Chariots, invention du Diable,
Sont la voiture abominable,
Où l'on vous roue impunément.
Mais, qu'elle qu'en soit la misère,
Cette torture est nécessaire,
Pour préparer les gens à souffrir constamment
L'inévitable barbarie,
Qu'on éprouve infailliblement,
Arrivant à l'Hôtellerie (2).

De la Roque qui a eu affaire aux aubergistes de Schéveningue les nomme les plus effrontés corsaires qui existent peut-être dans le monde (3). De Saussure et sa compagnie eurent l'aventure suivante à Culemborg : leur hôtelier leur présenta un véritable compte d'apothicaire (45 sols par tête). Les voyageurs se récrièrent, sur quoi l'hôtelier leur proposa de faire une autre note. Ils y consentirent et reçurent après une deuxième addition où il y avait plusieurs articles qui ne figuraient pas sur la première :

(1) Le Laboureur, *o. c.*, p. 73.
(2) M. Pavillon, *Œuvres*, La Haye, Henri du Sauzet, MDCCXV, in-8°, p. 219.
(3) De la Roque, *o. c.*, p. 60.

Digitized by Google

tant pour le bois de cuisine, tant pour la chandelle et tant pour avoir craché dans les chambres et les avoir salies (1). Un jour, Diderot dut payer cinquante sous d'une tartine de beurre, son compagnon de voyage un florin d'un verre de bière (2). De la Motraye se plaint aussi des prix exorbitants exigés par ces messieurs et il raconte l'expérience de deux Français à Deventer, qui juraient contre les extorsions despotiques qu'ils appelaient turques, tartares, barbares (3). Est-il étonnant que Voltaire se soit écrié : « Les Hollandais vendent l'air et l'eau aux voyageurs » (4) ? Il faut naturellement lire les « cabaretiers hollandais », ce qui aura été sans doute son intention.

Le traitant Riche de la Poupelinière, arrivant par le Brabant en Hollande, trouva de l'autre côté du Moerdijk, une « canaille matelotte et palefrenière, brutale, insolente et voleuse » (5). On lui fit payer pour une voiture deux fois la somme due suivant l'ordonnance ; il se laissa voler, parce que le temps pressait et que par conséquent il fallait se dégager des « griffes de ces Buses » (6). Montesquieu s'est fâché tout rouge de cette espèce : « un homme qui enseigne une rue vous demande de l'argent ; tout ce qu'on m'avait dit de l'avarice, de la friponnerie, de l'escroquerie des Hollandais, n'est point fardé ; c'est la vérité pure. Je ne crois pas que, depuis un homme célèbre appelé Judas, il y ait jamais eu de Juif plus juif que quelques-uns d'eux. Comme ils sont accablés d'impôts, il faut qu'ils ayent de l'argent par toutes voyes. Ces voyes sont d'eux : l'avarice et la rapine. Le bas peuple vous demandera toute votre bourse pour avoir porté votre porte-manteau. Le cabaretier surtout le petit, vous demandera cinquante et cent fois plus que vous n'avez dépensé.... Le maître de poste d'Amersfort, me demanda un escalin pour m'être tenu dans son courroir (pour « couloir ») et sur sa porte » (7). Plus d'un Français a fait une pareille expérience, de sorte que Sartre est d'opinion que les voyageurs doivent être avec les Hollandais dans une continuelle défiance (8).

(1) De Saussure, *o. c.*, pp. 32, 33.
(2) Diderot, *o. c.*, p. 73.
(3) De la Motraye, *o. c.*, t. II, p. 172.
(4) Voltaire, *o. c.*, t. XIV, p. 374.
(5) R. de la Poupelinière, *o. c.*, p. 49.
(6) Id., *o. c.*, p. 50.
(7) Montesquieu, *o. c.*, t. II, pp. 221, 222.
(8) Sartre, *o. c.*, p. 37.

Digitized by Google

J'ai encore trouvé le ton d'extrême véhémence dont Montesquieu a parlé, chez Coste d'Arnobat : « La populace Hollandaise est la plus grossière du monde lorsque son intérêt est compromis ; l'appât du gain la met dans une agitation violente, on ne voit nulle part une semblable avidité (1) ». Toutes ces critiques impitoyables visent presque exclusivement les classes inférieures de la population. Il y a cependant un voyageur qui trouve toute la petite bourgeoisie coupable des mêmes travers ; d'après lui les artisans sont souvent d'assez mauvaise foi ; un étranger doit avoir grand soin de se précautionner contre eux ; il doit établir solidement les conditions, retirer une quittance des payements, sans quoi il risquera de payer deux fois (2). Heureusement tout le peuple n'était pas ainsi ; nous pouvons parfaitement souscrire aux sages paroles de L'Honoré qu'il ne faut pas chercher le véritable caractère d'une nation dans la classe la plus basse du peuple (3). Quand Montesquieu s'est indigné du procédé d'un homme qui lui a demandé de l'argent pour lui avoir indiqué le chemin, il a eu affaire à un guide, appartenant à « la race des vagabonds ». C'est le terme, employé par Desjobert (4).

Il est vrai que les aubergistes et les maîtres de poste n'appartenaient pas à la populace, mais il serait bien injuste de conclure que leur ligne de conduite fût celle des Hollandais en général. Les bourgeois se comportaient tout autrement. Desjobert, qui n'épargne pas la critique le cas échéant, les loue pour leur désintéressement. On lui indiquait toujours avec plaisir le chemin à lui et à sa compagnie ; les gens sortaient souvent de leurs boutiques en comblant les étrangers de politesses (5). Que veut-on de plus ?

Quant à la bonne foi, Sartre, ainsi que Le Cointre (6), a constaté que les commerçants hollandais pratiquaient cette vertu, qui faisait même partie de leur religion. Lombard de Langres écrit que les Hollandais étaient généralement dans leur vie privée fidèles à leur parole et à leurs engagements ; G. de Marcilly parle de leur bonne foi en général (7). C'est dommage

(1) Coste d'Arnobat, *o. c.*, pp. 205, 206.
(2) *Les Amusemens de la Hollande*, p. 52.
(3) L'Honoré, *o. c.*, p. 262.
(4) Desjobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1911, p. 139.
(5) Id., *id.*, pp. 139, 140.
(6) Le Cointre, *Manuscrit cité*, fol. 33.
(7) Sartre, *o. c.*, p. 37; L. de Langres, *o. c.*, p. 301; G. de Marcilly, *o. c.*, p. 37.

Digitized by Google

que Sartre ait cru devoir ajouter que cette vertu prenait sa source dans l'intérêt : ils savaient trop bien que la bonne foi est nécessaire pour le commerce, qui sans cela serait impossible (1). Diderot nomme carrément le commerçant un mauvais patriote, parce qu'il laissera mourir de faim ses concitoyens pour gagner un sou de plus (2). On trouve l'esprit férocement âpre au gain dans les paroles connues d'un commerçant amsterdammois que, pour avoir du bénéfice, il traverserait l'enfer au hasard de brûler ses voiles (3), et encore dans ce dicton cité quelquefois à l'étranger : *Belgae coelum peterent, si coelum navibus peti posset* (4). Suivant un auteur anonyme l'expression des visages traduisait l'influence funeste du trafic ; il a du moins cru remarquer qu'un air mercenaire était répandu sur la figure des Amsterdammois (5) ! On sent ici l'exagération comme dans ces mots de Montesquieu : « Le cœur des habitants du pays qui vivent du commerce est entièrement corrompu : ils ne vous rendront pas le moindre service, parce qu'ils espèrent qu'on le leur achètera »(6). Montesquieu a eu quelques aventures désagréables, il faut le reconnaître, mais il a certainement eu tort de généraliser. Aussi son jugement ne s'accorde-t-il point du tout avec celui de Desjobert, cité plus haut. De Luc parle également de la mauvaise influence du commerce sur le caractère, mais en des termes beaucoup plus pondérés : « Il n'est pas étrange qu'on demande de l'argent, où l'argent est le but immédiat des hommes. Le voyageur ne peut donc guère avoir à faire qu'à des hommes que l'on nomme intéressés, tant qu'il parcourt les grandes routes ; et plus encore dans les pays dont le commerce est le plus grand objet » (7). Là-dessus l'auteur fait une dissertation caractéristique pour la fin du XVIII[e] siècle. Il oppose la population des grandes agglomérations, vivant du commerce, aux habitants des bruyères. « Là, s'écrie-t-il, nous trouverons l'homme avec tous ses sentiments naturels ; son aimable simplicité, son désintéressement à l'égard des signes conventionnels que la société rend nécessaires, son penchant à obliger ses semblables, qui, après le soin de lui-même, est

(1) SARTRE, *o. c.*, p. 37.
(2) DIDEROT, *o. c.*, p. 47.
(3) GROSLEY, *o. c.*, p. 61.
(4) KOENEN, *o. c.*, p. 256.
(5) M.A.F.C., *o. c.*, p. 22.
(6) MONTESQUIEU, *o. c.*, t. II, p. 222.
(7) J. DE LUC, *o. c.*, t. III, pp. 425-426.

Digitized by Google

toujours le premier auquel il satisfait » (1). Qui ne reconnaît ici un disciple de Jean-Jacques Rousseau ? Et qu'est-ce qui a amené cette considération tant soit peu sentimentale et discutable ? Une petite aventure très simple : un jour, dans les bruyères du Brabant, une femme lui a indiqué le chemin, sans vouloir accepter de récompense. Elle ne lui tendit la main qu'après qu'il eut rempoché l'argent, car alors la main de De Luc était devenue « digne d'elle » (2). Quelque temps après il va visiter le même endroit. Il entre dans la chaumière, où demeure cette villageoise, à qui il donne en souvenir, un fichu. Mais elle ne le reconnaît même pas, ce qui lui fait dire : « Voilà l'hospitalité de la nature ; elle s'exerce sans y songer ». Il admire aussi que le mari le laisse seul avec elle. Pourquoi ? Parce que « ces gens croient à la vertu ». Et tout cela est pour lui une preuve de la bonté naturelle de l'homme (3) ! Mais revenons aux hommes « gâtés par la société ». L'esprit du commerce dégénérait quelquefois, en poussant les Hollandais à des spéculations effrénées. Ainsi se déchaîna, en 1636, la néfaste « Bollenrazernie » (4) (la Tulipomanie) (5). Un oignon à fleur devint alors une espèce d'action (6). Une fleur à laquelle on avait donné le nom imposant de *semper Augustus*, fut vendue 4600 fl., et pour pot-de-vin on donnait un beau carrosse neuf, avec attelage de deux chevaux choisis. Un curieux, peu dupe, échangea un oignon de tulipe pour douze arpents de terre ; un autre, retira, en quatre mois, 60.000 fl. d'un jardin » (7). Cette « fureur » (8) ne dura qu'au mois d'avril 1637 ; les spéculateurs se trouvèrent hors d'état de remplir leurs engagements et des centaines de familles bourgeoises avaient perdu tout ce qu'elles avaient possédé. Sartre tient le protestantisme pour responsable de l'âpreté au gain : « Aucun protestant ne connaît le mérite de la pauvreté, encore moins celui du cœur. L'usure fait une partie essentielle de leur commerce, et ils sont trop appesantis et trop terrestres pour aimer des vertus spirituelles et soupirer après des

(1) J. DE LUC, *o. c.*, t. III, pp. 425, 426.
(2) et (3) J. DE LUC, *o. c.*, t. III, pp. 429, 458, 462, 425.
(4) Cf. BLOK, *o. c.*, t. III, p. 603.
(5) Mot forgé par MÉNAGE, Cf. DE LA BARRE DE BEAUMARCHAIS, *o. c.*, 2e partie, p. 157.
(6) DE LA BARRE DE BEAUMARCHAIS, *o. c.*, 2e partie, p. 157.
(7) GROSLEY, *o. c.*, p. 147.
(8) Id., *id.*, p. 148.

Digitized by Google

biens spirituels » (1). Dans ces paroles se révèle le fervent catholicisme du prêtre, haïssant les calvinistes et se laissant pousser par sa haine à écrire des choses iniques. C. Freschot tombe dans un autre excès en disant que la passion que mettent les Hollandais à vouloir amasser des richesses ne leur fait rien entreprendre d'injuste (2). C'est bien flatteur, mais hélas, ce l'est trop !

De Balbi allègue une excuse pour l'évident amour de l'argent. Ou plutôt, ce sera l'opinion de son entourage, car l'auteur n'avait que onze ans, de sorte qu'il aura noté ce qu'ont dit ceux qui l'accompagnaient. Si nous le prenons ainsi, son jugement sur nos ancêtres n'est pas sans valeur. Il leur fallait bien s'intéresser à la question pécuniaire, avance-t-il, car ils ne pouvaient se procurer « les nécessités de la vie qu'à force d'argent » (3). Le nécessaire... et quelque chose de plus, ce qui certes n'est pas à dédaigner, comme nous lisons dans une lettre de Descartes à De Balzac, où il parle des commerçants amsterdammois : « Que si je fais quelquefois reflexion sur leurs actions, j'en reçoy le mesme plaisir que vous feriez de voir les païsans qui cultivent vos campagnes, car je voy que tout leur travail sert à embellir le lieu de ma demeure et à faire que je n'y aye manque d'aucune chose. Que s'il y a du plaisir à voir croître les fruits en vos vergers et à y estre dans l'abondance jusques aux yeux, pensez-vous qu'il n'y en ait pas bien autant à voir venir icy des vaisseaux qui nous aportent abondamment tout ce que produisent les Indes et tout ce qu'il y a de rare en Europe. Quel autre lieu pourroit-on choisir au reste du monde, où toutes les commodités de la vie, et toutes les curiositez qui peuvent être souhaitées, soit si faciles à trouver qu'en cettuy-ci ? » (4). Comparons à cette large compréhension de l'importance du commerce hollandais pour la prospérité commune la vue étroite de Jean Hesnault, telle qu'elle ressort de sa longue *Lettre aux Hollandais* (5), écrite au commencement de la campagne de 1672 et dont je citerai quelques vers :

---

(1) SARTRE, *o. c*, p. 36.

(2) (C. FRESCHOT), *Remarques historiques et critiques faites dans un voyage d'Italie, en Hollande dans l'année* 1704, Cologne, Jacques le Sincère, MDCCV, in-8°, p. 50.

(3) A. DE BALBI, *o. c.*, p. 18.

(4) DESCARTES, *o. c.*, t. I, p. 203.

(5) *Manuscrit* 3208 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 228 ff, in-8°, f° 149 R°.

Digitized by Google

A vous marchands de fromage
Porte fais de l'occean
Salut, Reverence, hommage
Ne soiés plus en ombrage
de ce terrible equipage
qu'on fait sus notre Rivage
C'est vous pescheurs de harans
Bourguemestres de village
C'est vous vendeurs de saffran
qui prétendés d'un fromage
faire au soleil un écran
peuple héritique et maran (1)
ennemy du vatican
sus qui va fondre l'orage
c'est trop faire de cancan
et parler en maistre jean
il faut changer de langage
et baisser plus d'un cran
cette fierté de courage
....
la foudre part du nuage
et va sécher marescage
Rompre digues et watergan (2).
. .. .
malgré vostre tripotage
et votre pattelinage
nostre Roy vaillant et sage
nostre invincible sultan
vaincra ville et passage ».
etc.

Dans un sonnet (3) il jette encore pas mal d'invectives à la tête de nos ancêtres. Nous n'avons qu'à lire le premier quatrain :

« Non, non, vous n'estiez nés que pour la servitude,
Révoltés, affranchis, indignes souverains,
La vertu fut toujours l'objet de vos dédains
Le soing (4) d'amasser fit tout seul votre étude ».

(1) Marane ou Smarrane : juif espagnol baptisé ; au figuré : traître.
(2) Pour watergang, mot hollandais signifiant voie d'eau.
(3) *Manuscrit cité*, f° 156 R°. Ce sonnet a été aussi cité par M. Frédéric Lachèvre dans sa *Bibliographie des Recueils collectifs de poésies, publiés de* 1597 à 1700 ; 4 t., t. III, p. 313.
(4) C'est le mot du manuscrit ; Lachèvre a « soucy ».

Digitized by Google

Le premier tercet commence ainsi :

« Que devient à présent la barbare fierté
Qui vous donnoit l'amour de vostre liberté ».

Je sais bien que les jugements malveillants de ce poète doivent être mis pour une très grande partie sur le compte de la vague de chauvinisme qui envahit la France en 1672, mais il est hors de doute que les voyageurs ont trop appuyé sur certains excès hideux de notre esprit matérialiste. On peut très bien reconnaître l'aptitude de plusieurs Français à discerner le caractère d'un peuple, on peut également admirer leur talent à rendre leur impression en deux traits, sans que cela empêche de critiquer leur tendance à déduire quelquefois trop vite une loi générale d'une observation qui ne concerne qu'un cas particulier. En outre, l'anormal, étant rare et souvent bruyant, saute aux yeux, tandis que ce qui est normal n'attire pas tellement l'attention. Aussi M. L. Knappert, conseille-t-il à l'historien, aussi bien qu'au moraliste, d'être toujours sur ses gardes, afin de ne pas juger partialement, ni de peindre une époque sous des couleurs trop sombres (1). Car, en effet, il y avait aussi des Hollandais désintéressés ! Un jour, en passant par la ville de Hoorn, située sur le Hoornsche Hop, un golfe de la Zuiderzee, j'ai lu sous un bas-relief représentant le combat naval des Hollandais contre les Espagnols en 1573, les vers suivants :

Hier is een Hoorens Hop, daer gaet het op een veghten,
Daer siet men teene schip vast aan 't ander heghten,
Daer siet men reghte liefde, daer doet men onderstant,
Daer veght men sonder gelt, voor t'lieve vaderlant.

Voici un Hoorens Hop; on s'y bat,
On y voit les vaisseaux les uns aux autres s'accrocher,
On y voit le véritable amour, on s'y entr'aide,
On s'y bat sans solde, pour la patrie aimée.

Voilà un témoignage des plus précieux ; « sonder gelt », sans solde ! les combattants hollandais risquaient leur vie sans être payés, ce qui n'était guère commun à cette époque, où les Etats achetaient leurs défenseurs. En voici qui s'exposaient à la mort

(1) L. KNAPPERT, *Het zedelyk leven onzer Vaderen in de 18e eeuw* (*La vie morale de nos ancêtres au XVIIIe siècle*), Haarlem, H. D. Tjeenk Willink en Zoon, 1910, in-8°, pp. 2, 3.

Digitized by Google

pour un idéal : la liberté de leur patrie. Oui, il y avait, sans aucun doute, à côté d'un courant matérialiste un autre courant idéaliste. Si l'on veut être juste envers les Hollandais de l'ancienne République il convient de ne pas l'oublier.

Il va sans dire que les visiteurs ont remarqué, outre leurs penchants matérialistes, encore d'autres traits du caractère des Hollandais. On les trouvait froids, réservés, taciturnes (1). « Nous voyons », écrit Saint-Evremond, « moins d'honnêtes gens que d'habiles, plus de Bon-Sens dans les affaires, que la délicatesse dans des entretiens » (2). Ils immolent, témoigne un réfugié qui tait son nom, l'agréable à l'utile, la légèreté au flegme, l'imagination au bon sens, le bel esprit au bon esprit (3). Thouin est de la même opinion : « les Hollandais ont la simplicité d'appeler bavards et menteurs ceux à qui nous donnons le titre d'hommes de bon ton et de gens d'esprit. En rencontrent-ils quelques-uns de cette espèce, ils les écoutent très sérieusement, se lèvent, les saluent et les consignent à leur porte » (4). Grosley a remarqué que souvent quelques paroles font les frais de la conversation. Il raconte le dialogue suivant entre un bourgeois d'Amsterdam et son voisin alarmé d'un bruit qui courait dans le quartier sur le compte de ce bourgeois. Il est curieux par son laconisme.

— « Bonjour voisin.
— Je te la souhaite voisin.
— Je ne sais, si je dois me déboutonner.
— Déboutonne-toi, sois comme chez toi.
— On dit, voisin, que ta servante est grosse.
— Que m'importe ?
— Mais, voisin, on ajoute que c'est de toi.
— Que t'importe (5) ? »

Et pas un mot de plus : la conversation est finie !

Vraiment ces gens manquaient de souplesse et d'urbanité, ce qui n'était pas sympathique aux Français, peuple poli et souple par excellence. Il y avait tout de même des Hollandais dont ils

(1) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, pp. 144 et 154 ; Grosley, *o. c.*, p. 215 ; Ch. Bordes, *o. c.*, p. 97 ; Desjobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1911, p. 133 ; Daignan, *o. c.*, p. 41 ; L. de Langres, *o. c.*, p. 308 ; Le Brun, *o. c.*, p. 379.

(2) Saint-Evremond, *o. c.*, t. II, p. 252.

(3) Grosley, *o. c.*, p. 223, citant : *Du bel esprit*, Amsterdam, Brunel, 1695, par un réfugié.

(4) Thouin, *o. c.*, t. I, p. 318.

(5) Grosley, *o. c.*, p. 215.

Digitized by Google

reconnaissaient volontiers la prévenance et la sociabilité. Au XVIIIe siècle, beaucoup d'entre eux ont fait connaissance à la Haye avec le poète-diplomate Constantijn Huygens, dont Hortense des Jardins, qui l'a connu en 1667, nous a retracé un portrait des plus intéressants : « L'homme dont j'ay parlé à M. L. M .. est extrêmement propre, et chez luy, et sur sa personne. Il joue de tous les instruments de musique comme s'il les avoit inventez; il compose sur tous fort heureusement et il a un petit cabinet qui est destiné pour cet exercice qu'on peut appeler le cabinet d'Apollon. Il a l'âme philosophe et le corps voluptueux. Son esprit est agréable dans la conversation et plusieurs beaux emplois dont il a esté honoré nous ont appris qu'il est solide dans le cabinet. A dire vray, il a plus de cinquante-cinq ans passez (1), mais que cela ne vous oste point le désir d'en sçavoir davantage. Il fait des vers comme s'il n'en avoit que vingt-deux et, pour mettre un rideau favorable sur cet article de cinquante-cinq ans qui a sans doute défiguré mon portrait, cet homme est M. Zulchem (2) que vous avez veu autrefois chez M. D. B... et dont vous disiez qu'il estoit le seul de vostre connaissance en qui l'âge ne gâtoit rien. Elle n'y a rien gâté depuis que vous ne l'avez veu, madame. J'ai passé chez luy ou chez ses parentes la plus grande partie du temps que j'ay esté à la Haye et il m'a traitée splendidement à une maison qu'il a à la campagne qui mérite d'appartenir à un tel maître. C'est à luy que je dois la connoissance de tout ce que j'ai veu de rare en Hollande ». Ensuite elle décrit le chemin de la Haye à Schéveningue, que Huygens a fait construire et finit ainsi : « Jugez, Madame, de la magnificence d'un homme qui embellit sa patrie d'un ornement tel que celuy-là et regrettez avec moy de ce qu'il n'est pas né au milieu de la nostre puisqu'il donne un si grand lustre à celle qui l'a produit » (3). Hélas, un homme comme Huygens était bien une rare exception et quant au reste, tout le monde comprendra Le Laboureur, qui, étant en 1642 à Amsterdam, soupire : « l'habitation et le séjour en seraient agréables si les bourgeois estoient un peu plus conversables » (4). Et non seulement nos ancêtres étaient fermés aux

(1) Huygens ne paraissait pas son âge : il était alors septuagénaire.

(2) Huygens était seigneur de Zuilichem.

(3) Lettre datée de La Haye, le 12 juin 1667 dans HORTENSE DES JARDINS, *o. c.*, p. 103 ss. Cf. Emile MAGNE, *o. c.*, p. 317 ss.

(4) LE LABOUREUR, *o. c.*, p. 73.

Digitized by Google

étrangers, mais encore à leurs compatriotes. On peut dire qu'ils ne se confiaient qu'à ceux qu'ils connaissaient de longue date. « En ce païs-ci, écrit de Rotterdam Pierre Bayle, le 10 avril 1684 à son frère, « on ne fait pas de connaissances qui puissent être fort agréables, si on n'est Hollandais d'origine » (1). Qu'ils fussent si économes de leurs paroles, cela tenait surtout à leur flegme inné. Le Febure, qui a été dans ce pays vers 1780 et qui a écrit un ouvrage assez détaillé sur les Sept Provinces-Unies, est d'avis que le flegme des Hollandais domine leur tempérament (2).

L'Honoré croit que ce flegme a moins sa source dans l'indolence que dans un fond de tranquillité raisonnée (3). Saint-Evremond est d'une autre opinion ; il parle de cette République sans plaisir ni douceur et croit que la Haye est « le vrai pays de l'indolence » (4). Voltaire appelle la Hollande tout court « l'enfer flegmatique » (5). Ses habitants, tout le monde l'a constaté, sont lents à concevoir et à se décider (6), mais en revanche tenaces. Ces deux thèmes reviennent dans plusieurs témoignages. Nous lisons dans Montesquieu : « il faut beaucoup de temps pour les mouvoir et leur faire sentir qu'ils sont en péril. Mais, quand vous leur avez mis cela dans la tête, vous ne pouvez plus le leur ôter, même après le péril passé.... ce sont des cerveaux, qui ne se meuvent que par de grands coups et ne voient qu'à force de clarté » (7). Cette opinion est partagée par le médecin Samuel de Sorbière, qui les compare aux tourbes, s'allumant difficilement, mais faisant ensuite un feu durable » (8). Cette dernière qualité a indubitablement ses bons côtés. François Coppée, que je désire citer à cet endroit, bien qu'il ait visité notre pays au XIX^e^ siècle, en nomme un dans son poème : *Aux Bourgeois d'Amsterdam* (9), dont voici quelques strophes :

---

(1) P. Bayle, *Nouvelles Lettres*, La Haye, Jean Van Duren, MDCCXXXIX, 2 t., in-12°, t. II, p. 225.

(2) Guillaume Le Febure, *Itinéraire historique, politique et géographique des VII Provinces-Unies des Pays-Bas, de leur Territoire et Colonies*, La Haye, la Veuve Staatman, et C. Plaat, 1781-82, 2 t., in-12°, t. II, p. 391.

(3) L'Honoré, *o. c.*, p. 21.

(4) *Lettre au comte de Lionne* (1670), *o. c.*, t. III, p. 39.

(5) *Lettre à Maupertuis*, 18 sep., 1740.

(6) Le Cointre, *Manuscrit cité*, fol. 33.

(7) Montesquieu, *o. c.*, t. II, pp. 229, 230.

(8) *Sorberiana ou les pensées critiques*, p. 134.

(9) François Coppée, *Aux Bourgeois d'Amsterdam*. Strophes, dites par M. Porel, le 3 juin 1883, à la première représentation, donnée par la troupe de l'Odéon à Amsterdam, Paris, Alphonse Lemerre, MDCCCLXXXIII.

Digitized by Google

Ainsi, mon cher Paul, vous allez en Hollande
Pour voir les beaux tableaux, et goûter le skidam,
Et de plus vous voulez que je vous recommande
Vos compagnons et vous, aux bourgeois d'Amsterdam.

Mais ils m'ont oublié peut-être, au pays libre.
Je n'y suis pas allé depuis plusieurs hivers,
Peut-être n'ont-ils plus un souvenir qui vibre,
Pour le poète errant qui leur a dit ses vers.

Non. Dans leur sympathie ils m'ont dû garder place,
Car ils ne savent pas la donner à moitié.
On conserve longtemps un beau fruit dans la glace,
Les gens des climats froids sont de chaude amitié.

Tenons compte que c'est une poésie de circonstance qui est, forcément, quelque peu flatteuse. Cependant, elle rend assez bien l'idée des anciens voyageurs. De la Poupelinière observe qu'on ne voit pas les Hollandais émus par des sentiments vifs et prompts, « qui font faire tant d'étourderies, tant de sottises pour acquérir, et tant de chutes après avoir acquis » (1). Ce trait de caractère est apprécié aussi par Grosley. Celui-ci est d'avis que le flegme de nos ancêtres remplace la vivacité française : « s'ils ne s'enflamment pas aussi vite, ils conservent leur feu plus longtemps ; et ce feu également capable de suite et de tenue, est également éloigné de ce que les Italiens appellent la furia francèse, c'est-à-dire de cette impatience et de cette légèreté qui précipitèrent les Français dans l'esclavage » (2). Il est évident que l'auteur préfère ici les Hollandais. Coste d'Arnobat en pense tout autrement. Il raconte qu'en Hollande on appelait alors la promptitude d'un artisan français, travaillant plus vite qu'un ouvrier hollandais, de la furie, ou mieux encore de la folie française. Et d'Arnobat de ronchonner : « moyennant cette tournure, qui leur est favorite, nos qualités sont des défauts, et leur paresse devient une vertu » (3). Nicolas Gueudeville, au contraire, voit très bien, comme De Sorbière et Grosley, ce que ce trait de caractère a de bon. D'après lui, c'est justement par le flegme que les Hollandais ont toute l'attention nécessaire pour examiner ce qu'il y a d'utile et de moins incommode dans un travail ; c'est la source de leur patience et de leur courage à poursui-

(1) De la Poupelinière, *o. c.*, p. 95.
(2) Grosley, *o. c.*, p. 199.
(3) Coste d'Arnobat, *o. c.*, p. 214, note 2.

Digitized by Google

vre jusqu'au bout leurs entreprises (1). Cet auteur a demeuré ici pendant environ trente ans, à partir de 1690; son long séjour est donc en quelque sorte une garantie de la justesse de ses observations. De plus, en qualité d'ancien Bénédictin, il était capable d'apprécier la patience dans le travail! Il est vrai qu'ayant abjuré le catholicisme, il avait peut-être quelque prédilection pour ses nouveaux coreligionnaires. Cependant, son jugement a certainement beaucoup de valeur, d'autant plus qu'il s'accorde avec les témoignages de tous les autres visiteurs, excepté le seul Coste d'Arnobat.

Le flegme des Hollandais a encore d'autres avantages : ils ne se laissent pas facilement abattre par l'adversité. Le Pays trouve qu'ils mettent la théorie des Stoïciens en pratique : « jamais gens n'ont reçu les disgrâces avec si peu d'émotion. Quelque accident qui leur arrive, ils se consolent sur ce qu'il leur pouvoit arriver pis. Si quelque chuste leur fait casser un bras ou une jambe, ils se trouvent heureux de n'avoir pas la teste cassée. Si la tempeste a brisé quelques-uns de leurs navires, ils se consolent sur ce qu'elle n'a pas brisé le reste. Si le feu a bruslé leur maison, ils sont contents de n'avoir esté brulés eux-mêmes. Voilà....des consolations à la Holandoise, dont l'usage n'est gueres commun en France (2) ». Il est évident que Le Pays a forcé ici un peu la note, mais on ne peut pas nier qu'il y a du vrai dans sa boutade. Grosley a remarqué aussi cette insensibilité. « Le vrai Hollandais », dit-il, « fidèle au froid de son tempérament et de son caractère, ne cherche point à le réchauffer par une légèreté et par des gentillesses étrangères, jouit de cet ævum securum où Lucrèce plaçait ses dieux, ou plutôt de cette paix qui doit être le partage des bienheureux dans le ciel (3) ». Pour bien apprécier ces paroles, il faut considérer que leur auteur a été dans notre pays en 1772. Il a peint le bourgeois satisfait de ce temps-là et ce portrait ne rend donc pas tout à fait le type général du Hollandais.

Ce qui a frappé beaucoup les étrangers, c'est la tolérance pratiquée dans la République (4). A ce propos j'ai rappelé plus haut que Bayle a nommé la Hollande « la grande arche des fugitifs ». En effet, on peut dire que tous ceux qui étaient persécutés pour leurs senti-

(1) C*** (Chatelain) et Gueudeville, *Atlas historique*, avec des dissertations sur l'histoire de chaque Etat, Amsterdam, François l'Honoré et Cie, MDCCV-MDCCXX, 7 t., in-folio, t. I, dernière dissertation, p. 7.
(2) Le Pays, *o. c.*, p. 199.
(3) Grosley, *o. c.*, p. 222.
(4) Voltaire, *La Princesse de Babylone*, chap. vii.

Digitized by Google

ments religieux ou politiques étaient les bienvenus. « Quel autre pays où l'on puisse jouir d'une liberté si entière » ; tels sont les mots de Descartes (1) gravés sur la plaque commémorative, apposée à la maison où le philosophe a demeuré à Amsterdam. Il faut ajouter que quelques visiteurs y voyaient un calcul, Sartre parle même d'un vil intérêt (2). Il est vrai que les Hollandais n'étaient pas aveugles au profit qu'ils pourraient en tirer. Les réfugiés français entre autres, fuyant en masse après la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685 (3) et s'établissant pour une grande partie dans nos villes, apportaient leurs relations commerciales, leur industrie, leur savoir. Mais il faut dire aussi que la qualification de « vil » est trop forte. Considérons que Sartre était prêtre catholique, prévenu contre un état protestant, d'autant plus que tous les cultes pouvaient se professer publiquement, excepté la religion catholique (4) !

On s'explique que les Français du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, accoutumés à leur système de gouvernement, ne tarissent point sur l'esprit de liberté qu'ils ont constaté ici. Amazan, en arrivant chez les Bataves, y trouve la liberté (5). « Les Hollandais aiment tous la liberté », constate Boussingault (6). « C'est leur plus beau privilège », affirme Le Pays (7). « Ils en sont fort jaloux » constate Diderot (8) ; « jusqu'à l'excès même », conclut M. A. F. C. et il cite les vers suivants d'Etienne Pavillon :

> **Ce peuple me parut dans ces lieux aquatiques**
> **Un reste libertin des Grenouilles antiques**
> **Qui ne voulurent point de roi (9).**

Le jeune Jean-Louis Guez de Balzac, étudiant à l'Université de Leyde de 1612 à 1615, écrit « ce peuple ne sera plus, ou sera toujours libre » (10). « O, bien heureuse Hollande, s'exclame Parival,

(1) DESCARTES, *o. c.*, t. I, p. 204.
(2) SARTRE, *o. c.*, p. 44.
(3) Déjà avant cette date beaucoup de protestants français s'étaient réfugiés en Hollande ; Cf. H. J. KOENEN, *o. c.*, p. 96.
(4) Voir le chapitre sur la religion.
(5) VOLTAIRE, *La Princesse de Babylone*, ch. VII
(6) BOUSSINGAULT, *o. c.*, p. 24.
(7) LE PAYS, *o. c.*, p. 196.
(8) DIDEROT, *o. c.*, p. 40 ; JANIÇON, *o. c.*, p. 13.
(9) M. A. F. C., *o. c.*, pp. 22 et 21. E. PAVILLON, *o. c.*, p. 217. Allusion à la fable de La Fontaine, L. III, f. IV.
(10) Jean-Louis GUEZ DE BALZAC, *Discours sur l'estat des Provinces-Unies* dans Cohen, *o. c.*, pp. 713-715.

Digitized by Google

o, pays enrichi d'un gage si précieux comme est la liberté » (1). On entend quelquefois un autre son de cloche. Le 28 mai 1777 Mirabeau et Sophie de Monnier furent extradés par les Etats-Généraux. Mirabeau fut très irrité, et du donjon de Vincennes, où son père l'avait fait enfermer, il écrivit le 13 septembre de la même année à Sophie : « C'est dans ce pays ou l'on étoit si libre autrefois, et si jaloux de sa liberté, que notre infortune a été consommée, que nous avons été arrêtés au mépris du droit des gens, des loix et de la constitution du pays » (2). En vérité, son extradition et celle de son amie était une violation du droit international. Aussi est-il bien étrange que plus tard, comme nous le verrons plus bas, Mirabeau se soit montré un des thuriféraires de la Hollande. En tous cas, les louanges sont presque unanimes ; seulement c'est dommage que les Hollandais, selon Regnard, se repaissent du titre spécieux de liberté et se flattent que, comme ce sont eux qui s'imposent les impôts, ils sont libres de se les ôter quand ils veulent (3). Cela est confirmé par Le Pays : « ils critiquent beaucoup le gouvernement royal en France et crient contre la vénalité des charges françaises; chez eux on n'accorde les fonctions qu'à la vertu et au mérite ». Si cela est vrai, il faut alors, ajoute-t-il d'un ton railleur, « que ceux d'entre eux qui ont le plus de gresse et d'embonpoint, ayent le plus de vertu et de mérite : car je remarque qu'il suffit d'avoir un gros ventre pour estre Conseiller ou Bourgmaître » (4). Cette raillerie a tout de même un fond de vérité, car les magistrats appartenant en général à la classe bourgeoise, mangeaient et buvaient d'ordinaire très abondamment, de façon à devenir gros et gras ; j'y reviendrai plus loin. Chose plus grave : Saint-Evremond s'est posé la question de savoir si les Hollandais possédaient vraiment le sentiment de la liberté et voici sa réponse : « il me souvient d'avoir dit souvent en Hollande, et au Pensionnaire même, qu'on se mécomptoit sur le naturel des Hollandois. On se persuade que les Hollandois aiment la Liberté, et ils haïssent seulement l'Oppression. Il y a chez eux peu de Fierté dans les Ames : et la Fierté de l'Ame fait les véritables Républicains. Ils appréhenderoient un Prince avare, capable de prendre leur bien ; un Prince violent qui

(1) PARIVAL, *o. c.*, p. 212.

(2) MIRABEAU, *Lettres originales, écrites du Donjon de Vincennes*, t. I, p. 160.

(3) REGNARD, *o. c.*, p. 32.

(4) LE PAYS, *o. c.*, p. 196.

Digitized by Google

pourroit leur faire des Outrages; mais ils s'accommodent de la qualité de Prince avec plaisir. S'ils aiment la République, c'est pour l'intérêt de leur Trafic, plus que pour une satisfaction qu'ils ayent d'être libres» (1). Le Pensionnaire, dont il est question ici est le célèbre Johan de Witt; c'est dommage que Saint-Evremond ne communique pas sa réponse : on voudrait bien la connaître ! Cependant, il est intéressant que les opinions du fin psychologue ont été confirmées par l'histoire, puisque, depuis plus de cent ans, nous vivons sous le régime de la royauté. Je n'ignore pas qu'il n'a pas pensé à une monarchie constitutionnelle, mais sa perspicacité n'en est pas moins grande. Pourtant, vrais républicains ou non, les Hollandais, Saint-Evremond le reconnaît aussi, ne se laissaient pas opprimer.

Ils montraient, en général, dans leurs actions, aussi bien privées que publiques, une certaine hardiesse qui frisait quelquefois l'impolitesse et même l'insolence. L'Honoré, entre autres, remarque qu'à la Haye, dans le tiers état, on joignait plus qu'ailleurs la franchise batave à la politesse et au goût français (2). De là on peut conclure que, dans le reste du pays, il a observé pas mal d'incivilité ! L'auteur des *Mémoires de Hollande* parle de l'insolence des Amsterdammois. Pourquoi ? Parce qu'ils faisaient jouer publiquement les amours du Stathouder Guillaume II avec l'actrice française La Barre (3).

Outre l'esprit de tolérance et le sentiment de la liberté, on a constaté encore d'autres qualités louables chez les Hollandais. Qu'ils soient charitables, c'est une opinion commune (4). Une des conséquences c'est qu'il y a dans leur pays une infinité de maisons de charité que De Blainville nomme admirables (5). Il y a bien plus ! Les Français ont trouvé les Hollandais hospitaliers. De la Lande par exemple est frappé du fait que le savant Klinkert le reçoit si bien pour la troisième fois. Il cite avec plaisir le vieil adage hollandais : Een vriendenmaal is haast bereid (6). (Un repas d'amis sera bientôt préparé).

Puis on a remarqué qu'ils étaient patients et laborieux (7); l'abbé

(1) Saint-Evremond, *o. c.*, t. III, pp. 183, 184.
(2) L'Honoré, *o. c.*, p. 66.
(3) *Mémoires de Hollande*, p. 11.
(4) Janiçon, *o. c.*, t. I, p. 3 ; L'Honoré, *o. c.*, p. 262 ; M. A. F. C., *o. c.*, p. 2.
(5) De Blainville, o. c., p. 37.
(6) Joseph-Jérôme Le Français De la Lande, *Voyage de Hollande*, *Manuscrit*, 1774, in-12°, p. 84. Bibliothèque de l'Institut de France, à Paris.
(7) Daignan, *o. c.*, p. 34 ; De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, p. 146, ; Parival, *o. c.*, p. 27 ; Boussingault, *o. c.*, p. 25 ; Janiçon, *o. c.*, t. I, p. 13.

Digitized by Google

Coyer est même d'opinion que peu de peuples sont plus laborieux (1). Et voici une remarque psychologique de Le Febure. Lui aussi est impressionné par les longs labeurs exigés par les nombreux canaux, les hautes digues, les lacs et les marais asséchés. D'autre part il a remarqué la lenteur, l'indolence des Hollandais et c'est pourquoi il croit qu'ils sont sans doute laborieux, mais plutôt par la persévérance que par l'activité (2). Non seulement « ils sont industrieux, mais encore fort ingénieux ; on peut dire qu'ils font bien tout ce qu'ils entreprennent (3). Ils sont hardis, courageux, entreprenants, opiniâtres dans leurs projets, inébranlables dans leurs résolutions » (4). Diderot les nomme des hommes-fourmis, qui se répandent sur toutes les contrées de la terre, ramassant tout ce qu'ils trouvent de rare, d'utile, de précieux, et le portent dans leurs magasins (5). Ils doivent, confirme Daignan, leur existence, leur conservation et tout ce qu'ils ont à la sagesse de leur conduite et à la constance opiniâtre de leurs travaux (6). Et que dit Mirabeau dont j'ai cité plus haut quelques jugements défavorables ? Alors il avait eu réellement à se plaindre des Hollandais, tandis que les mots suivants se trouvent dans la préface d'un écrit politique, composé sur la commande des Etats-Généraux des Sept-Provinces-Unies et payé ! « .... une République dont les habitants ont formé le sol qu'ils occupent, les canaux qu'ils naviguent, les terres qu'ils cultivent, les rivières qui les arrosent ; habitants industrieux, honnêtes, paisibles, courageux, qui ont acquis l'aisance et la liberté qu'on leur envie, par une continuité d'efforts dont l'histoire des hommes n'offre pas un autre exemple ..... la longue persévérance .... la lutte glorieuse de l'esprit de liberté .... » (7). En lisant cela et en songeant à ce qu'il a écrit quelques années auparavant, on ne peut se défendre de douter de la sincérité d'un homme qui a prostitué plus d'une fois son rare talent. Nous pouvons avoir plus de confiance dans les paroles de Thouin, qui, sans aucune arrière-pensée, tâche de rendre ses impressions aussi exactement

---

(1) COYER, *o. c.*, p. 275.
(2) LE FEBURE, *o. c.*, p. 391.
(3) DE ROHAN, *o. c.*, p. 166 ; DE LUC, *o. c.*, t. V, p. 4.
(4) DAIGNAN, *o. c.*, p. 4 ; DIDEROT, *o. c.*, p. 40 ; L'HONORÉ, *o. c.*, p. 283.
(5) DIDEROT, *o. c.*, p. 38.
(6) DAIGNAN, *o. c.*, p. 4.
(7) Le comte DE MIRABEAU, *Doutes sur la liberté de l'Escaut*, Londres, G. Faden, 1785, in-8°, p. [ii].

Digitized by Google

que possible : [Ils] « ont créé la Hollande, tout se conserve uniquement par leur industrie aussi active que laborieuse ; tout inspire la plus haute estime de leur patience, savoir, je dirai même génie, car il en fallut pour construire ces digues immenses, ces villes majestueuses, cette multitude de canaux, qui protègent, décorent, fertilisent et vivifient un terrain qui n'était autrefois qu'un marais fangeux. On ne peut faire un pas sans y rencontrer matière à des observations d'agriculture et d'économie politique, rurale, domestique. Prés, bois, chemins, instruments, outils, machines, tout est simplifié, embelli, perfectionné » (1).

Ces éloges, tout en étant enthousiastes, n'ont pas du tout l'air d'être forcés, comme ceux prodigués par Mirabeau. En effet, Thouin n'a fait qu'exprimer l'opinion générale des visiteurs, qui ont très bien vu en quoi les Hollandais excellaient. Ils n'ont pas non plus été aveugles aux défauts de leurs hôtes, mais à tout prendre les bonnes qualités qu'ils signalent l'emportent sur les mauvaises. Ah ! si les Hollandais étaient moins fermés, moins compassés, plus sociables, moins matérialistes, et surtout, s'ils étaient moins avides ! Car l'avidité des habitants des Provinces-Unies, notamment des classes inférieures, comme nous l'avons vu, a répugné aux Français. De Sorbière le dit si bien : « il faut advouër que si les Hollandais se pouvaient un peu corriger de ces avanies qu'ils font aux Estrangers, ils évitaient l'accusation d'inhospitalité dont on les charge » (2). Daignan avance que, sans ce défaut, ils seraient de parfaits « honnêtes hommes » (3).

Voilà ! Les Hollandais ont été pesés et n'ont pas été trouvés trop légers. Somme toute, le respect et l'admiration des Français ont plus de poids que leur désapprobation, et lorsque Daignan, à la fin de son livre minuscule, après avoir opposé les bonnes qualités aux mauvaises, écrit qu'on a raison de dire : un Hollandais fondu avec un Français serait un homme parfait (4), nous pouvons mesurer la haute estime des Français pour le caractère de nos ancêtres.

Et que pensent les visiteurs plus spécialement du caractère des femmes ? Ce qui les impressionne dès qu'ils font connaissance avec la vie hollandaise, c'est la grande liberté avec laquelle les

(1) THOUIN, *o. c.*, t. I, p. 334.
(2) DE SORBIÈRE, *Relations*, etc., p. 38.
(3) DAIGNAN, *o. c.*, p. 42.
(4) DAIGNAN, *o. c.*, p. 42.

Digitized by Google

femmes conversent avec les hommes (1). C'est une surprise continuelle pour eux et Boussingault fait même usage du terme « hardiesse » (2). N'oublions pas qu'il était un prêtre catholique et qu'il se montrait par conséquent sévère sur les rapports entre les deux sexes. Cependant il pouvait être tout à fait tranquille, car le franc parler n'était pas du tout un indice de la légèreté des mœurs. Bien au contraire ! La cause ? Froideur de tempérament constatent plusieurs Français. Ils considèrent le manque d'ardeur comme le défaut le plus caractéristique des Hollandaises et les témoignages abondent. Amazan, ainsi que tant d'autres, en a essuyé les conséquences : « Les dames du pays étaient si froides qu'aucune ne lui fit d'avances comme on lui en avait fait partout ailleurs ». Savourons en passant la fin de cette tirade : « il n'eut pas la peine de résister » (3). Le jugement de Voltaire est confirmé par M^me^ du Bocage, dont l'opinion est doublement intéressante, parce qu'elle comprendra mieux les ressorts de l'âme féminine : « l'amour trouve sans doute sa place en Hollande, mais son ardeur subjugue à peine le froid et la vertu des belles » (4). « Quand on veut goguenarder », écrit Le Cointre (5), on dit : « Il fait l'amour comme les Hollandaises ». Coste d'Arnobat, qui se laisse entraîner quelquefois par son ressentiment contre la population de notre pays, s'exprime plus énergiquement, comme nous pouvons nous y attendre de sa part : « Sans goût, sans passions, sans ardeur pour les plaisirs d'aucune espèce, l'Hollandaise a conséquemment des mœurs, de l'ordre et de tout ce qu'on appelle vertu » (6). C'est une charge, nous pouvons en être sûrs ; ce « sans ardeur pour les plaisirs d'aucune espèce », par exemple, sent le parti pris. Ce que Le Pays écrit sur cette question est absolument invraisemblable. Il commence par dire que la plupart des Hollandaises ne sont que de belles images, car « elles n'ont de l'esprit qu'autant qu'il en faut pour discerner le vin de la bière et le beurre du fromage ». Ensuite il prétend que, grâce à ce manque d'esprit, il n'est pas nécessaire de leur jurer qu'on les aime pour le leur faire croire tout de bon. « Quoy qu'elles n'ayent pas d'inclination à la galan-

(1) J'ai trouvé la même constatation pour le XVI^e^ siècle, chez GUICCIARDINI, *o. c.*, p. 38.
(2) BOUSSINGAULT, *o. c.*, p. 23.
(3) VOLTAIRE, *Princesse de Babylone*, chap. VII.
(4) Mme DU BOCAGE, *o. c.*, t. III, p. 95.
(5) LE COINTRE, *Manuscrit cité*, fol. 33 V°.
(6) COSTE D'ARNOBAT, *o. c.*, p. 215.

Digitized by Google

terie », continue-t-il, « on ne laisse pas de les rendre galantes ». Elles font par stupidité, ce que les filles font à Paris par esprit : mais leur galanterie est si froide, et l'on dit qu'elles y prennent si peu de goût, qu'au plus fort du plaisir, « elles mangent une pomme, ou cassent une noix avec les dents » (1). Notre auteur du livre *Amitiez, Amours et Amourettes* place à la tête de sa dernière communication « on dit » ; sa propre expérience n'est donc pas en jeu. Il serait intéressant de savoir de qui ce précieux de province tenait cette information. Il ne ne me semble pas trop hasardeux de supposer qu'on lui en a fait accroire.

Saint-Evremond disserte sur cette fameuse froideur d'une façon beaucoup plus gracieuse : « Les Dames sont fort civiles et les Hommes ne trouvent pas mauvais qu'on préfère à leur compagnie celle de leurs Femmes : elles sont assez sociables pour nous faire un Amusement, trop peu animées pour troubler notre repos. Ce n'est pas qu'il n'y en ait quelques-unes de très-aimables ; mais il n'y a rien à espérer d'elles, ou par leur sagesse ou par une Froideur qui leur tient lieu de vertu » (2).

C'est galamment dit, mais le fond de la pensée est le même que chez Coste d'Arnobat. Les Hollandaises sont vertueuses — tous deux y souscrivent volontiers —, pourtant elles ne possèdent pas la vraie vertu, puisque celle-ci implique nécessairement une volonté résistant à la tentation. Et voici leur conclusion : elles ne se sentent pas tentées, parce qu'elles manquent de tempérament. Saint-Evremond a connu de près la cour élégante, riche en histoires d'amour, d'Anne d'Autriche. Comment pourrions-nous donc être surpris que la continence des femmes, qu'il nomme une vieille tradition, passée de mère en fille, comme une espèce de religion, lui ait paru de la pruderie ? « Ici, se plaint-il, « tout paraît Infidélité ; et l'Infidélité qui fait le mérite galant des Cours agréables, est le plus gros des vices chez cette bonne Nation, fort sage dans la conduite et dans le Gouvernement, peu savante dans les plaisirs délicats et les mœurs polies » (3). Encore une fois, ce sont de fort belles paroles, mais tous ces ornements littéraires n'empêchent pas que Saint-Evremond, en critiquant l'attitude réservée, trop réservée selon lui, de la femme mariée envers tout autre homme

(1) Le Pays, *o. c.*, p. 198. Cf. l'introduction aux *Nouvelles Œuvres*, par M. A. de Bersaucourt, Paris, Bossard, 1924, p. 16.
(2) Saint-Evremond, *o. c.*, t. II, p. 252.
(3) Saint-Evremond, *o. c.*, t. II, pp. 252, 253, 254.

Digitized by Google

que son mari, place la question sur le terrain de la fidélité conjugale, qui n'est pas fondée sur la froideur de tempérament. Cependant, il y a encore d'autres Français qui sont de cet avis.

Etienne Pavillon rime :

Quoi qu'on dise de leurs épouses
Trop ménagères, trop jalouses,
Parmi les défauts qu'elles ont
L'amour n'est pas un de leurs vices (1).

De la Barre de Beaumarchais appelle la grande réserve des femmes mariées une vertu bien bourgeoise et ajoute que la première Noblesse s'en désaccoutumait insensiblement (2) ; Charles Bordes pense de même, il écrit à son ami :

« Vous verriez dans son froid maintien
Une femme triste et sévère,
Comptant tout autre homme pour rien
Lorgner sans cesse et sans mystère,
Son mari qui le lui rend bien » (3).

Ils n'ont pas eu cette impression de la jeune fille. Saint-Evremond constate que les parents hollandais permettent aux jeunes filles de se servir de la galanterie comme une aide innocente à se pourvoir d'un époux (4) : Bordes s'exprime plus fortement :

« Mais sa fille vive et légère,
De l'agrément a tous les traits,
Sourit, agace, cherche à plaire
Et montre sans art ses attraits,
Fraîchement venus de Cythère.
Dans cet honnête et bon pays,
L'enjoument joint à la décence
Et même un peu d'expérience
Sert à conquérir des maris,
Comme l'hypocrisie en France,
Qui voudra des jeux et des ris
Enchaîner la joyeuse bande (5).

(1) Etienne Pavillon, *o. c.*, t. II, p. 218.
(2) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, IIe partie, p. 150.
(3) *Epître*, vers 189-193.
(4) Saint-Evremond, *o. c.*, t. II, p. 255.
(5) *Epître*, vers 194-205.

Digitized by Google

Toute jeune fille hollandaise sourira, il me semble, à la lecture de ces vers, dont elle ne se sentira nullement froissée. On peut être aussi d'accord, je crois, avec cette conclusion du poète :

« Il faut être fille en Hollande,
Il faut être femme à Paris » (1).

La froideur n'est pas la seule imperfection hélas ! que les Français critiquent dans le beau sexe de chez nous. L'Honoré a remarqué une certaine indolence, un peu de mollesse (2). Comme nous l'avons vu, on a adressé le même reproche aux hommes. Mais le cas est plus grave pour les femmes. Coste d'Arnobat, du moins, a cru constater qu'elles n'aiment pas le travail. On s'attendrait justement à ce qu'elles fussent laborieuses, puisqu'elles sont sédentaires. Cependant, de quoi s'occupent-elles dans leurs maisons ! Elles restent assises cinq à six heures devant une table, les pieds élevés sur une chaufferette, et prêtes à verser du thé à tous ceux qui se présenteront (3). Serait-il donc vrai que l'indolence chez elles ait dégénéré en paresse ? Car c'est ce mot dur qu'emploie Freschot (4). Je crois que non. Ces deux auteurs auront reçu leurs impressions chez quelques riches bourgeoises, ayant assez de domestiques pour qu'elles mènent une vie oisive ; après ils auront généralisé. Nous n'avons qu'à nous rappeler, par exemple, ce que Montesquieu écrit de la population d'Amsterdam et de donner cette citation des *Mémoires de Hollande* « que [les Amsterdammoises] ne s'occupent guerres moins [du commerce] que leurs maris » (5), pour être convaincus qu'il est injuste de prétendre que la plupart des Hollandaises sont paresseuses. Les étrangers leur reprochent encore de faire plus de cas de l'utile que de l'agréable (6). Elles ne tirent même aucun profit des agréments qu'elles ont reçus de la nature ; bref, elles ignorent l'art

(1) Epître, vers 206-207. Voici comment M. Fritz Neubert caractérise cet auteur : « Borde ist ein scharfer Beobachter von Land und Leuten. [Er] ist der typische französische Durchschnittsmensch seines Zeitalters, mit all seinen Schwächen wie Vorzügen, der feingebildete, aufgeklärte oder frivole Rokoko-Mensch, dem *Venus idole des Français, société bonheur de l'âme* bedeutet, und dem die *vive gaieté et sage folie des esprits et des cœurs bien faits* eine *touchante et divine humanité* ergibt », *o. c.*, p. 87.
(2) L'Honoré, *o. c.*, p. 284.
(3) C. d'Arnobat, *o. c.*, p. 215.
(4) C. Freschot, *o. c.*, p. 17.
(5) *Mémoires de Hollande*, p. 21.
(6) Daignan, *o. c.*, p. 42.

Digitized by Google

de plaire (1). Voilà un point de vue bien français : il faut plaire !

On peut considérer ce manque de raffinement sous un jour plus favorable que ne l'ont fait les étrangers cités plus haut. Payen par exemple y voit un avantage, car il est d'avis que les Hollandaises ne veulent passer que pour ce qu'elles sont en réalité ; le prétentieux, la ruelle, les galanteries sont des Terres inconnues pour elles (2). L'auteur fait allusion à la fameuse Carte du Tendre de M^lle^ De Scudéry. En effet, la plupart des femmes dans les Provinces-Unies n'étaient pas des Précieuses.

Nous voilà arrivés aux témoignages favorables. Et Payen n'a pas été seul à remarquer qu'elles sont simples et modestes. De Monconys constate qu'elles vont à l'église avec une grande modestie, portant toutes à leurs bras leurs livres « couvers de velours ou de sagrin (peau de chagrin) avec des coins d'argent et des chesnes de même » (3). Ce sont des créatures pacifiques et bonnes, selon D'Arnobat. Dommage que, forcé d'admettre une vertu, il restreigne aussitôt sa bonne opinion, en ajoutant que cette bonté n'est pas loin de l'insensibilité (4). Mais Payen ne fait pas une restriction si singulière. Il est si ravi qu'elles possèdent toutes les belles qualités souhaitables qu'il les trouve parfaitement dignes d'être aimées (5).

Voilà donc la conclusion finale : les Hollandaises méritent qu'on les aime, non seulement pour leurs qualités physiques, mais encore pour leur caractère. Il n'est pas sans importance qu'après tout cette impression se dégage des jugements des Français connus pour leur goût sûr et fin.

---

(1) C. Freschot, *o. c.*, p. 17.
(2) Payen, *o. c.*, p. 65.
(3) De Monconys, *o. c.*, seconde partie, p. 110.
(4) C. d'Arnobat, *o. c.*, p. 213.
(5) Payen, *o. c.*, p. 65.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

MŒURS

INFLUENCE FRANÇAISE. — MŒURS PUREMENT HOLLANDAISES. — FRUGALITÉ. — SIMPLICITÉ GÉNÉRALE DES MŒURS. — RELATIONS DES DEUX SEXES. — LES MUSICOS. — LES SPINHUIZEN. — LA VIE SEXUELLE CONTRE NATURE. — LE MARIAGE. — POUVOIR DES FEMMES MARIÉES. — ÉDUCATION. — RAPPORTS ENTRE MAITRES ET DOMESTIQUES. — IDÉES ARRIÉRÉES. — GROSSIÈRETÉ DES MŒURS. — ABUS DES PLAISIRS DE LA TABLE. — KERMESSES. — LE CLIMAT COMME EXCUSE DE L'ABUS DES BOISSONS ALCOOLIQUES. — L'ABUS DU THÉ. — L'ABUS DU TABAC. — AUTRES AMUSEMENTS. — LE PATINAGE. — LES TRAINEAUX. — LES BATEAUX A GLACE. — QUELQUES PROGRÈS. — LA PROPRETÉ. — QUELQUES AUTRES USAGES. — PROTECTION DES CIGOGNES. — FEMMES EN COUCHE. — LES MORTS ET L'ENTERREMENT. — LE TREKSCHUIT. — CONCLUSION.

Les mœurs primitives des Hollandais étaient les conséquences complexes de leurs qualités physiques et morales, de la situation basse de leur patrie marécageuse et du climat humide sous lequel ils étaient forcés de vivre. Il va sans dire qu'au moment de la naissance de la République des Sept Provinces-Unies, point de départ de mes recherches, les coutumes d'autres nations avaient laissé quelques traces. Leur étude ne relève pas de ma tâche ; je me bornerai à signaler l'influence d'usages français à certaines époques. Cependant, il ne faut pas s'attendre à des changements profonds et généraux dans les mœurs. Comme on verra plus loin, ils étaient surtout extérieurs et ne portaient que sur quelques groupes restreints de la population.

INFLUENCE FRANÇAISE. — Si l'on tient compte de ce fait, on peut dire qu'au moyen âge les « romans » français exercèrent quelque influence. Elle fut notamment sensible au XIII^e^ et au

Digitized by Google

XV^e^ siècle sous le règne des comtes de Hainaut et de ceux de Bourgogne (1). Plus tard, sous la Maison d'Autriche, elle fut moindre, bien qu'elle ne cessât jamais de se faire sentir. Au XVII^e^ siècle elle fut plus grande sous Louis XIV, quand toute l'Europe la subit. Vers 1671 nous en trouvons une preuve dans le poème *De Ystroom* (Le fleuve d'Y) de Johannes-Antonides van der Goes, qui désapprouve que ses compatriotes se parent de perruques, de panaches et d'épées. Le poète parle aussi de la légèreté et de l'inconstance des Français, mais il condamne en premier lieu les vêtements. Aussi s'écrie-t-il à la fin de cette partie de son ouvrage que tout Hollandais ressemble à un caméléon à cause des couleurs innombrables des habits (2). Nous rencontrons la même critique chez un auteur du XVIII^e^ siècle, accusant M^me^ de Maintenon d'avoir dit à Louis XIV, que le meilleur moyen de détourner les Hollandais de leurs mœurs sévères, c'était d'introduire les modes françaises (3). Cette histoire ne sera probablement qu'une anecdote, mais le fait est qu'on s'habillait ici à la française. Boussingault l'a constaté pour les femmes (4). Une des conséquences était l'introduction de quelques mots étrangers, comme *pourpoint*, *baudrier*, *chemise* (5). On voit que l'imitation allait plutôt à l'extérieur. Cependant le luxe et le jeu firent peu à peu leur apparition et déjà à la fin du XVII^e^ siècle un voyageur anglais constata que plusieurs Hollandais craignaient que leurs compatriotes ne devinssent « as poor and weak as they are now powerful and rich » (6). Au XVIII^e^ siècle, surtout dans la deuxième moitié, nous commençons à rencontrer des témoignages de cette décadence par le luxe. Les Français ont remarqué les premiers que celui-ci gagnait du terrain. L'Honoré écrit que le commerce hollandais est d'une grande importance pour la France « depuis que les commodités et les agréments de la vie sont devenus un besoin réel pour un peuple, dont la plus grande richesse était autrefois de savoir se passer de tout » (7)

(1) BLOK, *o. c.*, t. III, p. 407.
(2) Joannes ANTONIDES, *De Ystroom*, publié par le Prof. G. Witsen Geysbeek, Amsterdam, Gebroeders Diederichs MDCCCXXVIII, Tweede boek, pp. 136 et 137.
(3) LE FRANQ van BERKHEY, *Natuurlijke historie van Holland* (Histoire naturelle de la Hollande), Amsterdam, Intema en Tieboel, MDCCLXIX, 9 t., in-gr. 8°, t. III, p. 628.
(4) BOUSSINGAULT, *o. c.*, p. 24.
(5) H. J. KOENEN, *o. c.*, p. 188.
(6) L. KNAPPERT, *o. c.*, p. 31, note 3.
(7) L'HONORÉ, *o. c.*, p. 222.

Digitized by Google

Diderot trouve également que le luxe et la bonne chère font quelque progrès ; il blâme la vie oisive et molle et parle même de corruption de mœurs. Cependant, il trouve que les Hollandais sont encore loin de perdre leurs après-midi et de consommer leur nuits autour d'une table de jeu (1).

Il faut dire que tous les Français ne condamnaient pas l'introduction d'une manière de vivre moins simple. De la Barre de Beaumarchais l'approuvait et attribuait la critique sévère de plusieurs habitants des Pays-Bas du luxe de leurs compatriotes, à l'impuissance et à la jalousie (2). Je fais observer en passant qu'il y avait en effet de quoi ne pas être fâché de la disparition de certains usages anciens ; je signale par exemple l'abus des boissons alcooliques, qui avait diminué vers 1800 et dont je reparlerai au cours de ce chapitre.

Tout de même, excepté De la Barre de Beaumarchais, on regrette l'amollissement des mœurs. Pourtant, le changement observé par les Français et signalé également par nos moralistes se rapporte presque exclusivement à la manière de vivre des classes supérieures dans les grandes villes. Un des « spectateurs » hollandais du XVIII^e siècle condamne l'affaiblissement du sentiment moral : une escroquerie est appelée un « fôppâ » (faux-pas) ; l'adultère n'est plus que de la « coquetterie » ; l'impudicité... c'est de la « galanterie » et à tout le reste, quelque grave que cela puisse être, on applique un des mots : « folie, farce, moquerie, fadaise, sottise, plaisanterie, badinage » (3). Les mots entre guillemets n'ont pas été traduits par moi ; ils ont été employés ainsi. Il est évident que le peuple proprement dit ne connaissait pas même ces termes, car l'introduction des coutumes et des expressions françaises se faisait par des routes accessibles seulement aux bourgeois aisés. C'étaient d'abord les voyages par lesquels les jeunes Hollandais, envoyés en France pour achever leur éducation, apprenaient à suivre les usages étrangers ; ensuite, plusieurs familles hollandaises prenaient des gouverneurs français pour leurs enfants ; enfin il venait de France des livres, des pièces de théâtre

(1) DIDEROT, *o. c.*, p. 41.

(2) De la BARRE DE BEAUMARCHAIS, *o. c.*, 2^e partie, p. 164.

(3) *De Koopman of Bijdragen ten opbouw van Neerlands Koophandel en Zeevaart* (Le Commerçant ou Contributions au progrès du Commerce et de la Navigation des Pays-Bas), Amsterdam, GERRIT BOM, 1768-1776, 6 t., in-8°, t. VI, p. 94.

Digitized by Google

et des chansons (1). Reste encore à signaler la présence des réfugiés, qui auront agi sans doute sur certains milieux dans nos grandes villes. Leur influence a été en général bienfaisante ; ils se distinguaient par leur gaieté, leur politesse et leurs mœurs sévères, qui s'expliquent, selon Koenen, par leur protestantisme et par le fait qu'ils étaient presque tous originaires de petites villes ou de la campagne. Son opinion sur les hommes attachés aux ambassades françaises et venant pour la plupart de Paris, est au contraire défavorable (2). C'est un fait que les mœurs parisiennes ont introduit ici des habitudes tout à fait contraires à l'ancienne simplicité hollandaise. Nous en avons un témoignage datant du commencement du XVIII[e] siècle : « les gens de condition vivent à la Haye à peu près comme on vit à Paris ; les plaisirs variés, les amusements les plus recherchés s'y succèdent tour à tour, comme les jeux, la danse, la musique » (3). En 1774 Coste d'Arnobat constate que les Amsterdammois de condition, tout en affectant de ne faire aucun cas de la naissance, se promènent dans des carrosses, décorés d'armoiries et étalent dans leurs cérémonies le luxe le plus dispendieux.

Il prend comme exemple les magnifiques enterrements, qui se faisaient de préférence la nuit, parce qu'alors il fallait des lanternes pour lesquelles on devait payer des droits élevés. Cette dernière circonstance faisait naître une regrettable rivalité : on cherchait à se surpasser les uns les autres en employant le plus grand nombre de lanternes, ce qui fait faire à notre auteur cette réflexion : « ils devraient se regarder et se traiter comme des égaux ; et ils mettent cependant de grandes distinctions entre telle et telle classe de négocians » (4).

Mais, si certains Hollandais, appartenant à la haute bourgeoisie ou à la noblesse, ou bien faisant partie des groupes fréquentés par les réfugiés, adoptaient des coutumes françaises, la grande majorité des habitants ne voyageant pas, n'ayant pas de gouverneurs français, ne sachant point la langue française, conservait les mœurs séculaires des ancêtres.

L'Honoré, dont le livre prouve irréfutablement qu'il a longuement et sérieusement observé tout, ne dit-il pas des habitants de

(1) L. KNAPPERT, *o. c.*, pp. 111 et 112.
(2) H. J. KOENEN, *o. c.*, pp. 183 et 184.
(3) *Les Amusemens de la Hollande*, p. 54.
(4) C. D'ARNOBAT, *o. c.*, p. 219.

Digitized by Google

la Nord-Hollande, que le nombre de ceux qui vivent suivant les anciens usages, est assez grand (1) ? Ce témoignage est confirmé pleinement par celui de Grosley, disant qu'à la campagne de la province susdite existait encore le fond des mœurs et du caractère hollandais (2). Anot dit spécialement des Zaandammois qu'ils menaient une vie frugale, en faisant grand cas de leur simplicité et de leur état de paysan (3).

De plus, même dans les hautes classes de La Haye on trouvait encore au commencement du XVIII^e^ siècle ces Républicains de la vieille roche, qui, par leur façon de vivre, désapprouvaient les modes si différentes de celles de nos ancêtres (4).

MŒURS PUREMENT HOLLANDAISES. — Aussi pendant l'époque dont nous nous occupons, les Français ont-ils fait connaissance avec des mœurs purement hollandaises, tout autres que les leurs, vu que les facteurs déterminants : race, sol, climat, différaient fondamentalement. Quoi d'étonnant qu'ils aient été continuellement frappés par ce qu'ils remarquaient. C'était en premier lieu la simplicité de la vie hollandaise qui attirait leur attention. Afin de mieux comprendre leurs appréciations en cette matière, il faut tenir compte de leur position sociale, vu que parmi eux se trouvent des ducs, des comtes, des marquis, de riches bourgeois et des hommes qui, en vertu de leur profession ou de l'art qu'ils cultivaient, fréquentaient en France les meilleures classes de la société. Les mœurs simples, observées ici, les auront d'autant plus impressionnés, que leur propre vie y était opposée.

FRUGALITÉ. — Le sujet sur lequel ils ne tarissent point, c'est la conduite de la plupart des représentants du gouvernement de la Hollande. Aussi l'opposition avec la magnificence de ceux qui régnaient sur la France était-elle vraiment forte. « On rapporte, écrit L'Honoré, « qu'un Envoyé de Madrid ayant rencontré quelques Députés des Etats, assis sur un banc et mangeant un quignon de pain et de fromage, en attendant l'heure de l'Assemblée, s'écrie : un tel peuple est invincible (5) ». Voltaire raconte l'histoire suivante, qui a probablement la même anecdote pour base : « ..... le

(1) L'HONORÉ, *o. c.*, p. 286.
(2) GROSLEY, *o. c.*, p. 239.
(3) ANOT, *o. c.*, p. 131.
(4) *Les Amusemens de la Hollande*, p. 55.
(5) L'HONORÉ, *o. c.*, p. 37.

Digitized by Google

marquis de Spinola et le président Richardot, allant à la Haye, en 1608, pour négocier chez les Hollandais même cette première trêve, ... virent sur leur chemin sortir d'un petit bateau 8 ou 10 personnes qui s'assirent sur l'herbe, et firent un repas de pain, de fromage et de bière, chacun portant soi-même ce qui lui était nécessaire. Les ambassadeurs espagnols demandèrent à un paysan qui étaient ces voyageurs ? Le paysan répondit : « Ce sont les députés des Etats, nos souverains seigneurs et maîtres ». Les ambassadeurs espagnols s'écrièrent : « Voilà des gens qu'on ne pourra jamais vaincre et avec lesquels il faut faire la paix (1) ».

Lombard de Langres en sa qualité d'ambassadeur de France, capable par excellence, de juger la façon de vivre des représentants d'un peuple, ne parle pas, comme eux, d'un fait isolé : la patience et la sobriété ont été les deux causes premières de l'opulence des Hollandais. Dans le beau temps de la République, quand leurs colonies étaient florissantes, que l'or du monde s'amoncelait dans leurs caves, nos « magnifiques seigneurs » quittaient, pour se délasser un moment, le « palais des Etats », où ils se tenaient assemblés, et, appuyés contre les murs de ce palais, tiraient de leur poche du pain et du fromage qu'ils mangeaient au soleil (2).

C'est ainsi que se comportait la plus grande partie de la classe gouvernante ; il va sans dire qu'il y avait encore d'autres groupes de la bourgeoisie qui ne se baignaient pas dans le luxe. C'était entre autre le cas pour les commerçants par qui la Hollande est montée à un tel degré de richesse et de puissance. Pourquoi étaient-ils de si redoutables concurrents ? Parce qu'ils vendaient leurs marchandises meilleur marché, ce qui était possible à cause du peu dont ils savaient vivre (3).

On les haïssait même quelquefois à cause de cela. Antoyne de Montchrétien, qui, comme je l'ai déjà relaté, a étudié le commerce hollandais sur place, écrit dans le vigoureux français du XVII^e^ siècle, qui n'est pas exempt de grossièreté : « C'est un mot commun entre nos marchands, mais fort véritable : qu'ils gastent par tout où ils hantent ; lequel s'accorde bien avec cest autre qu'ils disent ordinairement eux-mêmes : que là où le Hollandois pisse il n'y

(1) VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des Nations*, dans *o. c.*, t. IV, pp. 336 et ss.
(2) LOMBARD DE LANGRES, *o. c.*, pp. 304 et 305.
(3) *Lettres curieuses*, p. 179.

Digitized by Google

croist rien. Car pour attirer à soy le commerce, ils baillent tousjours de la marchandise au double, ce qu'ils font d'autant premièrement qu'ils se contentent à peu de gain, leur but principal estant d'employer eux et leurs navires, qu'ils ont en telle quantité que chacun sçait ; et secondement à cause que, par l'exacte employ de leurs hommes, ils abondent en toutes sortes de manufactures » (1).

Lombard de Langres met en relief la sobriété d'un autre groupe de la population : les capitaines de navires. Il les compare aux Anglais, aux Danois, aux Français, qui, pour transporter les marchandises par mer, ont besoin de serviteurs, de cuisiniers, de volaille, de vin de Champagne, de maîtresses... Et le « mener » (monsieur) hollandais ? Donnez-lui un navire bien ponté, trois hommes pour équipage ; pour toute nourriture du fromage, des pommes de terre, de la bière, du chenick, un chien sur le tillac... et il reviendra chez lui, la tête froide et les mains pleines » (2). Remarquons qu'il s'agit ici des marins de la fin du XVIII[e] siècle, qui avaient donc conservé l'admirable simplicité d'un Ruyter. Après la fameuse bataille navale de quatre jours du 11 au 15 juin 1666, le comte de Guiche alla à bord du célèbre amiral. Il le trouva « balayant sa chambre et donnant à manger à ses poules ». Il faut ajouter que le grand seigneur, qui s'était attendu sans doute à un brillant accueil, trouva que « le bouclier des Pays-Bas », tenait « du peu de politesse de nos Patriarches » (3). Voilà pour les milieux bourgeois. Il est bien entendu que les gens du commun menaient une vie non moins frugale. Ils vivaient généralement de lait, de légumes, de beurre, de fromage et de quelques pièces de bœuf salé ou fumé qu'ils faisaient servir à plusieurs repas (4) ; le hochepot était un de leurs mets favoris (5). Surtout les légumes formaient une partie intégrante de leur nourriture ; aussi les potagers étaient-ils très nombreux (6). Diderot était d'opinion que, somme toute, les Hollandais vivaient sobrement et sainement (7).

(1) A. DE MONTCHRÉTIEN, *o. c.*, p. 228.
(2) LOMBARD DE LANGRES, *o. c.*, p. 305.
(3) Le Comte DE GUICHE, *Mémoires concernant les Provinces-Unies des Pays-Bas*, Utrecht, Van der Aa, MDCCXLIV, 2 vol., in-12°, livre second, pp. 109 et 110.
(4) *Lettres curieuses*, p. 168 ; JANIÇON, *o. c.*, p. 10 ; BOUSSINGAULT, *o. c.*, p. 35 ; ANOT, *o. c.*, p. 132 ; DIDEROT, *o. c.*, p. 10.
(5) Charles LEMAÎTRE, *o. c.*, dans *Revue de Géographie*, t. XXIV, p. 137.
(6) GROSLEY, *o. c.*, p. 134.
(7) DIDEROT, *o. c.*, p. 10.

Digitized by Google

Hélas, cette sobriété frisait quelquefois l'avarice : un des voyageurs a remarqué qu'on étendait le beurre assez légèrement sur le le pain (1). Un autre parle même d'une manière très suggestive, de tranches, teintes de beurre (2).

Et le pain lui-même ! Plusieurs s'en sont plaints. Il était si mauvais, d'après Coste d'Arnobat, qu'on s'accoutumait difficilement à le supporter. Cet auteur trouve même que le pain mangé par les petits bourgeois et le peuple ressemblait parfaitement à celui des chenils français. Il le dit noir comme de la suie, gluant et mou comme de la poix (3). On comprend qu'il vise le pain de seigle, consommé encore à présent dans notre pays, bien que, dans les provinces de l'Est, il soit plus sec et d'un gris brun. Seulement, on ne le mange plus exclusivement, ainsi qu'à cette époque-là, sauf quelques rares exceptions. Le pain blanc tenait alors lieu de gâteau et constituait un véritable luxe (4).

On se nourrissait en Hollande aussi de poisson, surtout de harengs ; suivant l'opinion commune il était très sain de manger des harengs frais et on croyait que par là on chassait les médecins des maisons (5). Cette croyance vit encore à l'heure qu'il est et tous les Hollandais connaissent le distique :

Haring in het land,
Dokters aan den kant.

[Le hareng au pays,
Plus besoin de médecins].

Le petit peuple consommait beaucoup de morue salée (6). Il se régalait aussi de plies sèches, qui malheureusement ont l'inconvénient de charger l'haleine d'une odeur désagréable. Janiçon en a une fort mauvaise opinion : [elles] « n'empestent pas moins que l'ail. Une jeune et belle fille n'a qu'à se servir de ce remède, pour se délivrer des poursuites d'un Français le plus amoureux »(7).

Il va de soi que certains bourgeois aisés se nourrissaient mieux ;

(1) Jean Hérault de Gourville, *Mémoires*, publiées pour la Société de l'Histoire de France par Léon Lecestre, Paris, MDCCCXCIV/V, 2 t., in-8°, t. I, p. 256.
(2) Coste d'Arnobat, *o. c.*, p. 189.
(3) Id., *o. c.*, p. 192.
(4) Diderot, *o. c.*, p. 47.
(5) Janiçon, *o. c.*, t. I, p. 443.
(6) L'Honoré, *o. c.*, p. 40.
(7) Janiçon, *o. c.*, t. I, p. 10.

Digitized by Google

Diderot le constate en 1774 (1). Mais déjà au XVII^e siècle, selon les témoignages du père Boussingault et de l'auteur des *Lettres curieuses*, les nobles et les plus riches « dressaient leur cuisine et leur table à la française » (2).

Simplicité générale des Mœurs. — Cependant, laissons la nourriture, car la simplicité des mœurs à l'époque de la République ne se bornait pas à la frugalité. Nous possédons le témoignage de Guillot de Marcilly, qui en constate la simplicité en général (3); elle était telle, d'après Sartre, que les Français avaient d'abord quelque peine à s'y accoutumer (4). Ce jugement prouve qu'en 1719 les mœurs étaient encore bien hollandaises et confirme en outre ce que j'ai avancé plus haut sur l'influence de la position sociale des visiteurs sur leur opinion. Le témoignage de Sartre n'est pas le seul dont on puisse conclure à la simplicité de la vie en Hollande au XVIII^e siècle. Que dit, en 1799, Lombard de Langres par exemple de l'entretien des routes? « De distance en distance, éloignée de toute espèce d'habitation [il y a] une barrière à claire-voie, qui s'ouvre et se ferme sans efforts; .... un écriteau .... indique, ce qu'on doit; [il se trouve] une coupe, dans laquelle on dépose librement le droit de péage — ....Au bout de deux ou trois jours, le préposé au prélèvement de l'impôt fait sa tournée, visite les coupes, et en verse le contenu dans une sacoche » (5). En effet, c'est on ne peut plus simple et ce procédé témoigne d'une grande confiance. L'ambassadeur s'en extasie et appelle notre patrie, où une telle façon d'agir était possible, un « heureux pays » (6).

Tous les Français qui ont été ici au cours du XVIII^e siècle sont d'accord que les anciens Hollandais n'aimaient pas le luxe, ni les plaisirs éclatants. Au contraire: ils mettaient tout leur bonheur à vivre sans inquiétude, éloignés des dissipations et renfermés toujours dans l'intérieur de leur maison (7). Ce qui leur plaisait le plus, c'était la vie sédentaire, au milieu de leur famille (8). Ce

(1) Diderot, *o. c.*, p. 10.
(2) Boussingault, *o. c.*, p. 25 ; *Lettres curieuses*, p. 169.
(3) G. de Marcilly, *o. c.*, p. 8.
(4) Sartre, *o. c.*, p. 36.
(5) et (6) Lombard de Langres, *o. c.*, p. 306.
(7) Sartre, *o. c.*, p. 26.
(8) Thouin, *o. c.*, t. II, p. 141 ; Desjobert, *o. c.* dans *De Navorscher*, 1911, p. 135.

Digitized by Google

bonheur paisible frisait à vrai dire la mollesse et l'indolence et il était quelquefois un peu fade. Sartre voyait sur les terrasses des maisons de campagne les bons Hollandais, assis sur un fauteuil, en robe de chambre, la pipe à la bouche et à côté d'eux une petite table où il y avait du feu, du tabac, une théière pleine de thé, ou bien, du beurre et du fromage. C'était leur occupation continuelle à la campagne et c'était là tout leur plaisir (1). Lombard de Langres a remarqué encore qu'ils avaient un pot de bière sous la main et que, le coude sur la table, ils passaient sans bouger, des journées entières à songer (2). Faut-il s'étonner que Grosley ait trouvé ce spectacle un peu triste (3) ?

Charles Bordes n'est pas de cette opinion. Mais il n'a pas fait seulement attention au maître de la maison ; il a vu aussi des femmes et dans les vers suivants il peint admirablement l'intérieur d'une famille hollandaise de la bourgeoisie moyenne :

Un balcon sur l'onde est porté :
Là, séant avec gravité.
Fume un bon père de famille.
Près de lui sa femme et sa fille
En silence boivent le thé (4).

Tous ces témoignages mettent hors de doute l'attachement des Hollandais, même jusqu'au seuil du XIX^e^ siècle, aux mœurs simples de jadis. Comme nous avons vu et comme nous verrons encore, il s'était opéré dans certaines villes quelques changements, mais dans les bourgs et les villages on trouvait toujours les usages tels qu'ils l'avaient été pendant des siècles. Diderot s'est enthousiasmé de ceux pratiqués par les pêcheurs de Schéveningue : « Ces bonnes gens ont la simplicité, la franchise, la piété fraternelle et filiale du vieux temps ; c'est l'amour conjugal des premiers âges du monde. A mesure qu'ils descendent de leurs navires, leurs femmes se précipitent entre leurs bras ; ils embrassent leurs pères et leurs enfants ; chacun se charge de poissons ; le fils jette à son père un cabillaud, un saumon que le vieillard porte en triomphe dans sa chaumière, en bénissant le ciel qu'il

(1) SARTRE, *o. c.*, p. 49.
(2) L. DE LANGRES, *o. c.*, p. 296.
(3) GROSLEY, *o. c.*, p. 136.
(4) Charles BORDES, *Epître*, vers 69-73.

Digitized by Google

lui a donné un enfant aussi laborieux et si bon. Cet exemple s'est transmis de temps immémorial aux petits-enfants. Entré dans son domicile, la vue du poisson réjouit la compagne du vieillard, bientôt il est dépecé, des amis du voisinage invités, bientôt il est dévoré, et cependant le domicile retentit d'actions de grâces à Dieu et de chants d'allégresse » (1). En lisant cette scène un peu sentimentale, on pense tout naturellement, il me semble, à la description que Diderot a faite du tableau de Greuze : *L'Accordée du village* (2), où il s'attendrit aussi sur les mœurs rustiques. Dans les deux cas se révèle la même sensibilité qui était bien celle de son temps et du meilleur Diderot.

Coste d'Arnobat s'exprime, comme c'est son habitude, en termes forts sur les campagnards hollandais : « on prendrait pour des fables ce que je pourrais raconter de l'innocence des filles et des jeunes garçons et de la bonhomie ingénue de leurs parents (3) ». On peut regretter qu'il ne nous communique aucune de ces « fables. ».

Relations des deux sexes. — Cependant il est assez facile de les deviner. D'abord il lui aura paru curieux que les villageoises aillent à la campagne seules « sans scandale et sans péril » (4). Mais les véritables « fables » concernaient, sans doute, autre chose. Parival nous en dit ceci : « dans la Nord-Hollande les filles sont également belles et chastes ; bien souvent un jeune homme passera la nuit entière avec sa maîtresse sans lui tenir aucun discours qui puisse blesser son honneur » (5). Grosley, qui a été à Broek in Waterland, raconte que les fiançailles s'y célébraient en présence des deux familles assemblées, le futur et la future assis sur le lit nuptial, où le premier baiser légitime terminait la cérémonie. Il ajoute que, suivant quelques relations, les accordailles débutaient par une nuit passée tête à tête entre les deux futurs (6). De la Barre de Beaumarchais parle le plus amplement de ce singulier usage, connu alors sous le nom de « kweesten » (7), qu'il dit être semblable à celui des Canadiens :

(1) Diderot, *o. c.*, pp. 68 et 69.
(2) *Salon de 1761.*
(3) Coste d'Arnobat, *o. c.*, p. 217.
(4) *Lettres curieuses*, p. 119.
(5) Parival, *o. c.*, p. 174.
(6) Grosley, *o. c.*, p. 230.
(7) L. Knappert, o. c., p. 80.

Digitized by Google

« dès qu'un jeune homme a obtenu la permission de chercher une fille, il va lui rendre visite le soir, vers le temps [où] elle se sera mise au lit, et [devant le lit] il lui conte les affaires de son cœur... Cette manière dure quelques mois, qu'on accorde à la sévérité des usages. La Belle admet alors son Amant à l'honneur de l'entretenir sur le même lit... Au bout d'un certain temps elle le reçoit sous la couverture et il ne reste plus entre eux que la mince barrière d'un drap, si même elle y reste toujours. Quelle tentation pour deux personnes jeunes et qui s'aiment ! On dit pourtant qu'elles résistent toujours et que souvent c'est à l'Amant que cette victoire coûte le moins. Voudrait-on faire entendre qu'il se console par quelques libertez de celles qu'il n'ose prendre ? On m'assure dans ce moment que non, et il faut le croire » (1). On sent que l'auteur a hésité à admettre la véracité de cette relation, mais, bien que ses doutes soient compréhensibles, c'est un fait que l'usage a existé et a eu même une vie tenace dans quelques parties de notre pays. Il y a un quart du siècle on en rencontrait encore une forme à Staphorst, village de l'Overijssel. Cette coutume était d'après Knappert, un reste des anciens « nuits d'essai » (2).

Quoi qu'il en soit, la grossesse avant le mariage n'était pas rare, surtout dans les villages de pêcheurs (3). Lombard de Langres nous donne de ce trait de mœurs une image plutôt chargée : « Dès qu'une jeune fille est nubile, elle fait choix d'un amant et vit publiquement avec lui. Si un an se passe avant que rien n'indique qu'il doive naître un fruit de ce commerce, elle fait un nouveau choix, elle en fait trois, elle en fait six, elle en fait jusqu'à ce qu'un mortel, plus heureux que les autres, interrompe enfin cette stérilité ; et cet heureux mortel, porté en triomphe dans le village, devient, par les liens du mariage, possesseur d'une femme sur la fidélité de laquelle on assure qu'il peut compter » (4). Ce dernier usage n'est certainement pas de ces « fables innocentes » dont parle d'Arnobat. Celui-ci aura pensé, sauf pour ce que je viens de citer des visites nocturnes aux fiancées, à des mœurs dont de la Barre de Beaumarchais communique un échantillon : [dans la Nord-Hollande] « la villageoise, également innocente et hardie, accorde des faveurs fort délicates à l'amant qu'elle chérit, et elle

(1) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, IIe partie, p. 243.
(2) L. Knappert, *o. c.*, p. 80.
(3) L. Knappert, o. c., p. 81.
(4) L. de Langres, *o. c.*, p. 299.

Digitized by Google

sait garder la dernière et sauver même sa pudeur d'une épreuve si périlleuse » (1).

Les musicos. — Il faut avouer que dans les grands centres de population les relations des deux sexes n'étaient pas toujours si idylliques ! On n'a qu'à visiter un de ces fameux « muziek-huizen », appelés « musicos » par les Français. C'étaient, selon Le Febure, « des auberges où se rassemblaient vers les dix heures du soir des matelots et des filles de joie, pour faire l'amour et danser au son des violons » (2). Desjobert qui, comme presque tous les visiteurs, en a reçu une mauvaise impression, en fait une description assez détaillée : « l'air y était empesté par l'odeur des pipes et des vins (nous verrons tout à l'heure quels vins !). Les filles, rangées autour de la salle, étaient assises sur des bancs de bois et vêtues à la hollandaise ou à la française. Ces dernières ressemblaient aux filles françaises, aux grâces près. Les autres, coiffées très bas, avaient une mouche à la tempe et à la joue. Presque toutes étaient fort laides, très tristes, baissant pour la plupart les yeux, lorsqu'on les regardait. Elles avaient les bras gros et d'un cramoisi dégoûtant. Toutes étaient, surtout en dansant, d'une fâcheuse gaucherie ; du reste, les danseurs ne le leur cédaient en rien. Au-dessus des bancs il y avait des planches où l'on mettait les verres de ceux qui buvaient ; au milieu il n'y avait ni table, ni chaise (3). Il va sans dire qu'on n'y oubliait pas de boire, bien qu'on le fît plutôt pour payer l'entrée que pour en jouir. En entrant on devait payer pour chaque compagnie une bouteille de vin, qui coûtait à la fin du XVIIIe siècle un florin » (4). Du vin ! La boisson offerte en avait le nom et la couleur, mais le plus souvent c'était tout. « Elle avait été évidemment faite sans raisin (5) », grommelle Le Febure et Desjobert assure que les gens comme il faut n'en buvaient ordinairement pas (6). Donc, les gens comme il faut visitaient ces « bouges » (7), ces « écoles publiques de libertinage et de débauche » (8) ? Oui, une visite aux musicos figurait sur le programme de tous les voyageurs. Aucun d'eux ne

(1) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, IIe partie, p. 225.
(2) Le Febure, *o. c.*, t. I, p. 385.
(3) Desjobert, *o. c.* dans *De Navorscher*, 1910, p. 19.
(4) Desjobert, *o. c.* dans *De Navorscher*, 1910, p. 18.
(5) Le Febure, *o. c.*, t. I, p. 385.
(6) Desjobert, *o. c.* dans *De Navorscher*, 1910, p. 18.
(7) Le Febure, *o. c.*, t. I, p. 385.
(8) L'Abbé de Feller, *o. c.*, p. 264.

Digitized by Google

manquait d'aller voir ces lieux « dégoûtants ». La qualification de « dégoûtant » est de Desjobert (1) et elle ne me semble pas être trop injuste. Il faut dire qu'il y a eu des voyageurs qui ont jugé avec plus d'indulgence de ces institutions. De la Motraye par exemple en parle le sourire aux lèvres. En entrant avec ses trois compagnons dans une grande salle basse, entourée de galeries qui communiquaient avec de petites chambres, il vit des matelots et d'autres gens du commun dansant avec les « nymphes ». Quatre de ces nymphes apportèrent du vin à nos visiteurs qui en burent très peu, parce qu'il était désagréablement doux. Mais les filles vidèrent les verres pour eux et demandèrent après s'ils voulaient avoir une chambre pour « faire la collation ». Comme ils venaient de dîner ils refusèrent, mais ils acceptèrent de boire ensemble. De la Motraye lia conversation avec une Italienne, une belle brune aux cheveux et aux sourcils noirs comme du jais. Il exprima sa surprise qu'une personne si agréable s'exposât dans un tel lieu de débauche publique. Elle répliqua qu'on n'y faisait autre chose que boire et danser. Il arrivait bien que les filles rencontraient ailleurs les hommes avec qui elles avaient fait connaissance. Pendant cette conversation on vida quelques bouteilles « en moins de rien ». L'affaire en resta là; les visiteurs quittèrent les « nymphes », mais non sans avoir donné à chacune un florin pour acheter des gants (2). On le voit : De la Motraye n'y a pas vu beaucoup de mal. Cependant, la réputation des musicos était mauvaise, à tel point que des seigneurs, des princes et même des évêques y entraient par curiosité ; c'était comme une sorte de « tournée des grands ducs » avant la lettre. Desjobert raconte que la duchesse de Chartres et la princesse de Lamballe s'y sont même hasardées (3). D'ailleurs, l'amie italienne de De la Motraye avait dit la vérité. Les « nymphes » n'habitaient pas les Muziekhuisen, mais les maisons voisines, où elles conduisaient ceux avec qui elles avaient affaire (4). Comme Misson témoigne pour le dernier quart du XVII^e^ siècle : « les dernières sottises ne s'y faisaient pas » (5). Celles-ci se faisaient tout de même quelque part, bien qu'il faille ne pas croire la moralité sexuelle plus basse qu'elle n'était dans les gran-

(1) Desjobert, *o. c.* dans *De Navorscher*, 1910, p. 19.
(2) De la Motraye, *o. c.*, t. II, pp. 454 et 455.
(3) Desjobert, *o. c.* dans *De Navorscher*, 1910, p. 19.
(4) Id., *id.*, p. 19.
(5) Misson, *o. c.*, p. 35.

Digitized by Google

des villes, notamment à Amsterdam. Les témoignages ne sont pas toujours, il est vrai, favorables. Regnard était d'opinion qu'il n'y avait peut-être point de lieu après Paris où le libertinage fût plus grand qu'Amsterdam. Il allègue comme preuve ce qui se passait chez les « accoupleuses, qui gardaient chez elles un certain nombre de filles. » On faisait entrer le « cavalier » dans une chambre communiquant avec plusieurs petites chambres, dont les portes étaient ornées du portrait de la personne qui s'y trouvait. Il pouvait alors choisir en payant le prix. Tant pis, ajoute Regnard malicieusement, si [le portrait] avait été flatté (1) !

Diderot constate également que dans la ville principale de la Hollande, il n'y a guère plus de mœurs que dans la capitale de la France. Mais il dit aussi que ce n'était pas la même chose dans les autres villes : « une fille notée serait forcée de sortir de Saardam » (2). Le Febure croit constater que les mœurs relâchées sont plus rares en Hollande que nulle part ailleurs. Ensuite il loue que le libertinage ne s'étale pas aux yeux : « dans tout Amsterdam, il n'y a qu'une ou deux filles entretenues qui aient équipage ; encore ne sont-elles point affichées. Quelques autres, modestes dans leur entretien, servent au délassement du négociant, mais elles sont secrètes et l'on ne fait que les soupçonner » (3). On ne saurait nier que l'auteur défend un procédé hypocrite et se range à l'avis de Tartuffe :

Et ce n'est pas pécher que pécher en silence.

Ecoutons seulement ce qu'il dit encore : « dans le cours de toute une année, on n'est point réveillé dans une grande ville, par le récit d'une seule histoire scandaleuse, une aventure galante deshonoreroit l'homme et perdroit celle qui l'auroit occasionnée ». Et remarquons la phrase significative par laquelle il termine sa tirade : « aussi le vice s'abrite-t-il de la circonspection » (3). D'ailleurs cette circonspection était bien compréhensible. Les lois hollandaises contre le libertinage étaient sévères. Les hommes mariés surpris chez des filles, étaient condamnés à une

(1) Regnard, *o. c.*, p. 42.
(2) Diderot, *o. c.*, p. 42.
(3) Le Febure, *o. c.*, t. II, p. 399.
(3) Le Febure, *o. c.*, t. II, pp. 399 et 400.

Digitized by Google

amende très forte (1). Et pour les filles elles-mêmes il y avait les fameuses Spinhuizen (maisons à filer).

Les Spinhuizen. — C'étaient comme les « Muziekhuisen » des curiosités à voir pour les voyageurs. Daignan décrit celle d'Amsterdam : « la Speen Huys est une Maison de Force pour les filles de mauvaise vie ; on les y occupe spécialement du filage.... elles sont divisées par chambres ; dans chaque chambre il n'y a qu'une vingtaine de filles, surveillées par une maîtresse.... — la chambre est un enclos ou une espèce de laboratoire fermé par des barreaux à travers desquels on les voit. Ces filles sans avoir un air bien contrit, ont un maintien fort honnête et fort décent ; elles sont mises simplement, mais très proprement : elles sont en général très fraîches et très agréables à voir » (2).

On dirait que notre médecin-moraliste avait le cœur bien tendre : serait-ce à cause de cela qu'il ajoute : « on prétend que cet établissement n'est pas le plus ingrat pour les Officiers de police (3) ». On trouvait dans ces établissements, du moins dans celui de la Haye, aussi des pièces où le public n'avait pas accès. C'étaient des chambres particulières où étaient enfermées « par ordre ou à la réquisition des maris et des parents, des femmes et des filles de Bourgeois, et d'autres personnes à leur aise, qui avaient donné l'essor à leur inclination, et suivi leur penchant naturel pour les hommes » (4). Les filles étaient non seulement fraîches et agréables, mais encore friandes. Riche de la Poupelinière en dit ceci : Dans la « Spinheus » (à la Haye) « il y a des parloirs et deux ou trois corridors au premier ;.... on ne voit point de grilles de fer, ce sont des barreaux de bois à quatre pouces de distance les uns des autres,qui ne sont pas même traversés ; de plus à hauteur de ceinture, est une ouverture plus grande... Nous entrâmes dans ce parloir, y fîmes la révérence à huit ou dix demoiselles, qui nous parurent des pensionnaires et qui étoient bien vêtues. [Elles] etoient occupées à broder ou à faire de la dentelle ; elles quittèrent bientôt l'ouvrage, pour venir recevoir nos compliments ; toutes filles de couvent [remarquons en passant

(1) Diderot, *o. c.*, p. 34.
(2) Daignan, *o. c.*, p. 18.
(3) Id., *id.*, p. 18.
(4) De la Motraye, *o. c.*, t. II, p. 183.

Digitized by Google

cet euphémisme] sont aisées à distraire » (1). Et alors « un des nôtres s'approcha, porta la parole, mais quelle surprise, lorsqu'une de ces demoiselles, passant les bras par les barreaux, le saisit, l'attira avec violence, et lui fit un baiser si preste, qu'il n'eut pas le temps de le sentir » (2). Voilà une embrassade d'une rapidité vraiment étonnante ! Et ce n'était pas, paraît-il, une exception de la part des prisonnières. Notre auteur parle du moins en général de « leur adresse à s'emparer d'un homme s'il n'est pas bien sur ses gardes (3) ». Il faut le dire, ces filles derrière des barreaux, exposées aux regards scrutateurs d'hommes vulgairement curieux, nous répugnent. De la Poupelinière en parle avec une ironie plaisante : « il est en vérité bien louable, de rendre les voyageurs témoins d'une si belle police ; de les instruire comme on fait là, des occupations et des exercices de cette communauté..., c'est une merveille que de voir le manège de ces filles au travers des barreaux..., leur légèreté à monter sur l'entablement, lorsqu'il se trouve de ces gens résignés à la manière du Barnabite de Rousseau ; il faut avouer, nous n'avons rien vu dans toute notre route de plus curieux, ni qui puisse remplir les voyageurs d'une édification aussi particulière » (4). Quelques visiteurs parlent encore de certains cas de pédérastie. Grosley fait allusion à des scandales à la Haye et à des lois, promulguées en 1727, pour y mettre fin. Les délinquants, découverts sur les vaisseaux furent jetés à la mer, liés dans un sac (5). On n'y allait pas de main morte dans ces temps-là. Diderot raconte quelque chose de pareil. Selon lui il se produisait en Hollande quelquefois de véritables épidémies d'inversion sexuelle. Alors la police s'emparait des coupables pendant la nuit et les jetait dans les canaux (6). Peut-on se fier à ce témoignage ? Celui qui a donné ces renseignements à Diderot était-il sincère ? On sait que bien des gens, aimant à se donner un air d'importance, représentent de telles aberrations sous des couleurs très noires. Il est vrai que le *crimen nefandum* n'était pas inconnu chez nos ancêtres. De la Motraye en parle aussi (7), comme Lombard de

(1) De la Poupelinière, *o. c.*, pp. 63, 64.
(2) Id., *id.*, p. 63.
(3) Id., *id.*, p. 64.
(4) Id., *id.*, p. 64.
(5) Grosley, *o. c.*, p. 189.
(6) Diderot, *o. c.*, p. 12.
(7) De la Motraye, *o. c.*, t. II, p. 401.

Digitized by Google

Langres, disant que les Hollandais condamnent ceux qui sont convaincus d'avoir fait l'amour « à l'antique », à être punis par une réclusion perpétuelle (1). Par contre, il est fort douteux que « quelquefois la pédérastie se décelât ici avec une fureur inconcevable » (2).

A part les cas cités dans les dernières pages, les Français ont constaté pour le reste une grande sévérité dans les relations sexuelles. De la Barre de Beaumarchais compare même la campagne de la Hollande aux rivages du fabuleux Lignon (3). Admettant qu'il ait vu les mœurs plus belles qu'elles n'aient été, on ne saurait nier la valeur de la tirade suivante de l'éternellement vétilleux Coste d'Arnobat : « Les anciens patriarches n'ont jamais vécu dans une simplicité plus touchante ; il n'y a nulle apparence que la corruption puisse jamais y être apportée, ni par les livres, ni par l'exemple » (4). Ces mots sont surtout applicables à la vie conjugale des Hollandais.

Le Mariage. — Ce qui a frappé les visiteurs, c'est que les mariages de leurs hôtes étaient si unis. De la Barre de Beaumarchais nous en décrit deux, qui peuvent servir comme modèles de tous les autres. A Rijp, village dans la Nord-Hollande, il fait connaissance avec un couple septuagénaire, dont le mari lui raconte ceci : « Il y a cinquante ans et au delà que nous sommes mariés. J'avais du bien, j'en reçus en mariage, nos travaux et notre sobriété augmentèrent ce que nous avions, Dieu daigna nous bénir, et notre union en étoit sans doute la cause. Nous ne tardâmes guère à avoir plusieurs enfants. Leur mère et moi leur apprîmes à faire comme nous. Ils nous ont bien aidez dans la suite, et aujourd'hui ils sont tous bien établis et toute notre consolation. [Le vieillard] » s'adressa ensuite d'un air caressant à sa ménagère, qui, le regardant avec une tendre attention, ne detournoit les yeux de dessus lui, que pour lire dans nos regards notre approbation » (5). Un autre jour, notre auteur dîne chez le maire d'Alkmaar. Celui-ci complimente sa femme sur quelques plats, à quoi elle répond par un baiser « aussi sincère qu'écla-

(1) Lombard de Langres, *o. c.*, p. 303.
(2) Diderot, *o. c.*, p. 12.
(3) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, IIe partie, p. 225.
(4) Coste d'Arnobat, *o. c.*, p. 217.
(5) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, II, p. 345.

Digitized by Google

tant ». Au dessert on amena les enfants, que le père et la mère « accablèrent de baisers ». De la Barre de Beaumarchais, enchanté, en conclut que le mariage chez nous est « aussi charmant que saint ». Il a même cru constater que chaque jour allumait davantage « les feux mutuels » des époux. « Souvent, dit-il, on voit parmi vous l'Amant froid devenir Mari galant. Vos enfants, fruit d'un amour si pur, en deviennent la récompense » (1). Il est bien un peu lyrique, avouons-le, et Grosley est plus près de la réalité, en jugeant que l'union conjugale en Hollande n'est pas accompagnée de beaucoup de chaleur (2). Cependant, lui aussi, rend hommage à la conception hollandaise du mariage D'après lui, nos ancêtres étaient rigoureusement fidèles à la maxime :

C'est en ménage seulement
Qu'on a un vrai contentement (3).

Si nous consultons Diderot, nous rencontrons une tout autre image de leurs mœurs conjugales : « Les honnêtes femmes sont malheureuses, elles sont durement et grossièrement traitées par des maris sordides, qui regardent à tout » (4). Voilà un tableau bien noir, en vérité ! Diderot doute lui-même de la justesse de ce qu'il écrit, car il lui semble avoir dit le contraire ailleurs. En effet, cela est vrai : « elles aiment leurs maris brutaux, en sont aimées, les dominent dans le domestique, et règnent chez elles » (5), et encore : « il y a peu de mauvais ménages » (6). Comment expliquer ces frappantes contradictions ? Lui-même se demande s'il a pris un fait particulier pour des mœurs générales ou bien s'il a jugé des mœurs générales par quelques faits particuliers (7). Voilà, je crois, ce qui lui sera arrivé. C'est aussi une bonne leçon qu'il ne faut pas tirer trop vite des conclusions générales des témoignages recueillis. D'ailleurs je n'ai trouvé chez aucun voyageur que les maris hollandais traitaient « durement et grossièrement » leurs épouses. Au contraire ! Ils n'oseraient pas les battre (8). Ce serait un crime de le faire ! On a raconté à

(1) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, II, p. 231.
(2) Grosley, *o. c.*, p. 352.
(3) Idem, *o. c.*, p. 202.
(4) Diderot, *o. c.*, p. 43.
(5) Idem, *o. c.*, p. 41.
(6) Idem, *o. c.*, p. 42.
(7) Diderot, o. c., p. 43.
(8) *Lettres curieuses*, p. 169.

Digitized by Google

Boussingault que celui qui frappait sa femme devait payer un jambon en guise d'amende. Au cas contraire l'épouse était condamnée à payer le double (1). Rien qu'un jambon d'amende ? Le mari serait puni beaucoup plus sévèrement selon Le Pays. Si, un jour de malheur, un mari en colère donnait un soufflet à sa femme, on l'enverrait scier du bois du brésil pour trois ou quatre années » (2) (dans la fameuse prison du Rasphuis). Cependant, ces punitions étaient évidemment bien rares, car L'Honoré a constaté que les maris étaient très complaisants pour leurs femmes (3). Quelles étaient les causes de cette belle concorde dans les ménages ? C'était en premier lieu la fidélité des époux ; on voyait rarement rompre la foi conjugale (4) ; les femmes étaient sages ; il y avait peu d'hommes dérangés (5). Les matelots même, qu'une vie continuellement ambulante semble écarter de la fidélité, ne se conduisaient pas autrement ; ils menaient sur mer une vie aussi réglée que celle du couvent le plus régulier... dans les lieux de relâche et de débarquement ils ne suivaient pas l'exemple des matelots provençaux, qui à ce qu'on a raconté à Grosley, possédaient femme, enfants et ménage monté dans les Echelles du Levant. Quant aux femmes des marins hollandais, elles offraient le spectacle de toutes les vertus conjugales. Voici la description pittoresque que fait l'auteur : « Parmi ces femmes, qui jeunes sont en bon poinct. et qui faulte n'ont de rien, sinon de la présence de leur mari, s'il naît quelques enfants de neige, c'est l'exception à la règle et à l'allure générale » (6).

Le témoignage de Grosley sur les épouses des matelots est confirmé par les autres visiteurs pour les femmes mariées en général. Tous en effet mettent la fidélité des Hollandaises hors de doute. Le Pays prétend même que tout l'argent caché dans la Maison de Ville d'Amsterdam ne leur ferait pas tromper leur mari (7). Saint-Evremond ne s'arrête pas à la constatation de cette fidélité exemplaire ; il en cherche aussi l'explication, qu'il croit trouver, et dans la froideur des Hollandaises comme nous avons vu au chapitre III, et dans le protestantisme. Suivant lui, la

(1) Boussingault, *o. c.*, p. 25.
(2) Le Pays, *o. c.*, p. 198.
(3) L'Honoré, *o. c.*, p. 285.
(4) Idem, *o. c.*, p. 285.
(5) Diderot, *o. c.*, p. 42.
(6) Grosley, *o. c.*, pp. 69 et 70.
(7) Le Pays, *o. c.*, p. 198.

Digitized by Google

religion réformée est aussi avantageuse aux maris que la catholique aux « galants » et la liberté chrétienne, dont se vante la protestante, forme un esprit de résistance, qui défend mieux les femmes des atteintes du dehors. La soumission, au contraire, qu'impose la religion catholique, semble disposer l'âme à se laisser persuader ce qui la flatte et lui plaît (1). Grosley est pleinement de cet avis : « la religion protestante ne s'occupe que de régularité ; et de la régularité, il se fait sans peine de la vertu. La catholique ne prêche que dévotion, qui se convertit aisément en amour » (2). Il continue à développer cette thèse, que je laisse pour ce qu'elle est, la controverse n'étant pas à sa place dans mon travail. Je désire seulement reproduire l'opinion de Saint-Evremond sur la question de savoir si l'on pourrait conclure à la fidélité inébranlable d'une protestante. Il cite les paroles, adressées par le Père Hippotadée à Panurge : le plus sage s'en remet à la Providence ; il attend d'elle sa sûreté, et de lui-même le repos de son esprit (3).

Il est bien curieux que les deux auteurs ne s'intéressent qu'à la fidélité des femmes. Diderot pense aussi à celle des hommes ; il en cherche la cause dans l'amour du gain, l'assiduité aux affaires, le goût du commerce (4). Il faut lui donner raison : une vie oisive est sans doute propice au développement des passions. Constatons pourtant que Diderot oublie l'influence de la morale réformée, formant une barrière, aussi bien pour les hommes que pour les femmes (5). On pourrait peut-être aller plus loin encore et chercher la cause dans les dispositions générales de la race qui ont également favorisé la propagation du protestantisme dans notre pays.

En outre, les Français n'auraient-ils pas pensé trop exclusivement aux mœurs de leur patrie ? Pour ma part, je ne crois pas que chez nous il y ait une différence sensible entre la foi conjugale des catholiques et celle des protestants. Les catholiques auront été peut-être même plus réservés, étant entourés d'une population hostile à leur religion. En tout cas, le mariage était en Hollande tout à fait respectable grâce à la fidélité des époux. D'après Le Pays les femmes se prévalaient trop de leurs vertus, qui étaient pour

(1) GROSLEY, *o. c.*, p. 209.
(2) Idem, *id.*, p. 209.
(3) Idem, *id.*, p. 209.
(4) DIDEROT, *o. c.*, p. 42.
(5) C'est aussi l'opinion de KNAPPERT, *o. c.*, p 90.

Digitized by Google

elles un motif de commander aux hommes, en véritables maîtresses (1).

Pouvoir des femmes mariées. — On peut contester qu'il existât un rappport entre leur foi conjugale et leur pouvoir sur leurs maris, mais le fait est là que tous les Français sont ébahis de la grande docilité des hommes mariés. Janiçon s'exprime très prudemment: « on accuse les femmes hollandaises d'avoir un peu trop d'empire sur leurs maris » (2). L'Honoré est plus catégorique en les nommant les reines dans leurs maisons (3). Boussingault les encense d'abord : elles sont si habiles, diligentes et entendues, qu'elles font en l'absence de leurs maris tout ce que les hommes sont accoutumés de faire (4). Mais, en réfléchissant, il est indigné de leurs façons : elles deviennent superbes, glorieuses, vaines et impérieuses, et fort souvent insupportables (5). Grosley est plus indulgent, il a remarqué, comme les autres, « que les Hollandois abandonnent à leurs femmes l'empire suprême de leur domestique » (6). Cet empire s'est étendu insensiblement non par voie d'autorité et de conquête, mais en méritant la confiance de leurs maris » (7). Cet état de choses ne datait pas du XVII^e^ siècle. Déjà Erasme, dans son *Anti-Barbarus* (8), avait mis en scène la docilité des maris hollandais en la personne du premier bourgmestre de Bergen-op-Zoom, petite ville dans le Nord-Brabant. Au milieu de la conversation entre le maire et quelques interlocuteurs on vient annoncer que le dîner est servi et que la dame du logis attend. Aussitôt le bourgmestre, rompant tout propos, se lève, en disant : *Uxor id iubet, cuius in huius modi rebus imperium nostis* (9). L'autorité de la femme a été toujours reconnue chez nous. Pour le XVII^e^ siècle nous avons encore le témoignage de l'auteur des *Mémoires de Hollande*, qui parle des « Bourgeoises qui avoient la réputation de gouverner leurs maris » (10). Au XVIII^e^ siècle Daignan

(1) Le Pays, *o. c.*, p. 198.
(2) Janiçon, *o. c.*, t. I,, p. 14.
(3) L'Honoré, *o. c.*, p. 285.
(4) Boussingault, o. c., p. 14.
(5) Boussingault, *o. c.*, p. 24.
(6) Grosley, *o. c.*, p. 208.
(7) Id., *id.*, p. 208.
(8) *Dialogue ou conversation dans le goût de ceux de Cicéron contre les détracteurs et les ennemis des Lettres* (Grosley, *o. c.*, p. 211).
(9) Grosley, *o. c.*, p. 211.
(10) *Mémoires de Hollande*, p. 14.

Digitized by Google

observe que les femmes ont la liberté de garder la bourse et de diriger le ménage à leur fantaisie (1). Coste d'Arnobat flétrit comme odieux et ridicule qu'une Hollandaise dont le caractère est entier, puisse gouverner son mari despotiquement (2). Odieuse et ridicule ! Pierre le Jolle est de la même opinion :

Hà Messieus, venés ici voire,
Vous verrés la plus belle histoire
Qu'on puisse conter à Paris ;
Voiés, ici tous les maris
Sont jusqu'à ce point si infames
De lier les souliers des femmes :
Hé bien, si vous ne l'aviés veu,
En bonne foi l'auriés vous cru ?
Voiés que Juffrouw (3) a de crainte
De se blesser, elle est enceinte,
Mais c'est d'une vesse ou d'un pet ;
. . . . . .
La peste soit du gros nigaut ;
Jamais le plus ferme badaut
Ne fit une action pareille
Voiés Messieurs la grande merveille,
Ces gens à grand'peine n'ont pas
Laissé la maison de dix pas,
Que son éguillette est trop lache,
Mais c'est afin que chacuns sache
Qu'elle autorise son Bouvier,
De lui relier son soulier,
Autrement il y auroit noise,
Enfin, c'est l'humeur Hollandoise.
Laissons passer ce brûtal
Avec sa grosse et lourde vache
Qui veut que tout le monde sache
Qu'elle, non plus qu'une jumen
Ne sauroit lier un ruben (4).

C'est là une rimaillerie peu délicate, dont les termes grossiers

(1) Daignan, *o. c.*, p. 42.

(2) Coste d'Arnobat, *o. c.*, p. 211.

(3) Juffrouw, mot hollandais pour mademoiselle et quelquefois pour madame. comme dans cette rimaillerie.

(4) P. Le Jolle, *o. c.*, pp. 95 et 96.

Digitized by Google

s'expliquent par le nom qu'elle porte : « vers burlesques ». Cependant, un de ces vers est très important :

Enfin, c'est l'humeur Hollandoise.

En effet, les nombreux témoignages positifs du caractère impérieux des femmes et de la mollesse des hommes en matière d'autorité domestique établissent que le trait de mœurs signalé est une conséquence du caractère national. L'incident raconté par Le Jolle est évidemment un excès, mais la critique des Français est en général juste. La mollesse du caractère hollandais s'est remarquée encore dans la manière dont les enfants étaient élevés.

L'ÉDUCATION DES ENFANTS. — Oh ! « ces enfants gras et joufflus ; ces blocs pétris de neige et de rose » (2) ! Comme ils étaient aimés et surtout, comme ils étaient gâtés ! La tendresse des parents était excessive et mal entendue. Presque tous les Français ont blâmé la méthode hollandaise de conduire la jeunesse, méthode qui se caractérisait par une mollesse extrême. La « spes patriae » faisait à peu près ce qu'elle voulait (3). Et non seulement dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, lorsque le principe de la bonté naturelle de l'homme défendait l'application de règles sévères. Au XVII[e] siècle De Sorbière a déjà constaté que nos ancêtres étaient trop indulgents envers leurs enfants (4). « Ils ne savoient point leur refuser leurs volontés » (5). Au fond, ils ne suivaient qu'une seule règle : « celle d'un laisser-faire presque illimité. Ils ne se se piquoient point de leur donner de l'éducation » (6). En effet. Et ne croyez pas que ce fût par manque d'amour. Bien au contraire ! Mais cet amour, hélas ! n'était pas basé sur les intérêts véritables des enfants. Il était démesuré (7), malsain, dégénérant en faiblesse.

Les pères aussi bien que les mères fermaient les yeux aux défauts de leur progéniture, ou pis, les dissimulaient, et lorsqu'un visiteur scandalisé de ce procédé les en blâmait, ils invoquaient

(1) C. D'ARNOBAT, *o. c.*, p. 217.
(2) GROSLEY, *o. c.*, p. 219.
(3) DAIGNAN, *o. c.*, p. 42.
(4) *Sorberiana*, p. 101.
(5) M. A. F. C., *o. c.*, p. 17.
(6) Idem., *id.*, p. 17.
(7) Idem, *id.*, p. 17.

Digitized by Google

la fameuse excuse : si vous vous coupez le nez, vous vous gâtez le visage (1). Quand ils étaient enfin forcés de s'apercevoir de l'insolence des petits anges, « ils ne savoient point les châtier » (2). Ils ne savaient pas, mais ils ne voulaient pas non plus. Ils avaient surtout les corrections corporelles en horreur. « Ne battez pas mon fils, » était selon De la Barre de Beaumarchais, la première leçon que plusieurs pères donnaient aux précepteurs (3). Cette discipline relâchée ne laissait pas d'entraîner après elle des conséquences fâcheuses. Les parents en éprouvaient souvent bien de la peine (4), et un des voyageurs parle d'un ton amer de « l'empire que les enfants exercent sur leurs parents » (5).

Quelquefois les étrangers étaient importunés par la conduite irrespectueuse de la jeunesse de chez nous. Un jour Desjobert et ses amis, en reconduisant quelques dames chez elles, essuyèrent beaucoup d'injures d'une bande de garçons. Quelqu'un de la compagnie reçut même une pierre ou une motte de terre dans le dos à cause des coiffures trop élevées et des grands chapeaux des dames (6).

Il y a aussi quelques thuriféraires de l'éducation hollandaise, comme l'abbé Coyer. Il est d'opinion que, si la jeunesse devient bonne et honnête, c'est par l'exemple des parents, qui semblent penser qu'ils élèvent les enfants pour être heureux et libres. Puis il y a le médecin Daignan, qui en vrai homme de la fin du XVIII^e siècle, loue l'absence totale de contrainte. Voici ce qu'il en dit : on donne [aux enfants] de bons maîtres, sans les presser d'apprendre ; ils apprennent cependant aussi bien que d'autres ; ils sont absolument libres de suivre leur goût — tous ceux qui se destinent aux sciences ou aux charges passent dans les universités et s'appliquent avec une ardeur incroyable, ce qui fait que ceux qui ont des dispositions naturelles se mettent toujours au-dessus de la médiocrité et ceux qui ont du génie arrivent à la supériorité dans tous les genres (7).

Tout cela est très beau et pour tous ceux qui sont doués d'une forte volonté, cette méthode aura certainement de bons résultats, mais

(1) PARIVAL, *o. c.*, p. 27.
(2) M. A. F. C., *o. c.*, p. 17.
(3) DE LA BARRE DE BEAUMARCHAIS, *o. c.*, II, p. 151.
(4) *Sorberiana*, p. 101.
(5) M. A. F. C., *o. c.*, p. 17.
(6) DESJOBERT, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1910, p. 206.
(7) DAIGNAN, *o. c.*, p. 43.

Digitized by Google

que deviennent sous un tel régime de liberté les élèves de volonté faible, qui forment partout et toujours la majorité ? On peut être trop sévère, Léon Frapié n'a pas tort, mais la trop grande indulgence est également néfaste. Plusieurs pères hollandais étaient forcés d'envoyer leurs fils au Rasphuis ou aux Indes, parce qu'ils ne les avaient pas punis à temps. De la Barre de Beaumarchais condamne surtout l'attitude des jeunes filles. Il admet encore la présence d'un certain respect chez les fils, pourvu que les mères ne les aient pas gâtés ! Mais les filles ! La place qu'elles occupent dans la famille hollandaise leur donne un certain air d'importance. Elles sont les compagnes des maîtresses de la maison, en prennent les goûts et les manières et sont à la longue considérées comme des sœurs de la mère. En effet, raconte l'auteur, elles en reçoivent le nom (1). Ici De la Barre de Beaumarchais se trompe. Il est vrai que, encore à l'heure actuelle, dans beaucoup de familles une fille est nommée « Zus » ou « Zusje » (sœur ou petite sœur), mais c'est alors une fille unique ou la plus jeune de la nichée. Cette dénomination ne veut aucunement dire que la fille soit l'égale d'une sœur de la mère. Dans ce qu'il croit avoir remarqué, notre auteur voit l'explication du peu de considération que les filles ont pour leur père. Il fait même la comparaison suivante : « souvent une Nord-Hollandaise ne manque à ce qu'elle doit à son mari, que parce qu'elle a fait sur son père l'apprentissage d'un injuste mépris pour les hommes » (2). Tout cela est faux, parce que la base du raisonnement repose sur une méprise.

Quant aux « bons maîtres » qu'on donnait à la jeunesse, suivant Daignan, il est intéressant de relever ce que dit De la Lande : « on fait venir beaucoup de gouverneurs pour les enfants de Genève et du pays du Vaud, des réfugiés réformés sans plus » (3). Voilà ! De bons maîtres ? Qu'en savait-on ? C'étaient des réfugiés réformés — cela suffisait largement. L'auteur des *Lettres sur les Hollandais* avait aussi une très mauvaise opinion des pédagogues que « les personnes distinguées donnaient à leurs fils ». Il cherche la faute surtout chez les pères, qui ne voulaient pas leur donner d'appointements convenables. « Deux cents écus pour un gouverneur ! Pour la même somme on

(1) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, II, p. 241.
(2) Idem, *id.*, id.
(3) De la Lande, *Manuscrit cité*, p. 51.

Digitized by Google

pourrait entretenir un cocher et deux chevaux » (1). Nous comprendrons maintenant mieux la critique impitoyable de Coste d'Arnobat à ce sujet : « L'éducation est un obstacle aux progrès des arts dans une ville [Amsterdam] où presque tous les gens riches ont été élevés par des personnes sans aveu. Les Hollandais vont toujours au bon marché ; et un instituteur honnête seroit bientôt rebuté de se voir traité comme un domestique... Il faut voir... à quelles espèces de précepteur les Hollandais livrent leur famille. De pauvres créatures ignorantes, sans lettres, sans culture, sans éducation, leur paroissent des aigles dès qu'ils ont pour les patrons qui les gagent, les complaisances les plus serviles. J'ai vu de ces maîtres qui étoient estimés, et qui parloient le langage de la populace de Paris. Amsterdam est vraisemblablement la seule grande ville de l'Europe, où l'on ne puisse guère trouver un instituteur qui soit un homme de mérite » (2). Notre ami ronchonne comme de coutume, mais il faut reconnaître qu'il n'a pas tout à fait tort. Ces bourgeois ne sentaient pas la vérité de ce précepte de Danton : « Après le pain l'éducation est le premier besoin d'un peuple » (3). Remarquons cependant que les mauvaises impressions reçues par De la Lande, l'auteur des *Lettres sur les Hollandais*, et d'Arnobat n'ont pas rapport à l'enseignement primaire. Le nombre des habitants de la République des Sept Provinces-Unies possédant les premières notions de l'instruction, était très grand. Guicciardini l'a déjà constaté au XVI^e^ siècle : « Presque tous, même les paysans, savent lire et écrire ; la plupart ont même des principes de grammaire » (4). Au premier quart du XVIII^e^ siècle il y avait, d'après Janiçon, « un nombre infini d'écoles dans les villes et jusque dans les moindres villages, où les habitants ont grand soin de faire instruire leurs enfants » (5). En outre, plusieurs Hollandais s'intéressaient beaucoup aux sciences. De Sorbière relate à ce sujet qu'il a trouvé souvent des commerçants à qui il avait parlé le matin à la Bourse, le soir accoudés dans leur chambre sur quelque livre grec ou latin. D'ailleurs la plupart d'eux avaient fréquenté « l'Académie »

(1) M. A. F. C., *o. c.*, p. 18.
(2) C. D'ARNOBAT, *o. c.*, pp. 304 et 305.
(3) Inscription sur le piédestal de la statue de Danton, érigée sur le Boulevard St-Germain à Paris. Ces paroles ont été prononcées par le fameux avocat révolutionnaire dans la Convention nationale, le 13 août 1793.
(4) Cf. TAINE, *o. c.*, p. 290.
(5) JANIÇON, *o. c.*, t. I, p. 12.

Digitized by Google

dans leur jeunesse (1). Mais cela concerne l'enseignement universitaire, dont je parlerai plus loin. L'éducation au sein des familles hollandaises ne plaisait donc pas aux Français.

Voyons comment ils jugent le traitement des enfants trouvés et des orphelins, entassés dans d'énormes bâtiments, qui ont été visités et inspectés consciencieusement par des hommes compétents : le médecin Daignan et Thouin qui, dans son livre, fait preuve d'avoir bien étudié ce problème. Le premier parle entre autres de la Maison des Aumôniers (het Aalmoezeniershuis), dont la destination était de recevoir les enfants pauvres, abandonnés de leurs parents. On y apportait aussi quelquefois des enfants trouvés, avec l'approbation tacite de l'Administration. Le nombre des jeunes pensionnaires était ordinairement de douze cents. On les admettait de tous les cultes ; originairement leur éducation religieuse se faisait selon le rite de l'Eglise réformée officielle ; au temps de Daignan ils pouvaient être élevés aussi selon celui des autres sectes. Notre visiteur était très content de leur air de santé, qu'il comparait à celui de pareils malheureux dans sa patrie : (En France) « tous ces pauvres enfans ont un air de souffrance qui fait pitié ; ils paroissent tous mal-sains ; on diroit qu'ils sont tous malades ; ils ont le teint jaune, livide, les yeux creux ; ils sont maigres, foibles et fort sujets aux maladies de toutes espèces. En Hollande, ils sont en général gros, gras, forts, frais et sains, comme les enfans des particuliers les mieux tenus » (2).

Thouin a reçu une tout autre impression de l'hospice des enfants trouvés à Amsterdam. Il y remarquait des dortoirs bas, peu aérés, des lits malpropres, des draps et des couvertures sales, une odeur désagréable... bref, il n'y reconnaissait plus le caractère hollandais. Les enfants étaient généralement maigres, d'une pâleur jaunâtre, triste. Aucun ne souriait à l'approche des étrangers : peu s'amusaient dans les cours et les dortoirs ; personne ne les surveillait. Thouin, fortement sous l'impression du sombre établissement, s'est senti envahi sans doute par un sentiment de dégoût et de tristesse. La physionomie des maîtres et des maîtresses de chambrée avait quelque chose de maussade et de sinistre qu'il n'avait remarqué nulle part ailleurs. Indigné, il a infligé à l'hospice

(1) De Sorbière, *Relations*, p. 140.
(2) Daignan, *o. c.*, pp. 21 et 22.

Digitized by Google

le nom de « séjour de misère ». Il a eu à un certain moment une impression d'horreur dans la salle où la jeunesse recevait de l'instruction. Voici pour quelle raison :

« J'arrivai dans une salle où un grand nombre d'enfants étaient rangés sur des gradins, la tête découverte et un livre à la main, D'une estrade placée vers le milieu, un pédagogue, en robe de chambre, dominait l'assemblée. Il m'expliqua qu'il enseignait à lire et à écrire, mais qu'il avait bien de la peine, parce que ses élèves étaient de mauvais sujets qui ne s'appliquaient pas, enfin qu'il n'en pouvait rien faire, malgré les corrections dont il usait très fréquemment. A cette occasion, il me fit voir une espèce de chevalet sur lequel on étendait les enfants en leur arrêtant la tête, les pieds et les mains au moyen de colliers et de courroies ; dans cet état il les fustigeait tout à son aise. Pour me faire concevoir la bonté de son instrument de supplice, il y fit mettre un enfant, qui se laissa martyriser. Révolté d'une telle barbarie, qui, je crois, n'est en usage dans aucun autre lieu, et plus encore de la joie imbécile et féroce avec laquelle cet homme nous en démontrait les effets, je ne pus m'empêcher de lui dire qu'une éducation de ce genre était bien propre à rendre ceux qui la recevaient susceptibles de commettre tous les crimes ; et je quittai cette maison avec plus d'empressement que je n'y étais entré » (1).

La description de cette punition atroce prend à la gorge et jette une lumière violente sur le régime cruel auquel les malheureux enfants étaient soumis. Comment était né l'affreux état de choses dans cet établissement ? Lors de la fondation, le maximum des enfants recueillis était de douze cents. A l'époque où Thouin le visitait, l'Administration en hébergeait deux mille cinq cents. Force lui fut alors de les faire coucher deux à deux. Inutile de dire que les fonds destinés à l'entretien et provenant de dons et de legs étaient devenus insuffisants. Puis, les administrateurs, choisis dans une classe peu éclairée, remplissaient très superficiellement leurs fonctions. Thouin demanda à quelques-uns d'entre eux des renseignements des plus simples. Aucun d'eux n'était capable de donner une réponse satisfaisante. Par rapport à l'air étiolé des enfants, il faut tenir compte du fait que la plupart étaient les fruits de l'union de gens maladifs ou plongés dans la plus grande misère (2). Heureuse-

(1) THOUIN, *o. c.*, t. I, pp. 323, 324.
(2) Id., *o. c.*, t. I, p. 325.

Digitized by Google

ment Thouin a vu des institutions d'éducation qui ont fait sur lui une bien meilleure impression. L'hospice des orphelines anabaptistes effaça même tout à fait la sensation désagréable qu'il venait d'éprouver. Le premier établissement était habité, d'après lui, par le malheur, le second lui semblait l'asile du bonheur. Les jeunes filles étaient très proprement vêtues et montraient beaucoup de vivacité, signe infaillible de leur bonne santé et par conséquent de l'excellent régime de la Maison. Elles y étaient admises dès l'âge de cinq ans; on leur apprenait tout ce qu'il fallait pour devenir vendeuses dans un magasin, marchandes et mères de famille. Lorsqu'elles en sortaient pour se marier, ce qui arrivait souvent, elles recevaient un trousseau et une modeste dot. On donna l'assurance au visiteur qu'elles récompensaient la société de ses soins par la sagesse de leur conduite, par leur intelligence des affaires du ménage et par la pureté de leurs mœurs. L'installation était en conformité avec les soins donnés à l'éducation. Dortoirs, salle d'étude, lieu de travail, tout était tenu avec la plus grande propreté et le plus grand ordre (1). Notre auteur a visité encore l'hospice, affecté aux orphelins de l'un et de l'autre sexe des réfugiés français, dits Wallons, qui lui a paru plus sérieux que celle des anabaptistes, mais aussi parfaitement administré. Les enfants étaient bien nourris, bien logés, bien portants et avaient tous l'air d'être satisfaits de leur sort. Il reconnut dans presque tous les traits des Français dont ils descendaient (2).

Pour finir nous le suivrons dans l'établissement des élèves de la marine avec ses cent cinquante élèves, pris parmi les enfants de toutes les classes de la société, depuis l'âge de sept à douze ans. On y voyait des fils de riches négociants, d'officiers supérieurs, même de gouverneurs de colonies, à côté des fils de simples matelots. L'éducation de ceux-ci était gratuite; les autres payaient douze florins par mois. Tous étaient vêtus, nourris et instruits de la même manière, sans aucune distinction. Ils apprenaient à lire, à écrire et à compter ; on leur enseignait les mathématiques, l'astronomie, le dessin et les langues des peuples avec qui les relations commerciales étaient les plus fréquentes. L'instruction physique consistait à les former à la manœuvre d'un vaisseau dans toutes ses parties et dans toutes les circonstances où il

(1) THOUIN, *o. c.*, t. I., p. 330.
(2) Idem, *o c.*, t. I, p. 331.

Digitized by Google

pourrait se trouver, au maniement des armes à feu, aux exercices de l'artillerie navale, à la corderie, à la voilerie, au radoub, en sorte qu'ils devenaient capables, non seulement de conduire un vaisseau, mais, en cas de besoin, de le réparer et de le défendre. Le déjeuner se composait de gruau ; le dîner de soupe, de pommes de terre, de morue sèche, de pain de seigle mêlé de froment, de beurre et de fromage ; quelquefois de pois, de lentilles ou de haricots. Deux fois la semaine on leur donnait de la viande fraîche de bœuf et de mouton, avec des légumes suivant les saisons ; pour souper ils avaient les mêmes aliments et ils buvaient de la bière à discrétion. Leur lit était un hamac suspendu au plafond d'un grand dortoir, avec un matelas, un drap de chanvre et une couverture de laine (1). Chaque élève faisait à tour de rôle le service domestique. Tout était balayé, lavé; nulle part on ne sentait la moindre odeur désagréable. « Il faut bien qu'un tel régime soit parfaitement sain », s'écrie Thouin enthousiasmé. « Voyez cette jeunesse qui jouit de la meilleure santé ; la fraîcheur et l'enjouement brillent sur tous les visages » (2). La police était faite avec exactitude, d'abord par les instituteurs, qui étaient tenus de rendre compte à l'administration, deux fois par semaine et par écrit, des mœurs et de la vie des élèves, de leur assiduité au travail et de leurs progrès ; ensuite par les élèves eux-mêmes, qui s'infligeaient entre eux le châtiment de leurs fautes. La plus légère était punie de la privation instantanée du ruban bleu qu'ils portaient à leur chapeau ; une plus grave, par l'affront de manger seul à une table hors de la compagnie de ses camarades. Celui qui battait son condisciple devait passer sous les verges de la chambrée ; on lui donnait les étrivières sur les épaules avec de petites cordes. La désertion était punie par la prison. Le plus grand des supplices, c'était d'être exclu de l'établissement (3). Dans le chapitre II, nous avons déjà vu que Thouin avait une haute idée des anciens Hollandais. Ici nous en trouvons encore une preuve. Après avoir constaté que le mensonge n'était pas toléré dans l'établissement, il écrit : « c'est un vice généralement détesté dans le pays » (4). Pour bien élever ces cent cinquante garçons, on ne se bornait pas à les instruire et à les punir au besoin, on les récom-

(1) Thouin, *o. c.*, t. I, pp. 311, 312, 313.
(2) Idem, *o. c.*, t. I, p. 317.
(3) Idem, *o. c.*, t. I, pp. 317 et 318.
(4) Idem, *o. c.*, t. I, p. 318.

Digitized by Google

pensait aussi de temps à autre. Au mois d'août de chaque année, il y avait une grande fête dans la Maison. Alors on récompensait les élèves qui avaient eu la meilleure conduite, avaient montré le plus de zèle et fait le plus de progrès dans leurs études. Et quelle était cette récompense? C'était le droit de boire dans un grand « widecome » (1). Par cet honneur les garçons se croyaient payés de tous leurs efforts. Thouin n'a-t-il pas parfaitement raison quand il conclut : « cette institution honore les hommes qui l'ont établie et qui l'entretiennent ; elle est très utile à la marine, à l'Etat et aux sciences » (2). En repassant tout ce que les deux visiteurs ont trouvé à louer dans les institutions hollandaises d'éducation, nous pouvons conclure que nos ancêtres savaient très bien élever de nombreux groupes de jeunes gens. Quel dommage qu'ils ne fussent pas capables d'agir de la sorte envers leurs propres enfants. Ce qui les en empêchait, c'était la trop grande liberté qu'ils accordaient à ceux-ci, leur faiblesse insensée, leur manque d'autorité. La vie de famille en souffrait quelquefois cruellement. Les mêmes causes gâtaient les relations avec les domestiques, qui auraient été parfaites sans l'excessive indulgence des maîtres.

Rapports entre Maitres et Domestiques. — Dans les milieux bourgeois ceux-ci étaient considérés comme des membres de la famille et on les traitait conformément à cette conception.

Ils étaient largement payés, soignés avec tendresse dans leurs maladies et couchés sur les testaments de leurs maîtres. Par là s'expliquait leur attachement aux familles dont les intérêts devenaient les leurs et dont on voyait les effets lors du terrible incendie du Théâtre d'Amsterdam (3). Pour sauver leurs maîtres ou leurs maîtresses plusieurs domestiques se précipitèrent dans les flammes où beaucoup d'eux périrent (4). Voilà qui est vraiment touchant, mais, hélas ! comme toujours, la médaille a son revers. Les Français ont trouvé beaucoup à blâmer, et à juste titre, dans la conduite des domestiques. Disons d'abord qu'une partie de la critique ne concorde pas avec les idées modernes.

---

(1) Notre visiteur n'a pas compris ce mot. Wide come = le hollandais wijde kom = grand bol.

(2) Thouin, *o. c.*, I, p. 319.

(3) Le 11 mai 1772.

(4) Grosley, *o. c.*, p. 214.

Digitized by Google

Nous sourions quand l'auteur des *Lettres curieuses* s'étonne qu'un maître n'ose battre les gens qu'il a à son service, ni les retenir par la force (1). Nous ne partageons pas l'indignation de Le Pays qui écrit : « Icy il n'est permis à personne de se faire soy-mesme justice. Un maître ou une maîtresse qui auroit frappé un valet ou une servante, seroient appelez en jugement, et condamnez à payer l'année entière des gages du serviteur, quand mesme il n'auroit servy que quinze jours. Après cela, jugez de l'insolence des valets » (2). Voilà des jugements tout à fait XVII^e^ siècle. Cependant, nous pouvons marcher d'accord avec la critique sur l'insolence des domestiques. Sous le Stadthoudérat de Frédéric-Henri on a promulgué contre leur conduite irrespectueuse une loi, qui, au XVIII^e^ siècle, n'était pas encore superflue (3). De la Barre de Beaumarchais en était choqué comme Le Pays. Il a vu « des servantes traîter leur maîtresse comme leur égale, agir avec le maître comme leur inférieur» (4). En voici un échantillon : « Nous avions dit à notre hôte [à Edam] que nous souhaitions manger dans la même chambre que sa famille. L'hôtesse alla sans façon prendre la première place. La servante familièrement s'assit près de sa maîtresse. Le maître sans murmurer s'accommoda d'une des deux chaises qui restoient, et le valet se saisit de l'autre. La maîtresse et la servante se servirent les premières, et elles ne prirent pas le moins bon. Tout alloit pourtant bien, et nous sentions qu'un long usage avait réglé ainsi les rangs dans cette maison, lorsque le maître dit imprudemment à la servante qu'elle lui allât chercher quelque chose. La maîtresse dit à son mari qu'il pouvoit bien y aller lui-même, et qu'elle voulait que sa servante se reposât. On en vint de part et d'autre à des paroles fort dures. La servante soutint avec zèle une si bonne maîtresse. Je vis cent fois le moment que le mari indigné allait violer les antiques et sages coutumes de sa patrie, et s'attirer une grêle de coups par cet excès. Je crois que notre présence retint sa fureur et apaisa peu à peu celle des deux femmes. On se regarda pourtant de mauvais œil, jusqu'à ce que le mari convaincu enfin de son tort, en demanda pardon à sa femme, par un baiser, qu'il lui déroba. Satisfaite alors, ou peut-être honteuse de la victoire qu'elle venait de rem-

(1) *Lettres curieuses*, p. 179.
(2) Le Pays, *o. c.*, p. 198.
(3) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, II, p. 152.
(4) Idem, *o. c.*, II, p. 241.

Digitized by Google

porter, elle voulut nous la faire approuver, en nous contant combien la servante étoit affectionnée et laborieuse et avec quelle propreté elle entretenoit la vaisselle et les cheminées. « N'aimerois-je pas cette fille, continua-t-elle. Demandez à mon mari. Il vous dira lui-même qu'il n'y a pas une femme en Nord-Hollande, qui en ma place ne fît comme moi » (1). Cette histoire édifiante en dit plus long que toutes les considérations sur les rapports entre les maîtres et les domestiques et... entre les époux en Hollande !

Dans ce qui précède les Français ont surtout blâmé l'excès d'indulgence dégénérant en mollesse, même en faiblesse. Ce n'est pas, hélas, le seul excès condamnable des anciens Hollandais. Coste d'Arnobat, par exemple, a cru constater chez eux une simplicité excessive de mentalité, tenant de près, croit-il à la barbarie (2).

Idées arriérées. — Il raconte, pour justifier ce mot dur, qu'en 1765 une fille bien née est morte faute d'un remède, parce que ses parents décidèrent que la famille ne devait pas souffrir un pareil affront. Il en allègue encore quelques preuves. Un gentilhomme mourut en 1767, vu que son hôtesse ne voulait pas permettre qu'un homme déshonorât sa maison en y prenant des bains ! C'était peut-être aussi, insinue l'auteur, par crainte qu'on ne salît les escaliers et les planchers, attentat auquel les gens de certaines classes sacrifiaient la santé de leurs meilleurs amis et même leur propre conservation. Les paysans n'étaient pas les moins « barbares ». Une maladie avait sévi parmi les vaches, qui avait ruiné plusieurs propriétaires. Mais on n'avait pu déterminer ces derniers à essayer quelque préservatif. Ils croyaient que ce fléau était une punition de Dieu, et que, quoi que fissent les hommes, les vaches qui devaient mourir mourraient (3). Remarquons que deux de ces exemples prouvent seulement l'impuissance de l'auteur à comprendre la mentalité de plusieurs calvinistes de cette époque-là. Ne pas vouloir faire usage de remèdes ni de préservatifs en cas de maladies, n'était pour eux que la conséquence du dogme de la prédestination.

Grossièreté des mœurs. — Toutefois, il y a d'autres témoignages de la « barbarie », ou si l'on aime mieux, de la grossièreté qu'un

(1) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, IIe partie, p. 241.
(2) C. d'Arnobat, *o. c.*, p. 217.
(3) Idem, *o. c.*, pp. 218 et 219.

Digitized by Google

autre visiteur reproche à tous les Hollandais. Il en cherche la cause dans la liberté, car, suivant lui, les nations les plus libres sont les moins civilisées : « comparez les manières des Français, à la grossièreté des Hollandais, à l'arrogance des Anglais et au manque de politesse des Suisses » (1). Il va de soi que les manières rudes se sont observées en premier lieu dans les classes inférieures. Un beau jour Pierre Le Jolle visite la Poissonnerie d'Amsterdam. Il désire acheter du poisson et s'adresse à

Marie Korls, honeste femme.
Croiéz moi, elle est si infâme,
Que tout le sexe féminin
Estime pire que venin
Ce que dit sa peste de langue (2).

Il lui offre évidemment trop peu de ses poissons, car

Elle me souhaite en la braise
Là ou Saint-Laurens fut grillé (3).

Elle l'invective tellement, qu'il dit à sa compagnie :

Sortons d'ici ; car le nombril
Lui entrera dans la pance
Si nous ne finissons la dance :
Peste, quel enragé Démon (4) !

Il est vrai qu'une telle scène n'est pas spécifiquement hollandaise et que nulle part on ne doit chercher les manières délicates chez les dames de la Halle, mais il est vrai aussi que la grossièreté se remarquait en Hollande encore dans d'autres classes de la population. Elle se révélait surtout dans la manière dont nos ancêtres s'amusaient.

Abus des plaisirs de la table. — Ils trouvaient un grand plaisir à manger outre mesure à l'occasion de la naissance d'un enfant, de l'anniversaire de ce jour, d'un baptême, d'un sevrage, de fian-

(1) M. A. F. C., *o. c.*, pp. 16 et 17.
(2) P. Le Jolle, *o. c.*, p. 87.
(3) Id., *o. c.*, p. 90.
(4) Id., *o. c.*, p. 91.

Digitized by Google

çailles, de couches, de relevailles, d'un voyage dans un pays étranger, du retour, de l'entrée dans un corps quel qu'il fût, et même d'un enterrement (1). Bien que d'ordinaire ils fussent frugaux, comme nous l'avons vu, quand ils avaient à célébrer quelque cérémonie, adieu la tempérance ! Mangeant en général déjà un peu plus que les Français (2), ils dévoraient alors des quantités incroyables de mets (3). Les bourgeois, en ayant les moyens, s'en rendaient naturellement le plus coupables, et les gros ventres des bourgmestres dont Le Pays parle si plaisamment, en étaient l'indice (4). Hélas ! non seulement ils mangeaient excessivement, lorsqu'il y avait une fête, mais encore ils prenaient trop de boissons alcooliques. Cette habitude était très ancienne, comme l'auteur italien Guicciardini, historiographe du duc d'Albe, le raconte (5). Au commencement du XVII^e^ siècle, Théophile de Viau, alors étudiant à l'Université de Leyde, qui, lui-même n'était pas un exemple de tempérance, blâme « ceste desbauche opiniastre qui est ordinaire dans les Pays-Bas, où l'on est forcé de manger et de boire plus qu'on ne peut digérer » (6). Faisons attention au mot: forcé. En effet, il existait en Hollande une coutume déplorable : dans un festin on portait d'innombrables santés auxquelles tous les invités étaient contraints de participer en vidant des bocaux énormes (7). Aussi Théophile écrit-il : « Tous ces messieurs du Pays-Bas ont tant de règles et de cérémonies à s'ennyvrer que la discipline m'en rebutte autant que l'excez » (8).

Il s'agissait dans tous ces cas de différentes sortes de vin (9). Le peuple, ne pouvant pas se les procurer, faute d'argent, se contentait de bière (10). Cependant, bière ou vin, il fallait que les Hollandais bussent et qu'on bût avec eux. Ils se défiaient de ceux qui refusaient de se soumettre à cette mode tyrannique et ne les tenaient pas pour leurs amis (11). Selon un des voyageurs, ces

(1) DE LA BARRE DE BEAUMARCHAIS, *o. c.*, pp. 209-210.
(2) DIDEROT, *o. c.*, p. 11.
(3) TAINE, *o. c.*, p. 5.
(4) V. plus haut, p. 78.
(5) GUICCIARDINI, *o c.*, p. 37.
(6) Théophile [DE VIAU], *Œuvres complètes*, nouvelle édition, revue, annotée et précédée d'une notice bibliographique, par M. ALLEAUME, Paris, P. Jannet, MDCCCLV/VI, 2 tomes, in-12°, t. II, *Apologie*, p. 275.
(7) L. KNAPPERT, *o. c.*, p. 61.
(8) Théophile [DE VIAU], *o. c.*, t. II, *Histoire comique*, p. 25.
(9) L. KNAPPERT, *o. c.*, p. 58.
(10) DIDEROT, *o. c.*, p. 10 ; JANIÇON, *o. c.*, p. 11.
(11) JOLY, *o. c.*, p. 120.

Digitized by Google

deux boissons étaient même le ciment de leur galanterie et de leur société (1). Les bourgeois croyaient par exemple avoir mal régalé leurs amis, s'ils ne les renvoyaient ivres chez eux (2). La bière avait un grand inconvénient : elle était souvent si forte qu'elle enivrait plus facilement que le vin ; en outre, cette ivresse durait longtemps (3) et rendait les gens brutaux et furieux (4). De là des querelles dangereuses et des coups de couteau (5). La bière n'était pas la seule coupable ; l'abus des liqueurs fortes, comme le genièvre et l'eau-de-vie, où le « commun peuple s'adonnait volontiers » (6), jouait aussi un rôle dans les rixes sanglantes. Lombard de Langres nous apprend que, dans quelques endroits de notre pays, le peuple se rend les jours de fête à des tabagies, situées à quelque distance des villes. Il y va sur des chars, appelés *Janpleziers* (l'auteur écrit : « *jean de plaisir* »), ce sont des chars à bancs contenant au moins douze à quinze personnes, qui poussent des hurlements de joie ». Quand la tourbe glapissante est arrivée à l'estaminet et que le chenick est versé, le *farau* de la bande tire de sa poche un couteau à gaîne, et, lui faisant faire la roue avec le pouce et l'index, le lance au plafond, où il se fiche après avoir tournoyé en l'air. On se met à table, la bière, le genièvre, les coquillages, les *pannekouques* (7), tout y passe. Mais voici venir une autre cohue, un autre *jean de plaisir*. Non moins superbe que celui qui a jeté le gant, le héros de la nouvelle troupe saisit fièrement un escabeau, monte dessus avec légèreté, et, sur la pointe du pied, le jarret tendu, l'autre jambe en l'air, s'empare du tranchelard de son rival. Alors grand silence : le clicquetis des verres est suspendu, les bouches sont béantes, et nos champions, l'œil fixe, pied contre pied, la main gauche derrière le dos, se dardent, avec la droite, des coups de couteau *qui ne doivent pas être mortels, qui ne doivent pas effleurer un œil*, mais dont ils s'entaillent le reste de la figure avec dextérité, jusqu'à ce que l'assemblée ait proclamé le vainqueur et dit : « C'est assez » (8).

(1) *Lettres curieuses*, p. 168.
(2) Janiçon, *o. c.*, t. I, p. 11.
(3) Idem, *o. c.*, t. I, p. 11 ; Diderot, *o. c.*, p. 10.
(4) Janiçon, *o. c.*, t. I, p. 11.
(5) *Les Amusemens de la Hollande*, p. 51.
(6) Janiçon, *o. c.*, t. I, p. 11.
(7) Pluriel de pannekoek, mot hollandais signifiant crêpe.
(8) Lombard de Langres, *o. c.*, pp. 298, 299.

Digitized by Google

Non seulement les hommes, mais encore les femmes obéissaient au commandement de la Dive Bouteille de Rabelais : Trink. Pour le XVII^e siècle Le Pays l'a constaté (1), comme Charles Lemaître et Boussingault. Ce dernier en parle en termes réprobateurs : « Elles ont ce mal qu'elles aiment fort le vin, et même vous ne scauriez convier une jeune fille de si bon matin à boire, qu'elle ne soit toute prête à vous faire raison ; celles qui ne boivent point du vin, prennent de la bière quelquefois si démesurément qu'elles en demeurent accablées et le plus souvent si tôt que vous serez arrivé, la fille du logis qui sera belle et jeune viendra avec un pot plein de bière, et vous conviera de boire à *vos* dépens, et met la première le nés dans le pot beuvant à votre santé, et si vous ne continuez la fête, et à boire, ce seroit une incivilité et mesquinerie » (2). Charles Lemaître en est fort scandalisé : « La passion pour boire démesurément est si violente et si générale, qu'il n'y a aucune condition et profession d'hommes et de femmes qui n'y soit sujette. Les prestres non seulement et les moines boivent à l'excès, mais aussi les femmes et les filles, et mesme les dévotes de profession, lesquelles boivent de la bière abondamment, mais encore du vin pur sans mélange d'eau » (3). Pour appuyer ce jugement il nous décrit un dîner à Amsterdam, auquel il a assisté. Le festin était destiné à célébrer une captation d'héritage d'une vieille dévote. Parmi les convives se trouvaient deux carmes et des dévotes jeunes et vieilles :

« Le repas commença à une heure après-midy et finit quand il plut à Dieu, si tant est mesme qu'il soit à présent finy, parce que sur les six heures du soir, que je sortis on étoit encore à table, dans la disposition de bien faire... Les RR. PP. Carmes, qui étoient comme les sages modérateurs du festin, y buvoient si bien qu'ils engageoient les uns et les autres à boire à la santé des inclinations d'un jeune homme et d'une jeune demoiselle présens, qui devoient dans peu se marier... Je trouvai cette conduite fort dévote, mais elle me le parut bien davantage lorsqu'on se réduisit au seul vin du Rhin... On ne vit plus [alors] que des verres que l'on vidoit sans cesse et que sans cesse on remplissoit... je vis

(1) Le Pays, *o. c.*, p. 198.

(2) Boussingault, *o. c.*, p. 23.

(3) Charles Lemaître, dans *Revue de Géographie*, tome XXIV, pp. 136, 137.

Digitized by Google

que tous les conviez prirent en mesme temps leurs verres, et qu'ils les choquèrent ensemble, les moines aussi bien que les dévotes, faisant ainsi un cliquetis et un charivari insupportable, ... en passant les bras les uns sur les autres d'une manière peu retenuë ... Les plus intelligens en cela poussaient leurs verres contre d'autres avec une adresse si bacchanale et si monacale, qu'en les choquant ils faisaient rejaillir de leur vin dans celuy qu'ils choquoient. Chacun essaïoit bien de faire de mesme, mais y réussissoient peu comme les moines qui étoient merveilleusement adroits à ce manège. Ceux qui n'étoient pas expérimentez comme eux gastèrent tout en voulant les contrefaire ... ils cassoient leurs verres, et tout le vin se répandoit sur le beau linge de la table ..... les conviez buvoient avec une si prodigieuse intempérance, que les moines et les dévotes burent chacun environ cinquante verres de vin. Ce qui me surprit... fut de voir que tant les femmes et les filles, que les moines et les autres, avoient la teste ferme, n'y en ayant aucun en qui il parust aucune marque de cette grande intempérance, sinon dans les femmes et les filles, dont les joues étoient colorées d'un vermillon tout extraordinaire » (1). Tenons compte de la posssibilité que Charles Lemaître, Janséniste abhorrant les RR. P P. Carmes, les ait peints trop en noir. Cependant, Fierville, qui a édité le manuscrit de notre auteur, n'a-t-il pas raison d'ajouter que dans cette orgie il y avait de quoi fournir un beau sujet de tableau à Teniers (2)? Au lieu de ce dernier, qui était un peintre flamand, il aurait pu nommer les Hollandais du XVII[e] siècle, Adriaan van Ostade et Jan Steen, dont plusieurs tableaux représentent des scènes d'intempérance répugnantes. Rappelons-nous les toiles où ils ont peint des kermesses.

KERMESSES. — Voici comment Pierre le Jolle décrit une de ces fameuses fêtes populaires à laquelle il a assisté en 1676 sur le Dam d'Amsterdam :

Vous verrés des horribles foules
Partout, et des femelles soules
Dégueuler l'une contre un coin
De maison ; l'autre un peu plus loin

(1) Charles LEMAÎTRE, dans *Revue de Géographie*, t. XXIV, pp. 137, 138.
(2) *Revue de Géographie*, t. XXIV, p. 139.

Digitized by Google

Vomira gros comme une cane
Sur le manteau doublé de pane
D'un Monsieur qui n'y pense pas ;
Une autre après à quatre pas
Appuyant d'une main sa teste
Chancellera comme une beste,
A qui un grand coup de marteau
Auroit estourdi le cerveau.
Ici et là on chante et crie ;
Un en passant son ami prie
De venir couper un morceau
De jambon, de bœuf, ou de veau ;
Un autre de volonté franche
Se laisse prendre par la manche,
Par le manteau, ou par la main,
Afin qu'on lui verse soudain
Un verre de vin de Gascogne,
Qui lui barbouille la trogne
Sur le modelle de Bacchus (1).

Diderot avait également une très mauvaise opinion des kermesses, qu'il appelle « de grands concours d'hommes et de femmes qui boivent, chantent et dansent ». Lui aussi, en voyant ce spectacle dégoûtant, pense aux tableaux de Teniers, où il n'a pas vu de femme qui ne fût à peu près hideuse. Et il constate encore que « le peintre a fait choix des plus belles ou moins laides » (2). On peut donc se figurer, comment il a trouvé celles qu'il a vues en réalité ! En voici deux, peintes par Le Jolle :

. . . . . deux salles filles
Qui sont chargées de guenilles.
. . . . . .
Je pourrais vous faire une ébauche
Sur celle-ci qui va à gauche ;
Des habitants de ce païs.
Ha ! que vous seriés ébahis,
Si je vous chargeois la mémoire
Du grand nombre qu'elle a seu boire
De rocquilles de Brandewin :
Depuis sept heures du matin

(1) P. Le Jolle, *o. c.*, p. 315.
(2) Diderot, *o. c.*, p. 43.

Digitized by Google

Jusqu'au temps que l'orloge sonne
Justement le quart après nonne
Elle en a drinké (1) sur ma foi
Quatorze juste, croiés-moi (2).

Il serait injuste de croire qu'une kermesse était seulement une bacchanale et rien de plus. Il y avait là autre chose. L'abbé Coyer, qui l'a vue à Rotterdam, la compare à un petit carnaval. Il voit partout des marchandises étalées, entend des violons, regarde des danses, qu'il nomme « assez vives et figurées » (3). Pierre Le Jolle n'y a pas remarqué non plus que des gens ivres :

De tous costés le monde aborde
Au quartier des danseurs de corde,
Sur le Dam et au Marché Neuf,
Qui se trouve aussi plein qu'un œuf,
De païsans, d'enfans, de femmes,
De toutes sortes, jusqu'aux dames (4).

De plus, il a fait attention aux amusements tout à fait innocents des plus jeunes :

On y voit mille enfans mutins
Courir avec des tambourins
Des flageolets et des sonnettes (5).

En effet, tout cela n'est pas condamnable, mais l'abus de l'alcool n'en reste pas moins affreux. P. Le Jolle a grandement raison en appelant l'eau-de-vie :

. . . . . cette méchante boisson
Que je nomme le vrai poison
De la Province de Hollande (6).

Voilà les plus importants témoignages sur l'abus des boissons alcooliques pendant le XVII^e siècle.

(1) drinké = bu.
(2) P. Le Jolle, *o. c.*, p. 248.
(3) L'Abbé Coyer, *o. c.*, p. 233.
(4) P. Le Jolle, *o. c.*, p. 316.
(5) Id., *o. c.*, p. 316.
(6) Id. *id.*, p. 249.

Digitized by Google

Au siècle suivant il y eut quelque amélioration : l'exécrable coutume de forcer les invités à se saouler se perd peu à peu (1). Cependant ce changement heureux ne concernait que les habitudes des meilleures classes. Comment se conduisaient le peuple et la petite bourgeoisie en cette matière ? Grosley a sur eux un jugement favorable. Il dit d'abord qu'avant les révolutions (il vise probablement celles du XVI^e^ siècle en politique, en religion et en économie) qui ont fait passer en Hollande et en Zélande les richesses de la Flandre, ces deux provinces n'avaient que des matelots et des pêcheurs, gens durs, qui n'avaient de plaisirs que le jeu et la grosse crapule. Le transfert des richesses n'amollit point l'ancienne dureté. Ils n'étaient pas encore guéris du goût pour les orgies vers le milieu du XVII^e^ siècle. Il s'en rapporte pour cela à Adrien Junius qui a blâmé fortement le goût de ses compatriotes pour le vin (2). Ensuite il donne son opinion sur la situation comme il l'a trouvée en 1772 : « à juger maintenant de tout le peuple par les matelots, on le peut louer de sa tempérance en lui passant quelques excès rares et légers » (3). Voilà un beau rayon de soleil sur le sombre tableau. Hélas, il est trop beau. Les autres visiteurs ne sont pas d'accord avec Grosley. Si son opinion était parfaitement juste, comment s'expliquer alors que, d'après le témoignage de Janiçon, datant de 1729, les cabarets de vin étaient le soir remplis de sociétés de bourgeois (4)? Il est vrai qu'il y a une distance d'une quarantaine d'années. Consultons donc Lombard de Langres, qui en 1799 encore, déclare : « les rues sont pavées de marchands de vin » (5). Pourquoi certains bourgeois riches se permettaient-ils le luxe d'un voyage à Clèves ? Non seulement pour admirer la belle nature, mais aussi pour boire du vin, qui y était si bon marché (6) ! Et Grosley, si indulgent pour « les excès rares et légers », constatait tout de même une prodigieuse consommation de bière (7). En outre, n'oublions pas les nombreux jours de fête, ni les kermesses, ces « suppléments au goût et aux ressources, qui manquaient également [aux Hollandais] pour la

(1) JANIÇON, *o. c.*, t. I, p. 11 ; L'HONORÉ, *o. c.*, p. 266 ; L. KNAPPERT, *o. c.*, p. 61.
(2) Adrien JUNIUS, *o. c.*, 15^e^ chapitre.
(3) GROSLEY, *o. c.*, p. 192.
(4) JANIÇON, *o. c.*, t. I, p. 11.
(5) L. DE LANGRES, *o. c.*, p. 301.
(6) VOLTAIRE, *o. c.*, t. XV, p. 183, éd. Deslangles.
(7) GROSLEY, *o. c.*, p. 163.

Digitized by Google

vie et pour les plaisirs de société » (1), constituant autant d'occasions pour s'enivrer. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Daignan, étant en 1777 à Amsterdam, écrive : « les ivrognes ne sont pas rares » (2). Vraiment, nos ancêtres buvaient sec, aussi au XVIIIe siècle.

LE CLIMAT COMME EXCUSE DE L'ABUS DES BOISSONS ALCOOLIQUES. — Ils s'en excusaient en attribuant la responsabilité au climat, en croyant de bonne foi que l'alcool était un remède contre le froid et l'humidité. Les Français ne pensaient pas autrement. Suivant l'un d'eux les membres du gouvernement hollandais passaient leurs heures de loisir à boire pour trouver dans les verres la chaleur que le climat leur refusait (3).

L'ABUS DU THÉ. — Cet argument servait encore à défendre l'énorme consommation de thé. Quand on allait en visite, on était obligé d'en prendre quelques tasses : un refus égalait une offense (4). Montesquieu s'est laissé raconter qu'il y avait des femmes, qui, le matin, buvaient 30 tasses de thé. Il était d'opinion que cette exorbitante quantité « relâchait les fibres de l'estomac des femmes, dont plusieurs, pour remède, recouraient à l'eau-de-vie » (5). Il est possible que l'informateur de Montesquieu ait exagéré, mais ce qu'il relate a certainement un fond de vérité. Le 10 décembre 1778, Sophie de Monnier écrit à Mirabeau : « Je te prie de quitter ton habitude Hollandaise, de boire tant de thé : on me l'a absolument défendu ; c'est mauvais pour mes nerfs, et par conséquence aussi pour les tiens » (6). Sans aucun doute, l'abus du thé avait pris de grandes proportions.

L'ABUS DU TABAC. — C'est encore dans l'atmosphère saturée de vapeur que l'on cherchait la cause de l'habitude de fumer, considérée comme salutaire et même nécessaire (7). L'objection que fera quiconque réfléchit un peu : et les femmes donc ? a été mise en avant par Desjobert : « on pourrait alléguer que les femmes plus

(1) GROSLEY, *o. c.*, p. 190.
(2) DAIGNAN, *o. c.*, p. 44.
(3) *Mémoires de Hollande*, p. 13.
(4) Charles LEMAÎTRE, dans *Revue de Géographie*, t. XXIV, p. 137.
(5) MONTESQUIEU, *o. c.*, t. II, p. 223.
(6) *Lettres écrites du Donjon de Vincennes*, t. IV, p. 341.
(7) GROSLEY, *o. c.*, p. 195.

Digitized by Google

délicates que les hommes et d'un tempérament plus humide, se passent bien de fumer ; ils répondraient qu'elles (1) sont moins exposées aux influences de l'air » (2). Une telle réponse n'aurait pas été juste, car, comment la foule innombrable des campagnardes, travaillant au grand air, conservait-elle sa santé ? On aurait dû avancer que l'homme, revendiquant dans son égoïsme des jouissances qu'il refuse à la femme, exploitait pour lui seul la superstition tabagique. Ce qui favorisait l'habitude de fumer, c'est que le plaisir procuré par le tabac coûtait peu d'argent, de sorte qu'il était à la portée du peuple (3). Aussi la pipe se pratiquait-il « dans tous les états et partout, excepté dans les temples » (4). Cela a indubitablement son importance. Voyez ces Républicains libres, fumant partout, dans les assemblées, dans les bonnes sociétés, en présence des femmes, ne voulant nulle part renoncer à leur pipe, se sacrifier pendant les heures du dimanche, passées dans l'église ! Quoi d'étonnant que les visiteurs se plaignent de l'odeur du tabac (5), qui était si généralement répandue qu'on la sentait partout et que tout en était imprégné (6). On voyait à peine un homme qui n'eût pas une pipe à la main (7). Il était même fort douteux que l'on put en rencontrer jamais un qui ne fût pas accompagné de sa pipe (8). De la Lande, en mathématicien, donne un nombre précis : « M. le docteur Biker (de Rotterdam) a fumé 20 pipes en un jour » (9). Diderot avait-il tort de nommer le Hollandais un alambic vivant (10)? Dans les auberges et dans les coches d'eau on offrait gratis des pipes aux voyageurs. Comme le tabac, la pipe était fort bon marché ; en 1778 on en achetait douze douzaines à raison de deux florins (11). Il va sans dire qu'on s'en donnait à cœur joie du plaisir de fumer. « Les auberges étaient horriblement enfumées par la vapeur des pipes

(1) Le texte donne « ils », mais c'est évidemment une erreur.
(2) Desjobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1910, p. 208.
(3) Id., *id.*, 1911, p. 136.
(4) Grosley, *o. c.*, p. 194.
(5) Parival, *o. c.*, p. 283.
(6) Daignan, *o. c.*, p. 39. L'odorat des visiteurs était encore désagréablement frappé par l'odeur des tourbes, surtout quand ils voyageaient ici en hiver. Anot e. a. la trouvait insupportable ; Le Febure, qui en fut incommodé au théâtre d'Amsterdam, emploie même la qualification mortelle. *Cf.* Anot, *o. c.*, p. 151 ; Le Febure, *o. c.*, t. I, p. 384.
(7) Parival, *o. c.*, p. 283.
(8) Daignan, *o. c.*, p. 39.
(9) De la Lande, *Manuscrit*, p. 28.
(10) Diderot, *o. c.*, p. 11.
(11) Desjobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1911, p. 130.

Digitized by Google

qu'on y allumait continuellement » (1). Grosley, en ouvrant un jour la porte d'un grand café à Rotterdam, croyait se trouver à la gueule d'un four banal ; il comptait environ trois cents fumeurs (2). On infectait à fond les étrangers dans les coches d'eau (3) par une fumée assez épaisse pour faire sortir un renard de sa tanière. Cette dernière constatation est de l'abbé de Feller, qui, pour s'être trouvé incommodé par la fumée, essuya une aventure désagréable. Les amateurs de tabac l'obligèrent de monter sur le pont du coche d'eau et se divertirent de sa peine par-dessus le marché (4). Parfois, mais très rarement, les « alambics vivants » en furent pour leurs peines. Un beau jour, quelques femmes éloignèrent de vive force un fumeur de la barque (5). Cette histoire prouve en outre qu'il y avait des Hollandaises ayant bec et ongles. La coutume de fumer beaucoup entraînait une conséquence fâcheuse : les fumeurs crachaient sans cesse, de sorte que, afin d'épargner la propreté du plancher, on mettait de petits crachoirs à leur disposition. L'abbé Henry, se trouvant en 1794 avec des émigrés à Rotterdam, mentionne sans un mot de critique qu'à la fin du repas on leur apporta des pipes, du tabac préparé et à chacun un petit pot pour cracher. Et il ajoute : « suivant l'usage du pays » (6). Eh bien, cet usage éveillait à juste titre le dégoût de l'abbé de Feller, qui aurait aimé « autant voir cracher à terre qu'au milieu d'une table dans un petit pot, dont le bord large et plat présente aux spectateurs le résultat de la fumigation » (7).

Grosley s'est intéressé à la question de savoir comment nos ancêtres passaient le temps avant l'introduction du thé et du tabac et voici la réponse : jusqu'à la révolution les Pays-Bas étaient un pays de bonne chère ; la nappe se trouvait toujours mise pour les parents et les voisins. Selon l'auteur, cette habi-

(1) DESJOBERT, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1910, p. 348.

(2) GROSLEY, *o. c.*, p. 195.

(3) DE LA POUPELINIÈRE, *o. c.*, p. 76.

(4) L'abbé DE FELLER, *o. c.*, p. 223.

(5) *Les Amusemens de la Hollande*, p. 37.

(6) L'Abbé HENRY, *Journal d'émigration en Angleterre, Belgique, Hollande, Westphalie, de 1792 à 1802*, publié par M. Paul VERHAEGEN dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, publiés par le chanoine Reusens et le chanoine Victor Barbier, 2e série, t. X, Louvain, Bureau et Administration, 1897, in-8°, p. 239.

(7) L'abbé DE FELLER, *o. c.*, p. 223.

Digitized by Google

tude s'était réfugiée en Flandre parmi les gens qui vivaient de l'autel et il finit par la citation suivante :

Extrema per illos
Ingluvies cedens terris vertigia fixit (1).

Autres amusements. — Heureusement les Hollandais savaient s'amuser encore d'autre manière qu'en mangeant, en buvant et en fumant. Chez Grosley j'ai trouvé la description d'une impressionnante course de canots sur l'Y à l'occasion de la Saint-Martin. Il y avait quatre à cinq cents chaloupes à rames et à voiles, la plupart fort peinturlurées. Elles étaient « partagées sous diverses escadres, avec amiral, vice-amiral etc., [et] formaient une armée navale dont la marche était réglée par des symphonies de haut-bois, cors de chasse avec de l'artillerie dans des boîtes chargées. Cette armée fila vers la pointe de Buycksloot (2), que chaque escadre salua de *son* canon, auquel répondit l'artillerie placée à cette pointe. De là, les escadres passant à la tête occidentale du port longèrent dans toute sa largeur, en saluant, les vaisseaux, qui leur rendaient le salut. Enfin toute l'armée rentra après une salve générale et se perdit dans le port. Cette brillante fête n'a lieu qu'une fois chaque année ; le soleil couchant qui l'éclairait, brillait de tout l'éclat dans le plus beau jour du plus bel été dont la Hollande eût joui depuis dix ans. Tout, dans cette fête, semblait fait pour exciter la joie : la plaisante vie même s'en était mêlée : l'un des amiraux avait arboré une flamme de vaisseau de haut-bord, qui traînait à la mer de la longueur de 3 ou 4 aunes ». Mais, toute stimulante que fût cette fête, l'impassibilité hollandaise ne se démentit pas. Grosley en fut frappé : « cependant tous les figurants nonchalamment assis avaient l'air et la physionomie qu'ils portent aux cérémonies funèbres » (3). C'est bien cela : le visage d'un Hollandais ne révèle pas facilement les signes de l'allégresse ! En tout cas, il faut avouer que cette promenade en canot était un amusement d'un ordre plus élevé qu'une kermesse.

Les concerts, qu'on organisait quelquefois, appartenaient encore aux amusements plus raffinés. L'Honoré en a entendu à

(1) Grosley, *o. c.*, p. 192.
(2) Buiksloot, village en face d'Amsterdam.
(3) Grosley, *o. c.*, p. 347.

Digitized by Google

Rotterdam d'assez bons (1). De la Barre de Beaumarchais parle de la magnifique musique vocale et instrumentale, dont il a joui à la Haye. Le richard François Lopes faisait venir, pendant quelques années de suite, des pays étrangers « les plus belles voix et les symphonistes les plus parfaits qu'il peut rencontrer ». Mais ces concerts n'étaient que pour « les honnêtes Gens et les Personnes les plus illustres de la Haye » (2). Il y avait aussi une musique pour tout le monde : celle des nombreux carillons, dont le peuple, suivant Grosley, était très jaloux (3). Guillot de Marcilly écoutait avec plaisir l'accord harmonieux de toutes ces cloches (4). De Monconys aussi en appelait les sons merveilleusement agréables (5). Il n'y a que le seul de la Poupelinière qui les condamne ; il les trouvait aussi importuns que les sonneries des églises françaises : « Tout son de cloche me paroît si lugubre, si gémissant, et, si cela peut se dire, si malade, que je ne le crois imaginé que pour l'affection du genre humain » (6). Les Hollandais n'étaient point du tout de son avis et s'amusaient bien en écoutant les sons brefs et grêles de leurs carillons. Mais, pour connaître le vrai plaisir de nos aïeux, il fallait les voir en hiver, sur la glace.

Le patinage. — Les voyageurs qui ont été ici pendant cette saison étaient tous, sans exception aucune, émerveillés du spectacle sur les eaux gelées. Oh ! cette foule joyeuse d'hommes, de femmes, de jeunes filles, d'enfants, glissant sur les patins avec une rapidité vertigineuse sur la surface tout unie. Ils avancent aussi vite que la poste (7) ; mieux encore : la poste aurait certainement de la peine à les suivre (8) ! Ils font peut-être bien trois lieues par heure (9). Trois ? Ce serait peu. C'est sans doute cinq à six (10). A peine on peut les suivre de l'œil (11). La célérité avec laquelle ils volent vers l'infini fait dire à Parival : « [Vraiment], ils ont trouvé

(1) L'Honoré, *o. c.*, p. 31.
(2) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, IIe partie, p. 202.
(3) Grosley, *o. c.*, p. 57.
(4) G. de Marcilly, *o. c.*, p. 79.
(5) De Monconys, *o. c.*, IIe partie, p. 161.
(6) De la Poupelinière, *o. c.*, p. 57.
(7) *Lettres curieuses*, p. 169.
(8) Boussingault, *o. c.*, p. 31.
(9) Le Laboureur, *o. c.*, p. 60.
(10) Janiçon, t. I, *o. c.*, p. 7 ; Parival, *o. c.*, p. 15 ; Misson, *o. c.*, p. 4.
(11) Parival, *o. c.*, p. 15.

Digitized by Google

le secret de faire sur la glace ce que les oiseaux font dans l'air » (1). Qu'importe que la température soit si basse ?

Le vent froid y est si infame
Quil n'y épargne homme ni femme.
Mais le beau c'est que tous les jours
Vous voiés faire mille tours
Sur les patins à des pucelles
Qui surpassent les arondelles
A driller ; car en un moment
Vous diriés véritablement
Que le chien (2) d'acier, qui les porte,
Est un diable qui les emporte,
Sans aucun pardon ni pitié
Tant elles sont lestes du pié
A s'écarter loin d'une place.... ! (3)

Les traineaux. — Du même ton notre rimeur décrit les traîneaux :

....le beau est à la bravade
De ces beaux chevaux de parade,
Qu'on met emplumés et bouclés
Au devant de ces jolis slés (4)
Dont les uns sont faits en tortuës
D'autres en ours et en oysons,
Et plusienrs comme des poissons ;
Quelques-uns, dont-il en faut rire
Auront la forme d'un Satire (5)....

Il goûte très peu une promenade dans un *slé* :

. .. sur mon âme, je m'étonne
Que quelcun peut avoir désir,
Pour un si sot et froid plaisir,
Veu qu'il leur figure la trogne
Pareille à celle d'un yvrogne,

(1) Parival, *o. c.*, p. 282.
(2) Chien, très probablement orthographe défectueuse de chant. On trouve du moins dans le dictionnaire Hatzfeld-Darmesteter, la définition suivante : Chant (Technol.) face étroite d'un objet, par opposition à la face large qui en forme le plat.
(3) P. Le Jolle, *o. c.*, p. 306.
(4) Slede ou slee, mot hollandais pour traîneau.
(5) P. Le Jolle, *o. c.*, p. 307.

Digitized by Google

Et leur fait le nés comme un pic,
Ou plustot comme un alambic,
Qui distille au lieu d'eau-de-vie
A tous momens une roupie,
Laquelle en s'envolant au vent
Semble une perle d'Orient.... ! (1).

Ce sont des vers plutôt plats. Voici à ce sujet une description en prose d'un bien meilleur style : « L'hiver est pour des êtres longtemps taciturnes [l'époque] de la folie. Riches traîneaux, chevaux superbes, panaches éclatans, caparaçons magnifiques, conducteurs écervelés se croisant, se provoquant, poussant des cris à se déchirer la gorge, voilà ce que vous rencontrez dans les villes dès que la première neige est tombée, que la première gelée s'est fait sentir « (2). Maintenant nous voyons la scène, qui s'anime tout de suite devant nous. Voici encore une preuve que Lombard de Langres traduit bien ses impressions : « Sortez-vous de la cité, autre spectacle : comme la navigation est interrompue, tous les objets d'un poids léger sont transportés sur la tête d'hommes proprement chaussés, de femmes court-vêtues qui, montées sur des patins, filent sur la glace au nombre de trente ou quarante, se tenant par la jupe, par la basque, et s'inclinant de gauche à droite, de droite à gauche, comme le balancier d'une pendule » (3). Voilà merveilleusement rendu ce qui a été exactement observé.

Les bateaux a glace. — Il a aussi admiré les rapides bateaux à glace : « .... ce qui m'a semblé surprenant, c'est un navire établi sur des patins proportionnés à son volume ; l'éclair n'est pas plus prompt. Comme ici, le vaisseau ne tire pas d'eau, n'a pas de flots à surmonter ; qu'il pose au contraire, sur une glace aussi lisse que l'acier sur lequel il est monté ; sa rapidité, quand on force de voile, est celle du vent » (4). L'auteur est parfaitement convaincu qu'il ne faut pas mettre le premier venu au gouvernail d'un tel bateau, qui n'est pas facile à conduire : « il faut de la hardiesse pour diriger un semblable bâtiment : malheur à qui se trouve sur son passage ! malheur à lui s'il éprouve le moindre choc ! La violence avec laquelle il est emporté est si incroyable, que, quand

(1) P. Le Jolle, *o. c.*, pp. 307, 308.
(2) L. de Langres, *o. c.*, p. 308.
(3) Id., *o. c.*, pp. 308 et 309.
(4) Id., *id.*, p. 309.

Digitized by Google

le secret de faire sur la glace ce que les oiseaux font dans l'
Qu'importe que la température soit si basse ?

Le vent froid y est si infame
Quil n'y épargne homme ni femme.
Mais le beau c'est que tous les jours
Vous voiés faire mille tours
Sur les patins à des pucelles
Qui surpassent les arondelles
A driller ; car en un moment
Vous diriés véritablement
Que le chien (2) d'acier, qui les porte,
Est un diable qui les emporte,
Sans aucun pardon ni pitié
Tant elles sont lestes du pié
A s'écarter loin d'une place.... ! (3)

Les traineaux. — Du même ton notre ri traîneaux :

....le beau est à la bravade
De ces beaux chevaux de parade,
Qu'on met emplumés et bouclés
Au devant de ces jolis slés (4)
Dont les uns sont faits en tortuës
D'autres en ours et en oysons,
Et plusienrs comme des poissons
Quelques-uns, dont-il en faut ri
Auront la forme d'un Satire (5)

Il goûte très peu une promenade dans u

. .. sur mon âme, je m'étonne
Que quelcun peut avoir désir
Pour un si sot et froid plaisir
Veu qu'il leur figure la trogn
Pareille à celle d'un yvrogn

(1) Parival, *o. c.*, p. 282.
(2) Chien, très probablement orthographe dé du moins dans le dictionnaire Hatzfeld-Darme Chant (Technol.) face étroite d'un objet, par op forme le plat.
(3) P. Le Jolle, *o. c.*, p. 306.
(4) Slede ou slee, mot hollandais pour tra
(5) P. Le Jolle, *o. c.*, p. 307.

Digitized by Google

la Nord-Hollande. Reste donc la Sud-Hollande, car ce n'est que de ces deux provinces que l'auteur parle dans son livre. Eh bien, saurait-on indiquer dans la dernière province une autre ville que La Haye ou L'Honoré ait pu constater « les plus grands progrès de l'esprit de Société et de décence » ? Ce serait bien difficile, sinon tout à fait impossible. Sans doute, la tendance de la phrase citée n'est pas aussi générale qu'on serait tenté de le croire à la première lecture.

On peut donc conclure, il me semble, qu'au cours du XVIII^e siècle, les mœurs en question ne se sont pas modifiées fondamentalement, ni généralement. Les changements observés par les Français ne sont, à vrai dire, que partiels et locaux. A côté de ces modifications ils ont trouvé des habitudes qui ont subsisté jusqu'à nos jours. Je veux relever en premier lieu la propreté hollandaise, qui a été de tout temps célèbre — Erasme déjà en a parlé (1) — et qui excite encore à l'heure qu'il est l'admiration des étrangers.

Un jour (2) M. Samuel Rocheblave, professeur à l'Université de Strassbourg, a parlé dans sa conférence à Amsterdam d'une gravure du tableau de Watteau : L'occupation selon l'âge. Le spirituel conférencier n'oublia pas d'appeler l'attention sur le balai, qui y figure, en disant : « ce balai indique une certaine propreté... française, pas hollandaise ! Oh non !... enfin, en tout cas, une propreté relative ». Lui aussi a mêlé sa voix dans l'immense chœur des thuriféraires de la propreté hollandaise, qui a même contribué, selon un voyageur du milieu du siècle dernier, à faire aimer la vie de famille (3). Il serait oiseux d'en relever tous les témoignages ; il faut me borner aux plus intéressants.

L'attention des visiteurs est tout d'abord attirée par la propreté des rues. Misson en est émerveillé : figurez-vous, les femmes s'y promènent en pantoufles (4) ! C'est qu'elles ne risquaient pas du tout d'abîmer leurs chaussures, les rues étant toujours lavées et quelquefois sablées. Dans celles de Broek il était défendu de satisfaire le moindre besoin, comme Grosley a constaté avec

(1) Cf. JOLY, *o. c.*, p. 177.
(2) Le 16 Octobre 1923.
(3) Alphonse ESQUIROS, *La Néerlande et la vie hollandaise*, Paris, Michel Lévy Frères, 1859, in-8°, 2 séries en 2 vol., I^re série, p. 117.
(4) MISSON, *o. c.*, t. I, p. 3.

Digitized by Google

stupéfaction (1). Le nettoyage de la place du marché à Purmerend la rendait plus propre que la cour d'un hôtel de Paris (2). A Leyde les rues ressemblaient aux allées d'un jardin bien entretenu (3), et à Zaandam elles étaient, selon Mme Du Bocage, toujours plus propres que la vaisselle la mieux lavée (4). De la Poupelinière a-t-il tort de parler d'une netteté allant jusqu'à la superstition (5) ? Freschot trouve un inconvénient à ces éternels lavages, « car les inondations de seaux d'eau et les frottemens les usent plus dans un mois, qu'on n'y fait en y marchant une année entière » (6). Les maisons excellaient aussi par leur propreté, non moins à l'extérieur qu'à l'intérieur.

De Monconys (7), Boussingault (8), Regnard (9), Misson (10), De la Motraye (11), Sartre (12), tous en un mot sont d'accord sur ce point. En visitant Broek, « le temple de la propreté hollandaise », on croirait que les maisons fussent toutes neuves, tant les habitants avaient soin de les entretenir (13). Il était d'ailleurs de même pour les meubles et la vaisselle, qui luisait tellement que l'on « n'oseroit quasi s'en servir », avoue Joly naïvement (14). Les Français ont regardé tout cela avec ébahissement ; le grand nettoyage à la fin de la semaine les a rendus perplexes ; Freschot en est complètement ahuri : « Le samedi est un désarroi universel partout et l'on ne voit que de bonnes et grosses servantes, les bras retroussés jusqu'au coude qui frottent et étrillent sans pitié tous les meubles (15). Et notez bien qu'elles rivalisent à qui se démènera le plus pendant cette « épouvantable manœuvre » (16). Plus fort encore : Elles ne voudraient point d'un maître qui ne permît pas de porter le samedi tous les meubles au grenier pour laver la maison du haut en bas. C'est Mme Du Bocage qui mentionne ce dernier

(1) Grosley, *o. c.*, p. 42.
(2) Id., *id.*, p. 12.
(3) Misson, *o. c.*, t. I, p. 17.
(4) Mme Du Bocage, *o. c.*, t. III, p. 48.
(5) De la Poupelinière, *o. c.*, p. 88.
(6) Freschot, *o. c.*, p. 113.
(7) De Monconys, *o. c.*, IIe partie, p. 160.
(8) Boussingault, *o. c.*, p. 27.
(9) Regnard, *o. c.*, p. 30.
(10) Misson, *o. c.*, t. I, p. 3.
(11) De la Motraye, *o. c.*, t. II, p. 177.
(12) Sartre, *o. c.*, p. 31.
(13) L'Honoré, *o. c.*, p. 277.
(14) Joly, *o. c.*, p. 172.
(15) Freschot, *o. c.*, p. 113.
(16) Même auteur, *o. c.*, p. 114.

Digitized by Google

trait (1), qui me semble être chargé. Cependant, il est vrai que la propreté à l'intérieur des habitations ne le cédait point à celle de l'extérieur. Aussi la maîtresse de maison veillait sur la netteté des planchers et des escaliers avec un soin jaloux. Souvent on trouvait à l'entrée des maisons des pantoufles, quelquefois des espadrilles en sparterie, qu'il fallait chausser (2). Elle-même montait les escaliers parfois pieds-nus (3) ! Et s'il n'y avait pas de pantoufles ? Alors les femmes transportaient leurs maris sur le dos (4), relate Mme Du Bocage, sans ajouter aucun mot de doute. Les servantes n'y allaient pas non plus de main morte. Grosley raconte à ce sujet l'anecdote suivante. Un jour le roi de Prusse, se trouvant incognito à Amsterdam, se présenta chez un banquier. La servante exigea de lui qu'il se déchaussât et lui jeta des pantoufles. Comme il hésitait, elle le saisit, l'enleva et le porta auprès de son maître comme un paquet (5). Cracher sur les planchers ou sur les carreaux était une incivilité grossière (6), même un crime (7) aux yeux des Hollandais. Aussi se trouvait-il partout des crachoirs, dont j'ai parlé plus haut. Surtout la cuisine, l'appartement le plus propre et le plus riant d'une maison hollandaise (8), faisait l'orgueil et la gloire de la femme mariée. De Monconys en a visité une chez une riche bourgeoise. Le sol et les murs de cette cuisine étaient couverts de carreaux de marbre. Il y avait un bassin également de marbre, une pompe de bronze et une cuve de cuivre cachée, où l'eau était continuellement chauffée. Le visiteur remarquait encore deux âtres incrustés de carreaux verts et jaunes. Inutile de dire que la batterie était merveilleusement nette. « On se croirait au Louvre, » s'écrie notre chevalier en extase (9). L'abbé Sartre a regardé toute cette magnificence d'un air mécontent : il la trouvait fort déplacée et il en concluait que les Hollandais aimaient mieux mourir de faim au milieu de leurs chaudrons et de leur vaisselle brillants que de préparer le moindre mets qui dérangerait la propreté immaculée (10). Non seulement les cui-

(1) Mme Du Bocage, *o. c.*, t. III, p. 99.
(2) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, IIe p., p. 158.
(3) Id., *id.*, p. 158.
(4) Mme Du Bocage, *o. c.*, t. III, p. 98.
(5) Grosley, *o. c.*, p. 48.
(6) De Courtanvaux, *o. c.*, p. 163.
(7) De la Barre de Beaumarchais, *o. ç*, II, p. 258.
(8) Id., *id.*, p. 258.
(9) De Monconys, *o. c.*, IIe partie, p. 158.
(10) Sartre, *o. c.*, p. 30.

Digitized by Google

sines, mais encore les étables excellaient par leur propreté. Thouin, qui faisait surtout cas de l'hygiène, approuve que les paysans hollandais étrillent et épongent fréquemment les vaches et retroussent leurs queues pour les empêcher de se salir (1). Mme Du Bocage a aussi remarqué cette habitude (2), ainsi que De Blainville, qui n'y comprend rien et la range parmi « les extravagances [de propreté], qui sont presque incroyables» (3). Il existait en effet des extravagances dont j'ai déjà reproduit quelques échantillons, qui sont souvent des histoires à dormir debout. On n'a qu'à comparer ce que Mme Du Bocage raconte des femmes, portant leurs maris sur le dos. On trouve quelque chose de pareil chez le marquis de Courtanvaux, qui se cache cependant prudemment derrière un : « on dit ». Seulement, chez lui il s'agit d'étrangers et non de maris (4). Voilà encore, probablement, rien qu'une anecdote. L'histoire suivante ne nous montre pas autre chose. Un pasteur nouvellement installé au village de Broek, fameux même parmi les Hollandais pour sa propreté, ne put gagner l'estime des habitants. Quelle en était la cause ? Une futilité : il montait en chaire avec des souliers, tandis que son prédécesseur chaussait d'abord des pantoufles. Il ne fut aimé et respecté qu'après s'être conformé à l'usage établi. Il va sans dire que ces contes ne rendent pas la réalité (5). Néanmoins, bien des voyageurs ont constaté que la propreté hollandaise était souvent excessive (6), outrée, vétilleuse (7). Ils la trouvaient mainte fois gênante (8) ; bref, nos ancêtres en étaient les esclaves (9).

En veut-on des preuves ? Beaucoup se confinaient dans la cuisine pour ne pas salir les pièces où l'on n'entrait qu'aux grands jours de fête (10). Dans chaque maison bourgeoise il y avait un appartement, le sanctuaire, dont la première servante était la grande prêtresse (11). Et qu'est-ce que c'est au fond cette fameuse

---

(1) THOUIN, *o. c.*, t. II, p. 300.
(2) Mme DU BOCAGE, *o. c.*, III, p. 99.
(3) DE BLAINVILLE, *o. c.*, p. 43.
(4) DE COURTANVAUX, *o. c.*, p. 266.
(5) L'HONORÉ, *o. c.*, p. 278.
(6) DE SAUSSURE, *o. c.*, p. 35 ; DE PARIVAL, *o. c.*, p. 25.
(7) LOMBARD DE LANGRES, *o. c.* p. 299.
(8) M. A. F. C., *o. c.*, p. 22.
(9) Id., *id.*, p. 22 ; ANOT, *o. c.*, t. I, p. 132 ; JANIÇON, *o. c.*, t. II, p. 14 ; ARMAND DE BALBI, *o. c.*, p. 16.
(10) M. A. F. C., *o. c.*, p. 22.
(11) DE LA R*** (OQUE), *o. c.*, p. 76.

Digitized by Google

propreté, dont « les Hollandaises se piquent par dessus toutes les nations du monde (1). Une vertu de goût ? Mais non. Rien qu'une vertu de nécessité, qui, à la longue, est devenue une habitude » (2). Le climat humide exige tout simplement qu'on lave et nettoie éternellement (3). Sinon, l'humidité mangerait bien vite et maisons et meubles. Ce qui appuie cette opinion des Français, c'est que nos ancêtres nettoyaient leurs navires aussi bien que leurs maisons, tenaient propres leurs habits comme leur linge (4), bref ils lavaient tout, à l'exception de leurs corps (5).

L'usage des bains était inconnu aux Pays-Bas ; Amsterdam n'avait qu'un seul bain public (6). En outre, les visiteurs ont remarqué des habitudes qui ne s'accordaient pas non plus avec l'idée de propreté. Charles Lemaître par exemple était choqué que ses hôtes se missent à table sans se laver les mains et qu'ils bussent dans le même verre ; il a observé un usage qu'il nomme tout court une saleté : quelquefois un convive laissait un reste dans son verre, le remplissait alors et le présentait « au plus honnête homme de la table (7) ».

Quelques voyageurs se sont indignés des exhalaisons infectes des canaux, où l'on jetait les immondices des villes (8). De Luc s'en fâche tellement qu'il demande des lois vigoureuses contre cette mauvaise habitude (9). Il va de soi que les canaux étaient quelquefois nettoyés, mais c'était au fond un travail de Sisyphe. En été on y voyait des bateaux que des dragueurs remplissaient de boue, retirée du fond. Pierre Le Jolle, en poète burlesque et chantant par préférence la malpropreté, dédie son livre à ces ouvriers avec ces mots : « A tres-vilains, tres-sales, tres-lourds, tres-mal-propres, et tres ignorants Messieurs les Boüeurs et Cureurs des canaux d'Amsterdam (10) ». Il les apostrophe ainsi : « vénérables salopes (11) » et « vostre Illustrissime Saleté (12) » !

(1) Freschot, *o. c.*, p. 113.
(2) Daignan, *o. c.*, p. 39.
(3) Grosley, *o. c.*, p. 41 ; De Luc, *o. c.*, t. IV, p. 46.
(4) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, II, p. 161.
(5) De la Poupelinière, *o. c.*, p. 56.
(6) Grosley, *o. c.*, p. 50.
(7) Charles Lemaître, dans *Revue de Géographie*, t. XXIV, p. 37.
(8) Desjobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1911, pp. 137, 138.
(9) De Luc, *o. c.*, t. IV, p. 17.
(10) P. Le Jolle, *o. c.*, p. 3.
(11) Idem, *o. c.*, p. 4.
(12) Idem, *o. c.*, p. 6.

Digitized by Google

L'eau fangeuse n'était pas la seule chose qui lui parût contraire à la propreté hollandaise. La capitale, justement en temps de kermesse, était pleine de paysans, de saltimbanques, de chevaux, de chariots, de sorte que les rues, déjà ordinairement moins propres que dans la plupart des autres villes à cause de son « prodigieux commerce » (1), étaient plus sales que de coutume. En tenant compte de cette circonstance et de la mentalité de notre rimeur, nous pouvons apprécier la valeur des deux vers :

> « Car Amsterdam, quoy qu'on la louë
> Est faite de merde et de bouë » (2).

Cependant, il faut reconnaître que l'abbé de Feller n'avait pas absolument tort en écrivant : « la propreté tant admirée est très mal entendue, très inconséquente ; propreté du bois, de la pierre ; le reste va comme il peut, tout autrement qu'il ne devrait aller. On donne tout aux yeux... » (3). *Tout* aux yeux ! Le mot tout choque ici, ne rend pas la réalité ; pour le moins, il devrait être remplacé par beaucoup. Non qu'une grande partie de la critique ne soit pas fondée. Au contraire. Les mots enthousiastes de Parival : « Il n'y a pas de pays au monde où la netteté soit si éclatante et si universelle que par toute la Hollande » (4), n'ont rapport, en effet, qu'à la propreté visible. Pourtant, la qualification dure de Bayle « fausse » (5), est-elle vraiment applicable à la propreté hollandaise ? Ce qui précède justifie, il me semble, une réponse négative. N'est-il pas vrai qu'on a toujours les défauts de ses qualités ?

L'Arrangement du Lit. — Il me reste encore à parler de quelques usages, qui complètent l'image que les Français se sont formée des mœurs des anciens Hollandais. Il y a, par exemple, l'arrangement du coucher dont Grosley a souffert. Il trouvait dans la couchette deux gros lits de plume et un énorme oreiller, le tout combiné de manière qu'il était au lit moins couché que sur son séant. Quelque légèrement qu'il se couvrît, la chaleur de la plume for-

(1) De la R*** (oque), *o. c.*, p. 69.
(2) P. Le Jolle, *o. c.*, p. 317.
(3) L'abbé de Feller, *o. c.*, p. 223.
(4) Parival, *o. c.*, p. 25.
(5) Bayle, *Dictionnaire*, p. 133 b.

Digitized by Google

mait bientôt un bain, d'autant moins agréable que celui-ci était en partie formé de toutes les vieilles sueurs qui y avaient passé et qui s'annonçaient à l'odorat. Il évitait ce bain là où il pouvait se procurer un matelas, rembourré des retailles de laine que les tondeurs lèvent sur les draps qu'ils préparent. Ce matelas était très dur, mais il le préférait au lit de plume, parce qu'il était alors en état de surnager et de se sauver du bain (1).

Une Vente. — Un jour, cet auteur a fait connaissance avec un usage singulier qui se pratiquait dans la Nord-Hollande, quand on voulait acheter de la laine chez les paysans. Après avoir discuté le prix « le vendeur, en disant son dernier mot, jette un ducat dans le verre du marchand, et après avoir rempli à la ronde et porté la santé de la compagnie, il vide le sien, les yeux attachés sur le marchand et sur le ducat, qu'il a mis dans son verre. Si en le buvant, le marchand retient le ducat avec les dents ou les lèvres, on se frappe dans la main, le marché est consommé, et le ducat reste au marchand en forme de vins. Si le marchand laisse le ducat dans le verre, c'est à revoir; on se quitte avec des témoignages d'amitié et des offres de services énoncés : dans l'un et dans l'autre cas, les effusions de cordialité sont égales de la part du paysan et de toute sa famille » (2).

Protection des Cigognes. — Chez les paysans se remarquaient encore d'autres usages, e. a. celui de protéger les cigognes comme une espèce d'oiseaux sacrés. Plusieurs Français ont été frappés par l'amour dont ces animaux étaient entourés. Sous les peines les plus fortes il était défendu de gâter ou d'endommager leurs nids (3). Il y avait des villages où une maison doublait de valeur, parce qu'une cigogne y avait établi son nid (4). Le prosaïque Grosley nous donne les motifs de l'extraordinaire respect avec lequel on la traitait : la mauvaise qualité de sa chair et les services qu'elle rendait dans un pays aquatique (5), en dévorant les grenouilles dont les prairies regorgent. Les parents hollandais racontent à leurs enfants que les cigognes leur apportent un petit frère ou une petite sœur. C'est ce qui me fait penser à une autre coutume qui a rapport aux

(1) Grosley, *o. c.*, p. 255.
(2) Id., *o. c.*, p. 232.
(3) L'Honoré, *o. c.*, p. 76.
(4) Lombard de Langres, *o. c.*, p. 300.
(5) Grosley, *o. c.*, p. 129.

Digitized by Google

femmes en couches. Quand il y avait une femme en couches, il existait au XVIII^e^ siècle quelques usages qui n'ont pas encore disparu tous. Un jour Diderot remarqua à Harlem, au-dessus des portes de certaines maisons, de petits écriteaux carrés de toile. Ces écriteaux indiquaient en premier lieu qu'il y avait une accouchée dans ces maisons ; puis que l'enfant était un garçon et que mère et fils se portaient bien (1). Thouin a vu, dans la même ville, non pas des carrés de toile, mais des espèces de corbeilles, composées de rubans, de fleurs et de coquilles. Ces corbeilles signifiaient : entrez avec précaution, ne faites rien qui puisse troubler le repos de la mère ou affecter sa sensibilité (2). Nos deux voyageurs sont l'un et l'autre impressionnés par l'importance attachée dans notre pays à la naissance d'un enfant. Figurez-vous, les pères sont si glorieux de leur paternité, qu'ils s'empressent d'en informer leurs concitoyens (3). Diderot s'exprime en termes forts : « jusqu'aux relevailles on ne peut exercer [dans la maison d'une accouchée] sans péril d'être assommé à coups de pierre, aucune action juridique, ni pour dettes, ni pour d'autres délits, tant on a d'égards pour celui et celle qui ont donné un citoyen à la République » (4).

Les morts. l'enterrement. — De la naissance à la mort il n'y a qu'un pas. La manière dont un peuple traite ses morts est du plus grand intérêt pour l'étude de ses mœurs. C'est aussi l'opinon des voyageurs, car beaucoup d'entre eux y consacrent quelques pages de leur journal. Diderot donne des détails précis et intéressants : « le Hollandais garde ses morts huit jours. Souvent on lave le cadavre avec de l'eau chaude, on le rase, on le coiffe, on l'habille, on l'expose un ou deux jours aux yeux de sa famille et de ses amis, on le place dans un cercueil de bois de chêne doublé de tôle, la tête posée sur une traverse qui lui sert d'oreiller... Les femmes et les filles y sont déposées avec les vêtements de leur sexe, garnis de rubans de deuil ; les hommes en robe de chambre et en perruque... Il n'y a pas de prêtres. Quatre prieurs précèdent le corps... Le reste, où il n'y a que des hommes, suit le convoi deux à deux, à pied ou en carrosse, dans un profond

(1) Diderot, *o. c.*, p. 70.
(2) Thouin, *o. c.*, t. I, p. 166.
(3) Idem, *id.*, p. 66.
(4) Diderot, *o. c.*, p. 70.

Digitized by Google

silence. La chambre où l'on s'assemble chez le défunt n'a ni chaises ni tables, on y est debout ; le prieur appelle les assistants par ordre, et c'est ainsi qu'ils s'acheminent jusqu'au lieu de sa sépulture ; on revient dans la maison du défunt comme on est sorti » (1). Il va sans dire que l'auteur ne parle pas ici de la mort d'un pauvre ; il dit même qu'avec 2000 florins, on n'ordonne pas un convoi bien magnifique » (2). N'oublions pas qu'il fallait payer la sonnerie des cloches, qui était coûteuse, et que l'on aimait à enterrer le soir, à la lueur de flambeaux ou de lanternes, ce qui augmentait considérablement les frais. Souvent on faisait frapper des médailles d'or ou d'argent ayant une valeur de 100 florins. Sur l'avers on voyait le buste du mort, au revers son nom, la date du décès et la reproduction d'un mausolée. Les médailles se distribuaient aux invités (3). Diderot appelle encore l'attention sur un usage singulier. Les porteurs, tous des voisins, recevaient quelque argent qu'ils déposaient dans la bourse commune du quartier. Les voisins qui n'avaient pas assisté au convoi, payaient une amende de 18 deniers au trésorier. Quand il y avait assez d'argent, on organisait un festin, où l'on mangeait, buvait et fumait pendant quatre jours au moins. Chaque convive pouvait amener sa femme, mais il était frappé d'amende s'il était suivi de ses enfants ou de son chien. La fête était réglée par des prescriptions rigoureuses : on ne forçait personne à boire ; pas de querelles, ni jurons ; on ne parlait religion que sous peine d'être exclu. Si les fonds ne suffisaient pas, on se cotisait (4). Il est douteux si Diderot a été présent à une inhumation ; en tout cas, nulle part il n'y fait allusion.

Que nous dit maintenant Grosley, qui, lui, a assisté à un enterrement et le décrit tout au long : « La cérémonie consiste dans le convoi, dans un brancard fermé, couvert de drap noir, et orné de guipures et de glands, et dans six porteurs en habit noir, en manteau noir et grands crêpes. Je suivis un jour dans toute la longueur du Keuzer-gracht (5) un mort à [la] Westerkerk (6). Trente personnes le suivaient, marchant deux à deux, à pas comptés, et dans un profond silence (7). Les portes du temple ne s'ouvri-

(1) Diderot, *o. c.*, p. 60.
(2) Diderot, *o. c.*, p. 60.
(3) *Idem.*, p. 60.
(4) Diderot, *o. c.*, p. 61.
(5) Pour Keizersgracht : Canal de l'Empereur.
(6) L'église de l'Ouest, une des grandes églises d'Amsterdam.
(7) Diderot a fait la même remarque.

Digitized by Google

rent qu'à l'instant où le convoi s'y présenta. On fit le tour du temple. Ensuite le cercueil, tiré du brancard, au bord de la fosse, et placé sur deux autres cercueils qui en remplissaient le fond, fut à demi recouvert de sable ; les gens du convoi vinrent successivement au bord de la fosse, y jetèrent un regard, équivalent à un dernier adieu, et retournèrent à la maison... » (1). Pour quoi faire ? Pour boire « du meilleur vin que l'on puisse trouver » (2). Cette partie de la cérémonie « n'était pas la moins touchante pour la plupart des invités » (3), remarque l'auteur avec une ironie mordante. En effet, l'habitude révoltante d'abuser de boissons alcooliques après l'enterrement d'un parent ou d'un ami était fort répandue. J'en ai déjà touché un mot au cours de ce chapitre. « Heureux dans ces occasions », s'écrie Grosley, « ceux qui savent bien porter le vin». Un de ces heureux mortels se chargeait, d'après lui, de la distribution du vin ; en commençant et en finissant par lui-même chaque tournée, il se procurait une double ration. L'abus du vin prenait parfois de telles proportions que les personnes, présentes en vertu de leur office, s'enivraient (4).

Il s'agit dans cette description encore de l'inhumation d'un riche, car seuls les bourgeois aisés et les nobles avaient leur sépulture dans l'église (5). Que faisaient les autres classes de la population dans une pareille circonstance ? Hélas ! La coutume de boire était également répandue « parmi le peuple et tous les bourgeois du second étage. Après avoir conduit le mort au cimetière, le convoi revient à la maison mortuaire faire son compliment à la veuve, au mari, ou bien aux enfants. Ceux-ci doivent verser à boire à soixante ou cent personnes. Les verres vidés deux ou trois fois, chacun s'en va, mais les invités restent et l'on sert un festin auquel l'affligé (e) auroit mauvaise grâce de ne point assister... de rasade en rasade les vapeurs du vin chassent le chagrin, les voix s'élèvent, on chante... » (6). Lefebure raconte ensuite qu'il arrive qu'au milieu d'une joie bruyante, une veuve en pleurs va danser du meilleur cœur du monde (7). Cela aura été sans aucun doute une exception bien rare. Chez aucun autre visiteur

(1) Grosley, *o. c.*, p. 350.
(2) Grosley, *o. c.*, p. 351.
(3) *Id.*, p. 351.
(4) *Id.*, p. 351.
(5) *Lettres curieuses*, p. 179 ; Boussingault, *o. c.*, p. 41.
(6) Lefebure, *o. c.*, t. II, p. 407.
(7) *Id.*, t. II, p. 407.

Digitized by Google

je n'ai trouvé ce détail dégoûtant. Parival me semble plus près de la vérité générale en donnant comme son impression que seules les personnes mal élevées et vicieuses s'enivraient ; « les honnestes gens n'en viennent pas à ces extrémitez ; ils se retirent tout doucement et de bonne heure » (1). Coste d'Arnobat rend un pareil témoignage : « Rien de plus raisonnable que ces funérailles, on n'y chante point ; on n'y pleure point ; chacun cause avec son camarade... » (2). Voilà une contradiction remarquable avec le profond silence constaté par Diderot et Grosley. D'Arnobat parle aussi de ce qui arrivait après la cérémonie ; il relève qu'on ne songeait qu'à manger, à boire, à fumer, après quoi chacun se retirait (3). Donc, point d'ivresse, point de danse. Boussingault raconte encore un détail charmant : « Les jeunes hommes et les filles sont portez par des jeunes personnes ; le corps est orné de fleurs et ceux qui le portent ont chacun une branche de Laurier ou de Romarin en la main » (4). De Monconys fait aussi mention de cet usage (5). L'habitude d'enterrer dans les églises est condamnée par Grosley et il se demande quels motifs auront pu engager les magistrats hollandais à la tolérer. Il pense au climat froid, qui tempère les suites fâcheuses de la pourriture des corps et au produit du droit de l'inhumation et de la permission d'appendre dans les temples des armoiries, en bas-relief ou sculptées en bois doré sur un grand cadre à fond noir. Puis, la possibilité de sceller exactement les sépultures, s'accordant avec le goût du pays pour la propreté, aura aussi contribué à l'usage en question (6). Deux motifs résultent donc du climat, l'autre, celui du produit des sépultures, de l'amour du gain. Ainsi on pourra déduire toutes ces habitudes des idées fondamentales développées dans la 4me partie du Chapitre I.

Le « trekschuit ». — Serait-il juste de terminer cette synthèse des témoignages français sur les mœurs hollandaises sans avoir examiné l'impression faite par le « trekschuit », la barque, comme nos hôtes l'ont baptisé (7) ? Il me semble que non. En effet, on ne

(1) Parival, *o. c.*, p. 201.
(2) Coste d'Arnobat, *o. c.*, p. 219.
(3) Coste d'Arnobat, *o. c.*, p. 219.
(4) Boussingault, *o. c.*, p. 41.
(5) De Monconys, *o. c.*, IIe partie, p. 158.
(6) Grosley, *o. c.*, pp. 356, 357.
(7) Je n'ai rencontré le nom de trekschuit que dans De la Motraye, *o. c.*, t. II, p. 480.

Digitized by Google

saurait séparer notre coche d'eau de la vie publique aux deux siècles, dont il est question dans ce travail. Dans l'*Introduction* j'ai déjà indiqué le grand service rendu par cette « voiture d'eau » (1), dont tout le monde faisait usage : seigneurs et paysans, bourgeois et ouvriers, femmes de qualité et femmes du peuple. L'auteur des *Amusemens* avait raison : « dans toute la République il n'y a[vait] rien de si républicain qu'une barque » (2). Il faut dire, que le trekschuit n'est pas en odeur de sainteté chez les Hollandais modernes. Combien de mal ils en ont dit et comme ils méprisent ce symbole de la lenteur nationale ! Et c'est incontestable, la barque n'allait pas à grande allure, elle glissait tout doucement sur les canaux, en faisant seulement une lieue par heure (3). Mais voilà justement un avantage pour les étrangers, qui étaient ainsi en état de bien observer. Il va sans dire que cette manière de voyager ne valait rien pour ceux qui étaient empressés, et on comprend que L'Honoré ait préféré la diligence, malgré les terribles secousses que l'on y subissait (4), parce qu'elle faisait en deux heures autant de chemin qu'une barque en six ou en huit (5). Mme Du Bocage n'en était pas non plus contente ; elle la trouvait triste à cause de sa lenteur et elle répondait à ceux qui en louaient la tranquillité ; « on en jouit encore mieux au tombeau et nul ne veut l'y chercher » (6). Notre pétillante voyageuse, qui comparait le conducteur de la barque à Charon, avait sans doute le droit d'aimer mieux un moyen de transport plus rapide et plus gai, mais son opinion n'est pas partagée par ses compatriotes.

Ceux-ci ne font entendre que des éloges. Selon De Saussure on était fort bien dans les barques (7), qui étaient propres, nettes (8) et d'une commodité admirable (9). Elles étaient toutes couvertes (10), de sorte que l'on s'y trouvait à l'abri du mauvais temps, autour d'une longue table dans une « grande salle lambrissée » (11),

(1) Joly, *o. c.*, p. 120.
(2) *Amusemens*, p. 8.
(3) Charles Lemaître, dans *Revue de Géographie*, t. XXIV, p. 133.
(4) Anot, *o. c.*, p. 117.
(5) L'Honoré, *o. c.*, p. 20.
(6) Mme du Bocage, *o. c.*, t. III, p. 101.
(7) De Saussure, *o. c.*, p. 35.
(8) De la Poupelinière, *o. c.*, p. 56 ; Boussingault, *o. c.*, p. 26.
(9) Regnard, *o. c.*, p. 30 ; Mr. M***, *o. c.*, p. 211.
(10) Boussingault, *o. c.*, p. 26 ; De la Motraye, *o. c.*, t. II, p. 182.
(11) Boussingault, *o. c.*, p. 26.

Digitized by Google

qui, ordinairement, pouvait contenir trente personnes (1). Dommage que l'on risquât, d'après Anot, « d'[y] être étouffé par des tourbillons de fumée de tabac » (2). Il était possible de fuir cet inconvénient dans le fameux *rouf* (3), petite chambre pour huit personnes. On avait le droit de le louer, même pour soi seul, en payant un supplément au prix ordinaire (4). On pouvait y lire, écrire, dormir la nuit, sans s'apercevoir qu'on voyageait (5).

Les voyageurs ne tarissent pas sur la commodité des « canots », comme Armand de Balbi les nomme (6). Pensez donc : toutes les heures, quelquefois toutes les demi-heures du jour et, dans les grandes villes, de la nuit, une barque partait, ponctuellement à la minute indiquée (7). Est-il étonnant que les Français en fussent émerveillés ? A l'heure exacte on sonnait une cloche, on attelait le cheval, le conducteur, souvent un garçon de treize ou quatorze ans (8), montait dessus et voilà la voiture en route. Personne ne saurait en retarder le départ, ce qui donnait quelquefois lieu à des querelles. Un jour De Sorbière assista à une scène assez violente. Un Gascon mit la main à l'épée contre un batelier qui allait de Harlem à Amsterdam, parce que celui-ci ne voulait pas attendre son valet de chambre (9). Dans ce cas-là il ne s'agissait que d'un domestique, mais « on ferait de même, lorsque le roi de Prusse serait en retard », remarque de La Poupelinière (10). Pourquoi, à ce sujet, nommer ce monarque ? Parce qu'il venait quelquefois incognito dans notre pays et qu'il prenait place alors dans un coche d'eau, « à coté de tous ceux qui voulaient y être, et qui pour 5 sols y avaient autant de prérogatives que lui (11) ». Cinq sols ! Ce n'était pas cher. Bien des visiteurs confirment qu'ils voyageaient à bon marché dans une barque (12). Il y avait encore une cause de son énorme popularité, « l'honneur et la bourse s'y trouvaient en sûre-

(1) Charles LEMAÎTRE, dans *Revue de Géographie*, t. XXIV, p. 133.
(2) ANOT, *o. c.*, p. 121.
(3) Orthographe française du mot hollandais *roef*.
(4) J. DE LUC, *o. c.*, t. IV, p. 44.
(5) *Id.*, p. 44.
(6) A. DE BALBI, *o. c.*, p. 28.
(7) DE LA POUPELINIÈRE, *o. c.*, p. 56 ; DIDEROT, *o. c.*, p. 37 ; SARTRE, *o. c.*, p. 35 ; REGNARD, *o. c.*, p. 30.
(8) Charles LEMAÎTRE, dans *Revue de Géographie*, t. XXIV, p. 133.
(9) SORBERIANA, p. 94.
(10) DE LA POUPELINIÈRE, *o. c.*, p. 56.
(11) *Id.*, p. 44.
(12) THOUIN, *o. c.*, t. I, p. 233 ; SARTRE, *o. c.*, p. 35 ; DE LA MOTRAYE, *o. c.*, t. II, p. 182 ; J. DE LUC, *o. c.*, t. IV, p. 44.

Digitized by Google

té (1) ». Aucun voyageur n'a, autant que je sache, prétendu le contraire et il est évident que cette sécurité constituait un réel avantage dans ces temps-là. En vérité, nos hôtes admiraient et aimaient notre trekschuit, si cruellement calomnié plus tard par nous autres Hollandais. Puissent les témoignages favorables des Français le réhabiliter !

Conclusion. — Comme conclusion de tous ces témoignages et de tous ces jugements sur les mœurs hollandaises à l'époque de la République des Sept Provinces-Unies, on peut constater un grand attachement de nos ancêtres aux anciens us et coutumes. Il y a eu des changement sans doute, notamment dans la manière de s'habiller, de dîner, de se conduire de certains groupes de la population, habitant les grandes villes et appartenant à la riche bourgeoisie ou à la noblesse. Mais le peuple proprement dit a conservé le legs des siècles précédents. Les Français s'en sont fort bien rendu compte et ils en ont pesé les avantages et les désavantages. Ils ont beaucoup blâmé, mais aussi beaucoup loué. La grossièreté des anciens Hollandais les a choqués, ils ont désapprouvé que leurs hôtes fumassent tant et consumassent de si grandes quantités de thé, ils ont flagellé l'affreux abus des boissons alcooliques, mais ils ont admiré la propreté de nos ancêtres, leur fidélité dans le mariage, leur vie de famille exemplaire et par-dessus tout leur simplicité. Somme toute, sur le tableau qu'ils nous donnent, le noir alterne avec la lumière. En tenant compte de tout ce qui précède, on peut conclure, il me semble, que la lumière l'emporte sur le noir.

---

(1) Guillot de Marcilly, *o. c.*, p. 8.

Digitized by Google

CHAPITRE V

LANGUE - LITTERATURE - THEATRE

Langue et Littérature

La plupart des visiteurs gardent le silence sur notre langue, et pour cause. Ils ne l'entendaient pas du tout ou en savaient très peu, car dans leur patrie ils n'avaient pas eu l'occasion de l'étudier, tandis que leur séjour dans notre pays était généralement trop court pour l'apprendre. Cependant, il y a eu ici des Français, qui se sont efforcés d'en savoir des bribes, quelque peu que ce fût. J. de Luc, par exemple, fait preuve, dans sa description de la situation de la Hollande, qu'il a pénétré la signification des mots hollandais qui se rapportent à la science hydraulique. (1) Dans le manuscrit de De la Lande j'ai trouvé le minuscule vocabulaire (2) que voici :

gemak	commodité
melk	lait
eieren	œufs
inktkooker (3)	écritoire
glas water	verre d'eau
zuiker (4)	sucre
ik bedank u zeer	je vous remercie fortement.

(1) J. DE LUC, *o. c.*, t. IV, pp. 16-40.
(2) *Manuscrit cité*, p. 151.
(3) Orthographe actuelle : inktkoker.
(4) » » suiker.

Digitized by Google

Il est bien entendu que ce voyageur, étant astronome, n'a pas fait d'études linguistiques sérieuses ; c'est plutôt à titre de curiosité qu'il a noté cette petite liste de mots. Quelques-uns de nos hôtes qui ont séjourné longtemps dans notre pays : Descartes, De Sorbière, Pierre Le Jolle et quelques autres, ont naturellement fini par comprendre notre langue, sinon par le parler. Au chapitre III j'ai parlé d'une vieille poésie hollandaise citée par De Sorbière et dont il saisissait parfaitement le sens; Pierre Le Jolle, qui avait épousé une femme de chez nous (1), emprunte pour son poème burlesque à plusieurs reprises des termes à la langue de sa patrie d'adoption. Quant à Descartes, sa connaissance du hollandais l'a probablement servi à se tirer sain et sauf d'une fâcheuse aventure qui lui arriva, lorsqu'il dut traverser le fleuve d'Eems. Les mariniers canailles dont il avait loué le bateau en voulaient à sa bourse et n'auraient pas reculé, au besoin, devant un assassinat. Ils en parlaient à haute voix entre eux, croyant que leur passager ne les comprenait pas. Ils se trompaient pourtant, car celui-ci tira son épée et leur adressa en leur langue des paroles si menaçantes qu'ils renoncèrent à leur dessein criminel. M. G. Cohen suppose que Descartes a parlé ou le haut-allemand, ou bien le néerlandais, qu'il pourrait avoir appris lors de son séjour à Breda (1).

Par le « néerlandais » les savants français indiquent actuellement notre langue. C'est la traduction de « het Nederlandsch », nom qu'on n'entend généralement qu'après la fondation du royaume des Pays-Bas en 1813. Il est vrai qu'avant cette date on le rencontre dès le XVI^e^ siècle (3). Le mot est peut-être plus ancien, parce que l'appellation « Nederland » s'employait dès le XV^e^ siècle pour les Pays-Bas du Nord (4). A l'époque de la République des Sept Provinces-Unies la dénomination plus ou moins officielle était « Duitsch ». On employait aussi souvent le nom « Nederduitsch », que l'on n'aura garde de traduire par bas-allemand. Car, si cette traduction était juste, « Duitsch » se traduirait par « allemand » et rien ne serait plus faux. Les habitants des Pays-Bas ne parlaient ni allemand, ni bas-allemand. « Duitsch »

(1) Fiches de la Bibliothèque wallonne à Leyde.
(2) G. COHEN, *o. c.*, pp. 407 et 408.
(3) Voir le *Woordenboek der Nederlandsche Taal* (Dictionnaire de la Langue néerlandaise), s. v. *Nederlandsch.*
(4) *Id.*, s. v. Nederland.

Digitized by Google

est une variante linguistique de « Dietsch». De bonne heure on trouve aussi le nom « Hollandsch » (hollandais), originairement le dialecte de la province la plus puissante et qui a contribué le plus à la formation de la langue générale (1). C'est le nom dont je me sers dans ce travail, parce que les Français en font presque exclusivement usage. Il est curieux que quelques voyageurs aient cru que nos ancêtres parlaient flamand. Le Laboureur relate dans son Journal de 1645 que la reine de Pologne, après être entrée dans le théâtre d'Amsterdam pour le voir, se retira avant le commencement de la représentation, parce qu'elle n'entendait pas « la langue Flamande » (2).

Boussingault pensait que la langue flamande était celle de la Flandre et de la Hollande (3). Charles Lemaître, étant à Rotterdam, écrit : « ce pié d'estaie [de la statue d'Erasme] a des inscriptions sur les quatre costez, dont celle qui est la plus en face est latine et les autres flamandes»(4). Janiçon déclare péremptoirement: « la langue du païs est la Flamande, qui est un idiome de l'Allemand » (5). A vrai dire, cette assertion est bien surprenante de la part d'un homme qui est venu dans notre pays, lorsqu'il avait onze ans et qui y est resté jusqu'à sa mort à l'âge de 56 ans. Grosley part d'un autre point de vue. Après avoir rappelé qu'Otto Reitz en 1731 avait publié un ouvrage sur la conformité du hollandais avec le grec, il avance que le fond de notre langue est le flamand, « dialecte de l'allemand, qui ne se ressemble pas dans la bouche des deux peuples, quant à la prononciation aussi légère dans une bouche flamande que lourde et pesante dans les gosiers hollandais » (6).

Cet auteur n'a pas été le seul sur qui le hollandais ait fait une impression plutôt désagréable. M. A. F. C. prétend qu'il gâterait les tragédies hollandaises, quand même elles seraient excellentes (7). Le Brun le trouvait un « rude et difficile idiome » (8). Coste d'Arnobat n'avait que du mépris pour cette langue, dont nos ancêtres prenaient, selon lui, « la stérile prolixité pour de l'abon-

(1) Cf. J. Verdam, *Uit de Geschiedenis der Nederlandsche taal* (De l'Histoire de la langue néerlandaise), Dordrecht, J. P. Revers, 902, pp. 1, 2, 3.
(2) Le Laboureur, *o. c.*, p. 69.
(3) Boussingault, *o. c.*, Avis aux voyageurs, p. 5.
(4) Ch. Fierville, *o. c.*, t. XXIII, p. 298.
(5) Janiçon, *o. c.*, t. I, p. 12.
(6) Grosley, *o. c.*, pp. 281 et 282.
(7) M. A. F. C., *o. c.*, p. 15.
(8) Le Brun, *o. c.*, p. 376.

Digitized by Google

dance, l'extrême rudesse pour de la force » (1). Ces jugements ne sont pas favorables, à la vérité, mais que nous dit De la Barre de Beaumarchais, un des rares Français qui aient pris la peine d'apprendre le hollandais (2) ? Il le juge « fort commode pour la poésie », parce qu'elle est « riche en mots et féconde en rimes ». Elle a encore une autre commodité pour les versificateurs, c'est qu'elle souffre en « bien des occasions qu'ils otent ou qu'ils ajoutent des syllables à ses mots, ou qu'ils les échangent » (3). Voilà un jugement qui semble prouver que l'auteur a beaucoup profité de ses connaissances de notre langue. Malheureusement on ne sait pas trop si c'est bien son opinion à lui. La lettre où j'ai pris les citations en question, commence ainsi : « Je vous parlerai de la poésie hollandaise. Je vous avertis que, si je me trompe, ce ne sera qu'après un Hollandais du premier mérite, dont je copierai les sentiments, et souvent même les expressions » (4). Qui est cet homme du premier mérite ? Nous l'apprenons dans une note : Monsieur van Effen. C'est l'auteur Justus van Effen, connu par la publication de son périodique *De Hollandsche Spectator* (Le Spectateur hollandais) où il dépeint les mœurs de son temps (5). Cependant, quelque mérite qu'ait eu Van Effen, ses opinions littéraires n'ont pas d'intérêt pour ce travail. Aussi ne parlerai-je pas de ce que De la Barre de Beaumarchais dit de Cats, de Vondel, et de tant d'autres poètes. Mais il est possible que son jugement sur notre langue soit de lui-même, vu qu'il annonce que les « sentiments », copiés par lui, concernent la poésie. Cette indication a-t-elle aussi rapport à la langue, prise comme objet d'étude ? C'est douteux, il me semble. En tout cas, il pourrait bien en avoir eu une opinion personnelle, parce qu'il la savait. Quoi qu'il en soit, L'Honoré abonde dans son sens, en jugeant que notre langue est plus riche et plus forte que le français (6) ; elle est même une des plus riches et des plus énergiques de l'Europe (7). Se caractérise-t-elle par de la dureté, de la rudesse ? Point du tout : « l'harmonie et la dou-

(1) Coste d'Arnobat, *o. c.*, p. 297.
(2) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, IIe partie, p. 230 : « Elle et son Mari [c'était le maire d'Alkmaar] s'aperçûrent avec plaisir qu'en apprenant le langue de leur nation, j'en avois adopté les mœurs ».
(3) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, IIe partie, p. 184.
(4) *Ibid.*
(5) Cf. W. Zuydam, *J. van Effen*, Leiden, T. van Tilburg, 1922.
(6) L'Honoré, *o. c.*, p. 266.
(7) L'Honoré, *o. c.*, p. 289.

Digitized by Google

ceur des vers de Poot prouvent que la langue hollandaise n'est dure et rêche que pour ceux qui ne savent pas la manier avec l'habilité » [de ce poète] (1). Ce n'est pas mal, mais il faut tenir compte que L'Honoré était presque complètement hollandisé. Aussi nomme-t-il les Hollandais ses compatriotes et s'estime-t-il un bon citoyen qui aime la Hollande, sa patrie (2). Cependant, il est resté Français au point de vue des idées, et de temps à autre il se place lui-même involontairement hors de la collectivité hollandaise en écrivant des phrases comme celle-ci : « les Hollandois, imitateurs de leurs voisins, poussent cette manie jusques dans leurs plaisirs » (3) ; « Hoogvliet (4) a évité le défaut trop commun aux poètes de *sa* nation » (5). S'il s'était senti véritablement Hollandais, ne se serait-il pas exprimé autrement ? Il s'en est bien gardé, car il était Français dans l'âme. De plus, il avait une forte culture française. Comment lui aurait-il été possible de ne pas rester Français dans ses jugements ? C'est pourquoi il m'a semblé assez intéressant de relever ce qu'il pense de notre littérature. Il nomme Coornhert le réformateur et Spieghel le restaurateur de la langue hollandaise. Il est d'avis que dans le puissant ouvrage de P. C. Hooft *Nederlandsche Historiën* (Récits historiques des Pays-Bas) « tout ce que le hollandois a de nerveux, de concis et de grand est ramassé » (6). Selon lui Hooft ne le cède ni à Salluste ni même à Tacite (7). Cependant ce grand écrivain avait, comme cela arrive si souvent, les défauts de ses qualités : un style obscur, un purisme excessif, qui le poussait à se servir de vieux mots au lieu de termes d'origine étrangère, mais devenus familiers par un long usage (8). Sur la poésie L'Honoré donne d'abord des généralités. La faute des poètes hollandais du XVII^e^ siècle était selon lui, qu'ils n'étaient pas au courant des véritables règles de l'Art poétique. Au XVIII^e^ siècle cela changea. Malheureusement le nombre

(1) Id., *id.*, p. 49.
(2) L'Honoré, *o. c.*, p. 49. Dans les Fiches wallonnes j'ai trouvé sur lui entre autres les renseignements suivants : baptisé à la Haye le 19 août 1756 (père le pasteur français Henry-François L'Honoré, mère Emilie Cottin) ; reçu membre de l'Eglise de la Haye 1774. Après un séjour de 3 années à Leyde, il rentre à La Haye, où il se marie en 1784 avec Anna-Wilhelmine-Caroline de Joncourt.
(3) L'Honoré, *o. c.*, p. 30.
(4) Le poète hollandais Arnold Hoogvliet (1687-1735).
(5) L'Honoré, *o. c.*, p. 311.
(6) L'Honoré, *o. c.*, p. 269.
(7) *Id.*, p. 209.
(8) *Id.*, p. 209.

Digitized by Google

des poètes augmenta tant qu'il n'y avait point de « petit Maître d'Ecole qui ne s'érigeât en faiseur d'épithalames et d'épitaphes. Le goût qui commençait à se former cédait au torrent et, à l'exception d'un très petit nombre, les poètes retombaient dans les idées ampoulées, les comparaisons ridicules, les antithèses et les jeux de mots » (1). Parmi le « très petit nombre » des exceptions se trouvaient « les émules des meilleurs poètes anciens » (2) : Vondel, Antoni des van der Goes et Hoogvliet, que L'Honoré met au même niveau, comme le faisaient la plupart des Hollandais de cette époque.

Il regrette de ne pouvoir s'étendre sur plusieurs autres auteurs, tels que Rotgans, et surtout Smits, « auteur très estimé du poème *De Rottestroom* (La rivière de Rotte) » (3). Il condamne violemment, ainsi que nombre de nos ancêtres, protestants comme lui, que Vondel ait passé au catholicisme : « Van Vondel souilla sa plume et avilit la Muse en embrassant tour à tour toutes les Sectes Chrétiennes, et en peignant des couleurs les plus révoltantes celle qu'il avait abjurée, pour immoler bientôt après celle qu'il avait embrassée à une nouvelle ». Il blâme également que Vondel ait pris si vivement part aux querelles politiques, « ce qui lui occasionna bien des manifestations, qu'il auroit pu s'épargner ». Malgré tout cela il loue le prince des poètes hollandais comme « un de ceux qui a fixé la langue Hollandaise » et indique comme son principal mérite » les beautés de détail, de la force dans quelques morceaux, de la richesse dans les expressions, beaucoup d'images » (4). Il trouve Cats le seul des anciens poètes hollandais, dont les vers « soient toujours aisés, coulants et bien cadancés », quoiqu'il eût aussi un défaut : « le fréquent retour de certaines chevilles favorites, dont il surchargeoit ses vers ». Cependant, Cats « intéresse et attache ses lecteurs » et joint « à une profonde connaissance du cœur humain l'art de peindre avec force et avec vérité. Sa diction est pure et naturelle, ses pensées délicates et ses descriptions toujours variées et toujours agréables. Il n'a jamais eu d'imitateurs, parce que personne n'a eu son goût ni ses talents » (5). On le voit, le père Cats était encore en pleine gloire au XVIII^e siècle.

(1) Id., *id.*, pp. 294 et 295.
(2) Id., *id.*, *Avertisseement*, p. XI.
(3) L'Honoré, *o. c.*, *Avertissement*, p. XI.
(4) Id., *id.*, p. 201.
(5) L'Honoré, *o. c.*, p. 312.

Digitized by Google

Il est remarquable qu'un siècle plus tard, il fût toujours le poète préféré. Consultons Alphonse Esquiros, qui a fait un voyage en Hollande vers le milieu du siècle dernier: « Aucune littérature n'est aussi riche en moralistes que la littérature hollandaise ; mais parmi les hommes de talent qui ont tenu à renfermer une leçon dans des vers, l'influence la plus répandue est celle de Jacob Cats. Ses ouvrages sont dans toutes les mains. Il est l'ami, l'hôte invisible des châteaux, des salons et des chaumières.... Ses livres contiennent des leçons et des conseils pour tous les âges de la vie, pour toutes les conditions sociales, pour tous les degrés de la fortune. Il instruit toujours et souvent il console.... Au point de vue de l'art, on désirerait le rayon de la fantaisie. Je crains que le caractère éminemment moral du vieux Jacob Cats et des autres poètes nationaux n'ait conduit les Hollandais à s'exagérer la valeur de leur littérature » (1). D'après Esquiros celle-ci n'a donc au fond qu'une seule qualité, c'est d'être morale. L'Honoré y voit encore autre chose, il y distingue du moins des genres. Selon lui les Hollandais ont principalement réussi dans la poésie épique (2). Tandis que la France ne produisait en ce genre, que « des *Alaric* (par Scudéry), des *Clovis* (par Desmarets), des « *St-Louis* (par le père Le Moine), des *Pucelles* (par Chapelain)», on signalait en Hollande déjà le « chef-d'œuvre » *De Ystrooom* (Le fleuve d'Y) d'Antonides van der Goes, « l'excellent poème » *Het Leven van Willem III* (La Vie de Guillaume III) de Rotgans (3) et plus tard *Abraham de Aartsvader* (Le Patriarche Abraham), écrit en de « très beaux vers » par le « fameux » Hoogvliet (4). Le goût littéraire s'est bien épuré depuis, car on ne veut plus de ces ouvrages prolixes et pompeux, pleins d'images forcées (5). Cependant, ce n'était pas seulement dans la poésie épique que nos ancêtres excellaient, croit L'Honoré. Poot (6) « se distingua avantageusement dans la poésie érotique ». Ce poète « fit retrouver dans ses vers cette douce har-

(1) Alphonse Esquiros, *o. c.*, 2e série, pp. 58 ss. Cf. la volumineuse étude de Gustave Derudder, *Un poète néerlandais. Cats, sa vie et ses œuvres*, Calais, Imprimerie des Orphelins, 1898.

(2) L'Honoré, *o. c.*, pp. 295 ss.

(3) Lucas Rotgans, poète hollandais, 1645-1710.

(4) Arnold Hoogvliet, poète hollandais, 1687-1735.

(5) Cf. G. Kalff, *Geschiedenis der Nederlandsche Letterkunde* (Histoire de la littérature néerlandaise), Groningen, J.-B. Wolters, 1909, 7 tomes, t. IV, pp. 547 ss. ; t. V, pp. 428 ss.

(6) Hubert Korneliszoon Poot, 1689-1733.

Digitized by Google

monie si naturelle à Racine, et toute la délicatesse des Deshoulières, des la Fare et des Chaulieu » (1). C'est un des meilleurs poètes hollandais et on pourrait le comparer à Racine, si celui-ci n'était pas « inimitable » (2), ajoute-t-il prudemment. Il trouve encore que les Hollandais ont fort bien réussi dans le genre burlesque, ce qui n'a rien d'étonnant, puisque cette sorte de poésie convenait à merveille au goût national (3). Le grand homme de ce genre était Foquembrog (4), imitateur de Scarron, mais heureusement le genre poissard disparaissait et les poésies, « dignes des crocheteurs et des Halles », tombaient peu à peu dans l'oubli (5). Si nos ancêtres ont donc réussi dans quelques genres, ils ont par contre échoué dans le conte en vers, l'épigramme, le madrigal et surtout dans les poésies légères (6). Seulement dans ce genre-là? C'est bien pire, suivant quelques autres Français. Il n'y a pas un seul poète, pas un littérateur célèbre en Hollande, grommelle Coste d'Arnobat (7), et Anot écrit que l'on n'a pas excellé ici dans la poésie, « au moins ceux qui s'y sont appliqués n'ont pas vu leur travail payé par une réputation brillante » (8). L'argument ne me semble pas très décisif, mais c'est un fait, constaté par d'autres voyageurs encore, que les hommes de lettres ne jouissaient pas de beaucoup de considération dans la République des Sept Provinces-Unies. Voici ce qu'en dit l'Abbé Raynal, qui a été ici vers le milieu du XVIII^e^ siècle : [En Hollande] « les arts et les sciences sont sans encouragement et sans récompense. On n'y regarde les écrivains que comme des hommes frivoles qui sont payés de leurs ouvrages par les louanges qu'ils reçoivent : il n'y a ni pensions, ni prix, ni Académies » (9). Cette dernière circonstance étonne aussi De la Barre de Beaumarchais, qui est d'ailleurs parfaitement d'accord avec Raynal : « peu de nations polies témoignent moins d'égard qu'eux pour ceux qui se distinguent par l'érudition ou par l'esprit.... On regarde un géomètre, un philosophe,

(1) L'Honoré, *o. c.*, p. 312.
(2) L'Honoré, *o. c.*, p. 312.
(3) Cf. G. Kalff, *o. c.*, t. IV, p. 578.
(4) L'orthographe juste c'est Focquenbroch (Cf. Kalff, *o. c.*, t. IV, p. 579).
(5) L'Honoré, *o. c.*, p. 314.
(6) Id., *id.*, p. 314.
(7) C. d'Arnobat, *o. c.*, p. 292.
(8) Anot, *o. c.*, p. 141.
(9) L'abbé Raynal, *Histoire du Stadhoudérat depuis son origine jusqu'à présent*, 4^e^ édition, La Haye, sans nom d'éditeur, M.DCC.XLVIII, petit in-8°, p. 226.

Digitized by Google

un historien, un poète, qui font de leurs études leurs délices, mais non pas un commerce, comme des gens d'esprit, qui ont su se procurer une agréable oisiveté » (1). Bien plus fort encore, le public les considère comme complètement inutiles et les trouve assez payés « par de vaines louanges de ce qu'ils lui donnent » (2). Quant aux Académies l'auteur a bien vu quelques sociétés littéraires sur le point de se former, mais elles avaient aussitôt disparu (3). A qui la faute? D'abord à la forme du Gouvernement qui n'était pas favorable à ces sortes d'établissements, ensuite au caractère sérieux de la nation, « qui regarderait de pareilles fondations, ou comme frivoles, ou comme convenables seulement à de grands rois » (4). Malgré toutes ces circonstances défavorables la Hollande avait toujours été « fertile en hommes illustres dans toute sorte de sciences et d'arts » (5). La cause en était, d'après De la Barre de Beaumarchais, la liberté dont ils jouissaient ici (6). Le nombre des témoignages sur notre langue et notre littérature (je traiterai dans la partie consacrée au théâtre ce que j'ai trouvé sur les tragédies et les autres produits littéraires composés pour la scène) est donc très restreint. Et c'est fort explicable. Les œuvres de nos poètes et de nos prosateurs étaient scellées de sept sceaux pour presque tous nos hôtes français. Quoi d'étonnant qu'ils aient passé sous silence et langue et littérature, convaincus qu'ils n'étaient pas compétents pour les juger (7)? A l'égard de leur langue maternelle ils l'étaient, naturellement.

Le français! Comme il a joui à travers plusieurs siècles d'une vogue énorme auprès de la haute société hollandaise! Dès le moyen âge déjà nous trouvons plusieurs traces de son influence sur le hollandais aussi bien dans la langue écrite que dans celle

(1) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, IIe partie, pp. 171 et 173.
(2) Id., *id.*, p. 173.
(3) L'auteur vise probablement la fondation de quelques associations de poètes, héritières de la fameuse société amsterdammoise Nil Volentibus arduum, qui avait disparu au commencement du XVIIIe siècle. Cf. Kalff, *o. c.*, t. V, p. 441. En 1766 fut fondée à Leyde De Maatschappy der Nederlandsche Letterkunde (La Société de la Littérature néerlandaise).
(4) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, IIe partie, p. 173.
(5) *Id.*, p. 173.
(6) *Id.*, p. 174.
(7) A l'heure qu'il est on commence en France à s'occuper de notre langue et de notre littérature. Dès 1924 la Sorbonne possède une section pour le néerlandais. Or, le 25 novembre 1924, M. Paul Eyquem, y a donné une conférence sur nos littérateurs modernes. Selon lui la langue des Hollandais était claire comme leurs tableaux et la littérature néerlandaise donnait la joie de voir clair (v. *De Telegraaf* du 27 novembre).

Digitized by Google

de la conversation. Au XVII^e siècle les hommes de lettres s'en inquiétèrent et commencèrent vers 1550 contre elle une longue lutte, qui, reprise de génération en génération, cent ans plus tard, fut couronnée d'un succès partiel quant à la première, mais échoua par rapport à la deuxième (1). En effet, force gallicismes sont restés dans le langage parlé, pendant que le français a continué à jouer un rôle prépondérant dans la conversation des meilleures classes de la population.

Au commencement du XVIII^e siècle on ne passait pas pour bien élevé si l'on ne savait pas s'exprimer en français; coiffeurs et tailleurs, femmes de chambre et modistes contribuaient à inspirer du mépris pour notre langue. On trouvait dans les villes et dans les grands villages des écoles françaises, comme, d'ailleurs déjà au siècle précédent (2). C'est à cette époque que l'auteur des *Amusemens* de la Hollande constate que la langue française est très familière aux nobles et aux gens de condition de la Haye (3). Janiçon écrit : « Comme toutes, les négociations entre la République et les autres Puissances de l'Europe se font presque toutes aujourd'hui en François, il n'y a point de Membre de la Régence (4), qui ne se pique de savoir cette langue, et de la faire apprendre à ses enfants. Les Négocians et les autres Bourgeois ont la même ambition » (5). L'auteur parle du premier quart du XVIII^e siècle.

A la fin de cette période, aux environs de 1730, la plupart de nos littérateurs se crurent encore obligés de réagir contre la diffusion du français, qui d'après eux, avait pris des proportions inquiétantes (6).

---

(1) Cf. sur cette question, qui sort du cadre de mon travail, l'ouvrage fondamental de M. J.-J. SALVERDA DE GRAVE : *De Fransse woorden in het Nederlands*, Amsterdam, Johannes Müller, 1906. Cf. pour les causes multiples de cette influence, rapports politiques, dynastiques, commerciaux, industriels, littéraires : J.-J. SALVERDA DE GRAVE, *L'influence de la langue française en Hollande d'après les mots empruntés*, leçons faites à l'Université de Paris en janvier 1913, Paris, Honoré Champion, 1913.

(2) BLOK, *o. c.*, t. III, p. 407. Cf. aussi pour les écoles : K. J. RIEMENS, *Esquisse historique de l'enseignement du français en Hollande du XVII^e au XIX^e siècle*, Leyde, A. W. Sythoff, 1919. Thèse de doctorat.

(3) *Amusemens*, p. 54.

(4) Les « regenten » = magistrats.

(5) JANIÇON, *o. c.*, t. I, pp. 12 et 13. Cf. F. BRUNOT, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris, A. Colin, 1905, t. V, 2^e partie.

(6) Cf. J.-J. B. ELZINGA, *Les mots français et les gallicismes dans le Hollandsche Spectator de Justus van Effen*, Leiden, P. M. W. Trap. 1923. Thèse de doctorat. Cf. aussi BLOK, *o. c.*, t. III, p. 407.

Digitized by Google

L'action, qui était dirigée surtout contre les Hollandais riches et haut placés, ne semble pas avoir eu de succès définitif, car 42 ans plus tard Grosley dit qu'autant par vanité que par besoin, le français faisait partie de la bonne éducation (1). Ajoutons qu'alors l'aristocratie ne négligeait pas non plus l'allemand et l'anglais, bien que le français gardât la première place. Le centre était toujours la Haye. « Pas de ville en Hollande, écrit le marquis de Courtanvaux en 1767, où un Français puisse mieux se faire entendre, la langue française y étant celle de la noblesse et de tous les gens aisés » (2). Le haut commerce de la capitale avait suivi cet exemple. Le baron de Frénelly témoigne en 1786 : « les millionnaires d'Amsterdam se piquent d'être francisés et ne parlent que français » (3). Les mêmes tendances se révèlent dans les autres grandes villes. Grosley, qui était en 1772 à Utrecht pour voir des tableaux et des dessins, fut admis dans des séances où la conversation se faisait en français (4). Il constate en outre qu'à cette époque le français était chez nous la langue du commerce, comme elle l'était depuis longtemps des négociations politiques (5). Il est donc hors de doute que plusieurs Hollandais savaient le français. Que l'on ne croie pas pourtant que la francisation ait atteint tout le peuple ; il faut se garder de généraliser. Les mots suivants de M. G. Cohen pourraient faire naître une idée fausse de la diffusion du français dans notre pays : « la Hollande n'est pas pour la France une étrangère, car notre langue y est si répandue que, pas plus alors (c'est à dire au XVII^e siècle) que maintenant, ceux qui ignorent le néerlandais ne s'y sentent pas embarrassés » (6). M. Cohen vise sans doute les classes dont je viens de parler, car pour le reste de la population ces mots-là ne sont pas en rapport avec la réalité. Maint voyageur français ne sachant pas le hollandais a éprouvé de l'embarras. Claude Saumaise, arrivé le 25 décembre 1636 par mer à la Brielle, écrit le 16 février 1637 de Leyde à son amis Dupuy sur ce débarquement : « Le jour venu l'on nous met à terre, par un temps où l'eau du ciel n'estoit point espargnée à ceux qui marchoient sans parapluie. En

(1) GROSLEY, *o. c.*, p. 197.
(2) Le marquis DE COURTANVAUX, *o. c.*, p. 195.
(3) Le baron DE FRÉNILLY, *Souvenirs*, publiés avec introduction et notes par Arthur Chuquet, Nouvelle édition, Paris, librairie Plon, 1909, in-8°, p. 48.
(4) GROSLEY, *o. c.*, p. 197.
(5) Id., *id.*, p. 263.
(6) G. COHEN, *o. c.*, p. 424.

Digitized by Google

cet estat, il nous convient estre sur le pavé, trois heures durant, sans pouvoir trouver de couvert ni hostellerie où l'on entendist notre langue, car, d'estre ailleurs nous ne pouvions, n'ayant personne qui pût demander ce qui nous falloit et nous avions besoin de plusieurs choses. Enfin, après avoir bien cherché, un soldat de la garnison qui dasticotoit un peu le français nous adressa à un petit cabaret où nous [nous] mîmes à l'abri de la pluye » (1). Environ 30 ans plus tard Boussingault donne le conseil suivant à celui qui veut faire un voyage en Hollande : [le voyageur] auroit un grand avantage dans son voyage de la Flandre et de la Hollande, s'il sçavait un peu de la Langue Flamande, cela lui serviroit beaucoup, dans plusieurs rencontres, surtout dans les barques, dans les vaisseaux, dans les chariots, en un mot sur mer et sur terre, où cette Langue est fort nécessaire pour demander ou acheter ses nécessités ; car la plus grand'part de telle gens d'eau et du menu peuple n'entendent pas la Langue Française ordinairement. Que le Voyageur au moins apprenne à demander dans cette langue, ce qui luy est nécessaire pour l'ordinaire, comme le boire, le manger, les chemins, etc, qu'il connoisse bien les monnoyes du Païs, et leur cours de peur d'être trompé » (2). Boussingault aurait-il écrit cet avis s'il ne l'avait pas cru nécessaire ? Vers le dernier quart du XVII^e siècle René Le Pays se faisait accompagner par un interprète pendant son voyage en Flandre et en Hollande. Ce n'était pas du tout un luxe, car si l'interprète l'abandonnait un moment, il était sourd et muet, parce qu'en « force lieux on entendait à peu près nostre langage, comme si nous parlions hébreu ». En veut-on une preuve ? Un jour la servante lui apportait du vinaigre au lieu de l'eau qu'il avait demandée (3). Des expériences de ces trois voyageurs on peut conclure que tout Français qui a visité notre pays au XVII^e siècle et qui ignorait le hollandais, se sera senti embarrassé. Il est vrai qu'il y a un témoignage contradictoire d'un lexicologue hollandais du XVI^e siècle : « les Flamengs, avec leurs seize provinces nommées le Pays-bas, s'en servent quasi comme les Valons et les Français mesmes, és marchez, és foires, és cours, les paysans

(1) *Lettre de Saumaise à Dupuy*, écrite de Leyde le 16 février 1637. Collection Dupuy, vol. 713, f^os 122 et 123 ; Bibliothèque Nationale, Paris ; v. G. Cohen, *o. c.*, p. 323.

(2) Boussingault, *o. c.*, Avertissement, p. 5.

(3) Le Pays, *o. c.*, p. 191.

Digitized by Google

en assez grand nombre, les citoyens et les marchands pour la plus grande part, des gentilshommes... » (1) On comprend bien que, si la connaissance du français avait eu de telles proportions au XVI^e siècle, elle n'en aurait pas eu de moindres au XVII^e, la diffusion de cette langue ayant fait depuis des progrès chez nous. Or les trois affirmations précises et détaillées que je viens de citer, ne laissent aucun doute sur le véritable état des choses. L'auteur en question ne peut avoir eu raison que pour la noblesse. Quant aux paysans et aux bourgeois je n'ai qu'à renvoyer aux témoignages des voyageurs français. Pour les marchands je désire appeler l'attention sur le rôle prépondérant joué par le commerce des Pays-Bas méridionaux, spécialement par celui d'Anvers, à l'égard du trafic des provinces septentrionales. Les commerçants du Nord envoyaient leurs fils à Anvers, pour qu'ils y apprissent le commerce, et en revanche des professeurs du Sud venaient en Hollande pour y enseigner la terminologie commerciale. Cela avait naturellement surtout des conséquences pour la langue écrite. Cependant, pour ce qui est de la langue parlée, les mêmes causes ont très vraisemblablement contribué à l'emploi dans les foires de nombre d'expressions françaises, bien qu'elles ne fussent pas toujours d'une pureté impeccable (2). Puis, il y a encore une autre objection à faire. Dans l'Introduction j'ai déjà fait ressortir qu'au XVI^e siècle le centre du commerce se trouvait dans les villes méridionales; là se tenaient les grandes foires, visitées par une foule de marchands français de sorte que le lexicologue cité n'aura pas pensé, il me semble, en premier lieu aux marchés véritablement hollandais. Tout en parlant des seize provinces, il aura donné plutôt une image de la situation dans celles du Sud, qui étaient alors de beaucoup plus importantes. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'au XVII^e siècle le peuple hollandais, excepté l'aristocratie, n'entendait pas le français. Y avait-il beaucoup de changé au XVIII^e siècle ? On serait tenté de le croire en lisant dans le journal de Desjobert que, pour demander le chemin on ne manquait dans aucune ville de trouver quelqu'un qui parlât français (3).

---

(1) F. BRUNOT, *o. c.*, t. II, p. 127, note 5.

(2) Cf. J.-J. SALVERDA DE GRAVE, *L'Influence* etc., pp. 28, 71 ; K. J. RIEMENS, *o. c.*, pp. 44-45.

(3) DESJOBERT, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1911, p. 139.

Digitized by Google

Quelle différence en tout cas avec les pérégrinations de Saumaise à travers La Brielle! N'oublions pas cependant qu'au XVIII^e siècle il y a dans les villes nombre de descendants des réfugiés qui pourront avoir servi de guide. Mais ce qui diminue certainement la valeur du témoignage de Desjobert, c'est que l'aventure suivante lui est arrivée: Un jour, s'embarquant sur un trekschuit, il prit place dans le rouf, mais il dut aussitôt quitter cette jolie petite chambre, parce qu'elle était « ferrure », un mot qu'il a mal entendu et mal orthographié (c'est le mot hollandais *verhuurd*, signifiant loué) et dont il n'a compris le sens que bien plus tard (1). Où se trouvaient ce jour-là les Hollandais parlant français et qui auraient pu le tirer d'affaire? Et pourquoi a-t-il tant tardé à comprendre ce mot cabalistique « ferrure »? Pour quelle raison la fameuse « Auberge des Armes » à Amsterdam, était-elle le rendez-vous de tous les Français, malgré que tout y fût fort cher? C'est encore Desjobert qui nous l'apprend : elle était « fort commode, quand on ne savait pas le hollandais » (2). Voilà. On y fuyait évidemment l'embarras que l'on éprouvait dans les rues. Il existe une vieille anecdote, à plusieurs variantes, qui a pour base la difficulté pour nos hôtes français de comprendre ce qui se passait autour d'eux, vu que les Hollandais n'entendaient pas le français. On l'a aussi débitée à Grosley lors de son séjour à Amsterdam (3). En voici une des versions : Un Parisien arrivé dans notre capitale, apercevant une très belle maison, demande à un passant à qui elle appartenait. « Cani Fruston », répondit l'Amsterdammois. L'étranger continue sa promenade et voit un grand navire que l'on décharge devant un immense magasin. Il pose la même question et reçoit la même réponse. Ensuite il rencontre un équipage magnifique et c'est encore M. Cani Fruston qui en est le propriétaire. Le Parisien, ébloui de tant de richesses, doit se ranger tout à coup devant un pompeux cortège funèbre qui passe. Qui conduit-on au tombeau? M. Cani Fruston.... ah! Notre voyageur s'abîme alors dans des réflexions amères sur la précarité du sort humain.... Eh bien, » cani fruston » est l'orthographe tant soit peu phonétique des mots :

[ik] kan niet verstaan [wat u zegt]
[je] ne puis comprendre [ce que vous dites].

(1) Id., *id.*, 1910, p. 349.
(2) Desjobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1910, p. 349.
(3) Grosley, *o. c.*, p. 287.

Digitized by Google

Cette anecdote, quand même elle serait inventée de toutes pièces, renferme cette vérité incontestable que bien des voyageurs français, ignorant notre langue, se sont sentis embarrassés au milieu du peuple hollandais. Ce n'était certainement pas du luxe que l'abbé Coyer au XVIII^e^ siècle, comme René Le Pays au XVII^e^, se faisait accompagner par un truchement (1). Pourquoi, en 1660, le Chevalier de Monconys note-t-il scrupuleusement toutes les rencontres avec des Hollandais sachant le français (2) ? Pourquoi, en 1731, De la Poupelinière mentionne-t-il qu'à Leyde, dans l'auberge Au Lion d'Or, il se trouvait deux filles parlant français et qu'à Utrecht au Château d'Anvers, où il était descendu, on parlait également cette langue (3) ? Parce que c'étaient des exceptions. Pourquoi, vers 1775, Samuel l'Honoré cite-t-il l'ignorance de la langue parmi les principaux obstacles qui empêchaient la plupart des étrangers de se former de justes idées de la Hollande ? (4). Parce que la grande majorité de nos ancêtres, au XVIII^e^ comme au XVII^e^ siècle, ne savait que le hollandais. Le Hollandais qui a écrit ; « Nos aïeux parlaient couramment le français », doit avoir nécessairement pensé aux classes bien instruites. D'ailleurs il ajoute : « ils connaissaient merveilleusement bien les classiques latins et français » (5). On conçoit que cela n'était vrai que pour une petite minorité. Et puis, est-il exact que ces privilégiés aient parlé si bien le français ? Un jour le Cardinal de Fleury — nous sommes au deuxième quart du XVIII^e^ siècle — rendant visite à Mme Van Hoé, lui reprocha de faire « divorce avec la parcimonie hollandaise », en donnant des soupers. Ce sont « riposta-t-elle », soupers d'amis, que je régale de mes petits ordinaires ». A la question combien d'enfants elle avait eus, elle répondit : « d'une couche j'ai eu Mlle Van Hoé, et puis deux fausses couches, une par devant et l'autre par derrière » (6). *Par devant* pour *avant*, *par derrière* pour *après*, voilà des exemples typiques de la mauvaise manière dont les Hollandais s'exprimaient en français. La prononciation n'était pas non plus fameuse. Desjobert en était quelquefois blessé, la nommait barbare et trouvait qu'elle

(1) L'abbé COYER, *o. c.*, t. II, p. 235.
(2) DE MONCONYS, *o. c.*, pp. 131 et 145.
(3) DE LA POUPELINIÈRE, *o. c.*, pp. 68 et 103.
(4) L'HONORÉ, *o. c.*, pp. VII et VIII de l'Avertissement.
(5) *Bulletin de l'Alliance française en Hollande*, Van Munster's Uitgeversmaatschappy, Amsterdam, 1^er^ juillet 1923, p. 35.
(6) GROSLEY, *o. c.*, p. 286.

Digitized by Google

écorchait les oreilles. Il faut dire que l'auteur ajoute : « le plus grand nombre le prononce très passablement (1). Cependant, je n'ai trouvé rien qui confirme ce témoignage surprenant. Peut-être Desjobert était-il facile à satisfaire, peut-être a-t-il confondu quelquefois les descendants des réfugiés avec la population indigène. Ceux-là pouvaient entendre, au moins une fois par semaine, la parole française dans les Eglises Wallonnes. Seulement, c'est dommage que le « français réfugié » eût une mauvaise réputation. Grosley n'en blâme que l'accent genevois. Il attribue ce défaut à la circonstance que les premiers maîtres de français en Hollande étaient originaires de Genève (2). Ce n'est pas si grave en somme, mais c'est surtout Voltaire qui le condamne impitoyablement et non sans raison. Il en cherche la cause avant tout chez les pasteurs calvinistes, dont les défauts de langue venaient de ce qu'ils copiaient les phrases incorrectes des premiers réformateurs. De plus, comme presque tous avaient été élevés à Saumur, en Poitou, en Dauphiné, ou en Languedoc, ils avaient conservé les manières de parler vicieuses de la province (3). J'ai tout de même pu glaner un témoignage du contraire : Thouin relate que plusieurs personnes de l'hospice des orphelins des réfugiés à Amsterdam, entre autres l'économe, parlaient très bien le français (4).

Cependant, en général, on n'entendait pas ici un français pur. De la Poupelinière, après avoir assisté à une représentation à la Comédie française de la Haye, dit même que « pas un n'y sçavoit prononcer le Français » (5). S'il en était ainsi de ces artistes, qu'aurait-on pu exiger des Hollandais ? Et ce n'était pas seulement la bonne prononciation qui faisait défaut, la manière de s'exprimer était également vicieuse, comme nous l'avons vu tout à l'heure. Que lisons-nous encore dans une lettre de Bayle à son frère cadet? « Il n'y a guère de gens de lettres, qui n'entendent le François, quoi qu'ils ne le sachent parler » (6). Voilà la vérité. Malgré les écoles françaises, où si nous en croyons le poète hollandais

(1) Desjobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1911, p. 133.
(2) Grosley, *o. c.*, p. 286.
(3) Voltaire, *Siècles de Louis XIV et de Louis XV*, Paris, Pierre Didot l'aîné et Firmin Didot, 1815, 5 tomes, in-12°, t. V, p. 310.
(4) Thouin, *o. c.*, t. I, pp. 331-332.
(5) De la Poupelinière, *o. c.*, p. 60.
(6) Lettre, écrite de Rotterdam le 17 avril 1684, dans : *Nouvelles lettres*, déjà citées, p. 236.

Digitized by Google

connu du XVII[e] siècle, Breeroo, la jeunesse n'apprenait qu' « een weinich kints-schoolfrans (un peu de français d'écolier) » (1), les Hollandais, même les gens instruits, à part quelques rares exceptions, ne savaient pas parler la langue française. Ils la « dasticotaient », comme Claude Saumaise s'est exprimé si pittoresquement (2). C'était au fond inévitable. Un des pasteurs les plus éloquents des réfugiés, Saurin (3), a reconnu qu'à la longue les Français eux-mêmes subissaient l'influence de leur milieu hollandais, qui la rendait lentement, mais sûrement moins pure (4). Racine était, ainsi que tant d'autres de cet avis. Lisons ce qu'il a écrit le 16 mai 1698 à son fils Jean-Baptiste, qui faisait partie de l'ambassade française à la Haye : « Votre relation du voyage que vous avez fait à Amsterdam m'a fait un très-grand plaisir. Je ne pus m'empêcher de la lire hier, chez M. le Verrier, à M. de Valincourt et à M. Despréaux, qui m'ont fort assuré qu'elle les avoit divertis. Je me gardai bien, en la lisant, de leur lire l'étrange mot de tentatif, que vous avez appris de quelque Hollandois, et qui les auroit beaucoup étonnés » (5). Ne voit-on pas d'ici la scène ? Le grand poète, n'osant pas lire le terme barbare, échappé à la plume de son fils par l'influence de son entourage, parce qu'il tremblait de peur que Boileau ne l'entendît ! Quelle preuve de l'autorité du législateur du Parnasse ! Eh bien, si les Français instruits n'étaient pas capables de conserver la pureté de leur langue, même après un séjour assez court — Jean-Baptiste n'a été chez nous que pendant environ quatre mois — les anciens Hollandais sont bien pardonnables de n'avoir su parler cette langue, hérissée de difficultés. Quant à la comprendre, soit en lisant, soit en écoutant, c'était autre chose. Dans la lettre de Bayle, citée plus haut, se trouve cette phrase : « La Langue Françoise est si connue en ce païs-ci que les livres français y ont plus de débit qu'aucuns autres ». Tout en n'oubliant pas que les nombreux réfugiés constituaient une bonne clientèle pour les éditeurs d'ouvrages français, j'ose en tirer la conclusion que certains groupes de la population hollandaise lisaient beaucoup de livres français,

(1) KALFF, *o. c.*, t. IV, p. 160.
(2) *Lettre* de Saumaise à Dupuy, déjà citée.
(3) V. sur Saurin aussi le chapitre IX.
(4) VOLTAIRE, *Siècles de Louis XIV et de Louis XV*, déjà citée, t. V, p. 310.
(5) J. RACINE, *Œuvres*, Nouvelle édition par Paul Mesnard, Paris, Hachette et C[ie], 1870, 8 tomes, t. VII, p. 243.

Digitized by Google

comme c'est encore le cas. Ils étaient également capables de suivre le français parlé. Le fameux théologien Jurieu donnait à Rotterdam ses leçons en français « afin d'avoir pour auditeurs les gens même qui n'entendaient pas le latin »(1). Il va sans dire que de tels faits impressionnaient beaucoup nos hôtes. De plus le français était la langue des diplomates et des cours des Stathouders. Déjà en 1575, le savant Feugeray, chargé de rédiger le programme d'études de l'Université de Leyde, écrit que l'usage en était fréquent dans tous les Pays-Bas, aussi bien dans les affaires politiques qu'ecclésiastiques (2). C'était la langue favorite du prince Guillaume Ier, qui mourut en 1584, assassiné, avec cette prière en français sur les lèvres : « Mon Dieu, ayez pitié de mon âme ! Mon Dieu, ayez pitié de ce pauvre peuple » (3). Le stathouder Frédéric-Henri, son fils, possédait une forte culture française qu'il dut pour une grande partie à sa mère, Louise de Coligny ; nous avons vu au chapitre II que sa cour n'avait pas du tout un aspect hollandais. Son successeur, Guillaume II, rédigeait son journal en hollandais et en français en donnant des formes françaises à des noms de villes hollandaises (4). Le prédicateur du prince Guillaume III était le réfugié Ménard, qui fut nommé même historiographe par les Etats. Plus tard ils confièrent à Jacques Basnage ce travail national (5). D'ailleurs, l'entourage de Guillaume III comptait encore d'autres Français comme Drelincourt, son médecin (6). A la cour de Guillaume IV, il y avait, ô miracle, quelques personnes qui comprenaient le hollandais (7) ! De la Lande a été reçu à la cour de Guillaume V ; le 3 juin 1776 il y a dîné et il y a beaucoup parlé de longitude, de géographie, de voyages et de politique. En homme de son temps il a disserté, ainsi qu'il dit lui-même « avec beaucoup de liberté, comme on devait parler aux princes ». La cour le suivit avec une attention soutenue et on assura à l'astronome que tout le monde avait été content de lui » (8). A cette cour donc on parlait aussi français.

---

(1) Lettre du 17 avril 1684, déjà citée.
(2) G. COHEN, *o. c.*, p. 149.
(3) Cf. R. FRUIN, *Verspreide Geschriften* (Mélanges), Gravenhage, Martinus Nyhoff, 1901, 9 tomes, tome III, p. 84.
(4) J.-J. SALVERDA DE GRAVE, *L'Influence* etc., pp. 14, 15.
(5) KOENEN, *o. c.*, p. 416.
(6) J.-J. SALVERDA DE GRAVE, *L'Influence* etc., p. 15.
(7) Id., *id.*, p. 15.
(8) DE LA LANDE, *Manuscrit cité*, p. 58.

Digitized by Google

Pour conclure je constate que pendant la période de la République des Sept Provinces-Unies, le français était la langue de la conversation de la noblesse, de la haute bourgeoisie et des cours des Stathouders. Les intellectuels lisaient le français, il est vrai, suivaient aussi des cours universitaires en cette langue, mais ils ne la parlaient pas. Ensuite, à la fin du XVIII^e siècle il était devenu peu à peu la langue écrite du haut commerce et comme les diplomates en faisaient exclusivement usage, il a rempli en quelque sorte le rôle d'une seconde langue officielle. Il y a eu naturellement quelques fluctuations et le français a parfois envahi d'autres groupes, surtout au XVIII^e siècle. Cependant, ne perdons pas de vue que le peuple proprement dit ne savait pas le français ; les témoignages des voyageurs ne laissent aucun doute sur ce point. Il n'en employait qu'un certain nombre de mots, plus ou moins déformés, dont il ne comprenait que rarement le sens exact (1).

Théâtre.

Sur le théâtre du XVII^e siècle je n'ai pu recueillir que peu de témoignages. L'Honoré parle seulement en passant des « Rederijkers » (Rhétoriqueurs) qu'il compare aux anciens troubadours et qui représentaient de « misérables pièces » (2). Mais il consacre bien des pages à Vondel, qui tient, selon lui, sans contredit le premier rang parmi les poètes tragiques. Pourrait-on le comparer à Corneille et à Racine, comme à cette époque l'ont fait les Hollandais qui avaient des notions littéraires ? Voici la réponse : « il n'eut du premier que le sublime et les écarts, sans avoir la délicatesse et la perfection désespérante de l'autre » (3). Qu'est-ce que L'Honoré blâme dans les pièces de Vondel ? D'abord le choix des sujets, qui n'avait pas été fait toujours avec sagesse et goût. Puis la longueur des scènes et des monologues. Ensuite les chœurs, qui sont « laconiques et froids » et parlent d'événements passés, ce qui n'est qu'une répétition fatigante, ou bien annoncent les incidents futurs, de sorte que toute surprise est enlevée. Enfin ils sont quelquefois étrangers au sujet et par là inutiles et ennuyeux. De tout cela résulte souvent une action

(1) On trouve beaucoup de ces mots dans J. VERDAM, *o. c.*, p. 201.
(2) L'HONORÉ, *o. c.*, p. 24.
(3) Id., *id.*, p. 201.

Digitized by Google

languissante (1). Pourtant, il est incontestable que les pièces renferment beaucoup de beautés. La plus belle selon notre critique c'est *Gijsbrecht vun Amstel, d'Ondergang van zijn stad en zijn ballingschap* (la Ruine de sa ville et son exil) (2). « La pompe du spectacle et la beauté des décorations y attirent une foule étonnante, mais les vers de Vondel en font le véritable prix et malgré les défauts nombreux de cette pièce, malgré le mélange de comique et de tragique, malgré le dénouement aussi défectueux que ridicule, elle suffit pour immortaliser son auteur » (3). Et voici maintenant quelque chose d'incompréhensible : ce même Vondel, qui imita si parfaitement Virgile, a fait une traduction en vers de l'Enéide, « aussi plate et aussi mauvaise que les vers de ses tragédies sont harmonieux et sublimes ». Bref, on n'y reconnaîtrait pas l'auteur de *Palamedes* ni de *Gijsbrecht van Amstel*, peut-être, parce que son génie ne pouvait « s'assujettir aux entraves d'une traduction » (4). Comme on le voit, L'Honoré n'approuve pas la construction d'une pièce de théâtre qui sort du classicisme. C'est un sentiment que nous trouvons déjà chez Jean S. Le Laboureur, le jeune secrétaire — il n'avait que vingt-deux ans — de Louise Marie de Gonzague, seconde épouse du roi de Pologne Ladislas IV. Le 29 décembre 1645 (5) il visita le Théâtre d'Amsterdam et à cette occasion il fit voir qu'il possédait des notions sur les règles classiques en constatant que la pièce représentée n'était pas régulière, ni ne s'accomplit en vingt-quatre heures. Il vit une succession de scènes les plus effroyables : « l'enfer, les furies, deux Gentilshommes précipités dans un puits, deux fils de Royne et deux autres Princes tués, ensuite le Roy et la Royne assassinés ; une fille violée, qui eut les mammelles et les mains coupées ; enfin un More damné, et un père qui

(1) Id., *id.*, p. 204.
(2) L'Honoré, *o. c.*, p. 315.
(3) Id., *id.*, pp. 388 ss.
(4) Id., *id.*
(5) Non le 30 décembre, comme on lit dans J. A. Worp, *Geschiedenis van het drama en van het tooneel in Nederland* (Histoire du drame et du théâtre aux Pays-Bas), Groningen, J.-B. Wolters, 1904, 2 t., t. II, p. 85. Il y a encore deux détails inexacts à la même page. M. Worp dit que la fiancée de Ladislas assista à la représentation d'*Aran et Titus*. Or, elle était déjà l'épouse du roi et par conséquent reine, le mariage ayant eu lieu le 26 septembre à Versailles (Le Laboureur, *o. c.*, p. 2). Ensuite elle n'a rien vu de la pièce, mais « elle se contenta d'avoir veu le lieu, parce qu'elle n'entendoit pas la langue Flamende, et se retira devant l'ouverture de la première face du Théâtre » (Le Laboureur, *o. c.*, p. 69).

Digitized by Google

devient enragé » (1). On reconnaît sans peine le mélodrame terrifiant d'*Aran et Titus* de Jan Vos (2), vitrier de son état et « le rival de Vondel dans la tragédie » (3). Quels étaient les principes de ce fameux poète tragique? De ne jamais suivre d'autre règle que son imagination, de mettre des bornes et non des entraves aux talents. « Plein de ces merveilleuses maximes il fit paroître la tragédie de Medée, où les règles et le bon sens sont sacrifiés, aussi bien que les enfants de cette enchanteresse » (4). Devenu Directeur du Théâtre d'Amsterdam, il exerça sur les auteurs une autorité despotique. Il ne faisait jouer que des pièces inférieures aux siennes et refusait toujours celles de Vondel, qui s'en est plaint à plusieurs reprises. Cependant Vos n'avait pas que des défauts ; il possédait une vive imagination; sa versification était coulante et aisée. Souevnt on découvrait dans ses pièces des traits heureux. Jusqu'à sa mort « il ne cessa de faire des vers et des vitres », conclut L'Honoré plaisamment (5). Celui-ci nomme encore Joachim Oudaan (6) qui a composé plusieurs tragédies, « fort estimées dans le temps » (7). Voilà tout sur le XVII^e^ siècle, sauf un témoignage sur les farces, dont je parlerai tout à l'heure. J'ai trouvé davantage sur le XVIII^e^ siècle, bien qu'il ne faille pas s'attendre à une vue générale. L'Honoré s'étonne qu'un théâtre national se maintienne avec beaucoup de peine en Hollande et qu'Amsterdam et Rotterdam soient les seules villes où il y ait un théâtre hollandais (8). L'auteur se trompe ici : en 1705 on avait bâti un théâtre à Leyde et en 1766 un autre à la Haye ; jusqu'à cette date la Résidence n'avait possédé qu'une tente (9). Ce n'est qu'en 1744 que Rotterdam eut son théâtre (L'Honoré l'a donc connu), dont la fondation a été due à l'incendie du théâtre d'Amsterdam (10). Ces quelques théâtres ne subsistaient que grâce à un petit nombre d'amateurs de la langue hollandaise (11). Aussi ne devons-nous pas nous étonner qu'en général ils fussent loin de faire salle comble, malgré que l'on

(1) Le Laboureur, *o. c.*, pp. 69 et 70.
(2) Cf. J. A. Worp, *o. c.*, pp. 296 ss.
(3) L'Honoré, *o. c.*, p. 206.
(4) *Id.*, p. 206.
(5) L'Honoré, *o. c.*, p. 207.
(6) 1628-1692. Cf. Kalff, *o. c.*, t. IV, p. 473.
(7) L'Honoré, *o. c.*, p. 27.
(8) Id., *id.*, p. 29.
(9) J. A. Worp, *o. c.*, t. II, p. 262.
(10) J. A. Worp, *o. c.*, t. II, p. 242.
(11) L'Honoré, *o. c.*, p. 30.

Digitized by Google

ne jouât que pendant 8 mois de l'année (1) — (à Leyde durant 6 mois (2) —, et seulement un certain nombre de fois par semaine (3). N'est-il donc pas explicable que l'abbé Coyer ait constaté que dans notre capitale « la salle de comédie, qui paraît petite pour telle ville, est bien moins fréquentée que la Bourse qui n'est pas assez vaste pour la foule » (4).

De la Roque confirme ce témoignage. Selon lui la salle de spectacle, peu vaste, comparée à celles dans beaucoup de villes moins grandes, n'était que fort rarement comble. Encore ne fut-elle guère fréquentée que par les étrangers, qui s'y rendaient seulement pour tuer le temps (5). La conséquence de cet abandon faisait aboutir l'art dramatique à une obscure médiocrité (6). Médiocrité ! Si ce n'était que cela ! Coste d'Arnobat trouve le mot bien anodin. Selon lui le théâtre hollandais se trouvait encore dans son enfance ; les tragédies des auteurs hollandais étaient tout simplement insupportables. Il mesure le goût national à la célébrité constante de *Gijsbrecht van Amstel* (notre critique orthographique « gesber van amstel » !) qu'il appelle un drame monstrueux, digne des anciennes confréries françaises. Coste condamne surtout la scène où les religieuses sont assassinées pendant l'office (7). Ce n'est pas le seul qui ait une très mauvaise opinion de nos tragédiens « pitoyables » (8). L'Honoré, au contraire, en apprécie quelques-unes, comme *Achilles* et *Arzaces* de Balthazar Huydecoper (9), qui « joignait à beaucoup de goût et d'imagination une lecture prodigieuse et une rare érudition » (10). Les tragédies de J. Nomsz (11) ont eu « le succès le plus mérité » (12); M^me^ de Winter (13), qui a traité plusieurs sujets de l'histoire hollandaise « a égalé, si non surpassé ceux qui courent la même carrière » (14). Ces éloges, dont le dernier est d'ailleurs bien relatif, ne seront

(1) Id., *id.*, p. 29.
(2) J. A. Worp, *o. c.*, t. II, p. 239.
(3) Id., *id.*, p. 29.
(4) L'abbé Coyer, *o. c.*, t. II, pp. 246, 247.
(5) De la R***(oque), *o. c.*, p. 69.
(6) L'Honoré, *o. c.*, p. 30.
(7) Coste d'Arnobat, *o. c.*, pp. 295, 296, 297.
(8) M. A. F. C., *o. c.*, p. 15.
(9) 1695-1778 (Cf. Kalff, *o. c.*, t. V, p. 442).
(10) L'Honoré, *o. c.*, p. 207.
(11) 1738-1803 (Cf. Kalff, *o. c.*, t. VI, pp. 476 ss.).
(12) L'Honoré, *o. c.*, p. 339.
(13) Lucretia Wilhelmina van Merken (1721-1789), seconde épouse de l'auteur N. S. Winter.
(14) L'Honoré, *o. c.*, p. 340.

Digitized by Google

pas peut-être étrangers à la circonstance que les auteurs en question étaient des contemporains de notre critique : probablement il n'a pas voulu être impoli, car il est inadmissible que L'Honoré, qui en d'autres occasions montre du goût, ait été aveugle aux défauts des œuvres louées. La nullité de ces pièces, qui n'étaient souvent que des adaptations défectueuses de tragédies françaises, ne fait aucun doute (1). On jouait aussi des traductions des chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et de Voltaire, mais ceux-ci étaient devenus méconnaissables sur notre scène (2). Hélas ! On traduisait également l'Abbé Pellegrin, M^lle^ Barbier et Campistrion et toutes leurs pièces furent représentées avec succès (3). Ne nous étonnons pas trop de ce manque de goût. Il est évident que nos ancêtres n'avaient pas l'esprit assez raffiné pour créer ou pour apprécier la véritable tragédie, produit d'une société purement aristocratique (4). Ils manquaient d'imagination enflammée, leurs sentiments étaient prosaïques, parfois terre-à-terre, conformes au sol de notre patrie. Ils aimaient surtout la réalité, même crue. C'est pourquoi ils étaient assez tièdes à l'égard de la comédie, qui était encore chez nous dans son berceau. Aucun poète comique hollandais n'approchait ni de Molière, ni de Regnard ; le seul Pieter Langendijk composait des pièces passables (5). Il est vrai que l'on représentait aussi des traductions et des adaptations de pièces de Molière. Mais les traducteurs n'avaient pas su garder la finesse spirituelle de ces comédies, tandis qu'ils en avaient accentué l'élément farce (6). Car nos ancêtres préféraient particulièrement les farces très grossières, aussi bien au XVII^e^ qu'au XVIII^e^ siècle. Sur la première époque j'ai trouvé un témoignage de Jean Le Laboureur, qui juge la farce jouée après la représentation *d'Aran*

---

(1) Cf. Ch. VAN SCHOONNEVELDT, *Over de navolging der klassiek fransche tragedie in nederlandsche treurspelen der achttiende eeuw.* (De l'imitation des tragédies françaises classiques dans les tragédies hollandaises du XVIII^e^ siècle). Thèse de doctorat, 1906. Groningen.

(2) M. A. F. C., *o. c.*, p. 15.

(3) L'HONORÉ, *o. c.*, p. 339.

(4) M. J. HUIZINGA aboutit presque à la même conclusion en comparant la mentalité des Anglais et celle des Hollandais. Cf. son article : *Engelschen en Nederlanders in Shakespeare's tijd* (Les Anglais et les Hollandais au temps de Sh.) dans le *Gids*, juin 1924, p. 382.

(5) L'HONORÉ, *o. c.*, p. 340.

(6) Cf. H. E. H. VAN LOON, *Nederlandsche vertalingen naar Molière uit de 17^e^ eeuw* (Traductions de pièces de Molière en hollandais du XVII^e^ siècle). La Haye, L. A. Dickhoff, Jr. 1911. Thèse de doctorat, Leiden.

Digitized by Google

et Titus un peu licencieuse (1). Quant à la seconde les témoignages foisonnent. *On ne jouait* guère que « des tissus informes d'ordures et de grossièreté, dignes tout au plus des poissardes et de la plus vile populace, de sorte que le théâtre de Dancourt et de Le Grand pouvait passer pour une école de vertu et de bonnes mœurs (2) ! Aussi était-il difficile de concevoir que des femmes qui se piquaient de quelque pudeur voulussent y assister » (3). Ces pièces poivrées plaisaient pourtant, en tout cas au peuple et justement par leur licence (4). Le Laboureur reconnaît d'ailleurs lui-même que la farce qu'il a vue à Amsterdam, était très plaisante (5). Il faut dire que tous les visiteurs ne pensaient pas ainsi là-dessus. Il y en avait un qui les trouvait « remplies de polissonneries fades sans goût, ni invention » (6). Diderot a constaté, comme L'Honoré, que les pièces destinées au peuple étaient ordurières. Il en cherche la cause dans la démocratie et d'après lui, on trouve dans toutes les démocraties Aristophane avec sa grossièreté, mais sans son génie (7). Cette conclusion, qui étonne bien un peu venant d'un Diderot, n'est pas juste, il me semble, car l'amour de la grossièreté, de l'obscénité même, n'est pas le privilège douteux de la populace seule. Quant à la plupart des Hollandais de cette époque, ils aimaient le théâtre grivois, non parce qu'ils avaient des sentiments démocratiques, mais parce que la culture de l'esprit et le raffinement du goût leur manquaient. C'est pour la même raison que la comédie larmoyante et le drame romanesque avec « ses cruautés les plus dégoûtantes » (8) étaient alors si populaires. La « fureur » pour ces mauvaises pièces, a été une nouvelle cause, croit L'Honoré, de l'infériorité du théâtre hollandais (9). Il y avait encore une autre circonstance qui nuisait beaucoup à notre scène nationale, c'était l'art plus

(1) Le Laboureur, *o. c.*, p. 70. C'était la farce *Lichte Klaertje* (Clairette libertine) de l'auteur J. Noseman. Voir J. A. Worp, *o. c.*, t. I, p. 449.

(2) Il est bien curieux que l'Italien Riccoboni soit justement de l'avis contraire : « [les farces] qui sont dans le goût naturel du pays, l'emportent infiniment sur ces pièces étrangères » [celles de Dancourt et de Le Grand]. Cf. Louis Riccoboni, *Réflexions historiques et critiques sur les différents théâtres de l'Europe. Avec les Pensées sur la Déclamation*, Amsterdam, Aux dépens de la Compagnie, MDCCXL, in-8°, p. 152.

(3) L'Honoré, *o. c.*, pp. 340 et 341.

(4) Le Febure, *o. c.*, t. I, p. 384.

(5) Le Laboureur, *o. c.*, p. 70.

(6) M. A. F. C., *o. c.*, p. 15.

(7) Diderot, *o. c.*, p. 52.

(8) L'Honoré, *o. c.*, p. 342.

(9) Id., *id.*, p. 342.

Digitized by Google

que pitoyable des acteurs et des actrices. L'abbé Coyer a assisté au théâtre d'Amsterdam à la représentation de la tragédie d'*Achilles* de Balthazar Huydecoper. N'entendant pas le hollandais, il n'a pas compris ce qu'on disait sur la scène, mais il a constaté une action forcenée, une fureur continue sans le moindre répit (c'est pour cela probablement que l'abbé intitule la pièce : *la colère d'Achille*), des cris de stentor, des rois qui se querellaient sans dignité. Il a vu « une grosse Briséis très massive, à la fleur de quarante ans pour laquelle néanmoins Achille brûlait d'amour et faisait tant de tapage » (1). On comprend que ces rois ne fussent pas majestueux ! Les acteurs presque sans exception, n'étaient pas acteurs de profession. Que nous en dit Le Laboureur pour le milieu du XVII^e^ siècle ? « Ces comédiens [d'Amsterdam] ne sont pas entretenus comme les nostres, ny si relevez : ce sont des portefaix et gens de marine de mesme étoffe, qui sont les personnages de l'un et de l'autre sexe ; qui s'accordent entre'eux pour jouer des comédies qu'ils font en prose, et le plus souvent des farces. Ils partagent la moitié du gain entr'eux, et donnent l'autre aux pauvres. Ainsi celui qui descend du Trosne Royal retourne à ses crochets et chacun reprend son travail » (2). Ce qui est absolument juste dans cette relation, c'est qu'il n'a vu que des hommes dans les rôles de femmes, car ce ne fut qu'en 1655, dix ans après son séjour à Amsterdam, que la première actrice parut sur la scène de notre capitale (3). Quelques années avant on en rencontre une de temps à autre dans certaines troupes ambulantes (4). En Hollande, comme partout d'ailleurs, la femme n'a pu choisir la profession de comédienne qu'après une longue résistance, parce qu'on le considérait comme contraire à l'honneur féminin. En 1774 encore, Diderot n'estime pas hors de saison de mentionner que les actrices hollandaises étaient honnêtes (5), bien que son assertion soit singulièrement affaiblie par ce qu'il ajoute : « cependant on les entend souvent débiter des propos contraires à la pudeur, à la religion, à la saine politique et aux bonnes mœurs » (6). Je ne crois pas que ces mots soient aussi importants qu'ils en ont l'air. Il va sans dire qu'ils ne reposent pas sur l'expérience per-

(1) L'abbé COYER, *o. c.*, t. II, p. 247.
(2) LE LABOUREUR, *o. c.*, p. 70.
(3) J. A., WORP, *o. c.*, t. II, p. 34.
(4) Id., *id.*, t. II, pp. 33 et 34.
(5) DIDEROT, *o. c.*, p. 52.
(6) Id., *id.*, p. 52.

Digitized by Google

ne jouât que pendant 8 mois de l'année
6 mois (2) —, et seulement un certai
semaine (3). N'est-il donc pas explicab
constaté que dans notre capitale « la sall
petite pour telle ville, est bien moins fr
qui n'est pas assez vaste pour la foul

De la Roque confirme ce témoign
spectacle, peu vaste, comparée à celle
moins grandes, n'était que fort rarem
elle guère fréquentée que par les ét
seulement pour tuer le temps (5). La
faisait aboutir l'art dramatique à
Médiocrité ! Si ce n'était que cela ! (
bien anodin. Selon lui le théâtre
dans son enfance ; les tragédies
tout simplement insupportables.
célébrité constante de *Gijsbrecht*
graphique « gesber van amstel »
strueux, digne des anciennes con
surtout la scène où les relig
l'office (7). Ce n'est pas le seul
de nos tragédiens « pitoyables
apprécie quelques-unes, com
Huydecoper (9), qui « joignai
une lecture prodigieuse et u
de J. Nomsz (11) ont eu « l
Winter (13), qui a traité p
« a égalé, si non surpassé
Ces éloges, dont le derni

(1) Id., *id.*, p. 29.
(2) J. A. Worp. *o. c.*, t.
(3) Id., *id.*, p. 29.
(4) L'abbé Coyer, *o. c.*,
(5) De la R*** oque), *o.*
(6) L'Honoré, *o. c.*, p.
(7) Coste d'Arnobat, *o.*
(8) M. A. F. C., *o. c.*.
(9) 1695-1778 (Cf. Kal
(10) L'Honoré, *o. c.*,
(11) 1738-1803 (Cf. K
(12) L'Honoré, *o. c*
(13) Lucretia Wilhe
N. S. Winter.
(14) L'Honoré, *o.*

Digitized by Google

pas peut-être [illegible]
tion étaient des [illegible]
il n'a pas voulu [illegible]
qui en d'autres [illegible]
défauts des œuvre[illegible]
souvent que des [illegible]
ne fait aucun doute [illegible]
d'œuvre de Corneille [illegible]
étaient devenus [illegible]
traduisait également [illegible]
et toutes leurs pièces [illegible]
étonnons pas trop [illegible]
ancêtres n'avaient pas [illegible]
apprécier la vertu [illegible]
aristocratique [illegible]
sentiments étaient [illegible]
sol de notre patrie [illegible]
C'est pourquoi ils [illegible]
était encore chez nous [illegible]
hollandais n'appr[illegible]
Pieter Langendijk [illegible]
que l'on représentait [illegible]
pièces de Molière. [illegible]
nesse spirituelle [illegible]
né l'élément farce [illegible]
nent les farces [illegible]
ur la première [illegible]
laboureur, qu[illegible]

bbé Coyer a assisté au
la tragédie d'*Achilles*
s le hollandais, il n'a
mais il a constaté une
s le moindre répit (c'est
tule la pièce : *la colère*
qui se querellaient sans
ès massive, à la fleur de
Achille brûlait d'amour et
ıd que ces rois ne fussent
ans exception, n'étaient pas
. Le Laboureur pour le milieu
nsterdam] ne sont pas entre-
vez : ce sont des portefaix et
ui sont les personnages de l'un
ent entre'eux pour jouer des
le plus souvent des farces. Ils
ıtr'eux, et donnent l'autre aux
d du Trosne Royal retourne à ses
travail » (2). Ce qui est absolument
qu'il n'a vu que des hommes dans
e fut qu'en 1655, dix ans après son
première actrice parut sur la scène
es années avant on en rencontre une
ertaines troupes ambulantes (4). En
d'ailleurs, la femme n'a pu choisir la
qu'après une longue résistance, parce
ne contraire à l'honneur féminin. En 1774
pas hors de saison de mentionner que
s étaient honnêtes (5), bien que son asser-
nt affaiblie par ce qu'il ajoute : « cependant
débiter des propos contraires à la pudeur,
ine politique et aux bonnes mœurs » (6). Je
s mots soient aussi importants qu'ils en ont
e qu'ils ne reposent pas sur l'expérience per-

1) Cf. Ch. [illegible]
2) M. A. [illegible]
3) L'Hon[illegible]
4) M. [illegible]
-ntaine
5) S[illegible]

). c., t. II, p. 247.
o. c., p. 70.
o. c., t. II, p. 34.
pp. 33 et 34.
., p. 52.
52.

Digitized by Google

comme c'est encore le cas. Ils étaient également capables de suivre le français parlé. Le fameux théologien Jurieu donnait à Rotterdam ses leçons en français « afin d'avoir pour auditeurs les gens même qui n'entendaient pas le latin »(1). Il va sans dire que de tels faits impressionnaient beaucoup nos hôtes. De plus le français était la langue des diplomates et des cours des Stathouders. Déjà en 1575, le savant Feugeray, chargé de rédiger le programme d'études de l'Université de Leyde, écrit que l'usage en était fréquent dans tous les Pays-Bas, aussi bien dans les affaires politiques qu'ecclésiastiques (2). C'était la langue favorite du prince Guillaume Ier, qui mourut en 1584, assassiné, avec cette prière en français sur les lèvres : « Mon Dieu, ayez pitié de mon âme ! Mon Dieu, ayez pitié de ce pauvre peuple » (3). Le stathouder Frédéric-Henri, son fils, possédait une forte culture française qu'il dut pour une grande partie à sa mère, Louise de Coligny ; nous avons vu au chapitre II que sa cour n'avait pas du tout un aspect hollandais. Son successeur, Guillaume II, rédigeait son journal en hollandais et en français en donnant des formes françaises à des noms de villes hollandaises (4). Le prédicateur du prince Guillaume III était le réfugié Ménard, qui fut nommé même historiographe par les Etats. Plus tard ils confièrent à Jacques Basnage ce travail national (5). D'ailleurs, l'entourage de Guillaume III comptait encore d'autres Français comme Drelincourt, son médecin (6). A la cour de Guillaume IV, il y avait, ô miracle, quelques personnes qui comprenaient le hollandais (7) ! De la Lande a été reçu à la cour de Guillaume V ; le 3 juin 1776 il y a dîné et il y a beaucoup parlé de longitude, de géographie, de voyages et de politique. En homme de son temps il a disserté, ainsi qu'il dit lui-même « avec beaucoup de liberté, comme on devait parler aux princes ». La cour le suivit avec une attention soutenue et on assura à l'astronome que tout le monde avait été content de lui » (8). A cette cour donc on parlait aussi français.

---

(1) Lettre du 17 avril 1684, déjà citée.
(2) G. Cohen, *o. c.*, p. 149.
(3) Cf. R. Fruin, *Verspreide Geschriften* (Mélanges), Gravenhage, Martinus Nyhoff, 1901, 9 tomes, tome III, p. 84.
(4) J.-J. Salverda de Grave, *L'Influence* etc., pp. 14, 15.
(5) Koenen, *o. c.*, p. 416.
(6) J.-J. Salverda de Grave, *L'Influence* etc., p. 15.
(7) Id., *id.*, p. 15.
(8) De la Lande, *Manuscrit cité*, p. 58.

Digitized by Google

Pour conclure je constate que pendant la période de la République des Sept Provinces-Unies, le français était la langue de la conversation de la noblesse, de la haute bourgeoisie et des cours des Stathouders. Les intellectuels lisaient le français, il est vrai, suivaient aussi des cours universitaires en cette langue, mais ils ne la parlaient pas. Ensuite, à la fin du XVIII^e^ siècle il était devenu peu à peu la langue écrite du haut commerce et comme les diplomates en faisaient exclusivement usage, il a rempli en quelque sorte le rôle d'une seconde langue officielle. Il y a eu naturellement quelques fluctuations et le français a parfois envahi d'autres groupes, surtout au XVIII^e^ siècle. Cependant, ne perdons pas de vue que le peuple proprement dit ne savait pas le français ; les témoignages des voyageurs ne laissent aucun doute sur ce point. Il n'en employait qu'un certain nombre de mots, plus ou moins déformés, dont il ne comprenait que rarement le sens exact (1).

Théâtre.

Sur le théâtre du XVII^e^ siècle je n'ai pu recueillir que peu de témoignages. L'Honoré parle seulement en passant des « Rederijkers » (Rhétoriqueurs) qu'il compare aux anciens troubadours et qui représentaient de « misérables pièces » (2). Mais il consacre bien des pages à Vondel, qui tient, selon lui, sans contredit le premier rang parmi les poètes tragiques. Pourrait-on le comparer à Corneille et à Racine, comme à cette époque l'ont fait les Hollandais qui avaient des notions littéraires ? Voici la réponse : « il n'eut du premier que le sublime et les écarts, sans avoir la délicatesse et la perfection désespérante de l'autre » (3). Qu'est-ce que L'Honoré blâme dans les pièces de Vondel ? D'abord le choix des sujets, qui n'avait pas été fait toujours avec sagesse et goût. Puis la longueur des scènes et des monologues. Ensuite les chœurs, qui sont « laconiques et froids » et parlent d'événements passés, ce qui n'est qu'une répétition fatigante, ou bien annoncent les incidents futurs, de sorte que toute surprise est enlevée. Enfin ils sont quelquefois étrangers au sujet et par là inutiles et ennuyeux. De tout cela résulte souvent une action

(1) On trouve beaucoup de ces mots dans J. VERDAM, *o. c.*, p. 201.
(2) L'HONORÉ, *o. c.*, p. 24.
(3) Id., *id.*, p. 201.

Digitized by Google

languissante (1). Pourtant, il est incontestable que les pièces renferment beaucoup de beautés. La plus belle selon notre critique c'est *Gijsbrecht vun Amstel, d'Ondergang van zijn stad en zijn ballingschap* (la Ruine de sa ville et son exil) (2). « La pompe du spectacle et la beauté des décorations y attirent une foule étonnante, mais les vers de Vondel en font le véritable prix et malgré les défauts nombreux de cette pièce, malgré le mélange de comique et de tragique, malgré le dénouement aussi défectueux que ridicule, elle suffit pour immortaliser son auteur » (3). Et voici maintenant quelque chose d'incompréhensible : ce même Vondel, qui imita si parfaitement Virgile, a fait une traduction en vers de l'Enéide, « aussi plate et aussi mauvaise que les vers de ses tragédies sont harmonieux et sublimes ». Bref, on n'y reconnaîtrait pas l'auteur de *Palamedes* ni de *Gijsbrecht van Amstel*, peut-être, parce que son génie ne pouvait « s'assujettir aux entraves d'une traduction » (4). Comme on le voit, L'Honoré n'approuve pas la construction d'une pièce de théâtre qui sort du classicisme. C'est un sentiment que nous trouvons déjà chez Jean S. Le Laboureur, le jeune secrétaire — il n'avait que vingt-deux ans — de Louise Marie de Gonzague, seconde épouse du roi de Pologne Ladislas IV. Le 29 décembre 1645 (5) il visita le Théâtre d'Amsterdam et à cette occasion il fit voir qu'il possédait des notions sur les règles classiques en constatant que la pièce représentée n'était pas régulière, ni ne s'accomplit en vingt-quatre heures. Il vit une succession de scènes les plus effroyables : « l'enfer, les furies, deux Gentilshommes précipités dans un puits, deux fils de Royne et deux autres Princes tués, ensuite le Roy et la Royne assassinés ; une fille violée, qui eut les mammelles et les mains coupées ; enfin un More damné, et un père qui

(1) Id., *id.*, p. 204.
(2) L'Honoré, *o. c.*, p. 315.
(3) Id., *id.*, pp. 388 ss.
(4) Id., *id.*
(5) Non le 30 décembre, comme on lit dans J. A. Worp, *Geschiedenis van het drama en van het tooneel in Nederland* (Histoire du drame et du théâtre aux Pays-Bas), Groningen, J.-B. Wolters, 1904, 2 t., t. II, p. 85. Il y a encore deux détails inexacts à la même page. M. Worp dit que la fiancée de Ladislas assista à la représentation d'*Aran et Titus*. Or, elle était déjà l'épouse du roi et par conséquent reine, le mariage ayant eu lieu le 26 septembre à Versailles (Le Laboureur, *o. c.*, p. 2). Ensuite elle n'a rien vu de la pièce, mais « elle se contenta d'avoir veu le lieu, parce qu'elle n'entendoit pas la langue Flamende. et se retira devant l'ouverture de la première face du Théâtre » (Le Laboureur, *o. c.*, p. 69).

Digitized by Google

devient enragé » (1). On reconnaît sans peine le mélodrame terrifiant d'*Aran et Titus* de Jan Vos (2), vitrier de son état et « le rival de Vondel dans la tragédie » (3). Quels étaient les principes de ce fameux poète tragique? De ne jamais suivre d'autre règle que son imagination, de mettre des bornes et non des entraves aux talents. « Plein de ces merveilleuses maximes il fit paroître la tragédie de Medée, où les règles et le bon sens sont sacrifiés, aussi bien que les enfants de cette enchanteresse » (4). Devenu Directeur du Théâtre d'Amsterdam, il exerça sur les auteurs une autorité despotique. Il ne faisait jouer que des pièces inférieures aux siennes et refusait toujours celles de Vondel, qui s'en est plaint à plusieurs reprises. Cependant Vos n'avait pas que des défauts ; il possédait une vive imagination; sa versification était coulante et aisée. Souevnt on découvrait dans ses pièces des traits heureux. Jusqu'à sa mort « il ne cessa de faire des vers et des vitres », conclut L'Honoré plaisamment (5). Celui-ci nomme encore Joachim Oudaan (6) qui a composé plusieurs tragédies, « fort estimées dans le temps » (7). Voilà tout sur le XVII^e^ siècle, sauf un témoignage sur les farces, dont je parlerai tout à l'heure. J'ai trouvé davantage sur le XVIII^e^ siècle, bien qu'il ne faille pas s'attendre à une vue générale. L'Honoré s'étonne qu'un théâtre national se maintienne avec beaucoup de peine en Hollande et qu'Amsterdam et Rotterdam soient les seules villes où il y ait un théâtre hollandais (8). L'auteur se trompe ici : en 1705 on avait bâti un théâtre à Leyde et en 1766 un autre à la Haye ; jusqu'à cette date la Résidence n'avait possédé qu'une tente (9). Ce n'est qu'en 1744 que Rotterdam eut son théâtre (L'Honoré l'a donc connu), dont la fondation a été due à l'incendie du théâtre d'Amsterdam (10). Ces quelques théâtres ne subsistaient que grâce à un petit nombre d'amateurs de la langue hollandaise (11). Aussi ne devons-nous pas nous étonner qu'en général ils fussent loin de faire salle comble, malgré que l'on

(1) Le Laboureur, *o. c.*, pp. 69 et 70.
(2) Cf. J. A. Worp, *o. c.*, pp. 296 ss.
(3) L'Honoré, *o. c.*, p. 206.
(4) *Id.*, p. 206.
(5) L'Honoré, *o. c.*, p. 207.
(6) 1628-1692. Cf. Kalff, *o. c.*, t. IV, p. 473.
(7) L'Honoré, *o. c.*, p. 27.
(8) Id., *id.*, p. 29.
(9) J. A. Worp, *o. c.*, t. II, p. 262.
(10) J. A. Worp, *o. c.*, t. II, p. 242.
(11) L'Honoré, *o. c.*, p. 30.

Digitized by Google

ne jouât que pendant 8 mois de l'année (1) — (à Leyde durant 6 mois (2) —, et seulement un certain nombre de fois par semaine (3). N'est-il donc pas explicable que l'abbé Coyer ait constaté que dans notre capitale « la salle de comédie, qui paraît petite pour telle ville, est bien moins fréquentée que la Bourse qui n'est pas assez vaste pour la foule » (4).

De la Roque confirme ce témoignage. Selon lui la salle de spectacle, peu vaste, comparée à celles dans beaucoup de villes moins grandes, n'était que fort rarement comble. Encore ne fut-elle guère fréquentée que par les étrangers, qui s'y rendaient seulement pour tuer le temps (5). La conséquence de cet abandon faisait aboutir l'art dramatique à une obscure médiocrité (6). Médiocrité ! Si ce n'était que cela ! Coste d'Arnobat trouve le mot bien anodin. Selon lui le théâtre hollandais se trouvait encore dans son enfance ; les tragédies des auteurs hollandais étaient tout simplement insupportables. Il mesure le goût national à la célébrité constante de *Gijsbrecht van Amstel* (notre critique orthographique « gesber van amstel » !) qu'il appelle un drame monstrueux, digne des anciennes confréries françaises. Coste condamne surtout la scène où les religieuses sont assassinées pendant l'office (7). Ce n'est pas le seul qui ait une très mauvaise opinion de nos tragédiens « pitoyables » (8). L'Honoré, au contraire, en apprécie quelques-unes, comme *Achilles* et *Arzaces* de Balthazar Huydecoper (9), qui « joignait à beaucoup de goût et d'imagination une lecture prodigieuse et une rare érudition » (10). Les tragédies de J. Nomsz (11) ont eu « le succès le plus mérité » (12); M^me^ de Winter (13), qui a traité plusieurs sujets de l'histoire hollandaise « a égalé, si non surpassé ceux qui courent la même carrière » (14). Ces éloges, dont le dernier est d'ailleurs bien relatif, ne seront

(1) Id., *id.*, p. 29.
(2) J. A. Worp, *o. c.*, t. II, p. 239.
(3) Id., *id.*, p. 29.
(4) L'abbé Coyer, *o. c.*, t. II, pp. 246, 247.
(5) De la R***(oque), *o. c.*, p. 69.
(6) L'Honoré, *o. c.*, p. 30.
(7) Coste d'Arnobat, *o. c.*, pp. 295, 296, 297.
(8) M. A. F. C., *o. c.*, p. 15.
(9) 1695-1778 (Cf. Kalff, *o. c.*, t. V, p. 442).
(10) L'Honoré, *o. c.*, p. 207.
(11) 1738-1803 (Cf. Kalff, *o. c.*, t. VI, pp. 476 ss.).
(12) L'Honoré, *o. c.*, p. 339.
(13) Lucretia Wilhelmina van Merken (1721-1789), seconde épouse de l'auteur N. S. Winter.
(14) L'Honoré, *o. c.*, p. 340.

Digitized by Google

pas peut-être étrangers à la circonstance que les auteurs en question étaient des contemporains de notre critique : probablement il n'a pas voulu être impoli, car il est inadmissible que L'Honoré, qui en d'autres occasions montre du goût, ait été aveugle aux défauts des œuvres louées. La nullité de ces pièces, qui n'étaient souvent que des adaptations défectueuses de tragédies françaises, ne fait aucun doute (1). On jouait aussi des traductions des chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et de Voltaire, mais ceux-ci étaient devenus méconnaissables sur notre scène (2). Hélas ! On traduisait également l'Abbé Pellegrin, M^lle^ Barbier et Campistrion et toutes leurs pièces furent représentées avec succès (3). Ne nous étonnons pas trop de ce manque de goût. Il est évident que nos ancêtres n'avaient pas l'esprit assez raffiné pour créer ou pour apprécier la véritable tragédie, produit d'une société purement aristocratique (4). Ils manquaient d'imagination enflammée, leurs sentiments étaient prosaïques, parfois terre-à-terre, conformes au sol de notre patrie. Ils aimaient surtout la réalité, même crue. C'est pourquoi ils étaient assez tièdes à l'égard de la comédie, qui était encore chez nous dans son berceau. Aucun poète comique hollandais n'approchait ni de Molière, ni de Regnard ; le seul Pieter Langendijk composait des pièces passables (5). Il est vrai que l'on représentait aussi des traductions et des adaptations de pièces de Molière. Mais les traducteurs n'avaient pas su garder la finesse spirituelle de ces comédies, tandis qu'ils en avaient accentué l'élément farce (6). Car nos ancêtres préféraient particulièrement les farces très grossières, aussi bien au XVII^e^ qu'au XVIII^e^ siècle. Sur la première époque j'ai trouvé un témoignage de Jean Le Laboureur, qui juge la farce jouée après la représentation *d'Aran*

---

(1) Cf. Ch. VAN SCHOONNEVELDT, *Over de navolging der klassiek fransche tragedie in nederlandsche treurspelen der achttiende eeuw.* (De l'imitation des tragédies françaises classiques dans les tragédies hollandaises du XVIII^e^ siècle). Thèse de doctorat, 1906. Groningen.

(2) M. A. F. C., *o. c.*, p. 15.

(3) L'HONORÉ, *o. c.*, p. 339.

(4) M. J. HUIZINGA aboutit presque à la même conclusion en comparant la mentalité des Anglais et celle des Hollandais. Cf. son article : *Engelschen en Nederlanders in Shakespeare's tijd* (Les Anglais et les Hollandais au temps de Sh. dans le *Gids*, juin 1924, p. 382.

(5) L'HONORÉ, *o. c.*, p. 340.

(6) Cf. H. E. H. VAN LOON, *Nederlandsche vertalingen naar Molière uit de 17^e^ eeuw* (Traductions de pièces de Molière en hollandais du XVII^e^ siècle). La Haye, L. A. Dickhoff, Jr. 1911. Thèse de doctorat, Leiden.

Digitized by Google

et Titus un peu licencieuse (1). Quant à la seconde les témoignages foisonnent. On ne jouait guère que « des tissus informes d'ordures et de grossièreté, dignes tout au plus des poissardes et de la plus vile populace, de sorte que le théâtre de Dancourt et de Le Grand pouvait passer pour une école de vertu et de bonnes mœurs (2) ! Aussi était-il difficile de concevoir que des femmes qui se piquaient de quelque pudeur voulussent y assister » (3). Ces pièces poivrées plaisaient pourtant, en tout cas au peuple et justement par leur licence (4). Le Laboureur reconnaît d'ailleurs lui-même que la farce qu'il a vue à Amsterdam, était très plaisante (5). Il faut dire que tous les visiteurs ne pensaient pas ainsi là-dessus. Il y en avait un qui les trouvait « remplies de polissonneries fades sans goût, ni invention » (6). Diderot a constaté, comme L'Honoré, que les pièces destinées au peuple étaient ordurières. Il en cherche la cause dans la démocratie et d'après lui, on trouve dans toutes les démocraties Aristophane avec sa grossièreté, mais sans son génie (7). Cette conclusion, qui étonne bien un peu venant d'un Diderot, n'est pas juste, il me semble, car l'amour de la grossièreté, de l'obscénité même, n'est pas le privilège douteux de la populace seule. Quant à la plupart des Hollandais de cette époque, ils aimaient le théâtre grivois, non parce qu'ils avaient des sentiments démocratiques, mais parce que la culture de l'esprit et le raffinement du goût leur manquaient. C'est pour la même raison que la comédie larmoyante et le drame romanesque avec « ses cruautés les plus dégoûtantes » (8) étaient alors si populaires. La « fureur » pour ces mauvaises pièces, a été une nouvelle cause, croit L'Honoré, de l'infériorité du théâtre hollandais (9). Il y avait encore une autre circonstance qui nuisait beaucoup à notre scène nationale, c'était l'art plus

(1) Le Laboureur, *o. c.*, p. 70. C'était la farce *Lichte Klaertje* (Clairette libertine) de l'auteur J. Noseman. Voir J. A. Worp, *o. c.*, t. I, p. 449.

(2) Il est bien curieux que l'Italien Riccoboni soit justement de l'avis contraire : « [les farces] qui sont dans le goût naturel du pays, l'emportent infiniment sur ces pièces étrangères » [celles de Dancourt et de Le Grand]. Cf Louis Riccoboni, *Réflexions historiques et critiques sur les différents théâtres de l'Europe. Avec les Pensées sur la Déclamation*, Amsterdam, Aux dépens de la Compagnie, MDCCXL, in-8°, p. 152.

(3) L'Honoré, *o. c.*, pp. 340 et 341.

(4) Le Febure, *o. c.*, t. I, p. 384.

(5) Le Laboureur, *o. c.*, p. 70.

(6) M. A. F. C., *o. c.*, p. 15.

(7) Diderot, *o. c.*, p. 52.

(8) L'Honoré, *o. c.*, p. 342.

(9) Id., *id.*, p. 342.

Digitized by Google

que pitoyable des acteurs et des actrices. L'abbé Coyer a assisté au théâtre d'Amsterdam à la représentation de la tragédie d'*Achilles* de Balthazar Huydecoper. N'entendant pas le hollandais, il n'a pas compris ce qu'on disait sur la scène, mais il a constaté une action forcenée, une fureur continue sans le moindre répit (c'est pour cela probablement que l'abbé intitule la pièce : *la colère d'Achille*), des cris de stentor, des rois qui se querellaient sans dignité. Il a vu « une grosse Briséis très massive, à la fleur de quarante ans pour laquelle néanmoins Achille brûlait d'amour et faisait tant de tapage » (1). On comprend que ces rois ne fussent pas majestueux ! Les acteurs presque sans exception, n'étaient pas acteurs de profession. Que nous en dit Le Laboureur pour le milieu du XVII^e^ siècle ? « Ces comédiens [d'Amsterdam] ne sont pas entretenus comme les nostres, ny si relevez : ce sont des portefaix et gens de marine de mesme étoffe, qui sont les personnages de l'un et de l'autre sexe ; qui s'accordent entre'eux pour jouer des comédies qu'ils font en prose, et le plus souvent des farces. Ils partagent la moitié du gain entr'eux, et donnent l'autre aux pauvres. Ainsi celui qui descend du Trosne Royal retourne à ses crochets et chacun reprend son travail » (2). Ce qui est absolument juste dans cette relation, c'est qu'il n'a vu que des hommes dans les rôles de femmes, car ce ne fut qu'en 1655, dix ans après son séjour à Amsterdam, que la première actrice parut sur la scène de notre capitale (3). Quelques années avant on en rencontre une de temps à autre dans certaines troupes ambulantes (4). En Hollande, comme partout d'ailleurs, la femme n'a pu choisir la profession de comédienne qu'après une longue résistance, parce qu'on le considérait comme contraire à l'honneur féminin. En 1774 encore, Diderot n'estime pas hors de saison de mentionner que les actrices hollandaises étaient honnêtes (5), bien que son assertion soit singulièrement affaiblie par ce qu'il ajoute : « cependant on les entend souvent débiter des propos contraires à la pudeur, à la religion, à la saine politique et aux bonnes mœurs » (6). Je ne crois pas que ces mots soient aussi importants qu'ils en ont l'air. Il va sans dire qu'ils ne reposent pas sur l'expérience per-

(1) L'abbé COYER, *o. c.*, t. II, p. 247.
(2) LE LABOUREUR, *o. c.*, p. 70.
(3) J. A., WORP, *o. c.*, t. II, p. 34.
(4) Id., *id.*, t. II, pp. 33 et 34.
(5) DIDEROT, *o. c.*, p. 52.
(6) Id., *id.*, p. 52.

Digitized by Google

sonnelle de Diderot, qui n'entendait pas notre langue. Il aura copié sans critique les calomnies ordinaires dans la bouche de l'épicier hollandais. D'ailleurs l'abbé Coyer confirme que les actrices étaient de bonnes mœurs (1). Pour revenir au témoignage de Le Laboureur, ce qu'il dit des métiers des acteurs doit être complété, attendu qu'il y avait des comédiens qui avaient un état plus élevé que celui de portefaix ou de matelot. En 1641 le tableau de la troupe du théâtre d'Amsterdam contient en outre les noms d'un libraire, d'un courtier et d'un marchand de bric à brac (2). Cependant il devait s'écouler bien du temps avant qu'on pût rencontrer des comédiens de profession. Vers 1730 De la Barre de Beaumarchais écrit : « Il n'y a d'acteurs fixes qu'à Amsterdam. Aucun d'eux n'est comédien de profession. L'un est un perruquier, qui venant de tresser des cheveux, monte sur le théâtre sous le nom d'Agamemnon ou de César, et y parle aux Grecs ou aux Romains du même air qu'il parlait un instant auparavant à ses Garçons. L'autre est un Tailleur, qui à peine descendu de son établi, monte sur la scène et y représente Ulysse ou Agrippa avec cette dignité, que vous pouvez vous imaginer. Un troisième est un cordonnier, qui, les mains encore poissées, vient sous le nom de Brutus conspirer contre César et le poignarder. Les Actrices sont de la même espèce que les Acteurs. C'est la Fille d'un Tailleur qui représente Iphigénie, c'est une Couturière qui est Clytemnestre, c'est une Lingère qui est la rivale d'Iphigénie » (3). Près de vingt ans plus tard l'abbé Raynal prétend que la scène est « abandonnée aux plus vils ouvriers » (4). L'abbé Coyer dit seulement que la plupart des acteurs ont un métier (5), Diderot ajoute « et font quelques commerces » (6). Consultons pour finir L'Honoré sur cette question : « Ici la profession de comédien, que les idées reçues rendent avilissante, est méprisée, et d'ordinaire ce sont des gens sans éducation et de la lie du peuple qui s'attachent à la comédie » (7). Les acteurs hollandais étaient-ils donc tout de même des comédiens de profession ? Point du tout. Il ne peut y avoir aucun doute là-dessus. L'auteur a évidemment voulu dire :

(1) L'abbé Coyer, t. II, *o. c.*, p. 247. Cf. aussi J. Worp, *o. c.*, t. II, p. 252.
(2) J. A. Worp, *o c.*, t. II, pp. 30 ss.
(3) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, IIe partie, p. 199.
(4) L'abbé Raynal, *o. c.*, p. 226.
(5) L'abbé Coyer, *o. c.*, t. II, p. 247.
(6) Diderot, *o. c.*, p. 52.
(7) L'Honoré, *o. c.*, p. 30.

Digitized by Google

ceux qui jouent la comédie sont d'ordinaire, etc. Pour le reste il faut reconnaître que c'est un témoignage bien défavorable. N'oublions pas cependant les mots « d'ordinaire ». Que signifieraient-ils, sinon que L'Honoré a connu aussi des gens de théâtre de meilleure condition ? En tout cas, les tableaux de la troupe de l'époque montrent qu'il y avait des acteurs d'un rang plus élevé (1). Mais, hommes de condition ou non, lorsqu'ils montaient sur la scène, ils mettaient des vêtements ridicules qui ne convenaient point aux personnages qu'ils voulaient représenter. D'ordinaire, le spectacle était misérablement monté (2). Un soir, dans *Cinna*, le public vit paraître l'empereur Auguste avec une perruque « en bourse » (3). Le Febure a également constaté que les acteurs s'habillaient médiocrement. Hélas, ils étaient eux-mêmes encore au-dessous de leurs costumes (4). C'était également l'avis de L'Honoré : la salle d'Amsterdam était assez belle et bien ornée, les décors étaient admirables, mais les bons acteurs manquaient (5). On condamnait surtout leur déclamation qui était monotone et fatiguait l'oreille (6). Ce n'était qu'un chant très éloigné de la nature, trouve L'Honoré (7), dont l'opinion forme un contraste complet avec celle de Riccoboni. Ce n'est pas sans humour que L'Honoré, tout en combattant l'auteur italien, applique à la récitation hollandaise exactement les mêmes termes que son prédécesseur a employés pour exprimer l'idée opposée : « ils font des merveilles dans le Tragique qu'ils récitent noblement et naturellement, les Hollandois étant généralement contraires à la déclamation tragique du Théâtre françois, qu'ils regardent comme un chant éloigné de la nature » (8). Non, non, riposte L'Honoré encore une fois, ce n'est pas du tout vrai. Sauf Corver (9), « digne émule des Garrick et des Le Kain » (10), tous les acteurs chantaient les vers et déclamaient toujours (11). Le Febure rend

(1) J. A. Worp, *o. c.*, t. II, pp. 30 ss. et pp. 230 ss.
(2) De la R***(oque), *o. c.*, p. 69.
(3) M. A. F. C., *o. c.*, p. 15.
(4) Le Febure, *o. c.*, t. I, p. 384.
(5) L'Honoré, *o. c.*, p. 29.
(6) M. A. F. C., *o. c.*, p. 15.
(7) L'Honoré, *o. c.*, p. 342.
(8) Louis Riccoboni, *o. c.*, pp. 246 et 247.
(9) 1727-1794. Acteur et directeur du théâtre célèbre. Cf. J. A. Worp, *o. c.*, t. II, pp. 234, 240 ss. et passim.
(10) David Garrick, acteur anglais célèbre, 1716-1779. Henri Louis Lekain, acteur français célèbre, 1728-1788.
(11) L'Honoré, *o. c.*, p. 343.

Digitized by Google

aussi hommage à Corver et distingue encore Duval pour les rôles de matelot et Angemeer pour ceux de raisonneur (1). Pour les actrices c'était à peu près la même chose ; elles étaient médiocrement vêtues (2) : il y en avait parmi elles quelques-unes de talent, mais la plupart n'en avaient pas « grand mérite », ainsi que l'abbé Coyer s'exprime avec beaucoup d'indulgence (3). Le Febure loue Mme Sardet et Mlle Bouhon (4). Sur notre actrice la plus célèbre de cette époque, Johanna Cornelia Wattier, je n'ai rien trouvé et ce n'est pas la seule ! Comme je l'ai déjà fait observer je n'ai pu recueillir que quelques rares témoignages assez disparates. Ce qui en ressort en tout cas, c'est que les Français ne trouvaient pas notre théâtre national une institution de valeur. Heureusement L'Honoré, le dernier de l'époque que nous étudions qui écrit sur le théâtre, put constater un mieux : « la saine partie du public ne goûte plus cette méthode et les Punt et les Duim sont autant négligés aujourd'hui, qu'ils étoient admirés autrefois ». Et il finit par les mots suivants, pleins de promesses pour l'ère nouvelle : « le bon goût lève enfin la tête » (5).

Il me reste à examiner ce que nos hôtes ont observé sur l'art dramatique français chez nous. L'état n'en était pas très florissant. Les troupes qui donnaient des représentations à la Haye dans le seul théâtre français fixe en Hollande, avaient à lutter constamment contre force difficultés. De la Barre de Beaumarchais les a vues « tomber, se relever, retomber encore, tantôt par la faute des directeurs ou des acteurs, tantôt par celle du public, qui ne fournissoit que maigrement à l'entretien des comédiens » (6). Une des périodes heureuses semble avoir été celle à laquelle l'auteur des *Amusemens* fait allusion, en parlant d'une troupe nombreuse de très bons comédiens français et italiens qui se maintenait mieux que dans aucune ville de France, Paris excepté (7). Le bâtiment lui-même était assez joli (8), bien qu'il ne valût pas

(1) Le Febure, *o. c.*, t. IIe, p. 384. Aucun tableau de la troupe ne donne le nom de Duval. Je pense que Le Febure a francisé le nom de l'acteur De Waal. Angemeer était en 1762 acteur du théâtre d'Amsterdam. Cf. J. A. Worp, *o. c.*, t. II, pp. 235 et 236.

(2) Diderot, *o. c.*, p. 52.

(3) L'abbé Coyer, *o. c.*, t. II, p. 247.

(4) Actrices du théâtre d'Amsterdam. Voir J. A. Worp, *o. c.*, t. II, p. 235.

(5) L'Honoré, *o. c.*, p. 343.

(6) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, IIe partie, p. 201.

(7) *Amusemens*, p. 54.

(8) Mme Du Bocage, *o. c.*, t. III, p. 85.

Digitized by Google

celui d'Amsterdam avant l'incendie (1). La salle était petite, mais bien éclairée et gracieuse. Les loges du Prince-Stathouder, ainsi que ceux des Ambassadeurs français et anglais étaient particulièrement décorées (2). Desjobert y a assisté à une représentation en présence de la princesse Frédérique Wilhelmine, épouse de Guillaume V. Lorsque la distinguée visiteuse arriva, tous les hommes se levèrent et ôtèrent leurs chapeaux. Comme elle n'avait pas mis de rouge, les autres femmes, toutes parées qu'elles fussent n'en avaient pas non plus (3).

Outre ces comédiens fixés à la Haye, il y avait aussi, comme actuellement encore, des troupes qui faisaient des tournées dans notre pays, le plus souvent pendant les mois d'été, lorsque les théâtres hollandais faisaient relâche. Ainsi Desjobert relate qu'en 1778 à Rotterdam des acteurs de Namur donnaient des représentations en l'absence de leurs confrères hollandais (4). A Amsterdam les Français jouaient ordinairement en mai, juin et juillet (3). Quel était le jeu des troupes françaises ? Pour la deuxième moitié du XVII^e^ siècle j'en ai trouvé deux témoignages. Le premier est celui de S^t^. Evremont qui, le 25 novembre 1669, écrit de la Haye : « Nous avons ici des comédiens assez bons pour le comique, détestables pour les tragédies, à la réserve d'une femme très bonne comédienne pour tout ; ils ont joué le Tartuffe qui m'a extrêmement plu par les caractères ; et comme je conserverai toujours une sorte d'idée des choses de la France, celle d'un faux dévot si bien peint a fait sur moi toute l'impression qu'elle devoit faire » (6). Le deuxième m'a été fourni par Misson qui, en 1687, a vu un opéra français à Amsterdam. Son opinion n'est pas favorable. Il n'y avait ni machines, ni vêtements riches, ni bons acteurs. L'actrice qui lui a déplu le moins était une grosse fille, jouant un rôle d'homme et prononçant si bien ce qu'elle chantait que l'on aurait crue française. Cependant ce n'était que pure routine, parce qu'elle n'entendait pas un mot de français. L'auteur ne serait pas Misson s'il n'avait pas ajouté une de ses balivernes ordi-

(1) L'abbé COYER, *o. c.*, t. II, p. 261.
(2) DESJOBERT, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1910, p. 5.
(3) Id., *id.*, p. 5.
(4) DESJOBERT, *o. c.*, dans *De Navorscher*, p. 347.
(5) Id., *id.*, p. 12.
(6) *Revue d'Histoire littéraire de la France*, publiée par la Société d'Histoire littéraire de la France, Paris, Armand Colin, 29^e^ année, livraison 4, p. 386.

Digitized by Google

naires : « on (disait) qu'elle (avait) esté tambour pendant cinq ou six ans dans les troupes de Hollande » (1). Près d'un demi-siècle plus tard, De la Poupelinière assista à une représentation d'opéra donné à la Comédie française de la Haye. J'ai relaté plus haut que, selon lui, aucun acteur ne savait prononcer le français. Mais il y a trouvé plus à blâmer : « l'illustre Hamoche (2) y chantoit et nous n'y pûmes tenir » (3). J'ai pu recueillir aussi des louanges, bien que, excepté quelque cas spécial, ils ne soient pas enthousiastes. Voltaire écrit en 1743 de La Haye au ministre de Louis XV, d'Argenson : « Il y a ici une comédie assez passable, Prin et Fierville en sont les principaux acteurs. Il y a une Bercaville qui vaut mieux, sans comparaison, que toutes les soubrettes qu'on a essayées, et qui est plus effrontée elle seule que toutes les autres ensemble » (4). Desjobert a vu dans notre capitale *Nanine* (de Voltaire) et *Le Sylvain* (de Marmontel). Il trouva ces pièces assez passablement interprêtées (5). Pourtant, il n'a pu en jouir parfaitement. D'abord il eut beaucoup de peine à entendre le commencement à cause du bruit que le monde faisait dans la salle. Puis, comme le bâtiment était entièrement construit en bois, le vacarme de la rue était très importun. Cette fâcheuse circonstance était aggravée parce que la porte du théâtre, qui n'avait pas de vestibule, était presque toujours ouverte (6). En vérité, le théâtre, « une vraie baraque des boulevards à côté du Théâtre national (7) et par conséquent un bâtiment temporaire, était bien primitive.

---

(1) Misson, *o. c.*, t. I, p. 34.

(2) Jean-Baptiste Hamoche, acteur français, né dans les dernières années du XVII^e siècle ; il était remarquable dans les rôles de Pierrot. Il joue de 1712 à 1715 à Paris ; de 1715 à 1721 en province ; ensuite de nouveau à Paris. En 1731, il fit une tournée en Hollande.

(3) De la Poupelinière, *o. c.*, p. 60.

(4) M. J. Fransen, qui va publier sa thèse *Les Comédiens français en Hollande au* XVII^e *et au* XVIII^e *siècles* a été assez aimable pour me donner les renseignements suivants : L'acteur Prin était directeur de la troupe qui donnait en 1713 des représentations à Utrecht pour amuser les Membres du Congrès de la Paix. En 1762 il était directeur d'un théâtre à Turin.

Pierre Guichot, dit Fierville, naquit à Dijon, en 1671. Les renseignements sur lui sont plus ou moins fantaisistes : il aurait, paraît-il, débuté à la Comédie française à l'âge de 62 ans, en 1733, dans le rôle de Palamède dans *Electre*. Sociétaire en 1734, il fut renvoyé en 1741 avec une pension de 500 livres. Nous le retrouvons à Gand en 1747, à la Cour de Bayreuth de 1747 à 1759, à Turin en 1761. Il serait mort en 1777, à l'âge de 106 ans.

M^lle Bercaville fit partie de la troupe de Favart à Bruxelles de 1746 à 1747.

(5) Lettre à d'Argenson du 8 octobre 1743.

(6) Desjobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1910, p. 12.

(7) Id., *id.*, p. 13.

Digitized by Google

Il y avait à cette époque encore une autre salle de spectacle à Amsterdam. Les commerçants millionnaires de la capitale avaient fondé sous le nom de « Collége » un joli petit théâtre où ils appelaient à grands frais les meilleurs acteurs français (1). Le baron de Frénilly qui nous met au courant de cette circonstance y vit jouer en 1786 son ancienne connaissance de la Comédie française, M^lle^ Sainval l'aînée, qui était « par accès ou détestable ou sublime (2) » et il y a joui pour la première fois du jeu du célèbre Aufresne (3), dont « Brizard, tout fameux qu'il était, n'était qu'une sèche et froide copie » (4). Nos ancêtres visitaient-ils en grand nombre les représentations de pièces en français ? En d'autres mots : étaient-elles populaires chez nous ? Chez L'Honoré nous trouvons à cette question la réponse suivante : « les spectacles étrangers sont très bien accueillis. Des troupes françaises, allemandes, angloises se soutiennent assez bien dans toutes les villes où elles roulent » (5). L'auteur a eu sans doute en vue les représentations tout à fait occasionnelles, données pour célébrer une kermesse ou quelque fête, et par conséquent assez rares. Rien de plus naturel qu'elles aient réussi ordinairement. Mais, qui devaient soutenir le théâtre français fixe ? Qui y voyait-on régulièrement ? D'abord les Princes d'Orange avec leurs courtisans et les diplomates étrangers, comme nous avons vu plus haut, et puis l'aristocratie de la Résidence. L'Honoré nous apprend qu'il était de bon ton d'aller à la Comédie française (6) où les auditrices avaient de hautes coiffures et des chapeaux comme à Paris (7). Ces femmes parées nous font déjà comprendre que nous avons affaire à un public très distingué, mais qui en même temps

(1) En 1750 il y avait un théâtre français hors de l'enceinte de la ville au bord du canal de Overtoomsche vaart. C'était une baraque en bois qui fut détruite par le feu en 1754 (Voir *Het Algemeen Handelsblad* du 2, du 3, du 4 et du 5 mars 1925). En 1788 on construisit sur le Erwtenmarkt un théâtre français pour 100.000 florins. (Cf. J. A. Worp, *o. c.*, t. II, p. 262).

(2) Marie Pauline Christine Alziari de Roquefort, dite M^lle^ Saintval ou Sainval l'aînée, naquit en 1743, débuta à la Com. franç. en 1766 dans le rôle d'Ariane. Elle mourut à Paris en 1830. Voir la thèse de M. J. Fransen, citée plus haut.

(3) Aufresne (1729-1816) jouait surtout à l'étranger. Frédéric II a loué son jeu, « noble et vrai ». Gœthe, qui l'entendait à Strasbourg, lui trouvait de la réflexion, de la force et un calme sans froideur (Note de M. A. Chuquet, l'éditeur de l'ouvrage du baron de Frénilly ; v. note 2.).

(4) Le baron de Frénilly, *o. c.*, p. 48.

(5) L'Honoré, *o. c.*, p. 29.

(6) L'Honoré, *o. c.*, p. 30.

(7) Desjobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1910, p. 13.

Digitized by Google

était peu nombreux. Autre chose le prouve. En 1782 messieurs les membres du consistoire de la Haye prièrent les bourgmestres d'interdire toutes les représentations du théâtre hollandais, vu qu'elles étaient nuisibles à la religion et aux bonnes mœurs. Les sévères censeurs ne soufflèrent mot de la comédie française. Pourquoi ? Parce qu'elle n'était visitée que par la haute société, qui, ne formant qu'un groupe minuscule, était quantité négligeable dans cette question (1). Il est évident, que ni le peuple, ni la bourgeoisie moyenne n'allaient au théâtre français. Le peuple, je l'ai démontré au début de ce chapitre, n'entendait pas le français; la bourgeoisie hollandaise, même à La Haye, en tant qu'elle était capable de suivre une pièce dans cette langue, n'était pas en général « touché de la plaisanterie délicate de Molière, [ni] du tragique, noble, mais simple de Corneille » (2). Il me semble que cette opinion de la Barre de Beaumarchais est juste. En parlant du théâtre hollandais, j'ai expliqué pourquoi je suis arrivé à la même conclusion. Quant à l'état languissant du théâtre français dans notre pays, il trouvait sa cause dans le manque de popularité, résultant du fait que ceux qui s'y intéressaient étaient beaucoup trop peu nombreux pour faire prospérer une institution à demeure.

(1) Cf. J. A. Worp, *o. c.*, t. II, p. 284.
(2) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, II[e] partie, p. 203.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

PEINTURE - ARCHITECTURE - SCULPTURE

DIFFÉRENCE DE GOUTS ARTISTIQUES

Peinture

La peinture hollandaise est née, comme j'ai déjà fait observer dans l'Introduction, avec l'Etat nouveau, la République des Sept Provinces-Unies. Elle naquit directement de la race et du milieu; les événements politiques donnèrent le choc nécessaire. Après la scission complète entre le Sud et le Nord, les provinces méridionales « suivaient dans l'art la voie de l'Italie et représentaient sur la toile l'épopée mythologique du grand corps héroïque et nu » (1), pendant que les autres développaient leur art dans un autre sens. Les habitants du Nord avaient peu de sympathie pour le nu, très rare chez eux à cause de la grande humidité de l'atmosphère. Conformément à leur existence difficile, laborieuse et frugale, ils étaient hostiles à la conception d'une vie sensuelle. Ils ne possédaient nullement « les instincts décoratifs ou voluptueux qui ont établi ailleurs en Europe la parade seigneuriale et fait comprendre la poésie payenne des beaux corps. En effet, ce sont les instincts contraires, qui prennent le dessus. Allégée du contrepoids que lui faisaient les provinces du Midi, la Hollande,

(1) TAINE, *o. c.*, p. 142.

Digitized by Google

à la fin du XIVe siècle, penche tout d'un coup, et avec une force extraordinaire du côté où son naturel l'entraînait » (1). A partir de 1600 tout changea. « Plus de nus ; le corps idéal, le bel animal humain qui vit en plein soleil, la noble symétrie des membres et de l'attitude le grand tableau allégorique ou mythologique » (2) ne convenaient plus. Le personnage intéressant fut « le citoyen, un homme de chair et d'os, avec un costume et son attitude ordinaires » (3). Ce que la nation hollandaise réclama, ce fut la représentation de l'homme réel et de la vie réelle (4). Bref « ce peuple de bourgeois, pratique, peu rêveur, fort occupé, aucunement mystique, d'esprit anti-latin, avec des traditions rompues, un culte sans images, des habitudes parcimonieuses, n'avait plus qu'à se proposer une chose très simple et très hardie : exiger qu'on fît son portrait » (5). La peinture hollandaise ne fut et ne pouvait être que le portrait de la Hollande, telle que les yeux la voyaient : « bourgeois, paysans, bétail, échoppes, auberges, appartements, rues et paysages » (6). On ne saurait mieux délimiter le domaine des peintres hollandais, qui y ont créé tant de chefs-d'œuvre. Je m'étais attendu, je l'avoue, à trouver chez les voyageurs français en Hollande des impressions personnelles, des considérations intéressantes et nombreuses sur notre art pictural, qui est — nul ne le contestera — d'une renommée mondiale. Cependant, j'ai été désappointé, car il y a peu de visiteurs qui en parlent, et ce qu'ils en disent n'est pas d'une grande importance en général. Le premier qui, parmi les voyageurs du XVIIe siècle y fait quelque attention, c'est Nicolas Benard. A La Haye il visite « une longue gallerie où sont grand nombre de marchands peintres ayans leurs boutiques fournies de toutes sortes d'excellens et riches tableaux, comme on les voit à la foire de Sainct Germain des prez lez Paris » (7).

Malheureusement il ne précise pas. C'est ce qu'a fait De Monconys, qui consacre quelques pages de son journal aux peintres hollandais de cette époque. C'est grand dommage qu'il estropie

(1) Taine, *o. c.*, p. 144.
(2) *Id.*, p. 155.
(3) *Id.*, p. 156.
(4) *Id.*, p. 158.
(5) Fromentin, *o. c.*, p. 154.
(6) Taine, *o. c.*, p. 158.
(7) Nicolas Benard, *o. c.*, pp. 639 ss.

Digitized by Google

les noms propres d'une façon tout à fait barbare. Phelps van herman (1) par exemple sera Philips Wouwerman, Armanzast Leven (2): Herman Saftleben. Godart (il le nomme aussi Goedhart ou Goedartius)(3) peint, selon lui, fort bien des paysages, des insectes et des fleurs (4). A Delft il rend visite à Vermeer, qui n'avait pas à ce moment de tableau. Cependant, De Monconys, chez un boulanger, en voit un qu'on avait payé six cents livres, mais le chevalier trouve six pistoles (66 francs) encore trop (5). A Leyde il fait connaissance avec « ce fameux peintre Mirris (Frans van Mieris), qui n'avoit qu'un de ses tableaux commencé d'une femme esvanoüye entre les bras des siens, et un médecin qui regardoit son urine. Il n'y avoit de finy que le juste au corps de velours rouge, doublé d'hermine, de la femme et sa juppe isabelle, si bien faits qu'on eust aseuré que c'estoit de l'estoffe ; il en vouloit 1.200 livres du pays, quand il sera finy » (6). De la maison de Van Mieris il va chez Gérard Dou, qu'il qualifie d'incomparable pour la délicatesse du pinceau. Ce maître n'avait qu'un tableau : une femme à une fenêtre, qu'il voulait vendre 600 livres (7). Le chevalier trouve tous ces prix beaucoup trop élevés, mais il lui tarde tout de même d'acheter une toile, fût-elle d'un artiste de moindre rang. Il offre au « bon peintre Sleigran (8) qui fait de la manière de Dau et de Mirris » 60 écus d'un petit tableau. Hélas ! Le peintre ne voulait « pas moins de 400 livres » (9). Nous voyons par cette relation que les peintres hollandais de cette époque savaient passablement compter. A Harlem, surnommée « la seconde Boulogne, parce qu'elle a fait sortir de son sein un si grand nombre de peintres » (10), dans l'édifice De Doelen, De Monconys remarque « force grands portraits d'officiers et de magistrats ». Une de ces toiles de la main d' « Als » (= Frans Hals) est admirée

(1) De Monconys, 2e partie, *o. c.*, p. 132. Philips Wouwerman, peintre haarlemmois de paysages et de batailles (1619-1668).
(2) De Monconys, 2e partie, *o. c.*, p. 132. Herman Saftleben, peintre hollandais, 1610-1685.
(3) C'est le peintre Johannes Goedaart (1602-1688).
(4) De Monconys, 2e partie, *o. c.*, pp. 109, 111, 112, 113.
(5) De Monconys, 2e partie, *o. c.*, p. 149.
(6) Id., p. 153.
(7) Id., p. 153.
(8) Orthographe défectueuse de Slingelandt (Pieter Cornelisz van), peintre de Leyde, élève de Gerard Dou, (1640-1691).
(9) De Monconys, *o. c.*, 2e partie, p. 157.
(10) L'Honoré, *o. c.*, p. 163.

Digitized by Google

avec raison des plus grands peintres » (1). Un jour lui et son fils vont voir à Oüater reik (= Waterryk, maison de campagne dans le voisinage d'Amsterdam) (2), Otto Marseus, peintre de plantes, d'insectes et de reptiles (3).

De Blainville — avec lui nous sommes arrivés au XVIII[e] siècle — a visité à Amsterdam le Prinsenhof, actuellement l'Hôtel de Ville, où il a vu « plusieurs excellents tableaux » (4). De la Roque a admiré la collection des tableaux appartenant au Prince d'Orange, Guillaume V. C'était, d'après lui, l'une des plus estimées de l'Europe. Il s'est extasié devant un « superbe paysage, orné de beaucoup d'animaux, par Paul Potter, le chef-d'œuvre de ce maître » et — le bel avantage — « le plus grand morceau qui soit sorti de ses mains » (5). L'Honoré parle de Jan Steen, dont il raconte quelques farces et qu'il nomme le Scarron des peintres (6). Il dit de Rembrandt qu'il suivait toujours la nature qui paraissait animer ses tableaux. Ce peintre « aimoit les grandes oppositions de lumière et d'ombre, et son atelier étoit construit de façon, que le jour n'y entroit que par un trou, comme dans la chambre obscure » (7). Montesquieu a été dans la Maison de Ville d'Amsterdam. Il a une phrase assez dédaigneuse pour les nombreux tableaux qu'il y a vus : « un de Rubens ; un ou deux de Van Dyck » (8). Quelle indifférence renferme ce nonchalant « un ou deux » ; d'ailleurs, il ne semble pas avoir remarqué d'autres noms que ceux de ces peintres flamands. Il finit par : [les tableaux] « sont tous (comme on le juge bien) dans le goût flamand » (9). Diderot n'est pas non plus enthousiaste. Il faut naturellement ne pas perdre de vue que l'époque où il a visité notre pays, était une période de décadence ; ainsi on peut comprendre cette sortie : « Il n'y a plus de peinture [en Hollande], parce que la peinture n'y est ni protégée, ni cultivée et que les beaux arts, qui mènent si rarement à la fortune, n'y sont pas considérées » (10). Mais il dit

(1) De Monconys, *o. c.*, 2[e] partie, p. 159.
(2) A. de Vries, *Otto Marseus* dans *Oud Holland* 1883, p. 168.
(3) De Monconys, *o. c.*, 2[e] partie, p. 161.
(4) De Blainville, *o. c.*, p. 28.
(5) De la R***(oque), *o. c.*, p. 58.
(6) L'Honoré, *o. c.*, p. 48.
(7) Id., p. 130.
(8) Montesquieu, *o. c.*, t. II, p. 230.
(9) Id., p. 230.
(10) Diderot, *o. c.*, p. 53.

Digitized by Google

aussi : [les Hollandais] ont la folie des estampes ; un griffonnage de Rembrandt sera poussé dans une vente jusqu'à 3.600 florins » (1). Quant aux tableaux de notre plus grand peintre, il n'en admire que quelques-uns : « dans l'immensité de l'œuvre de Rembrandt, que j'ai parcourue, j'ai remarqué sept à huit morceaux dignes de Raphaël ; ne manquez pas de voir son Ecce Homo et sa Résurrection de Lazare » (2). De la Lande estime la Leçon d'Anatomie le plus beau Rembrandt (3). En général Diderot ne trouve pas notre peinture assez idéaliste : « on connaît suffisamment les grands maîtres de l'école hollandaise. Ne serait-ce pas l'esprit de commerce qui a rétréci la tête de ces hommes merveilleux ? Quelque habiles qu'aient été les peintres hollandais, ils se sont rarement élevés à la pureté du goût et à la grandeur des idées et du caractère » (4). Dans cette dernière phrase nous avons la réponse à la question pourquoi les visiteurs français passent sous silence la peinture hollandaise ou la louent si mollement. Leur goût allait plutôt dans la direction des écoles italienne et française. N'est-il pas caractéristique que Diderot admire justement les tableaux les moins hollandais ? Avant que nos peintres fussent appréciés à leur juste valeur, avant qu'une poétesse française pût dire que la Hollande avait bien mérité le titre de royaume de la peinture (5), il fallait que bien du temps s'écoulât encore.

Architecture

Il va de soi que les causes qui ont présidé à la naissance et au développement de la peinture, aient également déterminé le caractère des autres arts. Ils résultent, comme elle, des qualités de la race et des causes extérieures qui, durant plusieurs siècles, ont poussé nos ancêtres à adopter un genre de vie qui n'est pas propice à donner un grand essor à l'imagination. Est-il donc étonnant que l'abbé Coyer ait remarqué que, dans notre pays,

(1) Id., p. 53.
(2) Id., p. 53.
(3) De la Lande, *Manuscrit cité*, p. 89. De la Lande, qui se trouvait en même temps à La Haye que Diderot lui a rendu visite le 27 mai 1774. *Manuscrit cité*, p. 42.
(4) Diderot, *o. c.*, p. 52.
(5) Mad. Lucie Delarue-Mardrus, *Hollande*, poème publié dans le *Bulletin de l'Alliance française en Hollande*, 1er avril 1924.

Digitized by Google

les arts « utiles » brillaient par leur grande perfection (1), tandis que les arts de « luxe » n'étaient pas en honneur (2) ? N'est-il pas également compréhensible que L'Honoré écrive que les Hollandais cultivent les arts « utiles » avec autant d'activité que de succès (3) ? L'abbé de Feller reste tout à fait dans cet ordre d'idées, en observant qu'il y a chez nous en général peu d'édifices d'une belle architecture. Il ne conteste pas que les maisons soient bien bâties, mais il les dit uniformes et sans rien de saillant. Il les trouve d'une extrême monotonie, qui fait tort à la beauté des villes et en affaiblit l'intérêt. Selon lui, il règne dans l'ensemble, caractérisé par la rareté des places publiques et le manque presque absolu de monuments et de fontaines, une égalité qui empêche les yeux et l'imagination de se reposer sur aucun objet particulier et qui de plus, ne laisse qu'un souvenir confus de l'aspect général (4).

Un des visiteurs était d'avis que les Hollandais « se piquaient moins d'observer les règles de l'architecture que de tenir leurs maisons d'une propreté outrée et de les remplir de colifichets » (5). Mme Du Bocage a reçu la même impression des maisons à Amsterdam : « la propreté la plus scrupuleuse y brille plus que le vrai goût de l'architecture » (6). N'était-ce pas une grave faute de construire des portes plus petites que les fenêtres ? Et quel aspect avaient les demeures ? Tout au plus celui de maisons de cartes ou de gloriettes de jardin (7) ! Sartre en juge tout autrement : « la maison du moindre paysan à la campagne, ou du moindre artisan dans les villes, nous paraîtrait un petit bijou, si nous la voyions en France ; elles sont toutes de briques, assez basses ; les portes et les contrevents sont peints de diverses couleurs » (8). « Toutes briques » n'est pas juste ; d'ailleurs, Sartre dit lui-même dans un autre endroit de son livre que les Hollandais bâtissent aussi en bois (9). Dans les grandes villes les habitations n'étaient pas toutes si petites, ni si simples. Notamment à La Haye

(1) L'abbé Coyer, *o. c.*, p. 289.
(2) *Id.*, p. 292.
(3) L'Honoré, *o. c.*, Avertissement, p. VIII.
(4) L'abbé de Feller, *o. c.*, pp. 225, 226.
(5) M. A. F. C., *o. c.*, p. 14.
(6) Mme Du Bocage, *o. c.*, t. III, p. 93.
(7) M. A. F. C., *o. c.*, p. 14.
(8) Sartre, *o. c.*, p. 31.
(9) Sartre, *o. c.*, p. 29.

Digitized by Google

se trouvaient de véritables palais (1), qui, dans les premières années du XVIII^e siècle augmentaient de jour en jour en nombre et en beauté (2). A Amsterdam les maisons avaient souvent de trois à sept étages, non compris le rez-de-chaussée, où l'on descendait par quatre ou cinq marches. Les constructions avaient l'air d'être solides. Quelques-unes de différents ordres d'architecture étaient décorées d'ornements d'assez bon goût, mais toutes étaient généralement simples et commodes (3). Grosley a remarqué la différence entre l'ancienne architecture et celle du milieu du XVIII^e siècle. Chaque maison bâtie selon les règles de la première, « formant pignon sur la rue, et composée de trois petits étages sur une seule face peu étendue, était terminée par un fronton coupé en degré, ce qui masquait le toit. La façade faisant ventre dans le milieu, et paraissant par cette forme menacer une ruine prochaine, ne semblait qu'appliquée au corps du bâtiment » (4).

A Leyde surtout il y avait beaucoup de maisons de cette ordonnance singulière. A Dordrecht, De Monconys s'arrête surpris devant plusieurs bâtiments qui « soit par défaut du terrain, soit par ignorance de l'architecte ne sont point d'aplomb et il semble qu'elles doivent bientost tomber » (5). De Monconys était avec ses deux suppositions dans l'erreur. On construisait à dessein les façades avec « un ventre dans le milieu » ou en les faisant pencher en avant, pour que l'eau pluviale ne pût pénétrer (6). De la Motraye a vu quantité de maisons à Harlem, qui « avec des frontispices à l'antique, s'élevaient et se terminaient en pointes ». Il ne les goûtait pas beaucoup; celles qui étaient bâties à la moderne, lui plaisaient davantage (7). Grosley, en observant ces dernières, constatait, qu'elles avaient des façades régulières, « en pierres de taille » (8). Ce dernier détail n'est pas tout à fait juste. Ce n'est vrai en général que pour le rez-de-chaussée ; le reste de ces bâtiments, encore debout à l'heure actuelle, est en briques. L'auteur appelle

(1) Cf. plus haut, p. 48.
(2) De la Motraye, *o. c.*, t. II, p. 179.
(3) Thouin, *o. c.*, t. I, p. 161.
(4) Grosley, *o. c.*, p. 33.
(5) De Monconys, *o. c.*, II^e partie, p. 128.
(6) L'architecte M. N. F. Wymer, en défendant l'architecture moderne de « l'Ecole amsterdammoise », parle de la même question dans un article : Moderne huizen (Maisons modernes), dans *De Telegraaf* du 16 janvier 1925, édition du matin.
(7) De la Motraye, *o. c.*, t. II, p. 177.
(8) Grosley, *o. c.*, p. 34.

Digitized by Google

encore l'attention sur un détail de ces maisons. Tout en bas il y a un souterrain qui, « donnant au rez-de-chaussée toute la salubrité d'un premier étage, tire son jour d'un fossé(1) de trois pieds de large. Ce fossé, qui sépare la maison de la rue ou du quai est fermé par un grillage, dont les ornements sont en raison de l'importance de la maison. Les souterrains sont occupés par les cuisines, par les offices et par les domestiques ». D'après lui cet arrangement, particulier à la Hollande, fut adopté par les Anglais pour le nouveau Londres. Il s'est aussi posé la question de savoir d'où est venue cette ordonnance et sans hésiter il répond : des anciens Germains, qui aimaient tant à habiter des souterrains ! Il allègue un argument contre l'arrangement de ces bâtiments, qui nous semble saugrenu : « ce fossé, ces grilles, ces appartements donnant sur la rue, sont fort incommodes pour.... les menus besoins des piétons »(2)! Il va sans dire que Grosley décrit ici des maisons bourgeoises, que l'on trouvait des deux côtés des grands canaux. Ce sont les mêmes bâtiments dont le maréchal de la Force témoignait qu'elles étaient presque toutes pavées de marbre (3). Sartre parle du même genre de maisons à l'extérieur très orné. On n'y épargne pas les pilastres, ni les autres ornements d'architecture ; plusieurs en ont même des glaces au lieu de vitres. Il s'en faut tout de même beaucoup qu'elles approchent du goût des maisons françaises. L'escalier y est toujours un casse-cou ; un appartement, composé de plusieurs pièces de plain-pied n'existe nulle part (4). Cette dernière assertion est seulement juste pour les demeures des gens aisés. Les familles appartenant à la petite bourgeoisie, occupaient très souvent deux ou trois pièces d'un même étage. Le peuple proprement dit était logé dans les souterrains ou bien dans les greniers (5).

Outre aux maisons particulières, les Français ont fait attention aux Hôtels de de Ville, dont la plupart, suivant L'Honoré, étaient construits dans l'ancien goût gothique (6). Celui de Leyde était des plus médiocres ; le perron en était raide et sans noblesse (7).

---

(1) Sans eau et construit en briques ou en pierres de taille.
(2) GROSLEY, *o. c.*, pp. 35, 36.
(3) Le marquis DE LA GRANGE, *Mémoires authentiques de Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, et de ses deux fils les marquis de Montpouillan et de Castelnaut*, Paris, Charpentier, 1843, 4 t., t. III, p. 328.
(4) SARTRE, *o. c.*, p. 30.
(5) GROSLEY, *o. c.*, p. 57.
(6) L'HONORÉ, *o. c.*, p. 3.
(7) DE LA R***(OQUE), *o. c.*, p. 61.

Digitized by Google

De la Motraye était d'avis que celui de Rotterdam avait « de grandes beautés » (1). On loue unanimement ceux de Delft (2) et de Gouda (3). De Monconys dit du premier qu'il « n'est pas grand, mais propre et régulier ; de belles pierres d'une architecture point noble, mais agréable, ayant quelques dorures qui ne font pas mal. Du milieu de ce bâtiment s'élève une tour, qui accompagne assez bien le corps. Au fond du vestibule, vis-à-vis l'entrée, il y a un parquet formé par quatre grosses colonnes de marbre noir, qui soutiennent trois arcades d'une fort bonne architecture » (4). De la Poupelinière admire également le clocher de cet édifice (5), De la Motraye trouve la Maison de Ville d'Utrecht magnifique (6) et nomme celle de Harlem un bijou (7). L'Honoré est également d'opinion que cette dernière est de bon goût, mais il blâme la construction du perron, qu'il compare à un large échafaud de pierre (8). Quant à la première, dont la façade « prévient bien », De la Roque veut bien lui accorder « quelque mérite » (9). Je relève encore que Joly qualifie celle de Deventer de petite, mais bien « enjolivée » et je passe maintenant aux impressions qu'éveille la célèbre Maison de Ville d'Amsterdam, bâtie de 1648, l'année où fut conclue la paix qui mit fin à la guerre de quatre-vingts ans avec l'Espagne, à 1655, selon les plans de l'architecte Jacob van Campen. Sartre s'est arrêté pas mal de temps devant cet édifice, composé de quatre corps de logis d'une hauteur égale qui approche celle du Louvre (10), et d'une architecture des plus régulières et des plus magnifiques du monde (11). Il a longuement contemplé la façade d'entrée, dont le milieu est couronné d'un « fronton énorme revêtu de marbre blanc, dans lequel est représenté, en bas-relief de marbre blanc, la Hollande sous la figure d'une reine recevant tous les peuples de toute la terre, qui lui apportent leurs biens et leurs fruits » (12).

---

(1) De la Motraye, *o. c.*, t. II, p. 185.
(2) Joly, *o. c.*, p. 142 ; Mr. M***, *o. c.*, p. 211 ; De la R***(oque), *o. c.*, p. 56 ; G. de Marcilly, *o. c.*, p. 79.
(3) L'Honoré, *o. c.*, p. 253 ; Joly, *o. c.*, p. 146.
(4) De Monconys, *o. c.*, 2e partie, p. 144.
(5) De la Poupelinière, *o. c.*, p. 57.
(6) De la Motraye, *o. c.*, t. II, p. 174.
(7) Id., p. 177.
(8) L'Honoré, *o. c.*, p. 154.
(9) De la R***(oque), *o. c.*, p. 72.
(10) Sartre, *o. c.*, p. 29.
(11) Charles Patin, *o. c.*, p. 159.
(12) Sartre, *o. c.*, p. 29.

Digitized by Google

Notre voyageur trouve que ces bas-reliefs représentent « assez au naturel le génie de la nation ». Cependant, il est d'avis qu'ils sont flatteurs, « puisque les peuples y paraissent comme des vassaux qui viennent rendre hommage à leur souverain ». Il ne s'étend pas sur le petit dôme qui s'élève au-dessus du fronton ; j'y reviendrai tout à l'heure. La façade opposée a aussi un fronton de marbre blanc, mais au lieu du dôme on y voit une statue colossale, qui représente un Atlas portant le monde entier sur ses épaules. « Les Hollandais aiment fort cette devise, et l'affectation qu'ils ont à la placer dans leurs ornements, fait assez voir qu'elle est du goût de leur amour-propre » (1). Mais somme toute, il estime l'édifice « un des plus superbes qu'on ait encore vu » (2). De la Motraye est parfaitement de son avis (3). Coste d'Arnobat le trouve même le seul monument de toute la Hollande qui mérite l'intérêt du visiteur, tandis que les autres édifices ne sont que des masures. Bien que le bâtiment trouve grâce à ses yeux, il ne peut s'empêcher d'y redire. En premier lieu il le voudrait sur une grande place, ce qui n'est pas si bête, à vrai dire. En outre un siècle auparavant Misson avait remarqué qu'elle était irrégulière (4). Mais Coste a plus de critiques à présenter : « l'ordre d'en haut est d'une énormité de masse qui est contre toutes les règles de vraisemblance » (5). De la Roque tombe d'accord avec lui. Il est vrai que, d'abord, il a reçu une impression de grandeur, même de majesté de l'édifice. Mais, après en avoir examiné les détails, son admiration a diminué : « le soubassement n'est point dans un rapport heureux avec l'ordre ionique qu'il supporte et cet ordre lui-même est assez mal couronné ; le petit Dôme ôte à cet édifice le mérite de l'ensemble et sa dignité » (6). On a blâmé encore autre chose. Coste d'Arnobat demande, en pince-sans-rire, « si l'édifice avoit une porte.... » (7). Voilà un défaut dont parlent tous les visiteurs français. Les sept portes basses et étroites au lieu d'un grand portail monumental (8), donnent au bâtiment un air

(1) SARTRE, *o. c.*, p. 29.
(2) Id., p. 29.
(3) DE LA MOTRAYE, *o. c.*, t. II, p. 174.
(4) MISSON, *o. c.*, p. 30.
A présent, cette place, le fameux Dam, est beaucoup plus grande et aussi plus régulière qu'alors.
(5) COSTE D'ARNOBAT, *o. c.*, p. 126.
(6) DE LA R***(OQUE), *o. c.*, p. 65.
(7) COSTE D'ARNOBAT, *o. c.*, p. 126.
(8) MISSON, *o. c.*, p. 30.

Digitized by Google

Reynaud (1), Faure (2), Barthélemy (3), Ronzier-Flageac (4), Joseph-Etienne Delcher, Bonnet de Treiches (5), et Camus, avocat à Paris, un des principaux artisans de la Constitution civile du clergé.

Tous les sept votèrent la mort du Roi. Parmi eux, cependant, hâtons-nous de le dire, il y eut des degrés dans la passion. Les plus acharnés furent les montagnards Solon Reynaud et Balthazar Faure, qui jugèrent Louis Capet digne de la peine de mort et exécutable sur-le-champ. Si Joseph-Etienne Delcher

---

(1) Né au Puy le 15 fév. 1749, mort le 1er fév. 1815. Marié à N. Exbrayat il en eut cinq enfants.

1°) Baron Reynaud, général de brigade. 2°) Hubert Reynaud commandant d'infanterie qui brisa son épée en 1815 pour refus de servir la Restauration et fut nommé commandant de la garde nationale du Puy, en 1830.

3°) Balthazar, commandant de cavalerie.

4°) Charles, garde d'honneur sous l'Empire.

5°) Antoinette, mariée à Victor Balme (Note de M. P. Le Blanc).

(2) Né à Roche-en-Régnier, le 14 Juin 1746, licencié en droit de l'université de Valence (17 avril 1777), avocat et notaire à Monistrol, député à la Convention par le dép. de la Haute-Loire, puis aux Cinq-Cents, il finit par être greffier d'abord de la justice de paix à Toul, puis du tribunal de première instance à Saint-Jean de Losne (Côte-d'Or), où il mourut le 15 avril 1805.

(3) Barthélemy (Jean-André) naquit au Puy, rue Chaussade, en 1746. Avocat au Puy, il manifesta de bonne heure son attachement à la Révolution. Il s'enrôla d'abord dans les canonniers volontaires et obtint bientôt le grade de lieutenant. Il avait épousé une demoiselle Hedde dont il n'eut pas d'enfants. Au mois de septembre 1792, il put être député à la Convention, et ne parut à la tribune que dans l'affaire importante du jugement de Louis XVI où il vota la mort. Vers la fin de 1795, à l'approche du 13 vendémiaire an IV, Barthélemy donna sa démission de député et se retira dans son département où il ne tarda pas à être nommé commissaire du Directoire. Compris comme régicide dans les exceptions de la loi d'amnistie, rendue le 12 janvier 1816, il sortit de France, se retira en Suisse, puis en Autriche. Mais étant rentré bientôt en France, il fut arrêté. Sur les instances de sa famille et de ses amis, il obtint de se retirer à Boussy, commune de Chaspinhac, où il mourut en 1820 ou 1821 (Com. de M. Paul Le Blanc).

(4) Ronzier (Antoine), naquit à Cohade près Brioude, le 1er mars 1750. Il était cultivateur, lorsque porté sur la liste des collèges électoraux, il fut élu député à la Convention. Mais après la mort de Louis XVI, fatigué des fonctions législatives, il donna sa démission et fut alors remplacé par Lemoine, citoyen de Dunières, le 1er octobre 1793.

(5) Bonnet de Treyches (Joseph-Balthazar) naquit en 1753. Il était lieutenant de la sénéchaussée du Puy, lorsqu'en 1789, il fut nommé par le tiers état, député aux Etats-Généraux. Nommé ensuite député à la Convention nationale, il vota dans le procès de Louis XVI, l'appel au peuple, la mort et le sursis. Proscrit avec les Girondins par le parti de la Montagne, au 31 mai 1793, il échappa aux poursuites en se cachant dans les cavernes du Jura, d'où il parvint à se réfugier en Suisse. Il fut rappelé par la Convention sept mois après le 9 thermidor. En 1793, envoyé dans le dép. de la Loire, en mission, il contribua à réprimer un mouvement royaliste qui eut lieu dans la commune de Chévrières. Après la session, il fut nommé administrateur de l'Opéra. En 1810, il fut membre du Corps Législatif où il siégea jusqu'à l'abdication de l'empereur. Il mourut à Paris en 1818. (Coll. de M. P. Le Blanc).

Digitized by Google

vota également la mort, nous savons du moins que ce ne fut pas sans hésitation, et que cette hésitation fut due en partie à son tempérament, et en partie, d'après une tradition conservée dans la famille, à une lettre de son oncle lui conseillant de ne pas tremper dans le sang d'un roi (1).

Bourgeois, jurisconsulte, homme de loi, Joseph-Etienne avait horreur de l'anarchie, de Marat, des massacreurs de Septembre. Républicain estimable et croyant, il agissait avec réflexion et conscience, par étude et par système. Lettré, raisonneur, quelque peu philosophe, logicien, civilisé sinon élégant et raffiné, il n'approuvait pas les jurons grossiers de Danton, ni les fanfaronnades populacières de Robespierre. Il avait le tempérament girondin. C'en était assez pour expliquer une certaine irrésolution. Il avait en outre promis à son oncle de ne pas voter le régicide. Cette promesse ajoutait un nouveau poids dans la balance et augmentait son indécision. Voilà pourquoi dans son *Opinion,* nous le voyons prendre des détours.

Il reconnaît, il est vrai, que Louis XVI a conspiré contre la liberté de son pays, qu'il a souillé son trône de tous les crimes, qu'il « empêche, par sa seule existence, l'affermissement de la République et l'établissement du nouvel ordre social qui doit désormais régir la France libre », mais il tait s'il est partisan de la peine de mort. Au lieu même de se prononcer nettement sur la peine qu'il convient de lui infliger, puisqu'il demande à la Convention de poser cette question : *Quelle est la peine qu'il a encourue ?* il préfère éluder la chose et se rabattre sur le point subsidiaire et accessoire de l'*appel au peuple.* Son examen portera sur cette seule matière, à savoir « si le jugement des représentants du peuple sera exécuté de suite ou si l'on en décrétera le renvoi à la sanction du peuple souverain réuni en Assemblées primaires ». Et il conclura en faveur de l'exécution directe de la peine fixée, sans appel au peuple, pour les deux raisons suivantes :

1° Si, d'une part, l'appel au peuple sur le sort de son roi semble bien atténuer, comme le prétendent les partisans de ce procédé, la responsabilité personnelle des représentants vis-à-vis d'un acte si odieux, qui, par son infamie, pourrait à jamais ternir leurs descendants, d'autre part, ces mêmes repré-

(1) Communication de M. Paul Le Blanc.

Digitized by Google

sentants, fondateurs de la République, auraient l'air de céder à un sentiment de lâcheté indigne, en laissant croire qu'ils ne sont pas capables de supporter seuls les conséquences de leur opinion ni de donner leur vie, s'il le fallait, plutôt que d'allumer une guerre civile.

2° En second lieu, s'il est incontestable que la sanction du peuple rende un hommage éclatant à sa souveraineté, il faut bien se garder toutefois de laisser entre ses mains aucune fonction judiciaire ou administrative : ceci est absolument subversif de tout principe de morale et de saine politique. Au surplus, en appeler au peuple, n'est-ce pas ouvrir la porte à toutes sortes d'intrigues, mettre en jeu toutes les passions? N'est-ce pas faciliter aux agitateurs l'occasion de répandre l'épouvante et la terreur dans les campagnes? N'est-ce pas conspirer avec les ennemis du dehors, et créer à l'intérieur, des factions opposées en opinions comme en intérêts, qui produiront nécessairement la guerre civile et, avec elle, la dissolution de la République naissante? La République doit donc s'en remettre à ses représentants et avoir confiance en leurs jugements (1). « Ce sont *des lois* qu'il faut, dira-t-il avec maint de ses collègues, et non *du sang*... »

Viendra, néanmoins, l'heure angoissante où sera posée la question du régicide. Il ne voudrait pas qu'elle se pose... Il a devant les yeux l'image de son oncle évêque qu'il aime et qu'il vénère. Il lit et relit sa lettre émue et touchante. Il lui semble entendre encore Martinon de Saint-Ferréol, son parent, lors de la grande fête civique de juin 1790, à Brioude, représenter Louis XVI *comme le plus vertueux des rois*, le plus *tendre des pères* et le plus *dévoué des amis*. Il a présent à sa mémoire tel discours où le curé de Saint-Pierre le qualifiait aussi de *prince vertueux* et *pacifique*. De plus, sa noble profession d'avocat a créé en lui une longue habitude de respect pour la vie humaine. Sa probité, son humanité, sa conscience ne triompheront-ils pas des instincts farouches des reîtres qui l'entourent? Enfin, est-ce qu'il n'est pas possible, à tout bien considérer, que l'intérêt de l'Etat, la chose publique et la liberté des citoyens ne soient pas suffisamment sauvegardés, le roi vivant?

---

(1) Cf. *Opinion de J.-E. Delcher* (Coll. de M. P. Le Blanc). — Journal de *la Haute-Loire*, 19 février 1909.

Digitized by Google

La question se pose. Il l'examine, la discute froidement. « Sa décision, dit-il, lui sera inspirée par l'amour de la liberté, par l'ardent désir de voir son pays jouir de la paix et du bonheur. » Mais la perte de ces biens précieux est-elle vraiment corrélative et subordonnée à la vie de Louis Capet ? C'est ce qu'il ne saurait affirmer pour l'instant.

Et le moment de monter au bureau du président, pour voter, arrive... D'un coup, comme par enchantement, tombent toutes les hésitations. Celui qui semblait dire, avec Vergniaud, quelques minutes auparavant : « Moi, voter la mort, c'est m'outrager que de m'en croire capable », vote quand même.

Quelle est la goutte d'eau qui a mis le comble au vase et l'a fait déborder ? Quel est le fait nouveau qui, à l'hésitation, à l'incertitude, a substitué soudain la résolution, la décision ? Pour Joseph Delcher, comme pour beaucoup d'autres, l'atome fatal, le fait décisif qui explique le saut dans l'abîme, n'est autre que la pression jacobine de la Montagne sur la Gironde et sur la Plaine. Un petit nombre de sectaires résolus, décidés, prêts à tout despotisme, invectivent, menacent, intimident au fur et à mesure que les votes sont développés à la barre de la Convention. Les tribunes, la populace de Paris, conspirent avec la Montagne et enlèvent toute liberté aux autres fractions mieux disposées. « Le fait est, dit M. Taine, que les Girondins, comme jadis les constitutionnels, sont trop civilisés pour leurs adversaires et subissent la force, faute de se résoudre à l'employer (1). » Carnot, dans ses *Mémoires*, avoue que Louis XVI eut été sauvé si la Convention n'eut pas délibéré sous les poignards (2). Dans ces conditions, le parti le plus fort est considéré comme le plus sûr...

Ainsi *rassuré*, Delcher vote donc... la mort !!

Nous ne saurions dire l'effet produit sur l'évêque de la Haute-Loire par la nouvelle de ce meurtre, auquel avait trempé son neveu réfractaire à ses conseils. Ce qui est certain, c'est la consternation et l'effroi qu'elle jeta dans tout notre pays. Tandis que quelques énergumènes, affidés des Clubs ou des Sociétés populaires, se livraient çà et là à une joie féroce, partout, la grosse majorité des citoyens donnaient, dans le

(1) Taine, *La Révolution*, t. II. Conquête jacobine, p. 207.
(2) Cité par M. Taine, *op. cit.*, p. 204, note.

Digitized by Google

huis-clos de leurs foyers, libre cours à leurs larmes et à leurs sanglots...

Le sang d'un roi va-t-il du moins opposer une barrière efficace, définitive à l'élan de la persécution religieuse ? On aurait pu le croire. Ses flots ne firent, au contraire, que lui ouvrir un passage plus effroyable. Dès ce jour néfaste, en effet, l'on verra la Convention abandonner la persuasion sournoise et cauteleuse employée par la Législative sur ses derniers jours, pour reprendre contre les prêtres, et redoubler encore, la violence brutale et sanglante. On la verra déployer sa rage, dans des convulsions successives, tour à tour contre les réfractaires et contre les assermentés. C'est le tableau que nous présente la deuxième phase du grand drame révolutionnaire.

Naturellement, ce sont les prêtres *insoumis* que la haine gouvernementale prend comme premier objectif. Le 14 février, la Convention commence par voter une prime de cent livres à qui lui dénoncera un prêtre sujet à la déportation. (Nous savons ceux qui étaient passibles de cette peine.) (1) Un mois après, le 18 mars, elle décrète « que tout citoyen sera tenu, dans la huitaine après la promulgation de cette loi, de dénoncer et faire arrêter les prêtres sujets à la déportation ; qu'une fois arrêtés, ils seront conduits dans les prisons du district, jugés par un jury militaire et punis de mort dans les vingt et quatre heures ».

Sanctions terribles et cruelles entre toutes, sans doute. Mais ce qui fut plus étrange encore, ce qui dépassa les bornes de l'iniquité, ce fut l'esprit de férocité avec lequel on les appliqua. Il est un principe irréfragable en droit : une loi n'est définitive et applicable qu'après sa promulgation. Or celle-ci ne fut promulguée que le 21 avril suivant. Durant cet intervalle de plus d'un mois, l'on pouvait espérer des législateurs une atténuation à ses rigueurs barbares. En tout cas, l'on était en droit d'attendre pour son exécution, au moins le délai légal. Mais non. Les Jacobins la trouvent trop merveilleusement adaptée à leurs instincts sanguinaires pour qu'ils ne soient pas pressés de satisfaire leur rage, et pour que, sans égard pour la légalité qu'ils foulent aux pieds, ils n'en devancent sur le champ l'application. Par suite d'une telle illégalité, nombre de têtes tombèrent sous le cou-

(1) Voir chap. précéd., loi du 26 mai 1792.

Digitized by Google

peret de la guillotine. En bien des endroits le tribunal révolutionnaire n'attendit pas la promulgation de la loi pour l'appliquer.

La première de ces victimes fut, dans notre diocèse, l'abbé Jean-Mathieu Vassel, vicaire de Saint-Just-près-Chomelix. Découvert le 13 avril 1793, au hameau de Blavie, paroisse de Sauvessanges (Puy-de-Dôme), il fut conduit avec son receleur, le brave Porteneuve, à la prison du Puy, jugé par un jury militaire, condamné à mort le 15, et décapité le 16, en place du Martouret (1). Mathieu Vassel était le frère puîné de André, vicaire et ami de l'évêque Delcher. Aussitôt que la nouvelle de son arrestation s'est répandue dans la ville, dans la journée du 15, André vole à la prison où il est écroué. Il le presse avec larmes et prières au nom de sa vie qui lui est si chère, au nom de ses parents tendrement aimés de prêter serment à la Constitution civile. Delcher y emploie de son côté toutes ses exhortations, toutes ses instances. Il lui promet la liberté et la vie s'il consent à le reconnaître pour son évêque légitime. Vaines démarches. Le généreux confesseur répond à chacun d'eux ces simples paroles des apôtres : *Non possumus*. Je ne puis. Et il donne avec joie son sang pour Jésus-Christ. Premier martyr de la Révolution dans le diocèse, il fut même le premier, dit M. Péala, qui, en France, depuis les empereurs romains, livra, en vertu d'un édit public, sa vie pour sa foi (2). »

D'autres victimes sacerdotales suivirent. En vertu du même édit furent également jugés, condamnés et exécutés successivement le 2 mai et le 29 mai 1793, M. Brustel, prieur d'Arlet et M. Chabrier, vicaire d'Alleyras, ami intime du martyr Vassel, qui gravirent eux aussi, avec courage, les marches de l'échafaud, satisfaits d'être trouvés dignes de souffrir et de mourir pour le nom de Jésus.

Quelle pouvait bien être la cause de cette haine farouche, impitoyable, de l'Assemblée Nationale contre les prêtres réfractaires, de cette frénésie maladive qui portait les Jacobins à les exterminer de la sorte ? Nous devons dire qu'il y avait en elle plus qu'un sentiment préconçu de répulsion antireligieuse. Il y avait aussi une force *a posteriori*, un résultat expérimental,

(1) Cf. *Semaine religieuse du Puy*, année 1880-1881.
(2) Péala, *op. cit.*, p. 112.

Digitized by Google

comme le résidu de toutes les calomnies répandues à outrance depuis de longues années contre le clergé, et l'influence de l'opinion issue d'elles. Si l'opinion des législateurs est aujourd'hui ameutée contre tout prêtre fidèle, c'est que les journaux, les sociétés populaires, les clubs ont pris soin de sonner le cor. Ils se sont servis de tous les prétextes. Sous le prétexte qu'on a vu des prêtres enrôlés dans l'Insurrection de la Vendée, ou enrégimentés dans les troupes du camp de Jalès et du comte de Saillans en Lozère, ou associés aux frères Allier en Ardèche et en Haute-Loire, encore qu'ils ne fussent qu'une infime exception, ils leurs attribuent, et ça ne sera pas la dernière fois, toutes les calamités dont souffre la France : le manque d'argent, les difficultés de perception des impôts, les détroussements des commis, l'insécurité des routes, n'importe quel désordre. Et l'esprit public est parvenu à le croire. « Mentez, mentez, avait dit Voltaire, il en reste toujours quelque chose. » Son disciple Isnard, député à la Législative, ne s'était-il pas écrié en pleine tribune : « Les prêtres réfractaires sont des pestiférés qu'il faut envoyer dans les lazarets de Rome et d'Italie. » François de Neufchâteau les comparait « à des serpents venimeux que la nation a le droit de chasser et de détruire ». « S'il y a chez nous, renchérissait encore Legendre, député à la Convention, qui demandait l'échafaud au lieu de la déportation, s'il y a chez nous un insecte dont le venin est dangereux, il ne faut pas l'envoyer chez nos voisins... Quand un cultivateur trouve une chenille, il la met sous son pied !... (1) » Mille autres insanités pareilles couraient les rues, remplissaient les journaux. Sous l'accumulation incessante de ces mensonges révoltants, devant le cynisme de ces accusations impies, absurdes autant qu'intéressées, le prêtre devenait par son caractère même, aux yeux de l'Assemblée déjà prêtrophobe, un être non seulement amoindri, malade, poids morts dans la société, mais encore évidemment malfaisant, digne de tous les outrages, de tous les pires traitements. Il pouvait dès lors être traqué, poursuivi et condamné sans qu'il fût même besoin de preuves, ni de la permission de la loi.

Voilà pourquoi la Convention déteste, conspue les personnes de religion. Et sous le masque de ces personnes, ajoutons-le à

(1) TAINE, *La Révolution, la conquête jacobine*, passim. — SCIOUT, *op. cit.*

Digitized by Google

sa honte, l'idée religieuse elle-même. La preuve en est qu'elle ne fera bientôt plus de distinction entre les prêtres soumis et les prêtres insoumis. Elle les englobera tous également dans la même aversion. Il est un décret qui nous l'augure. C'est celui du 22 janvier 1793. La Convention veut que les curés conformistes bénissent le mariage des divorcés et des prêtres, s'ils en sont requis. S'ils s'y opposent, ils seront dénoncés à l'Assemblée Nationale et tenus pour suspects.

Pour l'instant, néanmoins, l'Eglise constitutionnelle n'en continue pas moins d'être à ses yeux l'Eglise officielle. Il y a toujours quelques élections de curés. Le 23 septembre 1792, dans le district du Puy, 24 nouveaux pasteurs ont été élus. Les 21 et 22 novembre, encore quatre. Mais l'on remarque que les votants sont un peu moins nombreux que l'an passé : 35 à 45 sur 90 à 105 électeurs inscrits. Pourquoi ces abstentions ? Ne sont-elles pas le signe que le peuple à son tour se détache de plus en plus de l'Eglise constitutionnelle ? A cela quoi d'étonnant ? Les excès des révolutionnaires, les massacres de septembre, la mort du roi, l'incarcération puis l'exécution sanglante de tant de victimes innocentes, sont autant et plus de motifs qu'il n'en faut pour indigner nombre d'indécis qui, prêtres, s'empressent de rétracter leur serment, et qui, laïcs, s'attachent fortement aux prêtres réfractaires, dont ils admirent à la fois les convictions religieuses et la ténacité héroïque.

Ce fut même sous la poussée d'une telle indignation que l'on assista alors, en plusieurs régions de la France, au soulèvement organisé de tous les honnêtes gens, las de repaître leurs yeux de pareilles hideurs. Ce n'est pas ici le lieu de décrire, non plus que l'insurrection de l'Ouest, les assemblements militaires du camp de Jalès, plus près de chez nous, ni les complots du comte de Saillans, ni les faits et gestes des frères Allier, ni les estocades répétées des Morangiès, dans les cantons de Saugues et de Saint-Privat, en Haute-Loire. Des auteurs sérieux l'ont fait avec sincérité et compétence (1). Mais ce qu'il en faut retenir, c'est que ces conspirations causaient au pouvoir de vives inquiétudes, le mettaient dans un cruel embarras, et que c'est

(1) Cf. De Lagorce, *Hist. relig. de la Rév.*, t. II. — Er. Daudet. *Conspirations dans le Midi.* — M. Boudon-Lashermes. *Les Chouans du Velay.* — Cf. Wallon, *Représentants, Proconsulat de Borie*, t. III, pp. 426-427.

Digitized by Google

dans ces conjonctures difficiles que l'évêque Delcher, partageant les appréhensions du gouvernement, jugea à propos de lui prêter main-forte et de l'assurer du concours dévoué de son zèle et de son industrie. Il pensait bien par là se ramener les faveurs indécises, chancelantes de l'Etat, et se concilier une fois pour toutes, à lui et à son église, les bonnes grâces des autorités.

Alphonse Aulanier, président de la Société populaire du Puy, avait reçu en octobre 1792, du fameux ministre Roland, la mission de propager le bon esprit républicain dans les départements de la Haute-Loire, de l'Ardèche et de la Loire, troublés plus particulièrement par les agitations royalistes, et d'y fonder des Sociétés populaires. Il avait créé, dans ce but, des Comités appelés « *d'esprit public* » dont les membres rayonneraient dans les montagnes des Cévennes, ou les plaines du Forez, afin d'y répandre la bonne nouvelle de la Révolution. Ils y feraient pénétrer les journaux révolutionnaires et y commenteraient en patois les principaux discours de la Convention (1).

Aulanier lui-même donnait l'exemple. Chaque dimanche, nouveau François Régis, il allait prêcher dans les campagnes les plus reculées et les plus ingrates. Son intrépidité et son zèle n'avaient pas tardé à convertir aux bonnes idées le Monastier, jusque-là un des plus ardents foyers du fanatisme (2).

Le Conseil général, lui aussi, ne voulut pas rester en arrière. Afin de promouvoir une œuvre si utile, et d'arracher aux influences contre-révolutionnaires ces populations abandonnées, il élut dans son sein un *Comité d'instruction publique*, composé de quatre membres, et lui donna par arrêté du 7 mai 1793, le réglement suivant :

Les Commissaires auraient à s'enquérir tout d'abord auprès des officiers municipaux de l'esprit du pays où ils se porteraient, de façon à traiter dans chaque région, les questions les plus pratiques. Ils préviendraient ensuite les municipalités huit jours avant leur arrivée, pour qu'elles préparent des locaux convenables, en leur faisant remarquer que toute abstention de

(1) Cf. Boudon, *Municip. révol.*, t. I, p. 150. — Gonnet, *op. cit.*, p. 223 sq.
(2) Cf. Gonnet, *op. cit.*, p. 223.

Digitized by Google

la part des citoyens à ces réunions serait notée d'incivisme (1).

C'est à ce ministère d'évangélisation politique et sociale que Delcher, à son tour, invita ses vicaires épiscopaux. Il faut, leur dit-il, faire pénétrer dans tous les esprits, les idées de soumission aux lois et aux autorités constituées, leur faire comprendre que la plus sûre manière de remédier aux maux dont souffre la France, de déjouer les complots aristocrates et royalistes, bref d'établir partout l'union et la paix, c'est de veiller sans cesse au maintien de la République une et indivisible.

Déjà le 20 avril, il avait résolu d'envoyer deux d'entre eux dans les régions du Sud-Est du département, travaillées plus que les autres par le fanatisme. Il fit part de ses intentions au Conseil général. Celui-ci les accueillit avec reconnaissance. Il donna même des ordres aux municipalités en vue de prêter secours et assistance aux missionnaires épiscopaux et de les garantir contre toute insulte et voie de fait (2).

Mottet et Berton furent les missionnaires désignés. Le 3 mai, ils se rendirent à Fay-le-Froid. Ils y établirent leur quartier général, et de là ils se répandirent dans les communes voisines. Ils visitèrent successivement Saint-Front, les Vastres, les Estables, Freycenet-la-Tour, Champclause et Chaudeyrolles qui n'avaient pas de curés assermentés. (Ceux-ci avaient été expulsés violemment par les habitants en 1791).

« Les esprits, disaient-ils dans leur compte rendu, étaient disposés à recevoir l'instruction... Le terrain était prêt à recevoir le bon grain... Mais combien le peuple avait-il été abusé ! Il craignait pour le sort de la religion... Dissiper ses craintes, redresser ses erreurs, abattre et détruire le fanatisme pour faire briller à la place l'amour sacré de la patrie et l'obéis-

---

(1) *Archiv. départ.*, Reg. du Conseil général, f° 20, 21 avril 1793, et 23 avril f° 12.

« Le même règlement enjoignait aux municipalités de faire publier pendant trois dimanches consécutifs et à l'heure de midi : 1° le présent arrêté ; 2° le décret du 18 mars 1793, qui ordonnait à tout citoyen de dénoncer, arrêter ou faire arrêter les émigrés et les prêtres soumis à la déportation ; 3° le décret du 29 mars contre les perturbateurs du repos public ; 4° le décret du 14 février qui accordait 100 livres de prime à quiconque découvrirait ou ferait arrêter un émigré ou un prêtre sujet à la déportation ; 5° celui du 26 février, qui portait six ans de fers contre ceux qui cacheraient un prêtre émigré ou sujet à la déportation ; 6° enfin, celui du 28 février, qui mettait leurs propriétés sous la sauvegarde de la nation et des lois. »

(2) *Archiv. dép.* Reg. du Conseil général, f° 29, 1er mai 1793. Cf. GONNET, *l. c.*, p. 224.

Digitized by Google

sance aux lois, tel a été l'objet de nos efforts. Nous n'avons même pas oublié en rappelant à cette partie du peuple français les bienfaits de la Révolution, de lui inspirer l'horreur des rois, des tyrans ou despotes en tous genres. » Tout serait pour le mieux, ajoutaient-ils, et ils se flatteraient de n'avoir pas travaillé en vain, s'ils pouvaient décider quelques pasteurs patriotes à venir après eux mettre la main à l'œuvre, entretenir le feu sacré. Ceux-là, certes, auraient droit à la reconnaissance nationale qui viendraient fixer leur séjour dans ces pays affreux, au milieu de quelques chaumières, pour être les instituteurs bénévoles, les consolateurs charitables, les pères et les amis d'un peuple quasi abandonné à lui-même.

Ils se plaignaient enfin de la tiédeur et du sans-gêne de la plupart de ces municipalités qui laissaient aller les choses à vau-l'eau. « Les maires sont d'un patriotisme douteux. Ils sont ou des fanatiques ou des hypocrites, en tous cas, dignes d'être destitués. Presque nulle part on ne fait la lecture des lois et des décrets (1). »

Les fruits de cette mission furent-ils aussi abondants qu'on devait les attendre. Il le semblerait, à en juger par une pétition de la municipalité de Saint-Front, du 17 mai 1793. Celle-ci mentionne que toutes les communes voisines sont revenues de leur fanatisme depuis la visite des missionnaires, et demande pour elle-même un vicaire, en attendant un curé résidant à Saint-Front (2). Il y avait seulement à craindre que cet enthousiasme ne fût pas de longue durée. Ce qui arriva ; car il est constant que, durant toute la Révolution, la région du Mézenc fut le centre d'une résistance opiniâtre (3).

Tandis que ces apôtres envoyés par Delcher prêchaient si consciencieusement contre le fanatisme montagnard, d'autres encouragés également par lui, ne reculaient pas devant une action plus énergique. De ce nombre fut Bonafoux, curé élu du Monastier (4).

---

(1) *Archiv. dép., Cons. gén.* 19 mai 1793, ff°s 50-51. Cf. GONNET, *op. cit.*, p. 225.

(2) *Archives dép.* Cons. gén. et Corps const., 17 mai 1793, f° 62.

(3) Cf. BOUDON, *Les Chouans du Velay*, passim.

(4) Bonafox était professeur au grand séminaire avec M. Teyssier. Mais le manque de prêtres dans les campagnes, et le petit nombre des séminaristes obligèrent l'administration à confier les séminaristes à la direction des vicaires épiscopaux, et à nommer Bonafox curé au Monastier, comme Teyssier au Brignon.

Digitized by Google

Lorsque éclata l'insurrection de la Lozère conduite par l'ex-représentant Charrier, ancien commandant des troupes de M. de Castellane, les sans-culottes du Puy, de Saint-Flour et de Brioude eurent hâte de se porter au secours de leurs « frères de la Lozère » pour réprimer le mouvement et assiéger l'armée royaliste qui, disait-on, s'était retranchée au camp de Chanac. C'est dans cette conjoncture grave que Bonafox rendit aux patriotes les plus signalés services. Membre du Conseil général de la Haute-Loire, il avait sollicité de celui-ci des pouvoirs très étendus et une place au premier rang. « Si vous jugez, lui écrivait-il, ma présence nécessaire à la tête des détachements envoyés contre les insurgés, ne répugnez pas à me nommer ; comme vous, je saurai mourir à mon poste (1) ». Le Conseil ne consentit, par déférence, qu'à le préposer aux subsistances. Pendant toute la durée de l'expédition, il pourvut au ravitaillement des sans-culottes, et M. Boudon ajoute que ce rôle lui fut d'autant plus facile que leurs troupes pillaient tout sur leurs parcours et marquaient leurs étapes par des orgies formidables (2).

Les émissaires de Delcher accomplissaient donc leurs fonctions de propagateurs des idées nouvelles avec ardeur et courage. De son côté, l'évêque intrus inspirait lui-même, animait, corroborait de toutes ses forces, tant par sa correspondance privée que par ses lettres pastorales, l'ensemble du mouvement patriote et religieux du diocèse, s'appliquant tout spécialement à frapper à la fois les ennemis de la patrie et les forbans de l'idée religieuse.

Le 24 juin, l'Assemblée Nationale a voté une nouvelle Constitution dont elle va gratifier la France. Depuis quelques jours l'on fait trêve aux persécutions religieuses. Tout semble porter à croire qu'il n'y en aura plus. Marat vient d'être assassiné. Ce meurtre inspire la confiance. Au sortir des troubles de la période précédente, cette Constitution bien que rédigée à la hâte, s'entoure d'une estime universelle. Populaire, elle l'est, car jamais aucune Constitution n'avait fait une si grande place aux gouvernés, et une si petite aux gouvernants. Le peuple nommera lui-même ses députés, et sanctionnera lui-même les décrets de ses législateurs. Il y aura des comités « d'esprit

(1) *Archiv. dép.* L.B. 14, 1er juin 1793.
(2) Boudon-Lashermes, *Les Chouans du Velay*, p. 223 sq.

Digitized by Google

public », chargés d'instruire le peuple de ses droits et de ses devoirs. D'autre part, elle autorise et garantit par son article 122, le libre exercice des cultes, et assure à leurs ministres un sort équitable.

Pour toutes ces raisons, Delcher l'approuve sans réserves, et dans une Lettre pastorale du 18 juillet 1793, exhorte ses collaborateurs à s'y rallier pleinement. Ne pas y adhérer serait créer inutilement des embarras au gouvernement et provoquer la guerre civile. Ne pas y adhérer serait au surplus fournir de nouveaux prétextes aux violences de la Montagne.

« Il nous est enfin permis, écrit-il, de vous inviter à déposer toute crainte, d'ouvrir vos cœurs aux doux sentiments de l'espérance et de la joie. La sagesse qui, depuis quelque temps semblait avoir abandonné le sanctuaire des lois, préside enfin aux délibérations de nos représentants. Au lieu de ces motions antichrétiennes qui souvent ont alarmé votre piété et vous ont fait craindre sur le sort de la religion ; au lieu de ces discussions bruyantes, de ces débats scandaleux qui ont si longtemps affligé les vrais amis de la Patrie, des discussions paisibles, des délibérations réfléchies ont en peu de jours enfanté cette Constitution qui doit assurer votre bonheur, puisqu'elle vous garantit tout à la fois et vos droits comme citoyens et le libre exercice de votre culte comme chrétiens.

Voilà, N. T. C. F., ce que nous nous ferions un devoir de vous exposer en détail, si nous n'étions instruits qu'une société de vrais amis du bien, nous a devancé.

Soigneux d'éviter tout ce qui pourrait nous faire soupçonner de rivaliser les succès que leur zèle a droit de se promettre, nous nous bornerons à vous exhorter de sanctionner par une acceptation libre le code constitutionnel qui va vous être présenté dans vos assemblées primaires.

Mais c'est principalement sur vous, nos chers et vénérés coopérateurs, c'est sur votre zèle, sur votre patriotisme que nous fondons nos plus douces espérances. Sans doute, vous ne négligerez rien pour prémunir les fidèles confiés à vos soins, contre les dangereuses insinuations de ces hommes perfides qui n'affectent de se montrer leurs amis que pour mieux réussir à les séduire et à les égarer ; de ces hommes qui ne feignent de s'alarmer sur le sort de la religion qui fut si longtemps l'objet de leur mépris et de leurs censures, que pour déguiser leur haine profonde pour cette égalité qui confond leur orgueil, qui déconcerte leur vanité.

Digitized by Google

Dites-leur qu'une Constitution qui autorise leur culte, qui assure un sort à leurs ministres, mérite leur adhésion et sollicite leur reconnaissance ; et qu'une fois la volonté générale bien connue, bien prononcée, la République une et indivisible va s'établir sur des bases solides, sur un fondement inébranlable, et qu'avec elle naîtront le bonheur et la paix.

Au Puy, le 18 juillet 1793, l'an II de la République Française (1). »

Les espérances précieuses que faisait naître la Constitution de l'an II dans le cœur plutôt que dans l'esprit de Delcher, ne devaient être, comme tout sentiment, que d'un jour. Tout s'en mêla pour leur donner démentis sur démentis. Les soulèvements de la Vendée, les conspirations du Midi et des Cévennes battaient leur plein. La Belgique était perdue, grâce à la défection de Dumouriez. Klébert et Duboy capitulaient sous Mayence, nos frontières étaient entamées. D'autre part, les levées en masse des jeunes gens ou hommes mariés, forcés de quitter leurs terres pour l'armée, les réquisitions de chevaux, de grains, de linge, les assignats à cours forcé, répandaient la misère dans une grande partie de la France où l'on vit une livre de pain se payer jusqu'à 10 sous.

Tant de maux attristaient souverainement l'évêque intrus. Il profita d'une grande fête organisée, le 10 août 1793, par la sans-culotterie du Puy, en commémoration de l'abolition de la royauté, pour exprimer bien haut son désenchantement, sauf à renforcer, comme il en avait la louable habitude, son patriotisme d'une plus grande confiance chrétienne. La fête eut lieu dans la vaste prairie du Breuil, magnifique cadre où pouvaient se dérouler à leur aise et dans toutes leurs splendeurs, les rites de la liturgie républicaine. Un autel fut élevé en plein air, décoré de feuillage et surmonté d'un dais où s'épanouissaient les couleurs nationales. Delcher y célèbra la messe devant une assistance considérable, et sous une chaleur accablante y prononça le discours suivant :

Citoyens,

Liberté ! Egalité ! Tel est le vœu que nous avons tous exprimé ; tel est le cri général qui doit retentir aujourd'hui dans

(1) Coll. de M. P. Le Blanc.

Digitized by Google

toutes nos cités. Mais tandis que nous tendons tous au même but, pourquoi sommes-nous divisés sur les moyens ?

De toutes parts, nous entendons dire que les Français veulent vivre libres ou mourir ; tous protestent de vouloir la République une et indivisible : cependant des intérêts particuliers nous séparent de l'intérêt général : une cause personnelle arme des villes et des départements entiers contre la cause commune. L'acceptation de l'acte constitutionnel qui devait tous nous réunir, n'a pas éteint des dissensions dont l'ennemi du dehors se hâte de profiter...

Déjà nous avons perdu la plus riche de nos conquêtes et malgré la valeur de nos troupes, Mayence s'est vue forcée de capituler. Déjà nos frontières sont entamées, déjà le fier prussien, l'autrichien féroce se divisent nos dépouilles. Condé et Valenciennes sont en leur pouvoir, et nos forces qui devaient se réunir pour les repousser loin du territoire de la liberté, sont employées à nous détruire. Le sang des Français coule à grands flots, et ce sont des Français qui le répandent. L'affreux, le détestable démon de la guerre civile plane sur tout le sol de notre République.

Ah ! puisse ce jour mettre fin à toutes nos querelles ! Puisse-t-il devenir l'heureuse époque d'une réunion générale ! Puissions-nous désormais ne former qu'une seule et même famille ! Puisse enfin, avec l'harmonie, renaître parmi nous la confiance et le bonheur !

Citoyens, Rome ne fut pas toujours victorieuse, mais jusque dans les plus grands revers, elle conserva l'espoir et le courage... Trois fois vaincue par l'armée d'Annibal, par la sagesse de ses mesures, elle triompha à son tour de ce redoutable ennemi, et malgré ses premiers succès, Carthage fut ruinée parce que Carthage fut divisée tandis que Rome fut unie.

Administrateurs, magistrats, brave garde nationale, vous tous nos concitoyens et nos frères, il est bien satisfaisant pour moi d'être autorisé à vous dire que jamais vous n'avez cessé de mériter nos éloges ; que toujours nous nous sommes confiés en votre sagesse, également active et vigilante ; que les obstacles en se multipliant ne vous déconcertent pas.

Rappelez-vous que l'an passé, à cette même époque, les puissances coalisées se croyaient maîtresses de notre territoire et que bientôt elles se virent forcées de l'abandonner... Des généraux perfides ont trahi notre confiance, ils ont secondé les projets liberticides des despotes coalisés ; mais le bras tout puissant qui nous protégea dans la dernière campagne ne peut-il pas nous

Digitized by Google

protéger aujourd'hui ? Pour mériter cette faveur, souvenons-nous que Dieu exige de notre part que nous chérissions sa religion, que nous respections ses lois, que nous soyions disposés à lui faire hommage de nos succès.

Citoyens, je sais que ce langage n'est pas celui de l'esprit de notre siècle, celui auquel il a coutume d'applaudir ; mais c'est sûrement le seul digne d'un ministre des autels, le seul, j'ose le dire, qui caractérise un citoyen estimable, un vrai républicain, parce que le vrai républicain doit être vertueux et que, sans religion, il n'y a point de vraies, de solides vertus.

C'est aussi parce que je vous crois convaincus et pénétrés de la vérité de ces maximes que je vous invite à jurer avec confiance de maintenir la République une et indivisible ou de mourir en la défendant (1).»

Les patriotes du Puy qui avaient ménagé cette journée durent être contents de cette éloquence mâle, élevée, puissante, qui, devant les malheurs de la patrie, célébrait en eux l'héroïsme farouche des vieux républicains de Rome, et s'efforçait de leur inspirer une confiance sans bornes dans le bras du Tout-Puissant. Le vœu suprême de Delcher était en effet, l'hymen indissoluble de la Constitution et de l'Evangile, l'accord lumineux de la loi française avec la religion, basé sur des vertus fortes et invincibles. Il eut voulu, au pis-aller, que le sentiment des infortunes de la France scellât pour jamais l'union de tous les cœurs devant Dieu, confondit tous les partis dans une même foi. Mais les jours qui se succédaient dans une pénombre toujours croissante allaient transformer ces beaux rêves en déceptions lugubres et détacher bien plus encore les pouvoirs publics de la religion du Christ.

(1) Coll. de M. P. Le Blanc.

Digitized by Google

pas « rempli l'idée de splendeur qu'il en avait conçue » (1). L'étudiant Turettini, voyageant ici en 1691, en a reçu déjà alors une impression moins favorable. Il désapprouvait qu'il n'y eût aucun professeur de langues et était désagréablement surpris du très grand nombre de Docteurs. « Ce sont des gens à faire peur ; on a toutes les peines du monde à les aborder et quand on les a abordés, on ne peut jamais s'affranchir avec eux » (2). Il se plaint de la difficulté de trouver des livres, parce que les administrations des bibliothèques aussi bien que les professeurs refusent d'en prêter aux étudiants (3). Il est au contraire très content de l'Université de Franeker, qui, prétend-il, était alors la plus fréquentée et passait pour la meilleure de toutes les provinces. Les professeurs étaient d'habiles gens, « extrêmement honnêtes et accueillants » (4). Tout le monde n'était pas d'accord avec cette opinion. Le 8 mai 1684 (7 ans donc avant le voyage de T.), Bayle écrit à son frère cadet : « L'Académie de Franeker en Frise m'a élu pour Professeur de Philosophie..... on ne me conseille pas d'y aller, parce que l'air y est fort mauvais ; que l'humeur des gens y est rude, que personne n'y parle français (5), que ce n'est qu'un petit lieu séparé pour ainsi dire du reste de la Hollande, et dégarni de nouvelles » (6). Turettini nomme l'Université de Groningue assez délabrée, mais il a heureusement pu constater qu'on cherchait à la rétablir en y appelant de nouveaux professeurs de philosophie et de théologie (7). Quant à Utrecht, l'abbé Coyer estimait cette ville « la rivale de Leyde dans la carrière des sciences. On enseigne, dans son Académie, tout ce qui peut former le raisonnement et le goût » (8). Daignan en était moins enthousiaste en déclarant que cette école n'avait ni la même célébrité, ni la même vogue que celle de Leyde (9). Un autre

(1) L'abbé DE FELLER, *o. c.*, p. 233.
(2) TURETTINI, *o. c.*, p. 395.
(3) *Id.*, p. 398.
(4) *Id.*, p. 398.
(5) BAYLE était mal renseigné. Le Genevois J.-H. Tronchin était professeur extraordinaire de français à cette Université de 1667 à 1688. On y parlait donc assurément français en 1684. Cf. W. B. S. BOELES, *Frieslands Hoogeschool en het Rijks-Athenaeum te Franeker*. (L'Université de la Frise et l'Athenaeum de l'Etat à Franeker), Leeuwarden, H. Kuipers, 1873, 2 t. en 3 vol., grand in-18°.
(6) P. BAYLE, *Nouvelles lettres*, t. II, p. 245.
(7) TURETTINI, *o. c.*, p. 400.
(8) L'abbé COYER, *o. c.*, t. II, p. 276.
(9) DAIGNAN, *o. c.*, p. 35.

Digitized by Google

voyageur parle d'un ton ironique de l'Université de Harderwijk : « Je m'y adresserai, lorsque l'envie me prendra de me faire créer Docteur. On y obtient ce titre fastueux et tant estimé en Hollande, pour une somme très modique et sans qu'il soit nécessaire d'avoir beaucoup étudié » (1). C'est une grave accusation, mais il faut reconnaître que cette Université avait une mauvaise réputation. Le vieux distique suivant en dit plus qu'une longue imprécation :

Harderwijk is een stad van negotie ;
Men koopt er bokking, blauwbessen en bullen van promotie.

(Harderwijk est une ville de négoce ; on y achète du hareng saur, des myrtilles et des diplômes de docteur). Que l'on ne croie pas cependant qu'il n'y avait pas de bons professeurs à cette Université : le visiteur en question ajoute du moins : « Ce préambule vous aura sans doute fait naître une idée très désavantageuse des Professeurs de cette Académie ; mais de grâce, suspendez votre jugement, car ce seroit [leur] faire tort » (2). Ce qu'il condamne à juste titre, c'est que l'on créait Docteurs des étudiants bien jeunes. Les jeunes gens destinés à suivre plus tard les cours universitaires, visitaient d'abord des écoles où le latin était enseigné. Ces institutions avaient une bonne réputation ; quelques-unes étaient même célèbres, comme celle de Dordrecht (3). A 16 ans, quelquefois plus jeunes, les élèves quittaient l'école latine, et se faisaient immatriculer à une Université. Après 5 ans, on parle aussi de 2 ou 3 ans (4), l'étudiant était fait Docteur en droit ou en médecine et devenait capable de remplir toutes sortes d'emplois. « Combien de jeunes gens », s'écrie un des Français indigné, « ne voit-on pas, qui, avant l'âge de 20 ans, sont pourvus des meilleures charges politiques et militaires » (5). Par cette critique l'auteur a effleuré encore une autre question, celle du gouvernement, qui sera traitée dans un des chapitres suivants. Outre les cinq universités, il y avait dans quelques villes un établissement pour le haut enseignement, appelé Athenaeum ou Illustre Ecole. On y enseignait toutes les sciences, mais les étudiants ne pouvaient pas y obtenir le titre de Docteur. Il y en

(1) M. A. F. C., *o. c.*, p. 32.
(2) *Id.*, p. 32.
(3) L'Honoré, *o. c.*, p. 4.
(4) M. A. F. C., *o. c.*, p. 17.
(5) M. A. F. C., *o. c.*, p. 17.

Digitized by Google

avait un à Deventer, un à Rotterdam ou entre autres Bayle et Jurieu ont professé et encore un autre à Amsterdam, le très célèbre « Athenaeum illustre », changé en université en 1878. Une longue lignée de grands savants y ont donné des cours. Ogier en nomme pour le XVII^e^ siècle entre autres Gerard Vossius (1) et Barlaeus (2). C. E. Jordan, qui a fait connaissance avec d'Orville (3), un des professeurs de cette école dans la première moitié du XVIII^e^ siècle, l'appelle « un savant d'un grand mérite, d'une politesse et d'une honnêteté peu commune » (4). L'Honoré dit du professeur Burman, neveu du célèbre philologue dont je viens de parler : « Les savants font un grand cas de ses ouvrages, tant en prose qu'en vers ». Mais il n'est pas d'accord avec eux et fait une critique judicieuse des œuvres de Burman, dont il blâme l'usage trop fréquent de la mythologie : « Il n'est pas nécessaire de dépeupler le Ciel et le Parnasse pour féliciter un ami ou pour déclarer sa passion à une maîtresse ». D'ailleurs, qu'est-ce que cela prouve ? « Plus de mémoire que d'imagination, plus de stérilité que d'invention (5) ». Hors des écoles il y avait aussi des savants remarquables. Ogier signale le rabbin savant Menasseh ben Israël (6), à qui Joly a rendu visite à Amsterdam (7). De la Lande nomme Hugo Grotius, ancien élève de l'Université de Leyde » un des meilleurs auteurs pour le droit coutumier et la jurisprudence ordinaire de la Hollande, combiné avec le droit Romain » (8). Le philosophe Baruch Spinosa pour qui le poète Jean Hesnault, qui « se piquoit d'athéisme » (9), vint exprès en Hollande, selon l'abbé Dubos (10), n'est pas beaucoup aimé. Le système « monstrueux (11) » et les écrits « pernicieux de cet impie sont les plus dangereux qu'on puisse imaginer ». Heureusement, on s'aperçoit du premier coup, selon M. A. F. C. qu'ils sont opposés au bon sens et à la raison et par

(1) 1577-1649.
(2) OGIER, *o. c.*, p. 263. Professeur à Amsterdam de 1631 à 1648.
(3) Professeur à Amsterdam de 1730 à 1742.
(4) C.-E. JORDAN, *o. c.*, p. 187.
(5) L'HONORÉ, *o. c.*, pp. 212, 213.
(6) OGIER, *o. c.*, 262.
(7) JOLY, *o. c.*, p. 108.
(8) DE LA LANDE, *Manuscrit cité*, p. 152.
(9) *Lettre* du 27 avril 1696 de l'abbé Dubos à P. Bayle dans *Choix de la correspondance inédite de Pierre Bayle*. Publié d'après les originaux conservés. Paris, Firmin-Didot et Cie, 1890, 2 t., in.8°, t. I, p. 258.
(10) *Id.*, p. 258.
(11) L'HONORÉ, *o. c.*, p. 211.

Digitized by Google

là leur mauvaise influence diminue (1). S. de Sorbière est plein d'admiration pour le génial Christiaan Huygens (2), qui, à l'âge de 24 ans obligea « extrêmement le public en la publication de son système de Saturne » (3). L'Honoré encense l'Amsterdammois Jan Wagenaar, auteur d'une célèbre *Histoire d'Amsterdam*. Il est d'opinion que l'on n'a jamais vu d'historien plus impartial et il lui accorde, en outre, l'avantage de posséder toutes les qualités du bon écrivain (4). Un des grands amateurs savants était le « prince des imprimeurs » (5), Willem Jansz. Blaeu. Le mathématicien Jean Picard est allé le voir en 1671 à Amsterdam pour conférer avec lui sur la mesure de la Terre. L'entretien avait eu un très bon résultat. « Je puis dire, écrit Picard, » que nous eusmes une joye extraordinaire, ce bon vieillard et moy, de voir que nous estions presque d'accord touchant la grandeur du degré d'un grand cercle de la Terre, et que la différence n'alloit pas à cinq perches ou 60 pieds de Rhin. Je n'ay point sceû que le manuscrit qu'il m'en fit voir ait esté mis au jour, mais je suis certain que Snellius (6) n'avoit rien fait de si grand (7) ». Lorsque Marie de Gonzague, épouse du roi de Pologne, se trouvait en 1645 à Utrecht, elle rendit incognito visite à la savantissime Anna Maria van Schurman, en outre extraordinairement habile dans tous les arts, « la dixième Muse, l'une des merveilles de son siècle et de son sexe », comme Le Laboureur, secrétaire de la reine, l'appelle. La visiteuse admirait « les merveilleux ouvrages qu'elle fait de ses mains, tant de peinture, de miniature, et d'enluminure, que de gravure, au burin, et au diamant, sur le cuivre et sur le verre. Outre la Grecque, la Latine, la Françoise, l'Italienne, l'Espagnole, l'Allemande et le Flamand qui lui est naturel, elle a encore beaucoup de connoissance de l'Hebreu, Syriacque et Chaldaïque. Elle sçait la charte de tous les pays » (8). La duchesse de Longue-

(1) M. A. F. C., *o. c.*, p. 38.
(2) Célèbre mathématicien, mécanicien et astronome, 1629-1695.
(3) S. DE SORBIÈRE, *Relations*, etc., p. 143.
(4) L'HONORÉ, *o. c.*, p. 211.
(5) BLOK, *o. c.*, t. III, p. 387.
(6) Professeur de mathématiques, 1591-1626.
(7) Jean PICARD, *Voyage d'Uranibourg* dans ses *Ouvrages de Mathématique*, publiés dans Mémoires de l'Académie royale des sciences, contenant les ouvrages, adoptés par cette Académie avant Renouvellement en 1699. La Haye, P. Gosse et J. Neaulme, MDCCXXXI, t. IV, p. 68.
(8) LE LABOUREUR, *o. c.*, pp. 65-66.
Cf. Mlle A. M. H. Douma, *Anna Maria van Schurman en de studie der Vrouw* (et l'Etude par la femme). H. J. Paris, Amsterdam, MCMXXIV, Thèse de doctorat. A. M. v. S. est étudiée dans cet ouvrage comme érudite.

Digitized by Google

ville fit le même pèlerinage et ensuite « jugeant qu'il n'y avoit plus rien à voir après elle dans toute la Hollande, elle se mit en chemin pour s'en retourner à Munster » (1). Voilà qui n'était pas peu glorieux pour la dixième Muse.

Une heureuse circonstance pour les nombreux savants hollandais, ce fut l'existencc de très bonnes imprimeries d'où sortaient d'excellentes éditions des ouvrages scientifiques. Une des plus célèbres après celle de Blaeu à Amsterdam était celle des Elsevier à Leyde. Joly les a vues toutes deux. Selon lui, on tenait la première pour la plus belle de l'Europe. « Il y avoit dix presses, travaillant incessamment ; des planches de Géographie et de figures ; il a imprimé le Grand Atlas et quasi toutes les belles cartes figurées que nous avons ; toutes sortes de caractères, même des langues orientales » (2). L'imprimerie des Elsevier lui a moins plu (3). Pourtant posséder un livre de cette maison était une chose d'importance. Desjobert, ainsi que tant d'autres, a fureté chez tous les libraires pour dépister un « Elsevier » (4). Avec quel bonheur il écrit dans son journal : « Chez M. Schoutter, Calverstraat, je trouvai un bel exemplaire du César d'Elsevier pour 3 florins, ce qui m'a fait grand plaisir » (5). Les libraires, qui avaient le grand tort, il faut l'avouer, de répandre beaucoup de livres frivoles (6), étaient cependant utiles pour les sciences, parce que, comme De la Barre de Beaumarchais le reconnaît, les savants recevaient par eux beaucoup d'excellents livres latins (7). N'oublions pas, pour finir, les larges vues des Magistrats de la République des Sept Provinces-Unies, qui ne ménageaient point les frais pour attirer aux Universités les érudits les plus illustres et assuraient en même temps à tout savant qui s'établissait ici la liberté si nécessaire aux gens d'étude. Par là Descartes a pu développer en toute tranquillité son système philosophique, par là Bayle est devenu, selon De la Barre de Beaumarchais, le philo-

(1) Joly, *o. c.*, p. 150. La duchesse partit pour Munster afin d'y rejoindre son mari qui assistait aux préliminaires de la paix avec l'Allemagne comme plénipotentiaire de la France.
(2) Joly, *o. c.*, p. 116.
(3) *Id.*, p. 135.
(4) Desjobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1910, p. 10.
(5) Desjobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1910, p. 12.
(6) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, IIe partie, p. 90.
(7) *Id.*, p. 90.

Digitized by Google

sophe profond et subtil qu'il n'aurait jamais été en France (1). L'un des visiteurs français écrit à juste titre : « Les sciences humaines doivent beaucoup aux Etats de Hollande » (2). Ainsi, gouvernement et professeurs, savants amateurs, imprimeurs et libraires, tous travaillaient de concert à la gloire scientifique de notre pays, auquel De Sorbière a donné la bien belle qualification, trop belle à vrai dire, de « la nouvelle Attique » (3).

(1) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, IIe partie, p. 174.
(2) S. de Sorbière, *Relations*, etc., p. 139.
(3) S. de Sorbière, *Lettres et Discours sur diverses matières curieuses*, Paris, François Clousier, M.DC.LX., in-4°, p. 445.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

RELIGION

L'atmosphère protestante. — Pasteurs. — Sectes. — Dissensions religieuses. — Situation des catholiques. — Intérêts commerciaux et tolérance. — Nos ancêtres étaient-ils indifférents en matière de religion ? — Liberté de conscience dans la République des Sept Provinces-Unies.

Il est tout naturel que beaucoup de visiteurs français, en bons catholiques, se soient scandalisés du fait que le protestantisme était la religion dominante dans notre pays. Ils ont regardé d'un mauvais œil les églises, surtout celles que leurs coreligionnaires avaient possédées autrefois et qui étaient devenues à l'époque de leur voyage les « spelongues des sectaires de la fausse opinion et erreur de Luther et Calvin, lesquels avec leurs compagnons et disciples ont presque infecté toute la Hollande et l'Allemagne » (1). Voilà le langage fanatique d'un homme du commencement du XVII^e siècle et qui de plus venait de faire un pèlerinage en Palestine. Au siècle suivant De la Poupelinière s'exprime d'une manière moins agressive. Il visite un temple à Rotterdam et en sort, « le cœur serré de voir là une troupe d'hommes et de femmes assemblés pour y faire des actes d'une Religion qui leur fera si peu de profit » (2). Au fond, il plaint les protestants plus qu'il ne les condamne ; il ne parle pas comme Nicolas Bénard « d'auditeurs trop crédules et desvoyez de leur salut » (3). Consultons maintenant l'abbé de Feller, qui, dans l'Eglise Neuve d'Amsterdam, a vu

(1) Nicolas Bénard, *o. c.*, p. 631.
(2) De la Poupelinière, *o. c.*, pp. 54, 55.
(3) Nicolas Bénard, *o. c.*, p. 632.

Digitized by Google

avec indignation que l'on avait mis le tombeau de l'amiral Ruyter à la place du grand autel. Un tel procédé ne fait pas honneur au culte protestant, trouve-t-il (1). Mais ce n'est rien encore, auprès de ce qu'on a fait à Zaandam. Là il a jeté un coup d'œil dans la « Bullekerk » (l'Eglise au taureau) et qu'est-ce qu'ont vu ses regards irrités ? « Au lieu du maître-autel un tableau hideux : un taureau en furie qui éventre un homme, jette en l'air une femme enceinte, laquelle accouche en ce moment » (2). C'est tout ce que présente de saint la sainteté du lieu. Il faudroit ici des objets bien frappans et bien multipliés pour réveiller les sentiments de Religion dans des hommes qui ont sacrifié au fanatisme de la liberté la seule religion véritable,... qui pour quelques caisses de thé foulent aux pieds la croix de leur Rédempteur » (3). Voilà la colère du prêtre catholique à son paroxysme. Il suppose même que l'idée de Dieu et de la Religion est anéantie dans l'âme de pareilles gens (4). Ce n'est pas la seule chose dans la Hollande protestante que condamnent nos hôtes. L'atmosphère que dégageait le repos dominical leur a également fort déplu. Cependant, quelques-uns d'entre eux rendent d'abord hommage au zèle religieux de nos ancêtres. « Le dimanche, on ne voit tout le jour que des hommes et des femmes qui se rendent aux églises ; on ne travaille point, on ne vend ni achète, on ne négocie point, on ne forme aucune demande, on ne fait point de paiement ; le dimanche est un jour de grâce pour le débiteur » (5). Certes, ce jour est célébré avec un zèle édifiant (6). Mais, comme le matin et le soir les églises sont très fréquentées, « les villes et les villages ont l'air d'être des espèces de solitudes ». En outre, quand les pasteurs prient dans les églises, ce qu'ils font à peu près à la même heure, les portes des villes se ferment et il n'est pas permis d'entrer, ni de sortir. Cette atmosphère leur est trop pesante. Figurez-vous, non seulement les ateliers et les boutiques sont fermés, mais encore les théâtres ! Pis que cela ! Il n'y a pas même

(1) L'abbé DE FELLER, *o. c.*, p. 240.
(2) Le tableau est actuellement caché derrière un rideau. Une relation de l'incident se trouve dans un petit livre curieux de J.-N. PARIVAL, *Histoires tragiques de nostre temps, arrivées en Hollande et quelques dialogues françois, selon le langage du temps*. Leyden, Nicolas Hercules, MDCLVI, petit in-8°, *Histoire XXII*, p. 68.
(3) DIDEROT, *o. c.*, p. 59.
(4) *Amusemens de la Hollande*, p. 3.
(5) DIDEROT, *o. c.*, p. 59.
(6) SARTRE, *o. c.*, p. 37.

Digitized by Google

de représentations ni les jours de fête, ni pendant les quinze jours de la communion, qui reviennent tous les trois mois (1). Tout amusement cesse alors, « jusqu'aux côteries » (2). Nous étonnerons-nous de la déclaration de l'abbé Coyer que l'extérieur de la religion est plus sévère en Hollande que dans la catholicité (3), et que Grosley y applique la qualification de « triste austérité »(4)? Quant au zèle des Hollandais pour leur religion, ils ne la pratiquaient pas que le dimanche. Tous les jours ils priaient avant et après chaque repas et lisaient un certain nombre de versets dans la Bible à haute voix. En général les livres de piété étaient beaucoup lus; aussi avaient-ils un grand débit. Dans toutes les maisons, aussi bien à la ville qu'à la campagne, on trouvait des Bibles, des Nouveaux Testaments, des sermons et des catéchismes (5). L'abbé Sartre a également été frappé de la lecture assidue de l'Ecriture, mais cette habitude ne lui a inspiré que du dédain. Ils la lisaient, prétend-il, « dans un mauvais goût » et assurément, ils n'y comprenaient rien (6). Il est possible qu'il n'ait pas tout à fait tort, mais il faut dire aussi que la mentalité protestante, je l'ai déjà démontré dans le chapitre sur le caractère, lui était absolument étrangère. S'il la comprenait, aurait-il écrit que les protestants n'ont que des vertus humaines et judaïques et ne connaissent ni les vertus du cœur, ni la mortification des passions ? Malgré cela, il ne veut pas prétendre qu'il y ait en Hollande plus de désordre qu'en France. Seulement, il en cherche la cause dans le climat moins chaud. La plupart des Français tombent d'accord avec lui, quand il qualifie le culte protestant de bien sec (7). Cependant, le service divin ne laisse pas de l'émouvoir : « tout le monde sans distinction chante avec un zèle incroyable. J'ai entendu des chants assez mélodieux qui, de loin, de concert avec l'orgue, font un assez bel effet » (8). De la Poupelinière estimait les psaumes même plus majestueux que le chant grégorien (9). Mais ce qui impressionnait surtout, c'était la merveilleuse harmonie des orgues

(1) Diderot, *o. c.*, p. 58 ; l'abbé Coyer, *o. c.*, t. II, p. 261.
(2) L'abbé Coyer, *o. c.*, t. II, p. 261.
(3) *Id.*, p. 261.
(4) Grosley, *o. c.*, p. 194.
(5) Diderot, *o. c.*, p. 59.
(6) Sartre, *o. c.*, p. 36.
(7) Sartre, *o. c.*, p. 36.
(8) *Id.*, p. 35.
(9) De la Poupelinière, *o. c.*, p. 89.

Digitized by Google

excellentes (1). C'est encore le cas à l'heure qu'il est. Mme Marcelle Tinayre, la romancière connue, a visité la grande Eglise à Harlem au printemps de 1924. Elle a été d'abord déconcertée par « la nudité, la blancheur, les secrètes discordances » dans ce temple, « où les choses, désaffectées de leurs symboles, ne savent plus nous parler l'antique langue familière. Mais dans le vaisseau blanc, soudain, le clair silence frémit. — Une onde musicale vient du fond de l'église, s'élargit, s'enfle, monte jusqu'aux voûtes, suivie et prolongée par une autre vague... L'atmosphère glacée de la nef, tout à coup, s'illumine, comme si l'harmonie était une transposition de la couleur, et la suave puissance du chant recrée la poésie sensible qui manquait au vieux sanctuaire » (2). Quelle impression faisaient les fidèles qui assistaient au service divin ? En premier lieu les Français étaient désagréablement frappés de ce qu'ils gardaient le chapeau sur la tête (3). Cependant, selon Thouin, leur attitude était respectueuse et ils écoutaient avec recueillement (4). Sartre les trouvait « plus semblables à de graves magistrats qui rendent la justice qu'à des suppliants qui demandent miséricorde » (5). Il les a regardés aussi à la sortie et il s'est indigné de leur sang-froid (6). Quant à cette dernière observation, le gentilhomme angevin De la Boullaye le Gouz a constaté, pendant son voyage en 1650 que de « toutes les nations qui sont sous le soleil, il n'y en a aucun qui aye moins de Religion en apparence que la Hollandoise » (7). En apparence ! Justement. Aussi Sartre s'est-il laissé induire en erreur par l'air impassible des Hollandais, qui cachent volontiers leur trouble intérieur. Il est intéressant que ce visiteur ait assisté à la Cène dans l'Eglise Wallonne d'Utrecht. La liturgie y était absolument pareille à celle dans un temple hollandais, de sorte que nous savons ainsi son impression de cette cérémonie religieuse conduite d'après le rite protestant. Or, il a écouté avec contentement « les exhortations du ministre » et assure « qu'il y avait à profiter de

(1) L'Honoré, *o. c.*, p. 254.
(2) Marcelle Tinayre, *Jours de printemps en Hollande*, dans *Revue des Deux Mondes*, XCIVe année, 1924, t. XXI.
(3) De la Poupelinière, *o. c.*, p. 54 ; Thouin, *o. c.*, t. I, p. 154.
(4) Thouin, *o. c.*, t. I, p. 179.
(5) Sartre, *o. c.*, p. 36.
(6) *Id.*, p. 36.
(7) François de la Boullaye le Gouz, *Voyages et observations*, Troyes, Nicolas Oudot, 1657, in-4°, p. 489.

Digitized by Google

ce qu'il disait et qu'il fallait être prévenu que ce bon homme était protestant pour ne pas juger qu'il croyait la présence de Jésus-Christ réelle » (1). A Amsterdam il a entendu d'un pasteur réfugié un sermon « rempli d'allusions tirées de l'Ecriture, pour l'ordinaire assez forcées et toujours trop longues et trop rebattues ». Il était encore d'avis que ces ministres parlaient assez familièrement, de sorte qu'il en fallait de beaucoup que leurs discours fussent aussi « châtiés que les notres » (2). Ce ton familier était également propre aux pasteurs hollandais. En voici un exemple, relevé par M. L. Knappert : De Heere onze God (dat ick soo spreke met eerbiedinge) is den eersten kleermaker geweest [Le Seigneur notre Dieu (que je parle ainsi avec respect) a été le premier tailleur (3)]. Hors des Eglises ils remplissaient en général leurs fonctions d'une façon louable. Diderot les dit exacts à faire la prière chez les malades et chez les moribonds. Ils assistaient les criminels et priaient publiquement pour ceux qui étaient condamnés à mort, le dimanche qui précédait leur exécution (4). Ils étaient tous mariés et avaient des mœurs sévères (5). Leur ascendant sur le peuple était grand, il est vrai, mais il faut se garder de l'exagérer. De la Barre de Beaumarchais est d'opinion que le Hollandais ne reçoit pas comme des oracles de la Divinité tout ce qu'il leur plaît de dire. Il l'examine, il le compare avec l'Ecriture et il le juge d'après sa raison (6). De la Lande a cru également constater qu'ils rencontraient plus de signes de respect extérieur que leur crédit n'était effectif (7). Sartre donne un échantillon curieux de ce respect extérieur. Lorsqu'un pasteur se promenait avec sa femme, il « prenait sur elle la droite et le haut du pavé, privilège qui leur était accordé à eux seulement, car les autres croiraient faire une impolitesse d'en agir avec quelque femme que ce fût » (8) Quant à leur position sociale, ils étaient le plus souvent de « fort médiocres bourgeois » (9) et

(1) Sartre, *o. c.*, p. 35.
(2) *Id.*, p. 36.
(3) L. Knappert, *Geschiedenis* etc. (Histoire etc.), *gedurende de* XVI^e *en* XVII^e *eeuw* (au XVI^e et au XVII^e siècles), p. 165.
(4) Diderot, *o. c.*, p. 59.
(5) *Id.*, p. 56.
(6) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, II^e partie, p. 50.
(7) De la Lande, *Manuscrit cité*, p. 28.
(8) Sartre, *o. c.*, p. 43.
(9) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, II^e partie, p. 133.

Digitized by Google

formaient rarement des familles opulentes (1). Aussi leurs appointements étaient-ils des plus modestes. Dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle on leur payait dans les grandes villes tout au plus deux mille deux cent florins par an (2). Janiçon dit deux mille (3) et De la Lande nomme pour Rotterdam une somme de dix-sept cents florins (4). Avec cela ils étaient rangés pour les impôts dans une des plus hautes catégories, de sorte qu'il leur était très difficile de vivre d'une manière convenable, surtout quand ils avaient plusieurs enfants (5). Cependant De la Barre de Beaumarchais trouve qu'ils n'ont pas à se plaindre de leur sort. N'arrive-t-il pas souvent qu'ils se marient avantageusement et ne sont-ils pas très bien reçus chez les hauts dignitaires de l'État ? Cette dernière circonstance lui fait même conclure qu'ils ont souvent plus de crédit qu'il ne conviendrait (6). En effet, dans les Sept Provinces-Unies, où l'Eglise Réformée était si étroitement liée à l'Etat (7), le danger d'une trop grande influence des pasteurs n'était pas imaginaire. Cependant, les Magistrats hollandais en faisaient à leur tête et prenaient souvent des mesures contre le gré de l'église officielle. Il y avait d'abord la liberté entière qu'ils accordaient aux nombreuses sectes protestantes (8). Leur attitude en cette matière a fait une impression énorme sur tous les visiteurs. « On y croit ce qu'on veut », s'écrit Charles Patin stupéfait (9). « Ici, déclare Diderot, fidèle à sa conception de la foi, l'homme peut se livrer aux préjugés de l'enfance et de l'éducation sans aucune suite facheuse pour son bonheur et le bonheur des autres ; il ne peut être ni persécuteur, ni persécuté » (10). Quel spectacle surprenant offrait surtout Amsterdam, cet asile de toutes les sectes ! (11) A côté des Calvinistes, dont la religion était celle de l'Etat, ce qui signifiait que, pour être revêtu d'une fonction publique, il fallait être membre de leur église, vivaient Arminiens, Luthé-

(1) DIDEROT, *o. c.*, p. 56.
(2) L'HONORÉ, *o. c.*, p. 12.
(3) JANIÇON, *o. c.*, t. I, p. 26. Le livre de Janiçon a été publié en 1729.
(4) DE LA LANDE, *Manuscrit cité*, p. 28.
(5) L'HONORÉ, *o. c.*, p. 12.
(6) DE LA BARRE DE BEAUMARCHAIS, *o. c.*, IIe partie, pp. 133, 134.
(7) Cf. L. KNAPPERT, *Geschiedenis*, etc., XVI en XVIIe eeuw, p. 1.
(8) DE COURTANVAUX, *o. c.*, p. 241 ; JOLY, *o. c.*, p. 107 ; *Lettres curieuses*, p. 173 ; SARTRE, *o. c.*, p. 37.
(9) Charles PATIN, *o. c*, p. 160.
(10) DIDEROT, *o. c.*, p. 61.
(11) *Délices des Pays-Bas*, t. IV, p. 292.

Digitized by Google

riens, Mennonites, Anabaptistes (1), Quakers, Labadistes (2), Rijnsburgeois (3), Presbytériens, Episcopaux (4). La Municipalité ne laissait pas seulement toute la liberté désirée à ces sectes protestantes, mais encore aux Juifs, qui, au grand ébahissement des voyageurs, possédaient même de belles synagogues (5). A cause de tous ces cultes pratiqués dans la capitale, on la nommait parmi les Jansénistes l'égout des fausses religions (6). Ailleurs dans notre pays demeuraient les Moraves ou Hernhutters (7).

Que l'on ne croie pas pourtant que le peuple, influencé par des pasteurs fanatiques, fût si tolérant ! Notons bien que la tolérance hollandaise, tant exaltée, n'était pas un principe des sectes protestantes. Loin de là ! Parival, qui a connu Gomarus, nous révèle certains traits des terribles querelles entre Arminiens et Gomaristes, qui ont causé tant de troubles chez nous (8) et qui ont même fait couler le sang du vieux Grand-Pensionnaire Van Oldenbarneveldt. Le savant Réfugié français Jean Le Clerc, qui avait embrassé le parti des Remonstrants, relève dans son grand ouvrage historique « les malheureuses Controverses sur la Prédestination et sur la Grâce ; et la division qu'il y eut alors par rapport au Gouvernement « (9), en disant que « ce ne sont pas des objets agréables pour ceux qui s'intéressent à la réputation de la République (10). Plus tard ces néfastes dissensions suscitèrent une nouvelle agitation où se mêlaient entre autres Voetius,

---

(1) Presque tous les Français confondent les Anabaptistes et les Mennonites, ce qui ressort p. e. clairement de la définition donnée par De la Boullaye le Gouz : [Les Anabaptistes] « ne se deffendent jamais ; ils mettent tout leur négoce en la providence divine, ne baptisent leurs enfants que lorsqu'ils sont en aage de rendre roison de leur foy » ; *o. c.*, p. 491. C'est là justement la caractéristique des Mennonites (en hollandais : Doopsgezinden). Les Anabaptistes (en hollandais : Wederdoopers) étaient des communistes religieux qui ne reculaient pas devant la violence pour établir leur pouvoir.

(2) Janiçon, *o. c.*, t. I, p. 21.

(3) M. A. F. C., *o. c.*, p. 12

(4) De la Poupelinière, *o c.*, p. 84.

(5) Joly, *o. c.*, p. 108 ; De la Poupelinière, *o. c.*, p. 84 ; Sartre, *o. c.*, p. 37.

(6) Sartre, *o. c.*, p. 47.

(7) L'abbé Coyer, *o. c.*, t. II, p. 280 ; Desjobert, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1910, p. 341.

(8) Parival, *o. c.*, p. 206.

(9) Jean Le Clerc, *Histoire des Provinces-Unies des Pays-Bas. Depuis la naissance de la République jusqu'à la paix d'Utrecht et le Traité de la Barrière conclu en 1716*, Amsterdam, Z. Châtelain, MDCCXXVII/VIII, 3 tomes en 2 vol., in-folio, t. I, Préface.

(10) Jean Le Clerc, *o. c.*, t. II, Préface.

Digitized by Google

Coccejus et... Descartes (1). Heureusement, le combat était devenu de plus en plus académique et par là moins dangereux pour le repos dans le pays, bien que, de temps à autre, on destituât un des novateurs. En 1692 le consistoire de l'Eglise Réformée d'Amsterdam agit de la sorte pour Balthasar Bekker, l'auteur du livre *De Betooverde Wereld* (Le monde ensorcelé), où il attaquait la superstition. Mais, quelle leçon pour ces Calvinistes : la Municipalité le maintint (2). Une année plus tard, les Magistrats de Rotterdam se révélèrent comme moins tolérants. Ils destituèrent Bayle, accusé d'hérésie par Jurieu. Cependant, l'affaire en resta là et le philosophe sceptique demeura en paix à Rotterdam jusqu'à la fin de ses jours en 1706 (3). On comprend donc que tous les témoignages importants sur la tolérance datent d'une époque ultérieure à ces luttes intestines. Aux paroles de Diderot citées ci-dessus, je désire ajouter celles de Voltaire que les adhérents de toutes les religions vivaient « en frères dans ces contrées » (4). Quel paradis terrestre que cette Hollande du XVIII^e^ siècle ! Hélas, Voltaire nous la dépeint trop belle. Il est vrai que les tendances vers une tolérance générale devenaient de plus en plus fortes (5), mais l'animosité entre Protestants, Catholiques et Juifs subsistait toujours. Les différentes sectes protestantes ne s'aimaient pas non plus. Chacune d'entre elles croyait posséder la vérité et méprisait aussi fort que possible les autres. Surtout les fidèles qui se considéraient comme les purs Calvinistes étaient pleins de suffisance. De la Barre de Beaumarchais a dessiné un portrait des orthodoxes, appartenant à la riche bourgeoisie qu'il nomme les Fins, traduction du mot hollandais Fijnen (cagots) : « Ils ont l'air grave et sombre, la démarche lente et composée, les yeux baissez à demi et ne regardant qu'à la dérobée, les mains dans les poches de leurs habits, ou pendantes le long du corps en allant et venant de mauvaise grâce. Leur ton de voix bas et traînant a quelque chose d'impérieux et de magistral. Leurs habits sont des étoffes les plus fines. Leur linge est d'une beauté exquise. Leurs chapeaux sont des castors soyeux et moelleux, sans boutons et sans agrafes

(1) Cf. L. KNAPPERT, *Geschiedenis* etc., XVI^e^ *en* XVII^e^ *eeuw*, pp. 232 ss.
(2) L. KNAPPERT, *o. c.*, p. 262.
(3) L. KNAPPERT, *Geschiedenis*, etc., XVIII^e^ *en* XIX^e^ *eeuw*, pp. 74, 75.
(4) VOLTAIRE, *Traité sur la tolérance*, Chap. IV.
(5) Cf. BLOK, *o. c.*, t. III, p. 395.

Digitized by Google

Le reste de leur habillement est dans le même goût, propre, magnifique même, et cependant simple. Des galons, de la broderie, certains tours que la mode donne de temps en temps aux habits, ce sont choses mondaines, vanité pure, inventions corrompues du siècle, et on n'a garde de les remarquer dans l'habillement des Fins. Ce qui m'étonne, c'est qu'ils ne se fassent pas scrupule d'avoir des bagues où brillent des diamants du plus grand prix, et qu'ils ne regardent pas un rubis de quelques milliers d'écus comme trop mondain... Une Dame Fine peut porter en conscience un mouchoir de col très fin, s'il est seulement plié d'une manière approuvée par la Secte et qu'il ne laisse rien voir de la gorge » (1). Voilà ce qui aura fait plaisir aux Tartuffes hollandais !

Quant aux différents groupes de Catholiques, l'attitude des Magistrats n'était pas la même. Ils montraient par exemple des égards pour les Arméniens, des Catholiques Grecs, qui, à Amsterdam, avaient une église publiquement ouverte (2). Mais les Catholiques romains devaient essuyer leur sévérité, car à eux seuls il était défendu d'exercer leur religion (3). Est-ce à dire qu'ils ne pouvaient jamais entendre la messe ? Non pas ! Au su de tout le monde (4) il y avait par-ci, par-là des bâtiments dont la façade ne se distinguait en rien d'une maison particulière et où les Catholiques pratiquaient régulièrement leur culte. J'en ai trouvé mainte confirmation. Charles Lemaître a entendu une messe à Amsterdam dans une grande chambre. L'autel fut paré par des femmes, « les sacristines ordinaires en Hollande ». Il y avait même de la musique, malheureusement très mauvaise, de « quelques méchantes voix et de semblables violons meslez ensemble ». Dans tout cela Lemaître n'estima qu'une chose supportable : ce fut que les Protestants ne molestaient pas les Catholiques, malgré que ceux-ci, par cette musique, fissent connaître le lieu de l'assemblée. Et ce n'était pas le seul ! On en usait ainsi, d'après ce voyageur, dans toutes les autres églises soi-disant secrètes d'Amsterdam, où le service divin était conduit par des jésuites, des jacobins, des augustins, des carmes ou des

(1) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, IIe partie, pp. 115, 116.
(2) Sartre, *o. c.*, p. 40.
(3) *Id.*, p. 40 ; De la Boullaye le Gouz, *o. c.*, p. 488; Parival, *o c.*, p. 196 ; *Lettres curieuses*, p. 173.
(4) Sartre, *o. c.*, p. 42.

Digitized by Google

cordeliers (1). De Sorbière a assisté à de pareilles réunions, où se trouvaient près de deux cents personnes (2). Le Cointre, lors de son séjour à Amsterdam, allait tous les dimanches à la messe (3). Un jour, étant à Rhenen, petite ville de la province d'Utrecht, la duchesse de Longueville voulut faire dire la messe, mais on lui en refusa la permission. Alors elle la fit célébrer hors de la ville, en pleine campagne. Plusieurs Rhenois accoururent et regardèrent attentivement sans rire (4). D'ailleurs, la campagne était « remplie de chapelles secrètes » (5), qui étaient quelquefois établies dans des greniers (6). Sartre relate à ce sujet qu'il a vu plusieurs caves où la messe se célébrait dans le premier feu de la persécution (7). Tous ces témoignages nous font conclure à la présence d'un grand nombre de Catholiques en Hollande. A Harlem il y en avait tant que leurs maisons étaient marquées d'un C, afin que les ministres réformés ne se trompassent point en faisant leurs visites pastorales (8). Misson, émerveillé, affirme même qu'ils avaient ici « liberté comme dans toute l'estenduë des Estats » (9). Cependant, l'attitude de la population n'était pas partout également indulgente. Joly, du moins, assure qu'à Leyde la tolérance était sensiblement moindre que dans plusieurs autres villes (10), et Sartre prétend que les prêtres catholiques y étaient assez mal traités (11). Le chanoine attribue cela à la foule de Docteurs en théologie qui étaient « zelez dans leur Religion comme nous dans la nostre » (12). En Drenthe les sentiments hostiles étaient encore bien plus profonds. Un prêtre catholique ne pouvait rester plus d'une nuit dans un même endroit sans risquer sa vie (13). Pourtant, en général, les catholiques exerçaient leur culte, sans être beaucoup gênés. Ils en étaient quittes, selon de Sorbière, pour quelques civilités au Bailli, lorsque les assem-

(1) Charles Lemaitre, *o. c.*, dans *Revue de Géographie*, t. XXIII, pp. 453, 454.
(2) De Sorbière, *Relations* etc., p. 77.
(3) Le Cointre, *Manuscrit cité*, f. 32 *bis* V°.
(4) Joly, *o. c.*, p. 168.
(5) G. de Marcilly, *o. c.*, p. 56.
(6) Le Laboureur, *o. c.*, p. 63.
(7) Sartre, *o. c.*, p. 41.
(8) De Courtanvaux, *o. c.*, p. 211 ; L'Honoré, *o. c.*, p. 163.
(9) Misson, *o. c.*, pp. 32, 33.
(10) Joly, *o. c.*, p. 135.
(11) Sartre, *o. c.*, p. 43.
(12) Joly, *o. c.*, p. 135.
(13) Janiçon, *o. c.*, t. I, p. 15.

Digitized by Google

blées se faisaient trop publiquement ou qu'elles excédaient considérablement le nombre de personnes permis (1). Néanmoins, comme nous l'avons vu tout à l'heure, il y avait quelquefois deux cents assistants, qui étaient seulement obligés de ne pas sortir en foule (2). Ainsi De Monconys est allé à la messe à Harlem dans une maison bourgeoise où l'on entrait et d'où l'on sortait deux à deux (3). De temps en temps le Bailli était forcé d'exercer quelque rigueur, non contre son gré, car, fait observer De Sorbière malicieusement, « il était bien aise de tirer quelques amendes » (4). Sartre s'exprime d'une façon beaucoup plus catégorique sur cette question : « Il est étonnant combien les magistrats tirent d'amendes et de contributions, soit des maisons où sont les églises, soit des pasteurs (5), soit des riches catholiques » (6). On le voit, au besoin l'or des infracteurs à la loi fermait les yeux aux fonctionnaires (7). Il existe encore d'autres exemples de la politique indulgente en matière religieuse. Charles Lemaître était frappé de trouver un béguinage à Delft, « une ville hérétique » (8). Sartre s'étonnait de voir cette institution à Amsterdam « à la vue et au sein des Calvinistes » (9). Les Catholiques n'étaient pas trop mécontents de leur condition sous le protestantisme hollandais. De Sorbière avoue qu'ils n'étaient pas « marris que les choses demeurassent comme elles étaient, et ils n'avoient garde de les mettre en danger de tomber dans une désolation irréparable » (10), en d'autres termes : les Catholiques ne nourrissaient pas des desseins subversifs contre le gouvernement de la République. Les Magistrats hollandais aimaient à user d'indulgence, non seulement envers les Catholiques, mais encore à l'égard de dissidents de la religion officielle, persécutés par leur Eglise (11). Ils ne se

(1) De Sorbière, *Relations* etc., p. 98.
(2) *Id.*, p. 98.
(3) De Monconys, *o. c.*, IIe partie, p. 161. Au XVIIIe siècle la liberté était déjà devenue plus grande. Les fidèles entraient dans les maisons où il y avait une église et en sortaient en foule sans crainte d'aucune insulte ; v. Janiçon, *o. c.*, t. I, p. 15.
(4) De Sorbière, *Relations* etc., p. 98.
(5) Sartre veut naturellement dire : les prêtres catholiques. Probablement, en entendant le mot hollandais pastoor (curé), il l'a traduit par pasteur.
(6) Sartre, *o. c.*, p. 43.
(7) Cf. L. Knappert, *Geschiedenis* etc., XVIe *en* XVIIe *eeuw*, p. 173.
(8) Charles Lemaitre, *o. c.*, dans *Revue de Géographie*, t. XXIII, p. 298.
(9) Sartre, *o. c.*, p. 43.
(10) De Sorbière, *Relations*, *o. c.*, p. 97.
(11) Cf. L. Knappert, *Geschiedenis* etc., XVIe *en* XVIIe *eeuw*, p. 108.

Digitized by Google

laissaient que rarement entraîner par les pasteurs fanatiques et souvent ils tâchaient de rétablir la paix troublée par les sectes qui ne se supportaient pas. En 1632 la Municipalité d'Amsterdam mit fin aux perturbations causées par les querelles entre Arminiens et Gomaristes, parce que la ville avoit besoin de repos pour son commerce (1). Voilà la tolérance hollandaise expliquée pour une grande partie. Les intérêts économiques et commerciaux de la République, dont les navires sillonnaient toutes les mers et qui était en relations d'affaires avec des peuples de toutes les religions, l'exigeaient. De plus, cette sage façon d'agir, reconnaît L'Honoré, attirait les étrangers et faisait ainsi « fleurir les arts et les manufactures » (2). Nos ancêtres étaient-ils pour cela d'une criminelle indifférence ? L'Honoré le nie (3), mais Le Pays doute même de leur protestantisme : « J'ay remarqué que la politique est icy la plus forte ennemie qu'ait nostre Religion. Les Holandais ne haïssent pas tant Rome que Madrid : et je croy qu'ils aymeroient mieux obéir à Alexandre VII, qu'à Philippes IV. Cela est si vray, que dans une compagnie, où nous estions dernièrement, quelqu'un ayant dit par galanterie, qu'un Ministre avoit depuis peu obtenu permission de prescher à Madrid ; que l'inquisition y alloit estre supprimée, et que le Roy Catholique estoit sur le point de se faire Huguenot, un vieux Holandais respondit brusquement, et de l'abondance du cœur, que si l'Espagne se rendoit Huguenote, la Holande seroit contrainte de se rendre Catholique. Après cela, jugez s'ils sont fort attachez à leur Religion, et s'ils haïssent si fort la nostre » (4). Il est vrai que dans l'ardeur des premières années de la révolte contre l'oppression espagnole, quelques Hollandais avaient comme devise : liever Turksch dan Paapsch (plutôt turc que papiste). Pourtant Le Pays se trompe grossièrement, car les ennemis les plus implacables de l'Espagne, c'étaient justement les Calvinistes, dont la haine du papisme ne faisait doute à personne. Effectivement, le protestantisme, selon Alphonse Esquiros la seule religion qui pût convenir à la Hollande (5), a été le bélier qui a démoli le pouvoir espagnol.

(1) Cf. Hendr. C. Diferee, *Vondel's leven en kunstontwikkeling* (La vie de Vondel et l'évolution de son art), Amsterdam, Van Holkema en Warendorf, 1912, p. 227.
(2) L'Honoré, *o. c.*, p. 9.
(3) *Id.*, p. 9.
(4) Le Pays, *o. c.*, p. 197.
(5) Alphonse Esquiros, *o. c.*, t. I, p. 93.

Digitized by Google

Que nos ancêtres ne fussent pas tolérants par indifférence ressort encore d'un témoignagne important du comte d'Avaux, ambassadeur de France auprès des Etats-Généraux de 1679 à 1688. A l'occasion de la fameuse entreprise du Stathouder Guillaume III pour s'emparer du trône d'Angleterre le gouvernement de Louis XIV avait fait arrêter les marins hollandais qui se trouvaient au début des hostilités dans les ports de la France. Le 3 décembre 1688 D'Avaux écrit dans son journal : « Les Etats-Généraux étoient très fâchés qu'on arrêtât leurs Matelots en France; néanmoins je crois qu'ils supporteroient cela plus aisément si on n'avoit pas divulgué en même temps qu'on les force à changer de Religion, et qu'on leur ordonne de faire venir leurs femmes et leurs enfans en France, et qu'on envoye aux galères ceux qui ne veulent pas se faire Catholiques. Ce changement de Religion aigrit ici les esprits à un tel point que je ne puis dire, et je suis persuadé que s'il n'étoit du service du Roi d'obliger les Matelots Hollandois à se faire Catholiques, cela feroit un bon effet dans ce pays-ci, qui pourroit être dans la suite avantageux aux intérêts de Sa Majesté » (1). Voilà ce qui est clair, il me semble.

Quant au principe de la tolérance hollandaise, il découlait, sans doute, pour une bonne partie des intérêts matériels. Cependant, les commerçants de chez nous, par le continuel frottement intellectuel avec tant d'étrangers d'un autre culte, perdaient leur étroitesse de vues et avaient plus de largeur d'idées. Toutes ces causes relevées ici concouraient à faire de la République des Sept Provinces-Unies un pays, unique alors au monde, où tous les persécutés trouvaient une liberté de conscience presque illimitée. Les Français goûtaient, il est vrai, peu la sécheresse, le manque de couleur et de poésie de l'atmosphère protestante, mais, malgré le regret de voir leur propre culte entravé, ils se montraient enthousiasmés de cette Hollande, si libre en matière de religion !

(1) Le comte D'AVAUX, *Négociations en Hollande, depuis 1679, jusqu'en 1684* (tomes I, II, III) ; *depuis 1685, jusqu'en 1688* (tomes IV, V, VI). Paris, chez Durand et chez Pissot, MDCCLII/III, 6 t., in-8°, t. VI, pp. 335, 336.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE IX

GOUVERNEMENT

DOUCEUR. — MODÉRATION. — TOLÉRANCE. — DÉMOCRATIE. — SYSTÈME MUNICIPAL. — MANDAT IMPÉRATIF. — ARISTOCRATIE. — ETATS-GÉNÉRAUX. — GRANDS-PENSIONNAIRES. — STATHOUDERS. — ARMÉE ET MARINE. — CORRUPTION. — JUSTICE. — SITUATION ÉCONOMIQUE. — IMPRESSION FINALE DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE DES SEPT PROVINCES-UNIES.

Il y a sans doute beaucoup de vérité dans le vieil adage qui dit que tout peuple a un gouvernement selon son mérite. Ainsi, à l'époque de la République des Sept Provinces-Unies, nos ancêtres furent en général gouvernés d'une manière conforme à leur esprit et à leur caractère. De Sorbière l'a souvent remarqué, quand, au cours de son long séjour chez nous, il causait avec les bourgeois. « Vous les entendiés à toute heure faisans des parallèles de leurs mœurs, de leurs coustumes, et de leur police avec celles des autres nations, vers lesquelles ils ont presque tous voyagé, et leurs conclusions sont toujours à reconnoistre le bonheur qu'ils ont de vivre sous un gouvernement *si accommodé à leur génie* » (1). En outre, le système de gouvernement était en rapport direct avec la situation de notre pays et avec la constitution de son sol, qui toutes deux doivent être considérées comme des facteurs de

(1) DE SORBIÈRE, *Relations*, etc., p. 95.

Digitized by Google

premier ordre (1). Il s'en fallait de beaucoup que la terre hollandaise produisît assez pour ceux qui l'habitaient. Elle rapportait du beurre et du fromage en abondance, mais peu de blé (2). Et le grain n'était pas le seul produit qui ne se trouvât pas en quantité suffisante dans la République, tandis qu'un bon nombre en manquait tout à fait. Quel moyen la population possédait-elle de se procurer ce dont elle avait besoin, autre que le trafic ? Or, la situation de la Hollande forçait les habitants à faire le commerce, surtout avec les peuples d'outre-mer. Et non seulement ils se risquaient sur les océans pour nouer des relations commerciales avec les nations les plus lointaines, mais encore pour transporter des marchandises d'une contrée à l'autre. Ils y gagnaient leur pain... et quelque chose de plus. C'était une question de vie ou de mort pour eux. Comment aurait-il été possible de ne pas se montrer tolérant envers toutes ces races de toutes les religions possibles, qu'ils fréquentaient continuellement (3) ? C'est ce que plusieurs Français ont très bien compris. Aussi quels principes présidaient à la politique étrangère des Etats-Généraux, après qu'ils avaient solidement établi la situation internationale des Sept Provinces-Unies, une fois devenues une des plus puissantes Républiques du monde (4) ? » Conserver les alliances (5), observer religieusement les traités (6), vivre en paix aussi bien avec les Puissances de l'Europe qu'avec les peuplades les plus barbares, « excellente maxime pour faire fleurir le commerce » (7). Si la paix ne pouvait pas être maintenue par la douceur, ils tâchaient de la « chercher par toute sorte de voyes » (8). La guerre n'était-elle pas l'ennemie du commerce ? Rien de plus naturel que les sages et pacifiques Hollandais l'aient évitée autant que la prudence le leur permettait (9). Leur politique intérieure était également fondée sur ces bases : douceur (10), modération (11), tolé-

(1) Cf. Alphonse Esquiros, *o. c.*, t. I, p. 89.
(2) De Rohan, *o. c.*, p. 154.
(3) V. le chapitre précédent.
(4) L'abbé Raynal, *Histoire philosophique et politique. Des établissemens et du commerce des Européens dans les deux Indes*, La Haye, sans nom d'éditeur, MDCCXXIV, 7 t. et 5 suppl. en 12 vol., in-8°, t. I, p. 197.
(5) Parival, *o. c.*, p. 27.
(6) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, IIe partie, p. 39.
(7) M. A. F. C., *o. c.*, p. 4.
(8) Parival, *o. c.*, p. 30.
(9) De la Barre de Beaumarchais, IIe partie, p. 38.
(10) Diderot, *o. c.*, p. 35 ; De Sorbière, *Relations etc.*, p. 73.
(11) De la Barre de Beaumarchais, IIe partie, p. 40.

Digitized by Google

rance, surtout envers les étrangers. Quoi d'étonnant que ceux-ci se soient établis en foule dans la République hospitalière, en devenant ainsi « d'esclaves citoyens », comme Voltaire s'exprime (1). Ces mots là sont quelque peu emphatiques, avouons-le, mais il faut dire aussi que les milliers de Huguenots qui, à plusieurs reprises, ont trouvé ici un refuge avec tous les droits des autochtones, considéraient notre pays tout à fait de cette façon-là. Pour nous en convaincre nous n'avons qu'à lire le sermon *Sur l'Amour de la Patrie* du célèbre prédicateur Jacques Saurin, pasteur wallon à La Haye dans le premier quart du XVIII^e^ siècle (2). Cette politique avait aussi une conséquence fâcheuse. La Hollande se faisait ainsi l'asile inviolable de quelques fripons (3). Diderot, tout en n'aimant pas cette espèce de protection accordée aux malfaiteurs, loue tout de même notre pays comme la patrie de tous les amis de la liberté, parce qu'il était permis d'y dire, d'y écrire et d'y faire imprimer (4) presque tout ce qu'on voulait (5). *Presque* tout, car il y avait cette restriction : « pourvu que ce ne fût contre le gouvernement » (6), ni ne causât de désordre nuisible au commerce (7). Les Hollandais ne critiquaient donc point leur gouvernement ? Si fait (8) ! Tellement même que Boussingault trouvait que la liberté de parler passait en licence : « Ce qui pourroit ailleurs être pris pour un crime capital, n'est icy chatié que fort légèrement. Si bien que la médisance demeurant impunie, y est en vogue » (9). Il va de soi que ce système déplaisait fort au révérend père ; pour le « libertin » Saint-Evremond c'était une preuve de plus que les Magistrats étaient « doux et commodes avec leurs Citoyens, faciles avec toutes sortes de Personnes privées. Le fond de l'égalité demeure toujours, malgré la Puissance ; et par là le Crédit ne devient point insolent, la Conduite jamais dure » (10). Voilà finement définie l'esprit qui animait en général

(1) VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, t. IV, p. 338.
(2) Jacques SAURIN, *Sermons sur divers textes de l'Ecriture Sainte*, précédés d'une notice sur sa vie et ses écrits, Paris, A. Boulland, 1829-1835, 9 t. en 8 vol., t. VIII, pp. 65-92 ; spécialement sur la Hollande, pp. 88-92.
(3) DIDEROT, *o. c.*, p. 34.
(4) DE LA BARRE DE BEAUMARCHAIS, II^e^ partie, p. 57.
(5) DIDEROT, *o. c.*, p. 35.
(6) G. DE MARCILLY, *o. c.*, p. 8.
(7) V. le chapitre précédent.
(8) *Lettres curieuses*, p. 179 ; JANIÇON, *o. c.*, t. I, p. 38.
(9) BOUSSINGAULT, *o. c.*, p. 45.
(10) SAINT-EVREMOND, *o. c.*, t. II, p. 251.

Digitized by Google

les gens chargés de diriger la machine gouvernementale, construite en 1579 à Utrecht, machine, « composée de pières fort mal liées » (1). Personne ne refusera, je crois, de souscrire à ce jugement de Saint-Evremond. Il serait scandaleusement ingrat, il est vrai de méconnaître les grands mérites des fameux vingt-six articles(2), mais, d'autre part, il est impossible de tomber d'accord avec L'Honoré déclarant que la République des Sept Provinces-Unies a une heureuse constitution (3), qui est la source de son bonheur et de son état florissant (4). C'est trop parler en thuriféraire, car les défauts de l'Union d'Utrecht étaient bien perceptibles. Aussi les Français se sont-ils vite aperçus qu'elle semblait hésiter entre deux principes. Tout d'abord ils ont remarqué qu'elle contenait un élément démocratique bien accusé. Le droit des citoyens était garanti solidement, car chaque Hollandais était maître (5), même roi chez lui (6) et c'était un crime de lui faire la moindre violence dans sa maison (7). La liberté civile mettait tous les habitants de la République de niveau (8). « Les petits ne pouvaient être gourmandés par les grands, ny les pauvres par les riches et opulants. Il n'y a point icy ne servitude, toute contrainte est odieuse » (9).

N'était-il pas surprenant que les villageois fussent aussi libres que les citadins ? Figurez-vous : les Magistrats étaient obligés de défendre les uns et les autres de toute sorte d'oppressions (10). Freschot — encore un signe de la situation de la France à cette époque — est stupéfait que les gens de qualité ne soient pas exempts de payer les impôts (11) ! Nous étonnerons-nous que Diderot fût d'opinion que le peuple était plus important en Hollande qu'ailleurs (12) ? Montesquieu s'est même irrité du grand poids des classes inférieures. Il compare leur influenee à celle d'un roi et s'écrie : « Le bas peuple [hollandais] ! C'est le tiran

(1) *Id.*, t. III, p. 185.
(2) Cf. BLOK, *o. c.*, t. II, pp. 158, 159.
(3) L'HONORÉ, *o. c.*, *Avertissement*, p. VI.
(4) *Id.*, p. 79.
(5) DIDEROT, *o. c.*, p. 34.
(6) BOUSSINGAULT, *o. c.*, p. 49.
(7) *Id.*, p. 49 ; DIDEROT, *o. c.*, p. 34 ; JANIÇON, *o. c.*, t. I, p. 38.
(8) DIDEROT, *o. c.*, p. 34.
(9) BOUSSINGAULT, *o. c.*, p. 42.
(10) *Lettres curieuses*, *o. c.*, p. 179.
(11) FRESCHOT, *o. c.*, p. 50.
(12) DIDEROT, *o. c.*, p. 30.

Digitized by Google

le plus insolent qu'on puisse avoir » (1) ! Une conséquence du principe démocratique, c'était que l'autorité effective n'était pas fondée sur le pouvoir d'un corps central, mais sur celui des communes. Etienne Pavillon a vu ici :

> ...trente villes rustiques
> Former un seul Etat d'autant de Républiques,
> Où chacun est seul Maître chez soi (2).

C'est la même idée qu'en avait Voltaire, qui écrivit de La Haye au marquis d'Argenson, ministre de Louis XV : « Ce gouvernement-ci vous plaira infiniment. Il est tout municipal : c'est ce que vous aimez » (3). En effet, d'Argenson affectionnait le système de gouvernement des Provinces-Unies, qui réalisait le mieux, croyait-il, les principes d'une sage liberté (4). Regnard avait raison en prétendant que la Souveraineté ne résidait point dans les Etats-Généraux (5). Ceux-ci n'étaient au fond qu'un assemblage assez incohérent des envoyés des différentes provinces et des nombreuses villes qui toutes gardaient leurs droits spéciaux. Diderot l'a fort bien dit : « Chaque province, chaque ville était une république particulière » (6).

Une forte entrave à la promptitude des résolutions formait l'article qui exigeait l'unanimité des sept voix, lorsqu'il s'agissait de déclarer la guerre, de faire la paix ou de lever des impôts (7). Les Français ne tarissent pas sur cet article, qu'ils condamnent presque tous sans réserve. Même L'Honoré (8) et Janiçon (9), qui admirent pourtant fort la constitution de la République, le désapprouvent. Quelquefois, pour arriver à un résultat définitif, en dépit du désaccord, la majorité des Etats-Généraux cherchait à tourner l'écueil. Montesquieu en raconte cet échantillon caractéristique : « Dans l'accession du traité de Hanovre, il y avoit six provinces qui consentoient, et la seule d'Utrecht (dont un seul

---

(1) Montesquieu, *o. c.*, t. II, p. 225.
(2) Etienne Pavillon, *Stances sur un Voyage de Hollande*, *o. c.*, p. 217.
(3) Lettre du 8 août 1743.
(4) Le marquis d'Argenson, *Mémoires*, publiés par René d'Argenson dans *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française*, Paris, Baudouin frères, 1825, t. XXXIX, pp. 31 et 107-113.
(5) Regnard, *o. c.*, p. 36.
(6) Diderot, *o. c.*, p. 13.
(7) Cf. Blok, *o. c.*, t. II, p. 158.
(8) L'Honoré, *o. c.*, p. 80.
(9) Janiçon, *o. c.*, t. I, p. 69.

Digitized by Google

député, qui ne consentoit pas), arrêtoit tout. Pour lors, on prend un expédient : le premier député d'Utrecht dit qu'il n'avoit point d'ordre ; ce qui fut regardé comme un consentement » (1). Mais ce n'était pas toujours si commode ! Il fallait vaincre une bien plus grande difficulté, si Amsterdam énonçait un refus, cette toute-puissante ville, qui faisait tourner les choses du côté où elle le désirait, qui, à elle seule, passait pour une province (2). Une autre cause de la lenteur gouvernementale était le mandat impératif, si mal famé dans notre histoire et dont un de nos hôtes a fait une si juste critique : « Il faut être du flegme des Hollandois pour s'accommoder de leur Gouvernement. Lorsqu'il s'agit d'une affaire importante, on en délibère dans les Etats-Généraux, ensuite dans chaque province. Passe encore pour la délibération des Etats d'une province. Mais avant que ces dernières puissent prendre une résolution finale, il n'y a point de Membre particulier de la Régence qui ne puisse mettre obstacle à la conclusion d'une affaire » (3). On ne saurait nier que tout cela était on ne peut plus démocratique, et François Bruys n'avait pas tort en écrivant : « On n'a point lieu de craindre que les Etats-Généraux abusent de leur pouvoir, comme le Sénat Romain a fait tant de fois » (4). Mais l'inconvénient était que la marche des affaires se trouvait souvent paralysée. Nous autres Hollandais, nous avons gardé un souvenir amer de cette façon de gouverner, et faire quelque chose « op zijn elf en dertigst » (5), signifie encore s'acquitter de son devoir avec une lenteur désespérante. Et dire que Diderot jugeait ce système meilleur que la constitution anglaise, dont il désapprouvait qu'elle donnât un pouvoir illimité aux membres du Parlement (6). Un autre visiteur préférait celle-ci justement, parce que le Parlement d'Angleterre représentait réellement la nation entière (7). Cependant, à côté des principes démocratiques de la constitution de la République

(1) MONTESQUIEU, *o. c.*, t. II, p. 227.
(2) REGNARD, *o. c.*, p. 36.
(3) M. A. F. C., *o. c.*, pp. 4, 5.
(4) F. BRUYS, *Mémoires sur les Hollandais* dans *Mémoires historiques, critiques et littéraires*, Paris, Jean-Thomas Hérissant, 2 tomes, in-8°, t. I, p. 120.
(5) Cette expression intraduisible (agir de la même manière que les onze et les trente) est née de la circonstance que « les envoyés de la province des Etats-Généraux devaient s'aboucher avec onze villes et trente « grietenijen » (communes rurales).
(6) DIDEROT, *o. c.*, p. 15.
(7) M. A. F. C., *o. c.*, p. 5.

Digitized by Google

se faisaient aussi valoir quelques éléments aristocratiques. L'auteur des *Lettres curieuses* assure même qu'il n'y avait qu'une apparence de liberté dans les Sept Provinces ; tous les habitants prétendaient au gouvernement, mais quelques familles seules y avaient part : aux autres il n'en restait que l'espérance (1). Coste d'Arnobat parle également de l'aristocratie du plus grand nombre des régents (2). Montesquieu va plus loin en nommant la ville d'Amsterdam une aristocratie. Pourtant, il l'estime des plus sensées : » Le peuple est gouverné par un petit nombre de personnes qui ne viennent pas jure héréditaire mais par élection » (3). Au commencement le peuple avait élu en effet ses Magistrats, mais ceux-là y avaient bientôt mis fin. « Ils se suppléaient eux-mêmes » (4), ainsi que l'abbé Coyer le fait observer. Qui disposaient donc exclusivement du pouvoir, qui distribuaient toutes les charges ? Une poignée de premiers bourgeois. Sur ce l'auteur, qui, comme gouverneur du prince de Turenne, s'intéressait aux institutions politiques, de conclure : Le gouvernement n'est pas démocratique. (5) De toutes ces opinions ressort clairement que les Français ne considéraient pas les Etats-Généraux comme une unité où s'était concentrée la volonté de la nation hollandaise. Pourtant, malgré la jalousie mutuelle des Sept Provinces, dont chacune tenait inébranlablement à sa souveraineté à elle (6), malgré les profondes dissensions entre les villes, qui possédaient toutes « leur propre personnalité » (6), malgré donc la composition défectueuse des Etats-Généraux, leur éclat extérieur en imposait à tout le monde, surtout au cours du XVII^e^ siècle. D'ailleurs, pour le siècle suivant, nous en avons également des témoignages. Diderot trouve leurs assemblées « des plus augustes qu'il y ait au monde ; c'est là qu'on voit des commerçants, des bourgeois prendre le ton important et l'air majestueux des rois. Le greffier lit la prière à l'ouverture de toutes les séances auxquelles — aveu remarquable de l'auteur du *Père de famille* — cette cérémonie donne un air imposant et religieux » (7). Cependant, c'était surtout leur influence sur la politique européenne qui

(1) *Lettres curieuses*, p. 177.
(2) COSTE D'ARNOBAT, *o. c.*, p. 177.
(3) MONTESQUIEU, *o. c.*, t. II, p. 234.
(4) L'abbé COYER, *o. c.*, t. II, p. 241.
(5) DIDEROT, *o. c.*, p. 15.
(6) Alphonse ESQUIROS, *o. c.*, t. I, p. 89.
(7) DIDEROT, *o. c.*, p. 16.

Digitized by Google

éveillait tant d'admiration respectueuse. Leur « collège n'est guère moins illustre que grand ; son pouvoir n'est pas beaucoup au-dessous de celui de certaines Majestés et il est étonnant qu'étant à peine né, il ait déjà tant de part aux traités de paix et de guerre, qu'il soit capable de faire des alliances que s'il avoit l'expérience de ces entières monarchies » (1). En 1668, à l'occasion de la Triple Alliance, ils étaient, selon Voltaire, « les arbitres des couronnes » (2). « Nous voilà », écrit le marquis de Saint-Maurice en extase dans son journal de 1672, « au milieu du pays de ces Etats, qui étaient les arbitres du monde » (3). Dans la première ivresse des victoires de l'armée française, le marquis employa le passé du verbe *être*, mais bien vite il s'apercevrait qu'il l'avait fait un peu trop tôt. Encore au commencement du XVIII^e^ siècle Sartre put constater que la plupart des négociations et des traités de paix se faisaient ordinairement chez les Hollandais (4).

A qui incombait la tâche difficile de conduire la Haute Assemblée hétérogène et de lui faire suivre une ligne de conduite qui était tellement respectée ? C'était le Grand-Pensionnaire de la province de Hollande, : la plus marchande, la plus riche, la plus puissante des Sept (5). Une autre cause de sa position prépondérante, c'était qu'il remplissait les fonctions de vice-président perpétuel et qu'il avait ainsi la suite des affaires de la République (6). Le Grand-Pensionnaire qui a fait le plus d'impression sur les Français, c'est sans contredit le célèbre Jean de Witt. Saint-Evremond, qui l'a connu (7), le comte d'Estrades, qui, pendant les six années de son ambassade, a eu plusieurs entretiens avec lui, l'exaltent à qui mieux mieux, « Certainement », écrit d'Estrades à Louis XIV, « c'est un grand homme et d'une grande capacité. Quand Votre Majesté sçaura qu'il n'a que trente-six-ans (8), qu'il y a dix ans qu'il est dans les grandes charges ; qu'il gouverne toutes les affaires étrangères aussi bien que celles du dedans avec cœur, adresse et autorité, lorsqu'il la faut faire éclatèr, je m'asseure qu'elle sera persuadée que c'est un homme d'un mérite

(1) *Lettres curieuses*, p. 171.
(2) VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, Chap. IV, p. 345, *o. c.*, t. XVIII.
(3) DE SAINT-MAURICE, *o. c.*, p. 357.
(4) SARTRE, *o. c.*, p. 52.
(5) *Lettres curieuses*, p. 180.
(6) MONTESQUIEU, *o. c.*, p. 257.
(7) SAINT-EVREMOND, *o. c.*, t. II, p. 251.
(8) L'ambassadeur se trompe. De Witt était alors (1663) âgé de 38 ans, étant né en 1625.

Digitized by Google

extraordinaire » (1). Voici son très beau portrait en pied par le pasteur refugié bien connu Jacques Basnage, historiographe des États-Généraux (2) : « M. Jean de Witt, quoique né d'une complexion si faible qu'il ne donnoit aucune espérance de vie, n'avoit pas laissé de parvenir à une stature au-dessus de la commune. Il aima les Mathématiques et toutes les autres sciences qu'il cultiva depuis ses tendres années jusqu'à la mort. Il avoit un air grave qui lui auroit attiré le respect quand son mérite et sa réputation n'auroient pas inspiré ce sentiment à ceux qui l'abordaient. Infatigable au travail, le jour ne finissoit jamais pour lui, que lorsque toutes ses affaires étoient finies. Sa pénétration étoit profonde, ses idées nobles, et il les tournoit à la grandeur et à l'affermissement de la République. Ferme dans ses résolutions, il étoit difficile à l'ébranler, lorsqu'il les avoit prises, et sa fermeté eut beaucoup de part à son malheur. Elevé par son désintéressement, au dessus des faveurs des plus grands Rois, il les méprisa toujours, et négligea sa propre Fortune. Le comte d'Estrades, qui, pour se rendre plus important à la Cour de France, affectoit de publier qu'il avoit trouvé la plupart des Magistrats sensibles à ses présens, ne laisse pas de peindre aux yeux du Roi, son Maître, le Conseiller Pensionnaire de Witt comme un Homme incorruptible, et il l'étoit effectivement. Il étoit familier avec ses amis, mangeoit avec eux, et aimoit les plaisirs innocents. Il ne put s'imaginer qu'un jeune Prince, qui n'avoit rien fait de grand, put sapper les fondements d'un gouvernement qu'il avait formé avec tant de soins et tant de peines. Au contraire, il crut que l'opposition, que le Parti Républicain feroit à l'élévation de son Altesse, seroit toujours assez forte pour l'empêcher de parvenir au Stad-houdérat. Il n'aimoit ni les soldats, ni les Officiers, parcequ'ils étoient entièrement attachez au Prince, qu'ils regardoient comme leur Chef, n'ayant qu'une idée très superficielle de la guerre, il s'imaginoit qu'une Armée pouvait se faire en un jour et qu'il suffit de commander dans une Place pour la bien défendre, et ce fut là une des grandes sources de son malheur. Il négligea trop les murmures du Peuple, et les Sermons des Prédicateurs séditieux, qui animoient la Multitude. Enfin il ne sçavoit ce que c'étoit que de céder au tems ; et trop ferme dans ses

(1) Lettre du 29 mars 1663, *o. c.*, t. II, p. 137.
(2) Voir le chapitre sur la Langue et la Littérature.

Digitized by Google

résolutions, il exigeoit de ses Amis, qu'ils les approuvassent et les forçoient (*sic*) de le faire, s'ils vouloient conserver son amitié » (1).

Le marquis de Torcy, ministre de Louis XIV, a séjourné ici, en vue de négociations de paix, de mai 1709 à mai 1710. Il a naturellement rencontré souvent le Grand-Pensionnaire d'alors, Heinsius, qu'il nous dépeint comme suit : « Il étoit consommé dans les affaires, dont il avoit une longue expérience. Son extérieur étoit simple : nul faste dans sa maison ; son domestique, composé d'un secrétaire, d'un cocher, d'un laquais, d'une servante, n'indiquoit pas le crédit d'un premier ministre. Son abord étoit froid, il n'avoit rien de rude ; sa conversation polie. Il s'échauffoit rarement dans la dispute. Les traités, soit de partage, soit de la grande alliance, avoient passé par ses mains : il étoit donc instruit des affaires principales, qui avoient précédé la guerre, de ce qui s'étoit passé depuis qu'elle étoit allumée, par conséquent très capable de connoître et de faciliter, s'il le vouloit, les voix qui pouvoient conduire à la paix (2). Sartre, qui, en 1719, l'a vu passer plusieurs fois dans les rues de la Haye, sans gardes, tout seul dans un carosse gris, avec deux simples laquais, habillés de gris, s'est également étonné de la modestie de cet homme qui habitait une très petite maison et, étant célibataire, menait une vie si uniforme (3). Son revenu, plus grand que celui d'un ministre actuel et se montant à vingt-quatre mille florins par an (4), ne l'obligeait pourtant pas à cette existence si dénuée de tout faste. Sartre raconte un détail que je n'ai trouvé nulle part ailleurs. Heinsius conférait souvent, selon lui, avec des prêtres catholiques et, il était aisé de juger que les services qu'il leur rendait et par la manière dont il parlait de notre religion, qu'il la regardait comme la plus ancienne et portant toutes les marques de la véritable (5). Laissons cette dernière assertion pour le

(1) Jacques Basnage, *Annales des Provinces-Unies, contenant les choses les plus remarquables arrivées en Europe et dans les autres parties du monde depuis les négociations pour la paix de Munster jusqu'à la paix de Breda avec la description historique de leur gouvernement*, La Haye, Charles le Vier, MDCCXXVI, 2 t., in-folio, t. II, p. 318.

(2) Le marquis de Torcy, *Mémoires* dans *Collection des mémoires relatifs à l'Histoire de France depuis l'avènement de Henri IV jusqu'à la paix de Paris, conclue en 1763*, par A. Petitot et Monmerqué, Paris, Foucault, 1828, t. LXVII, p. 211.

(3) Sartre, *o. c.*, p. 53.

(4) De Torcy, *o. c.*, p. 211.

(5) Sartre, *o. c.*, p. 54.

Digitized by Google

compte de l'abbé ; il aura cru ce qu'il désirait. L'explication s'en trouve probablement en ce que Heinsius était, comme tous les Magistrats hollandais, tolérant et... prudent. Ces deux excellents hommes d'Etat, Jean de Witt et Heinsius, dépassent de beaucoup l'interminable série de médiocres Grands-Pensionnaires, dont les visiteurs ne parlent pas ou qu'ils nomment seulement. De Simon van Slingelandt j'ai encore trouvé un portrait. Le marquis de Fénelon, ambassadeur de France en Hollande de 1725 à 1744, nous le retrace ainsi : « M. de Slingeland réunit un esprit supérieur à des connoissances très étendues en tout genre et à une expérience de près de quarante années dans le ministère. Il joint à cela un caractère ferme et décidé et une activité infatigable pour le travail ; mais touttes ces qualitez le rendoient plus propre pour estre le ministre d'un Roy absolu que pour remplir la place de premier ministre d'une République, où tout se doit opérer par persuasion » (1). Cette dernière réflexion de l'ambassadeur est des plus justes. Elle jette une vive lumière sur la mentalité foncièrement hollandaise des membres des Etats-Généraux. Pour arriver à ses fins, celui qui était chargé de conduire « het Schip van Staat » (Le Vaisseau de l'État) ne devait pas leur donner des ordres, il lui fallait les persuader. Le comte d'Estrades, représentant fidèle d'un monarque absolu, détestait cordialement cet état d'esprit : « Dans cette République on ne peut pas compter juste comme dans un Royaume, puisqu'on est sujet à tant d'événements qui dépendent du caprice des peuples, où il faut une application continuelle pour les ménager et les faire tomber bien souvent à ce qu'on veut, sans qu'ils s'en aperçoivent » (2). Il semble douteux que le cas se soit présenté si souvent, les anciens Hollandais étaient plus malins que cela. Ce qui est bien sûr, au contraire, c'est que les Stathouders, qui occupaient une position si délicate dans les rouages du gouvernement de la République n'avaient pas non plus acquis leur influence en prenant un ton de commandement. Ils ne disposaient pas de voix aux États-Généraux et avaient tout de même beaucoup de crédit. M^me^ Du Bocage, qui a voyagé en Hollande pendant le Stathoudérat de Guillaume IV n'y voyait goutte : « Il gouverne par influence ; en vain voudrois-

(1) Gabriel-Jacques DE SALIGNAC, marquis de Fénelon, *Mémoire instructif pour M. de la Baune*, dans *Bijdragen en Mededeelingen van het Historisch Genootschap* (Contributions et Notices de la Société historique), Amsterdam, Johannes Müller, 1904, t. XXX, p. 165.

(2) *Lettre* du 21 janvier 1666, à M. DE LIONNE, *o. c.*, t. IV, p. 45.

Digitized by Google

je vous faire comprendre cette sorte d'autorité ; on m'assure qu'elle se sent même très vivement, et ne peut s'expliquer (1). Il est tout naturel que Mme du Bocage, en Française, trouvât inexplicable que le premier serviteur de l'Etat, comme on l'intitulait quelquefois, exerçât un tel ascendant. Pour le trouver normal, il fallait être un Hollandais, possédant assez de sens historique pour respecter l'auréole que l'assassinat de Guillaume le Taciturne et la lutte héroïque contre l'oppression espagnole faisaient rayonner autour des têtes des princes d'Orange. Cependant, malgré cette profonde déférence, nos ancêtres ne voulaient « élever personne dans les Charges de l'Etat, dont la Puissance fût si grande qu'elle pût les rendre semblables aux Romains qui perdaient leur liberté pour avoir donné trop de liberté à un seul (2) ». De plus, bourgeois et stathouder se disputaient mainte fois le pouvoir, presque toujours sourdement, de temps en temps à visage découvert. C'est ce qui arriva lors du fameux attentat de Guillaume II dirigé contre la capitale pour la forcer à se soumettre à sa volonté quant à la réforme des troupes. Comment l'auteur des *Mémoires de Hollande* considère-t-il cet événement remarquable ? Il croit y observer les effets de la colère du prince, justifiée par une hostilité générale des Républicains, à la tête desquels se trouvait la puissante ville, où Guillaume II n'allait jamais, selon lui, parce que le prince avait toutes les raisons imaginables de s'en plaindre (3) : « La fierté des Républicains étoit soutenue parmi les Amsterdammois par l'abondance de ses richesses. Les députés parloient plus haut que tous les autres dans les assemblées des Etats ; ils ne parloient qu'avec mépris de l'autorité que le nom de Capitaine-général donne au Prince d'Orange » (4). Mais voici ce qui signifie plus que toutes les paroles. La Municipalité d'Amsterdam avait envoyé quelques députés pour tâcher d'obtenir la levée du siège, qui menaçait de nuire au commerce. Des soldats les arrêtèrent et les conduisirent à la tente du prince. Eh bien, durant tout l'entretien celui-ci se tenait debout de peur que Hasselaar, un des Amsterdammois, n'eût la hardiesse de s'asseoir en sa présence (5). Plus tard, en 1683,

(1) Mme Du Bocage, *o. c.*, t. III, p. 96.
(2) Parival, *o. c.*, p. 30.
(3) V. le chapitre sur les habitants (caractère).
(4) *Mémoires de Hollande*, p. 10.
(5) *Id.*, p. 10.

Digitized by Google

le stathouder Guillaume III eut un différend grave avec « Messieurs d'Amsterdam ». Le prince d'Orange jugea nécessaire la levée de seize mille soldats pour assister l'Espagne contre la France. Amsterdam s'opposa à ce projet et une lutte s'engagea entre le stathouder et la ville qui dura quelques mois. Ni menaces, ni promesses ne purent ébranler le Conseil municipal. Enfin Guillaume III fit voter la levée par les Etats de Hollande à la pluralité des voix; la capitale, Delft et Schiedam votèrent contre. L'affaire n'en resta pas là, mais eut même pour suite que le prince accusa auprès des Etats quelques bourgmestres amsterdannois d'avoir eu une correspondance criminelle avec l'ambassadeur de France! (1) Avec de pareils rapports entre le prince et les Magistrats on comprend que la bourgeoisie de certaines provinces ait refusé quelquefois, à la mort d'un Stathouder, de nommer un successeur. Un des voyageurs écrit sur cette question : Il n'est pas surprenant que les principaux membres de la Régence ne veuilent plus avoir de Chef. Ils sont comme autant de Stathouders (2). Diderot raconte à ce sujet l'anecdote suivante : « Au temps des couches de la princesse actuelle de Hollande, on délibéra aux Etats de je ne sais quelle province d'envoyer savoir des nouvelles de sa santé. Un marchand de vin, dont c'était le tour de voter, dit : « Envoyez qui vous voudrez ; pour moi je n'y vais pas ; je suis roi » (3). Si cette anecdote n'est pas vraie, en tout cas elle pourrait l'être. Elle rend assez bien la mentalité d'une certaine partie de la bourgeoisie au dix-huitième siècle. Montesquieu n'avait-il pas reçu une impression des bourgmestres d'Amsterdam, telle qu'ils lui semblaient être un espèce de rois (4) ? Nous sommes alors loin du temps de Maurice, le « grand Cesar de Nassaux » (5), « l'Hercules des Hollandais » (6), « grand foudre de combats, beau patron de sagesse » (7), et de Frédéric Henri, « le plus glorieux Prince du

(1) Le comte D'AVAUX, *o. c.*, t. I, pp. 351-394 ; t. II, pp. 1-201.
(2) M. A. F. C., *o. c*, p. 7.
(3) DIDEROT, *o. c.*, p. 19.
(4) MONTESQUIEU, *o. c.*, t. II, p. 225.
(5) Jean DE SCHELANDRE, *Ode pindarique sur le Voyage fait par l'Armée des Estats de Hollande aux Pais de Liege l'An 1602. Item sur la prise de Grave.* V. G. COHEN, *o. c.*, p. 696.
(6) *Id.*, p. 697.
(7) Le même, *Le Procez d'Espagne contre Hollande plaidé dès l'An 1600, après la Bataille de Nieuport.* Dédié à très-sage Prince et très-valeureux Capitaine, Maurice de Nassau, duc de Grave, etc. Voir G. COHEN, *o. c.*, p. 703.

Digitized by Google

monde », qui « avoit tous les honneurs, tous les advantages et toutes les marques de la Souveraineté, à la réserve d'un tiltre qui semble assez frivole... Il faisoit une dépense royale. Il étoit le distributeur de toutes les grâces, l'oracle des loix et de la politique » (1). Nous ne sommes pas non plus à l'époque de Guillaume III, dont De Monconys a retracé un si intéressant portrait. Le chevalier a vu le prince, lorsque celui-ci avait près de treize ans (2) : « Il est fort beau, il a le visage long, mais bien formé, l'œil doux, le nez aquilin et l'esprit vif ; il parle bien et hardiment » (3). Deux ans plus tard, Saint-Evremond allait de temps à autre faire sa cour au jeune prince dont il disait que « jamais personne de sa Qualité n'eut l'Esprit si bien fait que lui à son âge » (4). La considération pour les princes d'Orange, tout le monde le sait, n'a pas été toujours la même en Hollande. On publiait contre eux de temps à autre des pamphlets qui donnaient alors naissance à des réponses. Ainsi P. J. L., probablement Pierre Le Jolle, que j'ai cité plus d'une fois dans ce travail, a composé une *Apologie* où il les défend contre une pareille attaque (5). Après l'époque dont parle Diderot, les avis changèrent. Anot, qui, en avril 1793, avec son compagnon de voyage, Malfillâtre, était en route pour la Résidence, relate dans un journal : « Avant d'arriver à La Haye on nous conseilla de prendre le ruban orange, et ce fut sous cette enseigne que nous entrâmes dans le plus beau village de l'Europe » (6). On le voit, la popularité des princes d'Orange a eu ses hauts et ses bas. Cependant, les classes populaires et une grande partie de la bourgeoisie moyenne leur ont conservé toujours un attachement touchant. Outre qu'ils étaient revêtus des fonctions de Stathouder, ils occupaient encore le poste de capitaine-général, ce qui signifiait qu'ils étaient chef de l'armée. Est-ce à dire que toutes les forces du gouvernement fussent dans leurs mains ? Il n'en était rien. Ils ne pouvaient ni livrer bataille, ni entreprendre un siège, ni former

(1) De Sorbière, *Relations*, etc., p. 62.
(2) De Monconys a été ici de juillet à août 1663 ; Guillaume III naquit le 14 novembre 1651.
(3) De Monconys, *o. c.*, IIe partie, p. 126.
(4) Saint-Evremond, *o. c.*, t. II, 255.
(5) P. J. L. *Apologie pour la Maison de Nassau ou Réfutation des Calomnies, contenues au Livre intitulé De Stadthouderlijcke Regeringe*, Madril, 1664, petit in-8°.
(6) Anot, *o. c.*, t. I, p. 138.

Digitized by Google

aucune autre entreprise relative à la guerre, sans l'avis et le consentement de la Députation à l'armée (1). Diderot blâme à juste titre ce pouvoir trop restreint (2) qui empêchait toute action spontanée, pourtant d'une si haute valeur dans la lutte d'une armée. Quel était cet instrument de guerre dont disposaient les capitaines-généraux? Excellent sous le commandement de Maurice et sous celui de Frédéric-Henri. Mais, après la paix de Munster en 1648, les Etats-Généraux réformèrent la plupart des troupes. Dès cette année leur état n'a presque jamais été satisfaisant. En 1666 l'ambassadeur D'Estrades fait une relation à Louis XIV « du mauvais ordre qui est dans leur Milice » (3). Le marquis de Saint-Maurice écrit dans l'Année terrible, 1672, au duc de Savoie : « Jamais il n'est vu de si méchantes troupes que celles des Etats-Généraux ». A qui la faute, selon lui ? Au Grand-Pensionnaire De Witt, qui « a préféré ses intérêts à celui du public. Il a donné le commandement des troupes à ses amis et créatures dans chaque province et dans chaque ville, gens sans expérience, qui ont eu peur à l'abord de l'armée, ont mis leurs soldats dans la crainte et se sont rendus infâmement et tous prisonniers de guerre, comme on a vu » (4). On sait que De Witt n'a point du tout cherché son profit personnel (5), mais qu'il a eu le grand tort de faire exclusivement attention à la flotte, négligeant ainsi les forces militaires de terre. Il faut reconnaître que l'un des reproches est fondé. C'est une vérité irréfutable que De Witt usait, autant que possible, de son influence pour que « ses amis et créatures » eussent des postes. Père, frère, oncles, cousins, tous profitaient de leurs relations de famille avec le puissant Grand-Pensionnaire (6), le gouvernement hollandais n'était en effet qu'une oligarchie pure. La conséquence de cet état de choses, l'inaptitude de la plupart des officiers, fit beaucoup d'impression sur les Français qui y voyaient de la poltronnerie. Voilà pourquoi Antoine Arnauld, « le grand Arnauld », qui a séjourné ici de 1680 à 1682, condamne nos ancêtres qui, « ayant été autrefois si braves, se trouvèrent si lâches au commencement de cette der-

(1) Diderot, *o. c.*, p. 17.
(2) *Ia.*, p. 17.
(3) *Lettre* du 11 février 1666, *o. c.*, t. IV, p. 84.
(4) *Lettre* du 28 juin 1672, *o. c.*, p. 350.
(5) V. plus haut son portait par Basnage.
(6) Cf. Blok, *o. c.*, t. III, pp. 61, 62.

Digitized by Google

nière guerre » (1) (de 1672 à 1678). Heureusement le jeune Guillaume III mit bientôt ordre à l'état déplorable de l'armée et dans sa lettre suivante le marquis change déjà de ton : « Il y a nombre de bonnes troupes avec le prince d'Orange » (2). Il est de notoriété générale qu'au XVIII[e] siècle l'armée de la République ne valait pas beaucoup et pour cette fois Coste d'Arnobat a pleinement raison en condamnant le mauvais état des troupes (3).

Sur la marine hollandaise je n'ai presque rien trouvé, ce qui s'explique facilement, vu que les Français ne se sont pas risqués sur notre flotte en pleine mer, sauf le seul comte de Guiche (4). Diderot a visité à Amsterdam un vaisseau de guerre hollandais. « Quelle machine », s'écrie-t-il avec stupéfaction, « je l'ai mesuré; il m'a paru avoir de longueur soixante de mes pas sur vingt-cinq de largeur » (5). Cependant, il assure que notre marine militaire, à l'encontre de la marine marchande, était alors peu de chose, ce qui est confirmé par Coste d'Arnobat (6). Nous les croyons sur parole : les jours glorieux de Tromp et de Ruyter étaient depuis longtemps passés ! Cette terrible décadence était due pour une grande partie à une profonde corruption de la classe dirigeante, qui considérait l'armée et la marine comme des institutions pour enrichir les enfants et les autres parents des Magistrats. Ceux-ci se procuraient à eux-mêmes des avantages financiers grâce à leurs fonctions (7). Que nous en dit Montesquieu ? « Le malheur de la République est que la corruption s'y est mise tellement que les Magistrats s'entendent avec ceux qui afferment les revenus publics, pour avoir des pot-de-vin, les leur afferment à bon marché. Aussi un député aux Etats, un bourgmestre, ont-ils fait d'abord leur fortune » (8). « Les bourgmestres d'Amsterdam mettent la « verponding » (la taxe sur les maisons) dans leur poche. Ils ne se soucient pas que l'Etat périsse après eux, pourvu qu'ils gouvernent, leurs charges soient lucratives » (9). « Il règne à Amsterdam

(1) Cf. C. A. SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, Paris, Hachette, 1922, 7 t., in-8°, t. V, p. 295.
(2) *Lettre* du 30 juin 1672, *o. c.*, p. 360.
(3) COSTE D'ARNOBAT, *o. c.*, p. 175.
(4) V. le chapitre sur les habitants (caractère).
(5) DIDEROT, *o. c.*, p. 28.
(6) COSTE D'ARNOBAT, *o. c.*, p. 175.
(7) Cf. BLOK, *o. c.*, t. III, p. 358.
(8) MONTESQUIEU, *o. c.*, t. II, p. 234.
(9) *Id.*, p. 237.

Digitized by Google

un dégoût général pour ses Magistrats dont on tient la conduite reprochable » (1). Montesquieu, qui voyageait ici lorsque plusieurs provinces n'avaient pas de Stathouder, voyait le seul remède dans la nomination d'un pareil dignitaire (2).

Les Français ont donc trouvé assez à blâmer par rapport au système de gouvernement de la République et à nos Magistrats. Il est remarquable qu'ils louent au contraire presque unanimement la justice de chez nous. Tout d'abord ils font l'éloge de la sûreté avec laquelle les étrangers peuvent faire un voyage ou un séjour dans notre pays. Boussingault entre autres, reconnaît que l'on peut voyager ici « librement, par terre et par bateau de nuit et de jour, à cheval et à pied, seul et en compagnie, sans crainte d'être détroussé ou mauvaise rencontre ; car les Etats sont extrêmement soigneux que les chemins soient libres pour la sûreté du trafic, et il n'y a point de pardon pour ceux qui ont volé sur les chemins des Seigneurs » (3). En effet, la Justice était d'une sévérité implacable envers ceux qui troublaient le repos public. Hortense des Jardins en est même indignée : « Ce qui ne plaist guère, c'est la manière dont on administre la justice en ce pays-ci. On pendit un estranger, il y a quelque temps pour avoir porté des pistolets après neuf heures sonnées (4). Cependant, à cette époque, une telle « sage discipline », comme Parival l'appelle (5), n'était pas hors de propos. Elle entretenait et attirait le trafic de toutes les nations, ce qui faisait « gouster des Délices inconcevables [aux Hollandais], qui jouissent d'un profond repos » (6). En d'autres cas la Justice se montrait au contraire douce, de sorte qu'au XVII^e^ siècle Parival déclare qu'elle faisait prospérer le pays par son « aymable conduite » (7). Au siècle suivant Desjobert était également d'opinion que la justice criminelle s'exerçait avec beaucoup de douceur. « On n'y pend pas pour vol domestique ; tout dans l'instruction est en faveur de l'accusé ; on n'y donne la question que pour découvrir le crime

(1) MONTESQUIEU, *o. c.*, t. II, p. 234.
(2) MONTESQUIEU, *o. c.*, t. II, p. 234.
(3) BOUSSINGAULT, *o. c.*, p. 43.
(4) HORTENSE DES JARDINS, *o. c.*, p. 78 ; MAGNE, *o. c.*, p. 324.
(5) PARIVAL, *o. c.*, p. 216.
(6) *Id.*, p. 216.
(7) *Id.*, p. 216.

Digitized by Google

et non pour augmenter la peine. Il y a certains cas où l'instruction se fait publiquement » (1).

Coste d'Arnobat trouvait même que la jurisprudence criminelle chez nous honorait la nature humaine (2). A Amsterdam on n'exécutait pas six personnes chaque année. Il faut ajouter qu'il attribue cet heureux état pour une certaine partie aux occupations absorbantes des affaires et au bon ordre que la police excellente savait maintenir (3). Que l'on ne croie pas pourtant que les malfaiteurs aient trouvé ici un paradis sur terre! La capitale ne possédait-elle pas le fameux Rasphuis? Au XVII^e siècle Misson y a vu un prisonnier dans une cave obscure, où il « pompoit incessamment, sans quoy la cave auroit esté plein d'eau en un quart d'heure et lui par conséquent en fort grand danger » (4). L'Honoré nous dépeint sous des couleurs les plus sombres ce « repaire impur des hommes les plus dégradés. Des cachots souterrains sont la demeure des plus endurcis. On les rosse impitoyablement à la moindre faute et personne n'est responsable de la mort de ces malheureux, hâtée souvent par les coups et par les maladies occasionnées par l'humidité et le mauvais air » (5). Antoyne de Montchrétien a trouvé un grand avantage au système correctionnel hollandais. Il était d'avis qu'on peut « apporter une juste violence aux « coupe-bourses », aux « faux tesmoins », et aux « volleurs ». « On les doit faire travailler par tasche, comme font les Flamans (6) en la ville d'Amsterdam, les hommes débauchez, rebelles à leurs parents et faineans, à scier et couper du brésil et autre bois de tainture en une certaine maison, qu'ils appellent Fechtus (7), où le labeur fait tous les jours quelque nouveau miracle (8). » Cependant, l'Honoré n'avait pas tort, car, une fois l'arrêt prononcé, le traitement des criminels n'était pas précisément doux, malgré l'humanité des

(1) DESJOBERT, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1910, p. 18.
(2) COSTE D'ARNOBAT, *o. c.*, p. 196.
(3) COSTE D'ARNOBAT, *o. c.*, p. 200.
(4) MISSON, *o. c.*, p. 32. A la marge de la page où se trouve cette relation, on lit : « on a aboli l'usage de la pompe, depuis la première édition de ce livre ».
(5) L'HONORÉ, *o. c.*, p. 198.
(6) Voilà encore une preuve qu'au commencement du XVII^e siècle les Français confondaient Flamands et Hollandais.
(7) Altération du mot hollandais Werkhuis (maison de travail). L'auteur confond Rasphuis et Werkhuis ; cependant il ressort de sa description qu'il vise celui-là.
(8) MONTCHRÉTIEN, *o. c.*, pp. 106-107.

Digitized by Google

lois, vantée par l'abbé Coyer (1). Avant la décision finale d'un tribunal il s'écoulait souvent bien du temps. La justice est lente, constate Diderot (2). Dans certains cas simples elle était justement très prompte. L'abbé Coyer raconte ce qui lui est arrivé à Rotterdam. Deux gardiens de la Grande Eglise exigèrent le double du prix convenu pour avoir le droit de monter sur la tour, afin de jouir de la magnifique vue. L'abbé s'exécuta, mais son compagnon de voyage, un Anglais, refusa et alla demander justice aux bourgmestres. Les deux coupables furent amenés sur-le-champ, condamnés à restituer non seulement ce qu'ils avaient extorqué, mais encore le prix convenu, et à quinze jours de prison. Les bourgmestres ne voulurent pas écouter la demande des voyageurs d'abréger la punition, pas même permettre de laisser la restitution sur le bureau pour les pauvres. Toute cette procédure ne dura pas une heure (3). Il faut reconnaître qu'en ce cas il ne s'agissait pas de vrais juges. Pourtant, déjà au XVII^e siècle Parival nomme la justice de la République prompte et exacte (4).

Maintenant une question délicate se pose : y a-t-il eu une époque où la justice hollandaise n'était pas intègre (5) ? Diderot s'exprime très prudemment : « Les juges passent pour incorruptibles » (6). Il ne doute pas cependant un moment de la vénalité du bailli d'Amsterdam (7), qui avait pour honoraires les amendes payées par les délinquants. Par conséquent, il avait intérêt à multiplier les délits, de sorte qu'il pouvait être appelé « le promoteur du vice, son contribuable » (8). Diderot ajoute même que ce lieutenant de police apostait des filles dont la fonction était d'attirer en un mauvais lieu les hommes mariés (9). Voilà un témoignage qui n'honore pas la haute police. Heureusement j'en ai trouvé un autre qui forme un pendant. Selon l'auteur des *Amusemens de la Hollande* la place du Grand Bailli à La Haye était occupée d'ordinaire par un Noble, dont la réputation de père en fils avait « non seulement toujours été sans tache, mais dont

(1) L'abbé COYER, *o. c.*, t. II, p. 243.
(2) DIDEROT, *o. c.*, p. 30.
(3) L'abbé COYER, *o. c.*, t. II, pp. 235, 236.
(4) PARIVAL, *o. c.*, p. 30.
(5) Voir la réponse affirmative dans BLOK, *o. c.*, t. III, p. 358.
(6) DIDEROT, *o. c.*, p. 30.
(7) V. le chapitre sur la Religion.
(8) DIDEROT, *o. c.*, p. 30.
(9) *Id.*, p. 30.

Digitized by Google

l'esprit et le génie le rendent supérieur à cent autres qui y aspirent » (1). Comme on le voit, ici encore, à côté du noir il se trouvait de la lumière.

Quelles impressions les Français ont-ils reçues de la situation économique de nos ancêtres et qu'est-ce qu'ils ont pensé du rapport entre elle et leur système de gouvernement? Si nous en croyons la plupart d'entre eux, tout sentait l'abondance (2), la richesse et la splendeur (3) dans les Sept Provinces, où, comme Parival le dit avec plus d'enthousiasme que de goût « la roue de la fortune était attachée avec un clou de diamant » (4). La principale source de cette opulence était le trafic important (5), qui était plus grand que partout ailleurs, aussi bien au XVII^e^ (6) qu'au XVIII^e^ siècle (7). De Blainville, se rappelant l'ancienne Rome, qui aspirait à régner sur tout, juge la République plus fine, parce qu'elle visait à utiliser tout et atteignait ainsi mieux son but : le commerce universel (8). Est-ce trop dire ? Il me semble que non. Ne pensons qu'à la toute-puissante Compagnie des Indes Orientales et à celle des Indes Occidentales, moins considérable que sa sœur, il est vrai, mais tout de même de grande valeur pour notre pays. Toutes les deux, ayant des sections dans les principales villes « avec tel ordre qu'un pauvre Hollandois qui n'a qu'un escu est receu à la mettre dans la Compagnie, aussi bien que qui en a 100.000 » (9), ont contribué énormément à la prospérité de la République ; elles ont été des sources fécondes de richesse (10). Surtout la première a été extrêmement avantageuse à l'Etat. Elle avait à son service une infinité de matelots, de soldats et d'employés, dont la plupart, après fortune faite, revenaient dépenser dans la mère-patrie ce qu'ils avaient amassé aux Indes (11). La fondation de cette Compagnie en 1602 devint le

(1) *Amusemens de la Hollande*, p. 47.
(2) J. DE LUC, *o. c.*, t. IV, p. 46.
(3) LE BRUN, *o. c.*, p. 23.
(4) PARIVAL, *o. c.*, p. 229.
(5) DE LA BARRE DE BEAUMARCHAIS, II^e^ partie, p. 66.
(6) DE ROHAN, *o. c.*, p. 151.
(7) Joseph ACCARIAS DE SERIONNE, *La Richesse de la Hollande*, Londres, aux dépens de la Compagnie, MDCCLXXVIII, 2 t., grand in-8°, t. I, *Préface*, p. VIII.
(8) DE BLAINVILLE, *o. c.*, p. 39.
(9) LA BOULLAYE LE GOUZ, *o. c.*, p. 488.
(10) PARIVAL, *o. c.*, p. 247.
(11) MONTESQUIEU, *o. c.*, t. II, p. 232.

Digitized by Google

premier pas de la République vers la grandeur (1). Ce fut à cette époque que Joseph-Juste Scaliger put parler de « ce petit coing du monde qui commence à dominer l'Océan » (2).

Aux profits mirifiques de la Compagnie des Indes Orientales le nouvel Etat devait la meilleure partie de son éclat et de son pouvoir (3). N'est-il pas tout naturel que les négociants fussent le nerf et la gloire de la Hollande (4) ? Ajoutons que la pêche, entre autres celle du hareng, était aussi une ressource importante (5). Si nous considérons ensuite que nos ancêtres s'étaient faits les rouliers de la mer, nous comprenons parfaitement qu'on évaluât le nombre de leurs navires égal à tous les autres en Europe ensemble (6). Boussingault en était tellement impressionné qu'il ose prétendre : [La Hollande] « a plus de maisons sur mer que sur terre » (7).

L'industrie se trouvait être encore un moyen de réaliser de forts bénéfices (8). Pour faciliter tout ce prodigieux mouvement qui jetait l'or à pelletées dans les coffres-forts, les Etats-Généraux ne levaient, d'après Diderot, que des droits d'entrée et de sortie légers (9). Il faut dire que Montesquieu fait entendre un autre son. Pourquoi par exemple, le commerce des bestiaux avec le Danemarc avait-il diminué ? A cause des droits d'entrée trop hauts (10). D'ailleurs le trafic diminua au cours du XVIII^e siècle (11). L'examen des causes multiples et compliquées de cette décadence sort du cadre de ce travail. Je désire seulement relever que M^me Du Bocage pensait que peu à peu il s'en était mêlés trop de gens en Europe (12). Néanmoins, il restait toujours des richesses colossales en Hollande.

Et la pauvreté, était-elle tout à fait absente des Sept Provinces? Bien des voyageurs semblent le croire. « Il y a peu de pauvres », assure Diderot, « la plupart qui mendient dans les rues sont des

---

(1) De Blainville, *o. c.*, p. 39.
(2) J.-J. Scaliger, *Lettre*, écrite de Leyde à J.-A. de Thou, le 10 juin 1608, *o. c.*, p. 370.
(3) *Lettres curieuses*, p. 170.
(4) L'abbé Raynal, *o. c.*, p. 215.
(5) De Blainville, p. 18 ; *Lettres curieuses*, p. 170.
(6) Misson, *o. c.*, p. 4 ; Boussingault, *o. c.*, p. 10.
(7) Boussingault, *o. c.*, p. 16.
(8) L'Honoré, *o. c.*, p. 225.
(9) Diderot, *o. c.*, p. 24.
(10) Montesquieu, *o. c.*, t. II, p. 225.
(11) Coste d'Arnobat, *o. c.*, p. 132 ; Montesquieu, *o. c.*, t. II, p. 225.
(12) M^me Du Bocage, *o. c.*, t. III, p. 97.

Digitized by Google

étrangers ou Juifs » (1). De Blainville a constaté, comme tant d'autres (2), que l'on ne voyait pas de mendiants, mais il en cherche la cause dans les maisons de charité et dans la bonne police (3). L'abbé Coyer était d'une tout autre opinion. Il croyait que les richesses étaient « partagées » et qu'il y avait du travail pour tout le monde (4). Hélas, le bon abbé s'est montré vraiment trop optimiste. Il est vrai que l'on apercevait rarement des mendiants dans les villes. Mais cela ne veut pas dire que l'indigence fût inconnue chez nous ! D'abord la mendicité s'était jetée sur les villages (5) et puis, ce qui ne se voyait pas, c'était le nombre des assistés, qui à certaines époques était inquiétant, à la vérité (6). Hélas, la misère la plus cruelle existait à côté de l'opulence la plus éclatante. D'ailleurs, la bourgeoisie elle-même était accablée par de lourdes charges. Le prix des loyers était fort haut ; à vrai dire tout était cher. (7). Ceux qui venaient ici pour vivre à bon marché se trompaient grossièrement (8). A l'excessive cherté des denrées (9) s'ajoutaient d'innombrables impôts écrasants de sorte qu'il n'y avait que l'air dont on ne payait pas de contributions ! Etienne Pavillon y consacre le couplet suivant de ses *Stances sur un Voyage de Hollande* :

L'Etat est si chargé de Dettes,
Et les sujets d'Impôts, de Tailles et de Traittes,
Qu'assurément c'est à bon droit,
Que le sage étranger s'étonne
Que l'un puisse payer tous les ans ce qu'il donne,
Et l'autre acquitter ce qu'il doit (10).

Il ne faut pas oublier que, malgré le grand nombre de richards en Hollande, l'Etat était grevé d'un poids de dettes effrayant, par suite des guerres fréquentes (11). Cela fut la cause que dans toute

(1) DIDEROT, *o. c.*, p. 59.
(2) L'abbé COYER, *o. c.*, t. II, p. 292 ; DESIOBERT, *o. c.*, dans *De Navorscher*, 1911, p. 139 ; l'abbé DE FELLER, *o. c.*, p. 249.
(3) DE BLAINVILLE, *o. c.*, p. 37.
(4) L'abbé COYER, *o. c.*, t. II, p. 292.
(5) Cf. BLOK, *o. c.*, t. II, p. 604.
(6) *Id.*, p. 604.
(7) GROSLEY, *o. c.*, p. 136.
(8) FRESCHOT, *o. c.*, p. 105.
(9) Mme DU BOCAGE, *o. c.*, t. III, p. 97.
(10) Etienne PAVILLON, *o. c.*, p. 217.
(11) MONTESQUIEU, *o. c.*, t. II, p. 236.

Digitized by Google

l'Europe, même dans tout le monde chrétien (1), il n'y avait pas de peuple plus chargé de contributions (2). N'oublions pas les « accises ». Selon Freschot un plat de viande servi sur la table avait acquitté plus de quinze fois les droits ordinaires (3). Saint-Evremond reconnaît aussi que les impôts sont indéniablement élevés, mais ils « regardent sûrement le Bien public, et laissent à chacun la consolation de ne contribuer que pour soi-même. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner de l'Amour qu'on a pour la Patrie, puisqu'à le bien prendre, c'est un véritable Amour-propre » (4). En dépit de cet amour-propre — pris naturellement dans le sens que ce mot avait au XVII^e siècle — plusieurs Hollandais quittaient leur patrie où la vie leur était devenue trop difficile. Tous les bateaux sur lesquels Grosley a navigué en parcourant la Hollande portaient quelque famille qui allait s'embarquer pour la Guyane hollandaise (5). Certes, ce n'était pas toujours et partout le paradis sur terre dans la brillante République ! Aussi Daignan n'était-il pas dans le vrai en prétendant que nos ancêtres avaient le modèle des gouvernements, caractérisé par la précision des lois qui s'observaient exactement, et par l'encouragement de tous les genres de talents et d'industries (6) qui recevaient les moyens pour atteindre à la perfection (7). Le sage et pondéré Saint-Evremond ne pêche pas par de telles paroles dithyrambiques, mais il loue la Hollande comme : « un Pays ou les Loix nous mettent à couvert des volontés des hommes, et où pour être sûrs de tout, nous n'ayons qu'à être sûrs de nous-mêmes » (8). Cet éloge, auquel Descartes aurait souscrit sans hésiter (9), est certainement, vu l'époque, une gloire pour le gouvernement de la République des Sept Provinces-Unies.

---

(1) FRESCHOT, *o. c.*, p. 50.
(2) COSTE D'ARNOBAT, *o. c.*, p. 184.
(3) FRESCHOT, *o. c.*, p. 50.
(4) SAINT-EVREMOND, *o. c.*, t. II, p. 251.
(5) GROSLEY, *o. c.*, p. 74.
(6) DAIGNAN, *o. c.*, p. 4.
(4) *Id.*, p. 40.
(8) SAINT-EVREMOND, *o. c.*, t. II, p. 250.
(9) DESCARTES, *o. c.*, t. I, p. 203 ; t. VI, p. 204. V. aussi les chapitres sur les Impressions générales et sur le Caractère.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCLUSION

Avant de tâcher de résumer les impressions que les Français ont reçues de notre pays et de nos ancêtres à l'époque de la République des Sept Provinces-Unies, je me permettrai de faire remarquer que plusieurs voyageurs ont visité seulement la province de Hollande et que ceux qui ont vu aussi les autres contrées, en rapportent très peu de choses intéressantes, à l'exception de quelques-uns, dont J. de Luc est sans doute le plus personnel. Un seul visiteur, c'est Ch. de Sainte-Maure (1), n'a pas poussé ses pérégrinations assez loin. De la République il n'a parcouru, chose remarquable, que la Gueldre et le Limbourg. J'aurais donc pu trouver chez lui sur les mœurs de ces régions des détails qui auraient ôté à l'image de notre pays et de ses habitants ce qu'elle a de trop exclusivement hollandais. Malheusement, De Sainte-Maure ne relate qu'un certain nombre de banalités sur le Rhin et sur la situation et l'aspect de quelques villes. Que l'on fasse donc attention ! Bien que, par suite de l'unité d'origines, de climat, de religion officielle, de gouvernement, la province de Hollande représente à plusieurs points de vue les six autres, il ne faut pas perdre de vue qu'en général les observations des Français ne concernent pas la République entière, mais seulement sa partie la plus puissante. Cependant, même en tenant compte de cette restriction, il est absolument impossible de tirer une conclusion nette et bien tranchée de la foule des impressions des visiteurs. C'est que l'image formée par les Français, n'offre pas un tout harmonieux à cause des nom-

(1) Ch. DE SAINTE-MAURE, *Nouveau voyage de Grèce, d'Egypte, de Palestine, d'Italie, de Suisse, d'Alsace et des Pais-Bas, fait en 1712, 1722 et 1723.* A La Haye, chez Pierre Gosse et chez Pierre de Hondt, MDCCXXIV, in-12°.

Digitized by Google

breuses opinions contradictoires que l'on rencontre dans leurs journaux de voyage et dont il faut chercher, comme j'ai fait observer dans l'*Introduction*, les principales causes dans leur position sociale et leur personnalité. Néanmoins plusieurs traits communs se détachent sur le fond quelque peu embrouillé des observations. Inutile de parler ni du sol ni du climat, les témoignages défavorables qui s'y rapportent étant unanimes ou peu s'en faut. L'auteur des *Mémoires de Hollande* rend assez bien l'opinion de tous nos hôtes français : [En Hollande] « la terre ne porte point de fruits, l'eau n'est bonne à boire, l'air est ordinairement épais comme de la fumée, et le feu y sent si mal, qu'on est contraint de le cacher pour s'en servir » (1). Cela semble une paraphrase des mots de Clause Saumaise : « les quatre éléments n'y valent rien » (2).

Quant aux mœurs j'ai pu constater également une assez grande concordance dans les impressions. Rien de plus naturel. Tout ce qui se rattache au sol, au climat, aux usages, appartient au domaine de la perception sensorielle d'où une divergence notable de vues est exclue. Cependant, il faut faire exception pour les jugements sur les qualités corporelles, en premier lieu sur celles des femmes, puisque en cette matière délicate il y a tant de facteurs qui peuvent donner lieu à des opinions discordantes : une complexion plus ou moins amoureuse, l'âge, les circonstances. Mais, sauf pour ces occurrences-là, les difficultés ne se présentent que pour le cas où les voyageurs se hasardent à faire des observations sur le caractère. Alors il leur faut se rendre compte des ressorts intérieurs et essayer de les expliquer. C'est là certes une tâche difficile qui exige des aptitudes psychologiques dont peu d'hommes sont doués. Quoi de surprenant qu'à ce sujet les opinions divergent. Tant que les visiteurs restent dans les généralités tout va bien, il est vrai, mais du moment où il s'agit de préciser, les conclusions fausses se présentent. Et les généralités elles-mêmes sont-elles incontestables? Loin de là! Tout le monde sait que leur valeur est souvent bien mince. Aussi est-ce à juste titre que M. K. R. Gallas, dans la *Revue de Littérature comparée* (3), et M. Gustave L. van Roosbrœck, dans *Modern Phi-*

(1) *Mémoires de Hollande*, p. 55.
(2) *Id.*, p. 56.
(3) Troisième année, n° 1. Janviers-mars 1923, pp. 161-169.

Digitized by Google

Iology (1), ont attaqué les affirmations générales de M. J. Bauwens. Pour celui-ci l'atmosphère hollandaise est bien triste. Si nous l'en croyons, chez nous le ciel est mélancolique, les dunes sont souvent mornes, voire funèbres, les averses interminables, les bruyères sombres. En voyant tout cela « on se sent saisi, oppressé ». Et ce qui met le comble à ces impressions désespérées : « dans ce milieu recueilli, sauvage ou triste, toute joie bruyante détonne et jusqu'aux éclats de voix des enfants deviennent importuns ». Selon M. Bauwens il est même impossible qu'un Hollandais soit « tout à la joie de vivre » et il ajoute d'un ton sépulcral : « Le moyen de l'être dans un pays de brumes opaques, de pluies persistantes et intensives au milieu de l'éternel clapotement des flots » (2)! Je me demande quelle idée de la Hollande se formeront les étrangers qui ne l'ont jamais vue et qui liront cette description lugubre. Il croiront pour le moins que nous nous promenons toujours avec des mines d'enterrement, en cherchant en vain un gai rayon de soleil et en nous bouchant sans relâche les oreilles pour ne pas entendre le mugissement des eaux ! Si un Hollandais — on a peine à croire que M. Bauwens le soit véritablement — se permet d'écrire de pareilles affirmations, à quoi pourrons-nous nous attendre lorsqu'un Français, ne comprenant pas notre langue, ne séjournant parmi nous que durant quelques semaines, émet un jugement sur le caractère hollandais ? En vérité, c'est un travail délicat que de peindre un peuple. De la Barre de Beaumarchais trouve même dangereux de l'entreprendre, parce qu'on arrive difficilement à bien connaître une nation, « objet composé de plusieurs millions d'Individus, dont on ne voit jamais le millième. Ces Individus sont fort différents entre eux. Les occasions se trouvent rarement d'apercevoir ces sortes de choses, qui découvrent le caractère des Hommes... Il faut savoir de mille portraits, tous différents les uns des autres à divers égards, en former un qui représente au naturel la totalité de la Nation, par les qualités qui y dominent et qui y sont communes ». L'auteur relève encore une autre difficulté, « c'est de tenir ce juste milieu, qui sépare le Flatteur et le Médisant et où l'Historien se place. Adoucirai-je

(1) Vol. XXII, n° 2. November, 1924, pp. 220-222.

(2) J. Bauwens, *La tragedie française et le théâtre hollandais au dix-septième siècle. Thèse pour le doctorat. Amsterdam*, A. H. Kruyt, 1921, pp. 15 et 16.

Digitized by Google

quelques traits de mes peintures? Elles paroîtront flattées. Serai-je trop naturel ? Je passerai pour Médisant, et, plus j'aurai tâché de paroître sincère, moins on croira que je le suis » (1). En effet, ces deux manières de regarder et de concevoir les choses humaines ont poussé souvent les voyageurs à exagérer dans l'un ou l'autre sens. Ce n'est pas que les preuves en manquent dans les chapitres précédents ! En effet on ne saurait nier que de temps à autre certains préjugés n'aient faussé les jugements. Rappelons-nous Coste d'Arnobat chez qui on peut constater à plusieurs reprises une forte animosité à l'égard de notre peuple. Il faut reconnaître que ces sentiments étaient fréquemment réciproques, surtout chez les Hollandais appartenant aux classes inférieures. Ceux-ci reprochaient aux Français d'être vains, fanfarons, irrespectueux, légers. Que nous en dit Pierre Le Jolle, lorsqu'il va visiter l'église neuve à Amsterdam !

> ... Surtout, Messieurs, [il] ne faut pas
> Commettre la moindre insolence,
> Car, chacun croit en conscience
> Ici, qu'entre les étrangers
> Les Français sont les plus légers
> A passer du respect les bornes ;
> Faites donc un peu plus les mornes
> Que la posture du hardi (2).

La populace hollandaise s'est laissée aller mainte fois jusqu'à se moquer ouvertement des Français et, qui pis est, jusqu'à les insulter. Il est tout naturel que cette conduite répréhensible ait irrité nos hôtes, qui voyaient par là les Hollandais sous un jour des plus désavantageux. Ainsi s'expliquent les nombreuses sorties de Coste d'Arnobat, qui croit fermement à l'antipathie (3), même à la haine (4) de nos ancêtres envers ses compatriotes. En tenant compte de cette mentalité on pourra apprécier à leur juste valeur ces mots durs de Claude Saumaise : [La Hollande] « est un Païs où le démon de l'or couronné de tabac, est assis sur un trône de fromage » (5). Certainement, nos

(1) De la Barre de Beaumarchais, *o. c.*, *Discours préliminaire*, ff. 2 et 3.
(2 Pierre le Jolle, *o. c.*, p. 60.
(3) Coste d'Arnobat, *o. c.*, p. 254.
(4) *Id.*, *id.*, p. 220.
(5) *Mémoires de Hollande*, p. 55.

Digitized by Google

ancêtres étaient plutôt matérialistes, ils aimaient le gain, je le veux bien, ils fumaient trop, mais ils n'étaient pas sans idéalisme, sans aspirations pour les arts et les sciences ; ils connaissaient des jouissances d'un ordre plus élevé que celle du tabac. Les témoignages des visiteurs ne laissent aucun doute sur ce point. Pour s'expliquer la noirceur de quelques tableaux, il ne faut point oublier que les Français n'ont pu se mettre au courant de notre littérature, de sorte qu'une des faces les plus importantes de l'esprit hollandais leur est restée entièrement étrangère. N'est-il pas bien significatif qu'une romancière française de notre époque soit encore aveugle pour ce que notre nation a produit dans ce domaine ? Selon elle la Hollande est un « pays de peintres et non de poètes. On n'y est jamais seul avec les grandes forces primitives. Dans la monotone étendue, le rêve se heurte toujours à la présence de l'homme, à la maison, au moulin, au bateau, à la silhouette petite, mais visible sur l'horizon des villes industrieuses. Toutes les pensées sont ramenées vers le travail et le bien-être. Nul paysage ne recèle moins de mystère. Il explique les vertus de la race, le courage tranquille, la patience, la force sans élan, le bon sens positif et réalisateur » (1). On le voit, Mme Marcelle Tinayre, ainsi que Mme Lucie Delarue-Mardrus (2), reconnaît que les Hollandais excellent en peinture. C'est d'ailleurs l'opinion générale des Français d'aujourd'hui (3). Quel contraste avec les jugements de Diderot et de ses contemporains ! C'est pourquoi je ne désespère pas de voir un jour les Français, ayant appris notre langue et lu nos produits littéraires, finir par découvrir aussi les poètes hollandais, un Jacques Perk (4), un Willem Kloos (5), un Albert Verwey (6), un Frederik van Eeden (7), un Herman Gorter (8), un Boutens (9), un Adama van Scheltema (10). Une tentative a été faite : il y a presque un demi-siècle Jean

(1) Marcelle TINAYRE, *o. c.*, dans *Revue des Deux Mondes*, XCIVe année, t. XXI, p. 636.
(2) Voir le chapitre sur la peinture.
(3) Voir aussi Jean AICARD, *Visite en Hollande*, Paris, Sandoz et Fischbacher, Amsterdam, L. van Bakkenes et Cie, 1879.
(4) 1859-1881.
(5) 1859-
(6) 1865-
(7) 1860-
(8) 1864-
(9) 1870-
(10) 1877-1924.

Digitized by Google

Aicard a traduit deux poèmes de P. A. de Genestet (1), *Levenslust* (L'Amour de la vie) et *Het Liedje van verlangen* (Un chant de désir) (2). A l'heure qu'il est nos poétesses peuvent être connues en France grâce au travail de Mlle Lya Berger (3). Je sais bien que Mme Tinayre visé avant tout le manque de poètes à grande imagination, mais il est en tout cas indéniable qu'il y a eu une évolution dans le jugement des Français par rapport à nous. Il est vrai que nous avons également évolué depuis la fin du XVIIIe siècle. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que le caractère national est resté au fond le même. C'est pourquoi les milliers d'impressions des visiteurs peuvent servir encore à se former une idée de l'impression de l'âme hollandaise sur l'âme française. Cela est d'autant plus intéressant que dans le journal de voyage la vision particulière de l'auteur s'accuse avec plus de netteté et de vérité que nulle part ailleurs. Il ne cherche pas en général à y produire de l'effet par l'affectation du style, il vise simplement à rendre une impression réellement sentie, fût-elle fausse dans son essence. C'est ce qui explique surabondamment les opinions contradictoires et vraies quand même. Voilà, il me semble, l'intérêt des relations de voyage où les Français ont souvent traduit d'une façon suggestive ce qu'ils ont vu et senti. Pour conclure, les visiteurs ont beaucoup condamné : l'humidité du climat, le sol marécageux, la lourdeur corporelle des habitants, leur matérialisme, leur froideur, leur manque de souplesse, d'imagination, de goût fin, la docilité des maris envers les femmes impérieuses, leur mollesse dans l'éducation, la grossièreté de leurs usages. Mais ils ont loué davantage : le vert velouté de la plaine unie s'étendant à perte de vue, le paysage, où la lumière produit de si beaux effets, tantôt créant l'harmonie entre les couleurs, tantôt les dissociant, lorsque le ciel bas et gris estompe les lointains et masque les contours ; le physique frais et robuste de nos ancêtres, la simplicité de leurs coutumes, leur disposition à la charité, leur hospitalité, la propreté de leurs maisons et de leurs villes admirables, leur affection pour les fleurs, leur fidélité dans le mariage, leur vie de famille intime, leur bonté pour leurs domestiques, la

(1) Poète hollandais, 1829-1861.
(2) Jean AICARD, *o. c.*, pp. 133-137.
(3) Lya BERGER, *Les Femmes poètes de la Hollande*. Précédé d'un Précis de l'histoire de la Littérature hollandaise. Ouvrage orné de quatre portraits. Perrin et Cie, Paris, 1924.

Digitized by Google

solidité de leur amitié, leur fermeté dans l'infortune, leur persévérance, leur amour de la science, leur tolérance, et par-dessus tout leur respect de l'individu et leur passion de la liberté. Ces derniers traits de caractère sont peut-être tant admirés par les Français parce qu'en cette matière une affinité évidente entre les deux peuples est visible (1). Somme toute, le bilan se chiffre, il me semble, par un solde en notre faveur, pour parler comme un bon commerçant hollandais, bien matérialiste, de bonnes qualités. Sur les tons les plus divers, nos hôtes français ont répété le jugement de Jean-Nicolas Parival : « Véritablement, qui n'a veu la Hollande, ne se peut vanter d'avoir veu quelque chose » (2).

(1) Voir aussi J.-J. SALVERDA DE GRAVE, *Hollandais et Français*, dans *La Revue de Hollande*, IIe année, t. II, janvier-juillet 1916, pp. 829-853, et Henry ASSELIN, *La Hollande et les Hollandais*, dans *Le Monde Nouveau* du 1er avril 1921, pp. 483-496.

(2) J. N. PARIVAL, *Histoires tragiques*, etc., déjà citées, Dialogue dix-septième, p. 79.

Qu'on lise à titre de comparaison Georges DUHAMEL, *Suite hollandaise* dans *Europe*, livraison du 15 mai 1925.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

des Français cités dans ce travail qui ont séjourné en Hollande au cours du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècles avec indication de leurs ouvrages consultés. (1)

(La date entre parenthèses à la suite du nom indique la date du séjour)

Paul CHOART DE BUZENVAL, seigneur de Grandchamp de la Grange le Roy (1596 à 1607).

Lettres et Négociations de Paul Choart, Seigneur de Buzanval (2), *Ambassadeur ordinaire de Henri IV en Hollande, et de François d'Aerssen, Agent des Provinces-Unies en France (1598, 1599), suivies de quelques pièces diplomatiques concernant les années 1593-1595, et 1602-1606.* Publiés pour la première fois par G.-G. Vreede. A Leide, chez S. et J. Luchtmans, 1846, in-8°.

Joseph-Juste SCALIGER (1593 à 1609).

Lettres françaises inédites de Scaliger, publiées et annotées par Philippe Tamizey de Larroque. Agen, J. Michel et Médan. Paris, Alphonse Picard, 1879 (3), in-8°.

HENRI, duc DE ROHAN (1600).

Voyage du duc de Rohan, faict en l'an 1600 en Italie, Allemagne, Pays-Bas uni (sic), *Angleterre et Escosse.* Amsterdam, Louis Elzevier, 1646, in-12°.

Jean DE SCHELANDRE (1600 à 1609) (4).

1. — *Ode pindarique sur le Voyage fait par l'Armée des Estats de Hollande au Pais de Liege l'An 1672. Item sur la*

---

(1) Les *i* et les *u* ont été remplacés, s'il y avait lieu, par des *j* et des *v* ; la ponctuation et l'accentuation ont été quelquefois modernisées.

(2) VREEDE orthographie Buzanval.

(3) La couverture du livre porte la date de 1881.

(4) Au cours de ces années, Jean de Schelandre a fait aussi un séjour à Avignon et un voyage en Angleterre.

Digitized by Google

prise de Grave dans *Tyr et Sidon, Tragedie ou les Funestes Amours de Belcar et Meliane avec autres Meslanges Poétiques* par Daniel d'Ancheres (1) Gentilhomme Verdunois Paris, Jean Micard, 1608.

2. — *Le Procez d'Espagne contre Hollande plaidé dès l'An 1600, après la Bataille de Nieuport.* Dedié à très-sage Prince et très valeureux Capitaine, Maurice de Nassau, Duc de Grave, etc., collationné sur l'exemplaire des Meslanges, à la suite de *Tyr et Sidon*, etc., cité plus haut.

Antoyne DE MONTCHRÉTIEN (Entre 1605 et 1610) (2).

Traicté de l'Œconomie politique. Dédié en 1615 au Roy et à la Reyne Mère du Roy par Antoyne de Montchrétien. Avec introduction et notes par Th. Funck-Brentano. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1889, grand in-8°.

Théophile [DE VIAU] (1612 à 1615).

Fragments d'une histoire comique et *Apologie* dans *Œuvres complètes de Théophile*, nouvelle édition revue, annotée et précédée d'une notice biographique par M. Alleaume. Paris, P. Jannet, MDCCCLV, 2 t., in-12°.

Jean-Louis GUEZ DE BALZAC (1612 à 1615).

Discours politique sur l'Estat des Provinces-Unies des Pays-Bas par J. L. D. B., Gentilhomme françois. A Leyde, chez Jean Maire, 1638. 4 feuillets pet. 4°, signés Jean Louys de Balsac et insérés dans le Ms fr. 17861, fos 269 à 272 de la Bibliothèque Nationale.

Nicolas BENARD (Septembre 1617).

Le Voyage de Hierusalem et autres Lieux de la Terre Ste, faict par le Sr. Bernard, Parisien, Chevalier de l'Ordre du St Sépulcre de notre Seigneur Jesus Christ, ensemble son Retour par l'Italie, Suisse, Allemagne, Holande et Flandre en la tres fleurissante et peuplee ville de Paris. Avec une ample Description des Choses plus remarquables et une Instruction necesse pour les Pelerins Voyagers es stz. Lieux cy dessous de Hierusalem. A Paris, chez Denis Moreau, 1621, in-8°.

---

(1) Anagramme de Jean de Schelandre.

(2) Je n'ai pas réussi à établir la date exacte. En 1605, De Montchrétien se trouvait en Angleterre. Très probablement, il a passé de là en Hollande. Nous le retrouvons en France vers la fin du règne de Henri IV.

Digitized by Google

Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force (Du 5 novembre 1628 au 9 avril 1629 et du 11 au 18 septembre 1629).

Mémoires authentiques de Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, Maréchal de France, et de ses deux fils Marquis de Montpouillan et de Castelnaut, recueillis, mis en ordre et précédés d'une Introduction par le Marquis de la Grange. Paris, 1843, 4 t., grand in-8°.

Charles Ogier (Du 9 juillet au 6 août 1636).

Reiseeindrücke aus Danzig, Lübeck, Hamburg und Holland 1636. Nach dem neuendeckten II. Teil von Charles Ogiers Gesandtschaftstagebuch. Bearbeitet und herausgegeben von Dr. Kurt Schottmüller dans *Zeitschrift des Westpreussischen Geschichtsvereins,* Heft 52, Danzig, Kommissions-Verlag der L. Saunierschen Buch-und Kunsthandlung.

Jean S. Le Laboureur (Du 23 décembre 1645 au 8 janvier 1646).

Histoire et Relation du Voyage de la Royne de Pologne et du Retour de Madame la Mareschalle de Guébrian, Ambassadrice extraordinaire, et Sur-Intendante de sa conduitte. Par la Hongrie, l'Austriche, Styrie, Carinthe, le Frioul et l'Italie. Dédié à son Altesse, Madame la Princesse, Douarière de Condé. Par Jean Le Laboureur, S. de Bleranval, l'un des Gentils-hommes Servans du Roy. A Paris chez Robert Denain, MDCXLVIII, in-4°.

Claude Joly (Du 22 août au 10 septembre 1646).

Les Voyages de Munster, d'Hollande, d'Osnabrugh, Varendorph, des Païs-Bas et de Cologne avec le Retour des dits Lieux. Augmenté de tous les noms des Villes, Cartes d'Allemagne, du Rhin et des Païs-Bas. Par Monsieur Joly, Chanoine Nostre-Dame. Paris, Pierre Promé, 1672, petit in-8°.

René Descartes (1618 à 1619 et 1628 à 1648).

Œuvres de Descartes publiées par Charles Adam et Paul Tannery. Paris, Léopold Cerf, 1897-1913, 12 t., in-4°.

Samuel de Sorbière (1642 à 1645 et 1646 à 1650).

1. — *Lettres et Discours de M. de Sorbière. Sur diverses Matières Curieuses.* A Paris, chez François Clousier, MDCLX, in-4°.

2. — *Relations, Lettres et Discours de M. de Sorbière. Sur diverses Matières curieuses.* A Paris, chez Robert de Ninville, MDCLX, in-8°.

Sorberiana ou les Pensées critiques de M. de Sorbière, recueillies par M. Graverol. Avec des Mémoires pour la Vie

Digitized by Google

de Mess. de Sorbière et Cotelier. Seconde édition, reveuë et augmentée de six nouvelles Dissertations. A Paris, chez Florentin et Pierre Delaulne, MDCXCV, in-12°.

Auteur anonyme (1) (1650).

Mémoires de Hollande. Suivant la copie imprimée. A Paris, chez Estienne Michalet, MDCLXXVIII, in-12°.

François DE LA BOULLAYE LE GOUZ (Août 1650).

Les Voyages et observations du sieur De La Boullaye-le-Gouz, gentilhomme angevin où sont décrites les Religions, Gouvernemens et Situation des Estats et Royaumes d'Italie, Hollande et autres Lieux d'Europe où il a séjourné. Le tout enrichy de belles figures. Nouvellement reveu et corrigé par l'Auteur. A Troyes par Nicolas Oudot et se vendent à Paris chez Gervais Clousier, 1657, in-4°.

Claude SAUMAISE (1632 à 1653).

Lettre, écrite le 16 février 1637 de Leyde. Collection Dupuy, vol. 713, f°s 122 et 123, Bibliothèque Nationale, Paris.

Jean-Nicolas PARIVAL (1624 à 1667) (2).

1. — *Histoires tragiques de nostre temps, arrivées en Hollande et quelques dialogues françois, selon le Langage du temps,* par J. N. Parival. A Leyde, chez Nicolas Hercules, MDCLVI, pet. in-8°.

2. — *Les Délices de la Hollande, contenans une description fort exacte de son païs, de ses villes, et de la condition des habitans, avec un racourci de ce qui s'est passé depuis le temps qu'ils se sont mis en liberté, jusqu'à l'année 1669.* Nouvellement reveus, corrigez et augmentés d'une histoire de la dernière guerre contre le Roy de France et ses Alliers, continuée jusqu'au Mariage de Guillaume Henri III, Prince d'Orange. Avec les Villes et Forts en taille douce. Dernière Edition. A Amsterdam, chez Jean Bouman, l'An 1678, in-12°.

---

(1) Voir p. 31.

(2) C'est l'année où nous le trouvons encore inscrit à Leyde comme « citoyen académique ». Plus tard, il a passé dans les Pays-Bas méridionaux, où il enseigna la langue française à Bruxelles et à Leyde. Voir *Biographie Nationale,* publiée par l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.

Digitized by Google

Pierre CHANUT (1) (1653 à 1655).

Mémoire secret de l'Etat auquel se trouvoient les Provinces Unies du Pays-Bas sur la fin de l'année 1655, selon le compte que le Sieur Chanut en rendit au roi au retour de son ambassade, donné au Sieur de Thou, Chevalier, Comte de Meslay, Conseiller de sa Majesté en ses Conseils, Président en sa Cour de Parlement, et son Ambassadeur vers Messieurs les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pay-Bas, auquel il est ordonné de ne le communiquer à personne et de s'en servir seulement avec prudence aux occasions où il jugera en pouvoir avoir besoin, [*9 mars 1657*] dans *Recueil des Instructions données aux Ambassadeurs et Ministres de France depuis les Traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française, publié sous les auspices de la Commission des Archives diplomatiques au Ministère des Affaires étrangères,* XXI. *Hollande.* Avec une introduction et des notes par Louis André et Emile Bourgeois. Tome premier. 1648-1697. Paris, E. de Boccard, Anciennes Maisons Thorin et Fontemoing, 1922.

A. BOUSSINGAULT (Vers 1660).

La Guide universelle de tous les Pays-Bas ou les Dix-sept Provinces. Où il est traité de tout ce qu'il y a de plus beau, de plus rare, et de curieux, des Fortifications, Mœurs et Coûtumes, avec une description de la Ville de Paris. Par le Révérend Père Boussingault, Souprieur, et Chanoine Régulier de Saint-Augustin, de l'Ordre de Sainte-Croix. Edition troisième, augmentée par l'Autheur. A Paris, chez François Clouzier, MDCLXXII, in-12°.

René LE PAYS (Vers 1660).

Amitiez, Amours, et Amourettes, par M. Le Pays. Dernière Edition, corrigée de plusieurs fautes qui se sont glissées dans les précédentes. Suivant la Copie de Paris. Se vendent à Amsterdam, chez André de Hoogenhuysen, 1689 (2), in-12°.

Payen DE FERCOURT, seigneur de Sancy (1660).

Les Voyages de Monsieur Payen, Dediez à Monseigneur de Lionne. Jouxte la Copie. A Paris, chez Estienne Loyson MDCLXIII, in-12°.

---

(1) Je dois à M. G.-L. de Vries Feyens, secrétaire de l'Alliance française en Hollande, la connaissance du *Mémoire secret* de Chanut.

(2) C'est la date du frontispice ; la vignette a 1690.

Digitized by Google

Balthasar DE MONCONYS (De juillet à août 1663).

Journal des Voyages de Balthasar de Monconys. Enrichi de quantité de figures en taille-douce des lieux et des choses principales. Publié par le Sieur de Lierges, son fils. Lyon, chez Horace Boissat et George Remeus, MDCLXV, 3 parties en un vol., in-4°.

Auteur anonyme (1666).

Lettres curieuses de Voyages écrites d'Angleterre, d'Italie, de Hongrie, d'Allemagne, de Suisse, de Bohème, d'Hollande, de Flandres, d'Espagne et autres lieux. Ensemble les Mœurs de ces différentes Nations, leurs Coutumes, leurs interests, leurs Passetemps, les Forces et les Alliances de ces Princes et autres Traitez Galants. A Paris, chez J.-Baptiste Loyson, MDCXCI, in-8°.

Hortense DES JARDINS (Printemps 1667).

Recueil de quelques lettres ou relations galantes. A Paris, chez Cl. Barbin, MDCLXVIII, in-8°.

GODEFROY, comte d'Estrades (1662 à 1668).

Lettres, Mémoires et Négociations de Monsieur le Comte d'Estrades, Ambassadeur de sa Majesté Très-Chrétienne, en Angleterre, et en Hollande. A La Haye, chez Abraham De Hondt, MDCCXIX, 6 tomes, in-8°.

Jean-Baptiste LE COINTRE (Automne 1669).

Voyage d'Angleterre, d'Hollande, de partie d'Allemagne jusques à Vienne en Autriche, de Venise, de toute l'Italie en partie et du royaume de Naples. Et de tout ce qu'il y a de remarquable aux environs de Naples, de partie de la Provence, du Dauphiné et du Lyonnais. Contenant une description de ce que l'on voit de plus beau, de plus rare et de plus curieux dans les villes, mis au net par M. Jean-Baptiste Le Cointre, prieur commandataire du prieuré de Cherré St Antoine de Rochefort et de la Ferté-Bernard, fils de Robert Le Cointre, greffier en chef criminel du Chastelet de Paris. A Paris, le 30 mars 1681. Manuscrit du temps, formant 424 pages (211 ff.) pet. in-fol., relié en veau brun. Manuscrit inédit et qui est vraisemblablement l'original de l'auteur. Il est fort intéressant au point de vue artistique et descriptif. L'auteur y mentionne soigneusement les richesses artistiques vues dans les pays qu'il visite.

(1) V. Emile MAGNE, *Femmes galantes du XVII^e siècle. Madame de Villedieu (Hortense des Jardins).* 1632-1692. Documents inédits et portrait. Deuxième édition. Paris, Société du *Mercure de France*, MCMVII.

Digitized by Google

et surtout en Italie. On trouve dans cet ouvrage des renseignements curieux sur les mœurs et les coutumes des différents pays visités, les costumes, les prix des articles de consommation, etc. Ce voyage fut entrepris par quatre jeunes fils de famille, nommés Le Cointre, Bourdon, de Valgrand et du Martray. Commencé le 25 août 1669, il se termina le trente novembre 1670. Le manuscrit se trouve dans la bibliothèque particulière de M. Edouard Champion, éditeur à Paris.

Charles DE MARGUETEL DE SAINT-DENIS, seigneur de Saint-Evremond (1661 et 1665 à 1670).

Œuvres mêlées de M. De Saint-Evremond, publiées sur les Manuscrits de l'Auteur. Nouvelle Edition revuë, corrigée et augmentée de nouvelles Remarques. A Amsterdam, chez Pierre Mortier, MDCCVI, 7 tomes, in-12°.

Jean HESNAULT (Vers 1670).

Manuscrit 3208 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris, 220 ff., in-8°.

Charles PATIN (1671).

Relations historiques et curieuses de Voyages, en Allemagne, Angleterre, Hollande, Bohème, Suisse, etc., par Charles Patin, Docteur Médecin de la Faculté de Paris. A Amsterdam, chez Pierre Mortier, MDCXCV, in-12°.

Jean PICARD (Août 1671).

Voyage d'Uranibourg dans *Ouvrages de Mathematique* de M. Picard publiés dans *Memoires de l'Academie Roiale des Sciences contenant les ouvrages adoptez par cette Academie. Avant Renouvellement en 1699.* Tome IV. A La Haye, chez P. Gosse et J. Neaulme, MDCCXXXI, in-4°.

Armand DE GRAM[M]ONT (1), comte de Guiche (1665 à 1672).

Mémoires du Comte de Guiche, concernant les Provinces-Unies des Pays-Bas. A Utrecht, chez Vanderts, MDCCXLIV, 2 tomes, in-12°.

Thomas-François CHABORD, marquis de Saint-Maurice (Du 19 juin 1672 au 26 juillet 1673).

Marquis de Saint-Maurice, *Lettres sur la cour de Louis XIV*, publiées par Jean Lemoine. Paris, Calman-Lévy, sans date, 2 parties en 2 vol.

---

(1) Une édition antérieure porte après le titre : Par C. P. D. M. de la Faculté de Paris. A Rouen, chez Jacques Lucas, MDCLXXI.

(2) Cf. P. C. MOLHUYSEN en P. J. BLOK, *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek* (Nouveau dictionnaire biographique néerlandais), Leiden, A. W. Sythoff's Uitgevers-Maatschappij, 1911-1924, 6 t.

Digitized by Google

Etienne PAVILLON (Vers 1680).

Stances sur un Voyage de Hollande dans *Œuvres de M. Pavillon de l'Académie française*. A La Haye, chez Henri Du Sauzet, MDCCXV, in-8°.

Jean HÉRAULT DE GOURVILLE (Commencement de l'année 1665, 1672, mars 1681).

Mémoires de Gourville, publiés pour la Société de l'Histoire de France par Léon Lecestre. Paris, MDCCCV, 2 tomes, in-8°.

Jean-François REGNARD (Mars 1681).

Voyages de Regnard en Flandre, en Hollande, en Danemark et en Suède (1681). Nouvelle édition, publiée avec une introduction et des notes, par A. de Marsy. Paris, A. Lemerre, 1874, in-8°.

Monsieur M*** (Du 12 mars au 23 mars 1681).

Voyages faits en divers temps en Espagne, en Portugal, en Allemagne, en France et ailleurs par Monsieur M... A Amsterdam, chez George Gallet, MDCC, in-12°.

Charles LEMAITRE (Juillet 1681).

Voyage anonyme et inédit d'un Janséniste en Flandre et en Hollande, dans la *Revue de Géographie*, t. XXIII et t. XXIV. Paris, Institution géographique de Paris, Ch. Delagrave.

Antoine ARNAULD (Juin 1680 et d'octobre 1680 à octobre 1682).

C.-S.-A. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, Bibliothèque de littérature, Paris, Librairie Hachette, 1922, 7 tomes.

François-Maximilien MISSON (Octobre 1687).

Voyage d'Italie de Monsieur Misson, avec un Mémoire contenant des avis utiles à ceux qui voudront faire le même voyage. Cinquième Edition, plus ample et plus correcte que les précédentes, enrichie de nouvelles Figures. A Utrecht, chez Guillaume van de Water et Jacques van Poolsum, M.D.C. XCII, 4 tomes, in-12°.

Jean-Antoine DE MESMES, comte d'Avaux (1679 à 1688).

Négociations de M. le Comte d'Avaux en Hollande, depuis 1679 jusqu'en 1684. Publiées par Edme Mallet. Paris, Durand, 6 tomes, MDCCLII/III, in-8°.

Digitized by Google

Jean-Alphonse TURRETTINI (1) (De mai à octobre 1691).

Voyages de J.-A. Turrettini par E. de Budé dans *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 67e année, 1907, premier semestre. Paris, Alphonse Picard et fils, 1907.

Pierre BAYLE (1681 à 1706).

1. — *Nouvelles Lettres de M. P. Bayle, Professeur en Philosophie et en Histoire à Rotterdam.* A La Haye, chez Jean van Duren, MDCCXXXIX, 2 tomes, grand in-12°.

2. — *Dictionnaire historique et critique par M. Pierre Bayle.* Cinquième édition. Revue, corrigée et augmentée avec la vie de l'auteur par M. Des Maizeaux. A Amsterdam. A Leyde. A La Haye. A Utrecht, MDCCXL., 4 tomes, in-folio.

Nicolas GUEUDEVILLE (1690 à 1720).

Atlas historique, ou Nouvelle Introduction à l'histoire, à la chronologie et à la géographie ancienne et moderne, représentée dans de Nouvelles Cartes, où l'on remarque l'établissement des Etats et Empires du Monde, leur durée, leur chute et leurs différens Gouvernemens ; la chronologie des Consuls romains, des Papes, des Empereurs, des Rois et des Princes, etc., qui ont été depuis le commencement du Monde jusqu'à présent : et la Généalogie des Maisons Souveraines de l'Europe. Par M. C*** (2). *Avec des Dissertations sur l'Histoire de chaque Etat*, par M. Gueudeville. Amsterdam, François L'Honoré et Compagnie (t. I), Frères Châtelain (t. II et t. III), L'Honoré et Châtelain (t. IV, V, VI et VII), 7 tomes, in-folio.

Pierre LE JOLLE (1649 à 1721) (3).

Description de la Ville d'Amsterdam, en vers burlesques. Selon la visite de six jours d'une semaine. Par Pierre Le Jolle. A Amsterdam, chés Jacques le Curieux. L'an MDCLXVI, in-12°.

P. L. J. (Probablement Pierre LE JOLLE).

Apologie pour la Maison de Nassau, ou Réfutation des Calomnies, contenuës au Livre intitulé De Stadthouderlijke Regeringe par P. L. J. Imprimé à Madril, 1664, pet. in-8°.

---

(1) Le nom Turrettini a été francisé plus tard en Turrettin. V. *La Grande Encyclopédie*.

(2) C*** = Châtelain.

(3) Fiches de la Bibliothèque Wallonne à Leyde.

Digitized by Google

Jacques Basnage (1684 à 1723).

Annales des Provinces-Unies, contenant les choses les plus remarquables arrivées en Europe et dans les autres parties du monde depuis les négociations pour la paix de Munster jusqu'à la paix de Brêda avec la description historique de leur gouvernement par M. Basnage. A La Haye chez Charles le Vier, MDCCXXVI, 2 tomes, in-folio.

François-Michel Janiçon (1685 à 1730).

Etat Présent de la République des Provinces-Unies et des Païs qui en dépendent, par M. François Michel Janiçon, Agent de S. A. S. Monseigneur le Landgrave de Hesse-Kassel. A La Haye, chez Jean van Duren, MDCCXXX, 2 tomes, grand in-12°.

Jean Le Clerc (1684 à 1736).

Histoire des Provinces-Unies des Pays-Bas. Depuis la naissance de la République jusqu'à la paix d'Utrecht et le Traité de la Barrière conclu en 1716. Avec les principales médailles et leur explication. Par M. Le Clerc. A Amsterdam, chez T. Châtelain, MDCCXXVII/VIII, 3 tomes en 2 vol., in-folio.

[Casimir Fraichot ou Freschot] (1704).

Remarques historiques et critiques faites dans un voyage d'Italie, en Hollande dans l'année 1704. Cologne, Jacques le Sincère ; Amsterdam, Jacques Desbordes, MDCCV, in-8°.

De Blainville (Janvier 1705).

Travels through Holland, Germany, Switzerland and other parts of Europe but especially Italy. Translated from the author's own manuscript (never yet published) by George Turnbull and William Guthrie. Illustrated with proper maps. London : Printed by W. Straham and sold by John Noon, by K. Dodsley and at the Bar of Old-Slaughters Coffee-House MDCCXLIII/V, 3 vol. in-4°.

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy et de Sablé (Du 6 mai 1709 au 29 mai 1710).

Mémoires du Marquis de Torcy dans Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France depuis l'avènement de Henri IV jusqu'à la paix de Paris conclue en 1763, par Messieurs A. Petitot et Monmerqué. Paris, Foucault, 1828.

Digitized by Google

Guillot DE MARCILLY (Du 15 octobre 1714 à septembre 1715).

Relation historique et théologique d'un voyage en Hollande et autres provinces des Pays-Bas, dans laquelle on verra le détail des conversations de l'Auteur avec M. le Marquis de Langallery sur les principaux points de la Religion. A Paris, chez Jacques Estienne, MDCCXIX, in-8°.

Philippe DE GENTILS, marquis de Langallerie (1) (1714 à 1715).

Mémoires du Marquis de Langallery. Histoire intéressante où se trouvent un grand nombre d'Anecdotes qui concernent Mad. de Maintenon, Mrs de Catinat, de Vendôme, Victor Amadée, Duc de Savoie, ensuite Roi de Sardaigne, le prince Eugène, Auguste I, Roi de Pologne, la Porte Ottomane et quantité d'autres peu connues, écrite par lui-même dans sa prison à Vienne en Autriche. A La Haye, chez Daniel Aillard, MDCCXLIII, in-12°.

Mr. DE B. F. (Vers 1718).

Voyages historiques de l'Europe. Nouvelle édition. A Amsterdam, chez Pierre de Coup, MDCCXVIII, 8 tomes, in-12°.

Pierre SARTRE (Du 31 juillet au 17 septembre 1719).

Voyage en Hollande fait en 1719, par Pierre Sartre, prêtre du diocèse de Montpellier, envoyé en mission vers le Père Quesnel. Publié avec préface d'après le manuscrit inédit par Victor Advielle. Paris, Lechevallier, 1896, grand in-8°.

Ch. DE SAINTE-MAURE (Printemps 1723).

Nouveau voyage de Grèce, d'Egypte, de Palestine, d'Italie, de Suisse, d'Alsace et des Païs-Bas. Fait en 1712, 1722 et 1723. A La Haye, chez Pierre Gosse, Pierre de Hondt, MDCCXXIV, in-12°.

César DE SAUSSURE (Mai 1725).

Lettres et Voyages de Monsr. César de Saussure en Allemagne, en Hollande et en Angleterre. 1725-1729. Avec une introduction de B. van Muyden. A Lausanne : chez Georges Bridel et Cie. A Paris : chez Fischbacher. A Amsterdam : chez Feikema, Caarelsen et Cie, MDCCCCIII, in-4°.

L'abbé PRÉVOST (A.-F. PRÉVOST d'Exiles) (1727).

Mémoires et aventures d'un homme de qualité, qui s'est retiré du Monde. Amsterdam, par la Compagnie, 1745, 7 tomes, en 4 vol., in-8°.

(1) C'est l'orthographe de la *Grande Encyclopédie.*

Digitized by Google

MONTESQUIEU (Charles-Louis de Secondat).

Voyages de Montesquieu, publiés par Albert de Montesquieu. Paris, Alphonse Picard et Fils, MDCCCXCIV/VI, 2 tomes, in-8°.

Jacques SAURIN (1705 à 1730).

Sermons de Jacques Saurin, pasteur à La Haye, sur divers textes de l'Ecriture Sainte, précédés d'une notice sur sa vie et ses écrits. Paris, A. Boulland, 1829-1835, 9 tomes en 8 vol., in-8°.

François BRUYS (Du 3 juillet 1728 à 1730).

Mémoires historiques, critiques et littéraires sur les Hollandais dans *Mémoires historiques, critiques et littéraires*, par feu M. Bruys; avec la Vie de l'Auteur; et un Catalogue raisonné de ses Ouvrages. A Paris ; chez Jean Thomas Hérissant. MDCCLI, 2 tomes, in-8°.

Aubry DE LA MOTRAYE (1713 à 1714, 1720, 1724, 1731).

Voyages du Sr. A. de la Motraye en Europe, Asie et Afrique. Où l'on trouve une grande variété de Recherches Géographiques, Historiques et Politiques, sur l'Italie, la Grèce, la Turquie, la Tartarie, Crimée, et Nogaye, la Circassie, la Suède, la Laponie etc. avec des Remarques instructives sur les Mœurs, Coutumes, Opinions, etc., des Peuples et des Païs où l'Auteur a voyagé ; et des particularités remarquables touchant les Personnes et les Auteurs distingués d'Angleterre, de France, d'Italie, de Suède, etc. Comme aussi des Relations fidelles des Evenemens considérables arrivées (sic) *pendant plus de XXVI années que l'Auteur a employées dans ses Voyages ; comme de la Révolution en Turquie et du dethronement du dernier Sultan : De la Guerre entre les Turcs et les Prussiens, et de la Paix concluë sur le Pruth, où l'Auteur étoit present : Des affaires et de la conduite du feu Roi de Suede à Bender, et pendant les quatre années qu'il a été en Turquie : De son retour en Suede, de ses Campagnes en Norvege, de sa mort, et des changemens arrivées* (sic) *là dessus.* Ouvrage enrichie (sic) d'un grand nombre de Cartes, Plans, et Figures en Taille-douce, representant des choses rares et curieuses de l'Antiquité, comme des Medailles, Inscriptions, Idoles, Lampes et autres restes des anciennes (sic) Villes, Colonies et Peuples, ou des productions de l'Art et de la Nature, etc. A La Haye, chez T. Johnson et J. van Duren, MDCCXXII, 2 tomes in-folio.

Digitized by Google

[Alexandre-Jean-Joseph Le Riche de La Poupelinière] (Du 11 juillet au 2 août 1731).

Journal du voyage en Hollande. A Paris. De l'Imprimerie de Claude François Simon, 1730 (1), grand in-4°.

[C. E. Jordan] (Septembre 1733).

Histoire d'un voyage littéraire, fait en MDCCXXXIII en France, en Angleterre et en Hollande, avec un discours préliminaire de Mr. La Croze, touchant le système étonnant et les Athei detecti, du Père Hardouin; et une lettre fort curieuse concernant les prétendus miracles de l'Abbé Paris, et les convulsions risibles du Chevalier Folard. Seconde édition. A La Haye, chez Adrien Moetjens, MDCCXXXVI, in-12°.

M. A. F. C. (Vers 1735).

Lettres sur les Hollandois par M. A. F. C. (2). A Londres, MDCCXXXV, pet. in-8°.

Antoine de La Barre de Beaumarchais (Vers 1735).

Le Hollandois, ou Lettres sur la Hollande ancienne et moderne par M. A. de la Barre de Beaumarchais. A Francfort, chez François Varrentrapp, MDCCXXXVIII, in-8°.

Auteur anonyme (Vers 1739).

Les Amusemens de la Hollande avec des Remarques nouvelles et particulières sur le Genie, Mœurs et Caractères de la Nation. Entremêlés d'Episodes curieux et intéressans. A La Haye, chez Pierre van Cleef, MDCCXXXIX, in-8°.

Voltaire [François Arouet le Jeune] (1713, 1722, 1736, 1740, 1743).

Œuvres complètes de Voltaire. Paris, P. Dupont, 1823-1825, 72 tomes, in-8°.

Gabriel-Jacques de Salignac, marquis de Fénelon (1725 à 1744 avec une interruption en 1728).

Mémoire instructif pour M. De la Baune dans *Bijdragen en mededeelingen van het Historisch Genootschap* (Contributions et Notices de la Société historique), Amsterdam, Johannes Müller, 1904, t. xxx.

---

(1) Comme De la Poupelinière a été en Hollande en 1731, cette date doit être fautive.

(2) On a attribué quelquefois ces *Lettres* à A. de la Barre de Beaumarchais. Cependant, celui-ci nie en être l'auteur. V. *o. c.*, Discours préliminaire, p. 5.

Digitized by Google

L'abbé RAYNAL [Guillaume-Thomas-François RAYNAL] (Vers 1748).

1. — *Histoire du Stadhoudérat depuis son origine jusqu'à présent.* Quatrième édition, La Haye, sans nom d'éditeur, MDCCXLVIII, pet. in-8°.

2. — *Histoire philosophique et politique. Des établissemens et du commerce des Européens dans les deux Indes.* A La Haye, sans nom d'éditeur, MDCCLXXIV, 7 tomes et 5 suppl. en 12 vol., in-8°.

Madame Marie-Anne DU BOCAGE (Du 20 juin au 9 juillet 1750).

Lettres sur l'Angleterre, la Hollande et l'Italie dans *Recueil des Œuvres de Madame Du Bocage des Académies de Padoue, de Bologne, de Rome et de Lyon.* A Lyon, chez les Frères Perisse, 1762, 3 tomes, petit in-8°.

Charles BORDES (1759).

Voyage de Hollande, épître adressée à M.***, alors en garnison à Minorque, dans *Œuvres diverses de M. Bordes*, publiées par l'abbé de Castillon. A Lyon chez Faucheux, MDCCLXXXIII 2 tomes en 4 vol., in-8° (1).

Joseph ACCARIAS DE SERIONNE (Vers 1760).

1. — *Lettre manuscrite à M. Rey* (2) aux archives de la Vereeniging tot bevordering der belangen des boekhandels te (Syndicat des Libraires à) Amsterdam.

2. — *La Richesse de la Hollande, Ouvrage dans lequel on expose l'origine du Commerce et la Puissance des Hollandois; l'accroissement successif de leur Commerce et de leur Navigation; les causes qui ont contribué à leurs progrès, celles qui tendent à les détruirre; et les moyens qui peuvent servir à les relever.* A Londres, aux dépens de la Compagnie. MDCCLXXVIII, 2 tomes, in-8°.

3. — *Le Commerce de la Hollande, ou Tableau du Commerce des Hollandois dans les quatre Parties du Monde. Contenant des Observations sur les progrès et les décroissemens de leur Commerce, sur les moyens de l'améliorer, sur les Compagnies des Indes Orientales, sur les Colonies, sur les Loix et Usages Mercantils, sur le Luxe, l'Agriculture, l'Impôt, etc., etc.* Par l'Auteur des Intérêts des Nations de l'Europe etc. A Amsterdam, chez Changuion, MDCCLXVIII, 3 tomes en 2 vol., in-12°.

---

(1) Voir : *Un représentant provincial de l'esprit philosophique au* XVIII^e *siècle en France, Charles Bordes, membre de l'Académie de Lyon* (1711-1781), par André Ruplinger, Lyon, A. Rey, 1915, in-8°.

(2) Marc Michel Rey, libraire à Amsterdam.

Digitized by Google

Charles-François LE BRUN, duc de Plaisance (Vers 1762).

Mémoires sur le Prince Le Brun, Duc de Plaisance, et sur les événemens auxquels il prit part sous les Parlemens, la Révolution, le Consulat et l'Empire ; par M. Marie du Mesnil, Membre de plusieurs Académies. Paris, Rapilly, libraire, et Lelièvre, libraire, 1828.

Simon-Nicolas-Henri LINGUET (Vers 1760).

Annales politiques, civiles et littéraires du dix-huitième siècle ; ouvrage périodique d'après l'édition de Londres. A La Haye chez Pierre Frédéric Gosse, MDCCLXXVI, 9 tomes, grand in-8°.

DE PELVERT (1763).

Voyage de Hollande en 1763. Manuscrit original, petit in-8° (1).

François-César DE TELLIER, marquis de Courtanvaux (De juin à juillet 1767).

Journal du voyage de M. le marquis de Courtanvaux sur la Frégate l'Aurore, pour essayer par ordre de l'Académie, plusieurs Instrumens relatifs à la longitude. Mis en ordre par M. Pingré, Chanoine régulier de Ste-Geneviève, nommé par l'Académie pour coopérer à la vérification desdits Instrumens, de concert avec M. Messier, Astronome de la Marine. Paris, de l'Imprimerie royale, MDCCLXVIII, in-4°.

Gabriel-François COYER (1769).

Voyages d'Italie et de Hollande ; par M. l'Abbé Coyer, des Académies de Nancy, de Rome et de Londres. A Paris, chez la Veuve Duchesne, MDCCLXXV, 2 tomes in-12°.

Pierre-Jean GROSLEY (Eté 1772).

Voyage de P.-J. Grosley en Hollande, suivi d'un Extrait de sa Correspondance pendant ses voyages en Italie ; publié séparément de la Collection des Œuvres inédites de cet Ecrivain, par L. M. Patris-Debreuil, éditeur. A Paris, de l'Imprimerie de C.-F. Patris, 1813, in-8°.

Joseph-Jérôme LE FRANÇAIS DE LA LANDE (Du 21 mai au 3 juillet 1774).

Voyage de Hollande, Manuscrit, in-12°.

M. Gaston Darboux a découvert ce manuscrit en 1915, dans

(1) Je n'ai pas encore réussi à découvrir ce manuscrit, mentionné par Ch. FIERVILLE dans la *Revue de Géographie*, t. XXIII, juillet-décembre 1888, page 244, note 7.

Digitized by Google

la bibliothèque de l'observatoire d'Abbadie, près de Hendaye (Basses-Pyrénées). Cette bibliothèque a été léguée par le marquis d'Abbadie à l'Institut de France où j'ai consulté le manuscrit. Outre 199 pages numérotées, il y a encore 12 pages non cotées. Celles-ci ont été écrites d'une tout autre main que le reste et contiennent un bref exposé de la situation politique de la Hollande après l'année terrible 1672. Le manuscrit est mal relié ; les pages 153 à 199 sont renversées. Sur la feuille de garde on lit :

De La Lande
26 nov. 1767

Guide de Flandre et de Hollande 1782, chez Colombier, rue des Mathurins.

Denis DIDEROT (1774).

Voyage de Hollande dans le supplément des *Œuvres complètes de Denis Diderot*. A Paris, chez A. Belin, 1819, 5 tomes avec supplément, in-8°.

[Charles-Pierre COSTE D'ARNOBAT] (1774).

Voyage au pays de Bambouc, suivi *d'observations intéressantes sur les castes indiennes, sur la Hollande, et sur l'Angleterre*. A Bruxelles, chez Dujardin, et à Paris, chez Defer De Maisonneuve, 1789, in-8°.

François-Xavier DE FELLER (Du 16 au 26 mai 1775).

Itinéraire, ou Voyages de Mr. l'Abbé de Feller en diverses parties de l'Europe : en Hongrie, en Transylvanie, en Esclavonie, en Bohême, en Pologne, en Italie, en Suisse, en Allemagne, en France, en Hollande, aux Pays-Bas, au pays de Liège, etc. Ouvrage posthume, dans lequel se trouvent beaucoup d'Observations et de Réflexions intéressantes. Seconde Edition, où l'on a joint l'Extrait d'un Journal de Paris, intitulé : *L'Ami de la Religion et du Roi*, n° 693, sur cet ouvrage. A Paris, chez les libraires associés. A Liège, chez Fr. Lemarié, 1823, 2 tomes, in-8°.

DE LA R*** [OCQUE] (1) (1775).

Voyage d'un Amateur des Arts en Flandre, dans les Pays-Bas, en Hollande, en France, en Savoie, en Italie en Suisse, fait dans les années 1775-76-77-78. Par M. de la R.*** A Amsterdam, sans nom d'éditeur, MDCCCLXXXIII, 3 tomes, in-12°.

(1) Cf. Ant.-Alex. BARBIER, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, troisième édition, Paris, Paul Daffis, 1879, 4 tomes, t. IV, p. 1.065.

Digitized by Google

Samuel-François L'Honoré (1776).

La Hollande au dix-huitième siècle ou Nouvelles Lettres, contenant des remarques et des observations sur les principales Villes, la Religion, le Gouvernement, le Commerce, la Navigation, les Arts, les Sciences, les Coutumes, les Usages et les Mœurs des habitants de cette Province. A La Haye, chez Detune, MDCCLXXIX, in-12°.

Gabriel-Honoré de Riquetti, comte de Mirabeau (Du 7 octobre 1776 au 28 mai 1777).

1. — *Doutes sur la liberté de l'Escaut. Réclamée par l'Empereur; sur les Causes et sur les Conséquences probables de cette Réclamation.* Par le Comte de Mirabeau. Avec une Carte du Cours de l'Escaut, depuis Anvers jusqu'à la Mer. A Londres, chez G. Faden, géographe du Roi, et se trouve chez J. Robson et [chez] P. Elmsley, sans date [1785] (1), grand in-8.

2. — *Aux Bataves sur le Stadhoudérat.* Par le Comte de Mirabeau, 1788, sans autre indication, in-8°.

3. — *Lettres originales de Mirabeau, écrites du Donjon de Vincennes, pendant les années 1777, 78, 79 et 80; contenant tous les détails sur sa vie privée, ses malheurs, et ses amours avec Sophie Ruffei, marquise de Monnier :* recueillies par P. Manuel, Citoyen Français. A Paris, chez J. B. Garnery; à Strasbourg, chez Treutel; à Londres, chez De Boffe, 1792, An 3 de la Liberté, 4 tomes, in-8°

Guillaume Daignan (1777).

Réflexions sur la Hollande où l'on considère principalement les Etablissemens de Charité, qui font l'éloge de la bonté du cœur de ce Peuple, comme de la sagesse de son Gouvernement. Par M. Daignan, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Conseiller-Médecin du Roi et de l'Hôpital militaire de Bergues ; Médecin consultant des Camps, des Armées et des Hôpitaux du Roi ; Premier Médecin de l'Armée de M. le Comte de Vaux pour la Division de Saint-Malo ; et de la Société Royale de Médecine de Paris.

Jean-André De Luc (D'octobre à décembre 1776 ; août 1777 ; mai et de juillet à août 1778).

Lettres physiques et morales sur l'histoire de la Terre et de l'Homme, adressées à la Reine de la Grande Bretagne. Par J. A. De Luc, Citoyen de Genève, Lecteur de sa Majesté, Membre de la Société Batave, et correspondant des Académies

(1) J'ai trouvé cette date dans le Catalogue systématique de la Bibliothèque de l'Université d'Amsterdam.

Digitized by Google

royales des Sciences de Paris et de Montpellier. A Paris, chez la veuve Duchesne et à La Haye, chez De Tune, MDCCLXXIX, 5 tomes, in-8°.

Louis-Charles DESJOBERT (De mai à juin 1778).

Voyage aux Pays-Bas en 1778 par Louis Desjobert, Grand maître des eaux et forêts au département de Valois, Senlis et Soissons, publié par le Vicomte de Grouchy dans *De Navorscher* (L'Intermédiaire des chercheurs et curieux), années 1909, 1910, 1911.

François LE VAILLANT (De juillet 1780 au 19 décembre 1781).

Voyage dans l'intérieur de l'Afrique par le Cap de Bonne Espérance dans les Années 1780, 81, 82, 83, 84 et 85. A Paris, chez Leroy, et se trouve à Liège, chez Dumoulin, MDCCLXXX, 2 tomes, in-8°.

Guillaume LE FEBURE, baron de St-Ildephont (Vers 1782).

Itinéraire historique, politique, géographique, et biographique. Manuel des VII Provinces-Unies des Pays-Bas, de leur Territoire et Colonies. Enrichi de Cartes. Par Guillaume Le Febure, Baron de St-Ildephont. A La Haye, chez la veuve Staatman et C. Plaat, 1782, 2 tomes, in-12°.

Auguste-François FOUVEAU, marquis de Frénilly (1786).

Souvenirs du Baron de Frénilly, pair de France. Publiés par Arthur Chuquet. Nouvelle édition avec portrait. Paris, librairie Plon, 1909, in-8°.

Armand DE BALBI (1789).

Voyage de Spa en Hollande, dédié à Monsieur, frère du roi. Paris, 1790, in-12°. Vélins 2818, Bibliothèque Nationale à Paris.

Sur une feuille de garde on lit : L'auteur est fils de Mad. la Comtesse de Balbi, dame d'atour de Madame et célèbre par son succès à la cour de Versailles.

Pierre-Nicolas ANOT et F. MALFILLATRE (1793).

Les deux voyageurs ou Lettres sur la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Pologne, la Prusse, l'Italie, la Sicile et Malthe; contenant l'histoire, la description, les anecdotes les plus curieuses de ces différents pays, avec les observations sur les mœurs, les usages, le Gouvernement, la littérature et les arts, et un récit impartial des principaux Evénements qui se sont passés en Europe, depuis 1791 jusqu'à la fin de 1802. Ecrites, selon l'ordre des temps, par P. N. Anot, ancien Sous-Principal au Col-

Digitized by Google

lège de l'Université de Rheims, Auteur du Guide de l'Histoire, et par F. Malfillatre, Ci-devant de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. A Rheims, chez Brigot, sans date [1803] (1), 2 tomes, in-12°.

L'abbé Gabriel HENRY (Juillet 1794).

Journal d'Emigration de l'Abbé Henry, en Angleterre, Belgique, Hollande, Westphalie, de 1792 à 1802, publié par M. Paul Verhaegen dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*. Publiés par le chanoine Reuzens et le chanoine Victor Barbier. Deuxième série. Tome dixième (XXVI^e^ de toute la collection). Louvain, Bureau et Administration, 1897, in-8°.

André THOUIN (Février 1795).

Voyage dans la Belgique, la Hollande et l'Italie par feu André Thouin de l'Institut de France et du Muséum d'Histoire naturelle. Rédigé sur le journal autographe de ce savant professeur, par le baron Trouvé, ancien Préfet du département de l'Aude et ancien Ambassadeur en Italie. Paris, Garnier Frères, MDCCCXLI, 2 tomes, in-8°.

Vincent-Lombard DE LANGRES (1799).

Mémoires anecdotiques pour servir à l'histoire de la Révolution française, par Lombard de Langres, ancien Ambassadeur en Hollande, et Membre de la Cour de Cassation sous le Directoire. Paris, Ladvocat, 1823, 2 tomes, in-8°.

(1) Cette date se trouve dans J.-M. QUÉRARD, *La France littéraire ou Dictionnaire Bibliographique*.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. — Introduction 1
CHAPITRE II. — Impressions générales 21
CHAPITRE III. — Les habitants 57
CHAPITRE IV. — Mœurs 87
CHAPITRE V. — Langue, Littérature, Théâtre 151
CHAPITRE VI. — Peinture, Architecture, Sculpture, Différence de goûts artistiques 183
CHAPITRE VII. — Sciences 201
CHAPITRE VIII. — Religion 215
CHAPITRE IX. — Gouvernement 229
CONCLUSION 253
TABLEAU CHRONOLOGIQUE 261

Digitized by Google

Digitized by Google

Achevé d'imprimer
par les Imprimeries MONCE & Cie
6, Rue Houzeau-Muiron, REIMS
le 24 Juin 1925

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google